



GESCHENK



8° Gall. corn.

402 n

Montpensier

MÉMOIRES

DE

MADemoISELLE

DE

MONTPENSIER.

TOME TROISIEME.

MÉMOIRES

DE

MADAME MOISELLE

DE

MONTPEINSIER.

TOME TROISIÈME.

MÉMOIRES

DE

MADemoiselle

DE

MONTPENSIER,

FILLE DE GASTON D'ORLÉANS,

FRÈRE DE LOUIS XIII,

ROI DE FRANCE,

NOUVELLE ÉDITION,

Où l'on a rempli les Lacunes qui étoient dans
les Editions précédentes, corrigé un très-grand
nombre de fautes, & ajouté divers Ouvrages
de MADemoiselle, très-curieux.

TOME TROISIÈME.



A MAESTRICH,

Chez J. EDME DUFOR & PH. ROUX,
Imprimeurs & Libraires, associés.

M. DCC. LXXVI.

BAYERISCHE
STAATS-
BIBLIOTHEK
MÜNCHEN

GESCHENK
FRESENIUS



MÉMOIRES

DE

MADemoiselle

DE

MONTPENSIER.

TROISIEME PARTIE.



'ALLAI à la Toussaints à Orléans, où étoient L. A. R. Monsieur alla à la chasse le jour de St. Hubert, & m'y mena. M^e. de Choisy étoit à Orléans; comme j'étois fort déchaînée contre son mari, elle ne se présenta pas devant moi, & je témoignai que je ne serois pas bien-aise de la voir. Un jour comme je sortois de table, elle entra dans ma chambre, & me dit: Ne faut-il pas être brave comme un César, pour s'exposer ainsi à la furie d'une ennemie aussi qualifiée

Tome III.

A



& aussi emportée que vous ? Je suis innocente , je vous connois si généreuse , que j'ai cru que c'étoit le seul moyen de me raccommoder avec vous d'en user ainsi. Je lui répondis que je lui faisois bon quartier , elle me salua , je me mis à rire , nous entrâmes ensuite en conversation , & nous fûmes bonnes amies ; je la menai chez M^e. , où tout le monde la félicitoit de la voir avec moi.

Un mois après mon retour d'Orléans , où ie m'étois fort bien séparée de S. A. R. (elle ne m'avoit parlé de nos affaires en aucune façon) on me manda de Paris qu'il en étoit parti un Sergent , qui me portoit un exploit de sa part. Il arriva à St. Fargeau un matin que je n'étois pas éveillée , il se promenoit dans la galerie : Préfontaine qui le savoit arrivé , l'accosta , & lui dit : Que demandez-vous ? Le pauvre Sergent lui répondit avec tremblement. Préfontaine lui dit : Il faut faire éveiller Mademoiselle. Il fit appeller une de mes femmes pour m'éveiller ; ce qu'elle fit ; il amena le Sergent qui me signifia l'exploit , je le reçus avec beaucoup de respect , & j'y répondis de même ; il est vrai que j'écrivis à Blois , où je me plaignois un peu des gens de Monsieur , de se porter à une telle extrémité contre moi. Cela n'empêcha pas que je ne fisse venir

les Comédiens à St. Fargeau, qui y demeurèrent deux mois. J'avois trouvé à mon retour d'Orléans la Compagnie de la Province augmentée de M^r. de Matha, de sa femme, & de M^{lle}. de Bourdeille sa sœur. Comme il avoit été dans les intérêts de M^r. le Prince, il fut bien aise de s'éloigner de la Guyenne, où avoit été tout le désordre; il vint demeurer en une Terre qu'il avoit en Nivernois, nommée St. Amand, qui n'est qu'à trois lieues de St. Fargeau. C'est un homme qui a de l'esprit, fort plaisant en conversation, & qui joue : sa sœur est aussi très-bonne fille, ils ne bougeoient de St. Fargeau. J'y avois aussi trouvé une de mes anciennes connoissances, Madame de Courtenai-Chevillon; je l'avois vue chez M^{lle}. de Saisy; comme elle étoit proche parente de feu M^e. de St. George, elle venoit souvent chez moi. C'est une femme qui a de l'esprit, elle a été nourrie Fille d'Honneur de M^e. la Duchesse de Savoye, & même a été sa favorite, elle fait la cour au monde, & est d'agréable conversation. Dans le commencement, elle venoit peu à St. Fargeau, parce qu'elle ne se portoit pas trop bien; quand sa santé fut meilleure, elle y étoit un mois de suite, & j'étois fort aise de la voir.

Ensuite de l'aventure du Sergent, j'écrivis à Blois, on me répondit; tout cela ne conclut rien. S. A. R. m'envoya le Comte de Bury, par lequel elle m'écrivoit qu'elle ne vouloit pas s'amuser aux formalités de Justice; & que si je ne lui donnois de bonne volonté tout ce qu'elle me demandoit, elle se mettroit en possession de tout mon bien, & ne me donneroit que ce qu'il lui plairoit. Je fis à cela une réponse qui ne décidait rien. Je pense qu'il n'est pas besoin de dire ici, que dans le temps que tels messagers arrivoient, je m'enfermois dans mon cabinet, pour ôter au Public la joie d'entendre tout ce que le ressentiment d'une personne fort maltraitée, & qui ne le mérite pas, fait dire: je pleurois, je m'affligeois, je pâtiffois beaucoup de l'humeur dont je suis, & je me souvenois assez de ce que j'avois fait pour S. A. R., & de ce qu'elle avoit fait pour moi. Préfontaine me dit: Il faut jeter les yeux sur quelque personne de condition qui puisse parler à Monsieur de vos intérêts; il me semble que M^r. le Comte de Béthune y seroit bien propre, c'est un homme de mérite, ami commun, & porté à procurer la paix: je lui écrivis, & j'ai toujours continué depuis, comme il se verra. Après l'envoi du Comte de Bury,

Monfieur fut quelque temps fans m'écrire , & j'apprenois qu'il s'aigriffoit fort contre moi. Préfontaine me dit: Si vous propofiez à S. A. R. que M^e. de Guife s'entremît de vous accommoder , cela ne feroit-il pas bien avantageux pour vous ? Elle a l'honneur d'être votre grand'mere , apparemment elle ménagera vos intérêts , cela feroit approuvé de tout le monde , & vous feriez louée de ce choix. Je lui dis: Cela eft tout comme vous le dites ; quoique M^e. de Guife n'ait jamais eu d'amitié pour moi , cependant en l'état où font mes affaires , je ne faurois prendre un autre parti. J'écrivis à Monfieur que je voulois bien que M^e. de Guife fe mêlât de nos intérêts ; que je ferois au défefpoir d'être obligée à plaider contre lui ; que fi cela arrivoit , ce ne feroit qu'après qu'il me l'auroit commandé ; que je lui obéirois avec beaucoup de regret ; que j'efpérois qu'il auroit la bonté d'accepter le parti que je lui propofois ; & que pour lui faire voir que ce que je faisois étoit par un mouvement que j'avois eu dans le moment que je lui écrivois fans en confulter perfonne , j'envoyois en même-temps une procuration à M^e. de Guife. Monfieur me manda qu'il avoit cela fort agréable. L'affaire parut bientôt être en accommodement ; & s'il y eut des lon-

guez, elles ne vinrent point de ma part. Cela réjouit tous ceux qui nous avoient vus sur le point de plaider. En effet, ma requête étoit toute prête, & il n'y avoit qu'à la signer.

Cependant la meute que j'avois envoyé querir en Angleterre arriva avec des chevaux, je me mis à chasser trois fois la semaine, j'y prenois un grand divertissement. Le pays de Saint-Fargeau est fort beau pour la chasse, & fort commode pour les chiens Anglois, qui, pour l'ordinaire, vont trop vite pour des femmes; & comme le pays est couvert, cela faisoit que je les suivois par-tout.

Depuis que la Comtesse de Fiesque fut morte, j'avois souvent parlé à Préfontaine des personnes que je prendrois pour Dames d'Honneur: je n'en voulus prendre aucune qui en usât aussi mal avec moi qu'avoit fait la défunte, & je louois Dieu tous les jours d'en être dé faite; je souhaitois tant de qualités en la personne que je voulois choisir, que je trouvois que toutes celles qui me venoient dans l'esprit ne les avoient point. Un jour il me vint en pensée de prendre M^e. de Frontenac; elle étoit fort jeune, elle s'étoit attachée à moi pendant ma disgrâce, je la trouvois bonne femme, & qu'elle

avoit de l'amitié & de la complaisance pour moi. Je disois, je l'aime & je l'estime ; & pour être jeune, cela n'importe, j'y suis accoutumée. En même-temps je songeois que son mari n'étoit pas un grand Seigneur. A cela je disois : Il est dans le monde comme mille gens qui le portent fort haut ; tout bien considéré, je n'y trouvois à redire que la qualité. Je ne savois pas encore la liaison que M^e. de Frontenac avoit avec la Comtesse de Fiesque ; ainsi je croyois qu'elle s'attacheroit fort fidèlement à mon service. Comme je suis un peu glorieuse, la qualité de feu Mad. de St. George, & celle de la Comtesse de Fiesque, me paroissoient fort au-dessus de la sienne. Préfontaine entroit dans mon sens, & me disoit : Ce que vous dites est à considérer ; vous aimez M^e. de Frontenac, les personnes de votre qualité élèvent les gens qui leur plaisent, & on ne peut trouver à redire que vous fassiez du bien à Madame de Frontenac. Nous parlions souvent de cela sans prendre de résolution, & même, quand je fus déterminée à prendre pour ma Dame-d'Honneur la Comtesse de Frontenac, je ne lui en parlai point, parce que je ne voulois pas encore en venir à l'exécution : je crus

qu'il étoit bon de n'en point parler, persuadée que je pouvois changer.

A mon voyage d'Orléans, Monsieur ne me parla point de Dame-d'Honneur, aussi il n'y avoit que trois semaines que Mad. de Fiesque étoit morte. Madame de Choisy, qui est une femme qui entre en matiere à tort & à travers, me demanda qui je prendrois pour Dame-d'Honneur; que je ne pouvois mieux faire que de prendre M^e. de Frontenac: Si vous ne le faites, son mari qui est un bourru, ne vous la laissera pas, il est résolu de l'emmener ce voyage; elle ne l'aime point, témoin la priere que vous savez qu'elle vous a faite de dire à M^r. l'Evêque d'Orléans de ne lui point donner de chambre dans sa maison, de peur d'aller avec lui; si vous l'aimez, voici une occasion de le lui témoigner. Je ne lui voulus rien dire, sinon que Frontenac n'avoit aucun dessein d'emmener sa femme; qu'il étoit bien vrai que l'on m'en donnoit l'allarme, afin de me faire expliquer; je partis d'Orléans sans le faire. Pour mon malheur, je m'avisai un jour, au-lieu de demeurer dans la résolution que j'avois prise de ne me point déclarer, d'avoir envie de le lui dire. J'en parlai à Préfontaine, qui ne m'en

détourna pas, & qui ne connoissoit pas la Dame aussi-bien que moi, & comme nous l'avons connue depuis à nos dépens; de sorte que j'ordonnai à Préfontaine de le lui dire de ma part. Vous pouvez juger si ce discours plut à la Comtesse de Frontenac, elle m'en remercia les larmes aux yeux, & avec des démonstrations de joie & de reconnoissance non-pareilles. Je lui ordonnai de n'en parler à personne, non pas même à la Comtesse de Fiesque. Je pense que l'inquiétude lui prit qu'un si grand bonheur qu'elle recevoit fût su de tout le monde. M^e. de Choisy, qui, de concert avec elle, m'en avoit parlé à Orléans, m'écrivit que l'on disoit que la Reine me vouloit donner une Dame-d'Honneur, qui auroit pour le moins 70 ans, & que l'on n'en favoit pas encore le nom. Cela m'allarma au dernier point, & me fit déterminer d'écrire à Monsieur, pour avoir son agrément. Je dis à M^e. de Frontenac qu'il en falloit faire quelque civilité à la Comtesse de Fiesque, lorsqu'elle me dit n'y avoir jamais prétendu. M^e. de Bouthillier, qui étoit pour lors à Saint-Fargeau, fut transportée de joie pour l'honneur que je faisois à M^e. de Frontenac. J'écrivis à S. A. R., & j'en-

voyai la lettre par M^r. le Comte de Béthune pour la lui présenter, & pour appuyer l'affaire : ce qui ne fut pas fort difficile. Cependant (pauvre sotte que j'étois !) je donnai dans ce panneau le plus lourdement du monde ; j'ai su depuis que la Comtesse de Frontenac disoit : Mademoiselle croit m'avoir choisie, & que je suis à elle de sa main ; si elle ne l'eût fait, S. A. R. l'auroit obligée à me prendre, & je dépends de lui & non d'elle. Comme la réponse de Blois fut arrivée, qui étoit la même que pour Madame de Bréauté, M^r. de la Grange m'envoya l'agrément de la Reine, qu'elle eut bien de la peine à donner. J'ai su qu'elle avoit dit : Ma niece prend une Dame-d'honneur, qui n'est ni de qualité ni de mérite à l'être. La Tour, qui revint dans ce temps-là de chez lui, d'où il n'avoit bougé depuis l'équipée qu'il avoit faite, me le dit, & cela ne me déplut point, parce que je n'aime pas que l'on blâme ce que je fais, encore moins ce que je sens que l'on peut blâmer quand on le peut excuser ; je voudrois que l'on prît toujours ce parti-là. J'avois mandé à M^r. le Prince le dessein que j'avois de prendre M^r. de Frontenac, par Beauvais, qui avoit été à Saint-Fargeau, & que je n'avois pas été

trop aise de voir ; parce que c'étoit une personne en qui je n'avois aucune confiance , & que je n'étois pas bien-aise qu'on fût à la Cour quand il venoit des gens de M^r. le Prince. Comme il n'avoit ordre que de me voir dans son passage , & de savoir de mes nouvelles , cela est si peu remarquable , que je ne l'aurois pas mis ici , si ce n'est que lorsqu'il passa par Paris , il fut assez imprudent pour le dire ; on le sut à la Cour , & cela fit un grand vacarme contre moi ; j'allai à Blois , & m'en revins.

Au mois de Février 1654, les Espagnols firent arrêter M^r. le Duc de Lorraine ; M^r. le Prince étoit alors à Namur , le Comte de Fuenfaldaigne le lui manda , il apprit cette nouvelle lorsqu'il entra dans Bruxelles. Les Espagnols disoient qu'ils l'avoient fait arrêter , parce qu'il traitoit avec la France , & qu'au mont St. Quentin il n'avoit osé combattre , parce qu'il avoit promis en cette occasion de se tourner contre l'Espagne , qui lui imputoit encore pour crime d'être parti des lignes de Rocroy sans dire adieu , pour donner occasion de le secourir. M^r. le Prince eut peur que l'on ne l'accusât d'y avoir quelque part , ce que tout le monde ne manqua pas de faire. Il m'envoya un Gentilhomme nommé

Saler , qui est un brave & honnête garçon , que je connois il y a long temps. Il arriva un soir fort tard à St. Fargeau , & alla droit chez Préfontaine , qui le cacha dans un cabinet où il ne fut vu que de peu de gens. Dès qu'il fut arrivé , on me le vint dire. Je le fis venir , comme tous mes gens soupçoient : il me dit que M^r. le Prince savoit combien M^r. de Lorraine étoit de mes amis , qu'il seroit fâché que je crusse qu'il eût part à sa prison , qu'il me supplioit de croire que s'il pouvoit contribuer à sa liberté , il le feroit avec la plus grande joie du monde : c'est de quoi Saler étoit chargé , & ce que portoit sa lettre , qu'il me rendit de la part de M^r. le Prince.

Dans le temps qu'il étoit à St. Fargeau , j'en reçus une d'un Conseiller du Parlement de Paris , nommé Chenailles , lequel me mandoit que M^e. de Longueville l'avoit chargé de me supplier d'écrire à M^r. le Prince pour la raccommo-der avec lui , que je lui envoyasse ma lettre , qu'il la feroit tenir , & qu'il m'en feroit voir la réponse ; que j'avois assez de confiance en lui pour en user ainsi ; que je savois le zele qu'il avoit pour le service de M^r. le Prince & pour le mien. Je ne compris point ce que cela vouloit dire : il

y avoit encore dans cette lettre, M^e. de Longueville, qui n'a point de commerce avec nous, m'a chargé de cette commission. Moi, qui savois que j'avois souvent de ses nouvelles, & qu'on ne m'avoit jamais rien dit qui approchât de cela, je fus fort étonnée; je montrai la lettre à Saller, aux Comtesses & à Préfontaine; nous conclûmes que c'étoit un homme qui me vouloit tirer les vers du nez, & que c'étoit peut-être M^e. de Châtillon, dont il étoit parent & ami, qui lui faisoit faire cela. Je lui fis réponse, & lui mandai que j'avois toute confiance en lui; que je ne doutois point de son zele pour mon service, ni de son affection pour celui de M^r. le Prince; que j'en avois aussi beaucoup; que je ne pouvois le servir en rien; que je n'avois nul commerce avec lui, & que tout ce que l'on pouvoit faire présentement, au moins les personnes comme moi, c'étoit de prier Dieu de lui faire la grace de rentrer dans les bonnes graces du Roi; que pour M^e. de Longueville, je ne savois point qu'elle fût mal avec lui; qu'une lettre ne raccommoitoit guere les Grands, & qu'elle étoit assez raisonnable pour comprendre que j'avois de fortes raisons de lui en refuser une.

J'eus le plus grand scrupule du monde;

Saler se trouva à St. Fargeau le jour de la Notre Dame de Mars, il n'entendit point la messe, parce qu'on n'osoit le montrer. M^r. le Prince l'avoit chargé aussi de voir S. A. R. sur le même sujet de la prison de M^r. de Lorraine, & me prioit de la lui présenter. Comme je devois aller la semaine-sainte à Orléans, il séjourna huit jours à St. Fargeau, ou aux environs. Un des jours que j'avois accoutumé d'aller à la chasse, je fis venir mes chiens & mes chevaux devant la porte du logis, afin de les lui faire voir par la fenêtre. A dire le vrai, je revins de la chasse de meilleure heure que je n'avois accoutumé. Je lui demandai des nouvelles de M^e. la Princesse; il me dit que le jour qu'il étoit parti de Namur, le Médecin de M^r. le Prince en étoit revenu, qu'il lui avoit dit qu'elle paroïssoit mieux; qu'en effet elle étoit fort mal, & que pour lui il croyoit qu'il étoit difficile qu'elle réchappât. M^r. le Prince n'avoit point écrit, lorsque Saler partit d'auprès de lui, à S. A. R.; je pense qu'il s'en avisa depuis: il m'envoya une lettre par l'ordinaire, je dis à Saler qu'il falloit qu'il la rendît, que j'arriverois le mercredi à Orléans, & qu'il y arriveroit le jeudi au soir. M^e. de Frontenac fut obligée d'aller faire un tour à Pa-

ris, sur la nouvelle de l'extrémité de son pere qu'elle trouva presque mort: il mourut peu de jours après son arrivée.

Avant que de partir pour Orléans, il m'arriva une fort plaisante circonstance. J'étois dans mon cabinet avec Saler, il n'y avoit que la Comtesse de Fiesque, j'avois fort mal à la tête, il me prit un étourdissement, je pensai m'évanouir, & elle tout de même. Saler étoit fort empêché, il n'osoit appeller du secours; la pensée de cet embarras nous donna une telle envie de rire à toutes deux, que cela nous guérit. Lorsque j'arrivai à Orléans, je reçus une lettre de Madame de Frontenac, par laquelle elle me mandoit que M^r. le Tellier lui venoit de dire que Madame la Princesse avoit la petite vérole, & qu'elle se mouroit. Cela me donna beaucoup d'inquiétude, jusqu'à ce que je fusse qu'elle étoit hors de danger, par les visions que l'on avoit à la Cour & à celle de S. A. R. Saler arriva à point nommé comme je lui avois dit; je lui dis que je croyois que S. A. R. seroit bien préparée à recevoir ses compliments, parce que je lui avois parlé de la prison de M^r. de Lorraine, & que je lui avois dit que je ne croyois pas que M^r. le Prince y eût aucune part, & qu'il m'avoit fort témoigné être

de mon sentiment. Le Vendredi - saint après la messe, je dis à S. A. R. que j'avois à lui parler; il me mena dans un coin, je lui dis : V. A. R. sera aussi surprise de ce que j'ai à lui dire, que je le fus hier au soir; comme je m'allois coucher, une de mes femmes me dit : Voilà un Gentilhomme à cette porte qui demande à vous parler. Je lui répondis : Dites-lui qu'à l'heure qu'il est je ne vois personne. Il lui repliqua que c'étoit pour une affaire pressée, je le fis entrer, je pensai crier d'étonnement de voir un homme de M^r. le Prince. Je lui dis : Que faites-vous ici? il me répondit, M^r. le Prince m'envoie vers S. A. R. sur la prison de M^r. de Lorraine, & il m'a dit que si vous étiez ici je m'adressasse à vous. Je lui dis : Je parlerai à S. A. R. Monsieur fut fort effrayé, & me dit : Je ne le veux point voir, qu'il s'en aille le plutôt qu'il pourra. Je le pressai extrêmement de le voir, tout ce que je pus dire ne dissipa point sa crainte, il me chargea de lui faire beaucoup de compliments pour M^r. le Prince, & de l'assurer qu'il recevoit bien les civilités qu'il lui faisoit sur la prison de M^r. de Lorraine. Tout le jour S. A. R. m'entretint & me fit mille questions sur ce que Saler m'avoit dit; cela le mit en la meilleure humeur du mon-

de : il étoit ravi que M^r. le Prince eût songé à lui , il se méfie du cas que l'on fait de lui. Je le dis le soir à Saler , comme je l'avois trouvé , nous résolûmes de lui donner la lettre.

Damville arriva à Orléans le Samedi de Pâques , je le trouvai chez Monsieur lorsque j'y allai , il me fit mille amitiés ; c'est un fort bon garçon , qui est bien intentionné pour moi. Après l'avoir entretenu , je dis à S. A. R. que je ferois bien-aise de lui dire un mot ; elle entra dans un cabinet , je lui dis : Comme Saler a vu que V. A. R. ne le vouloit pas voir , il m'a donné la lettre qu'il avoit à lui rendre de M^r. le Prince. Je la tirai de ma poche , Monsieur la prit , & me demanda : Est-il parti ? Dans combien de jours sera-t-il hors de France ? & se mit à me faire quantité de questions , & ne lisoit point la lettre. Je tirai de ma poche des ciseaux , je les lui présentai , & je lui dis : Je pense que vous oubliez à lire la lettre que je vous ai donnée , il l'ouvrit & la lut. Je le suppliai de la brûler , il ne le voulut pas , je l'en pressai fort , & lui dis : Si vous la montrez , tout tombera sur moi ; en un lieu où je serai , on ne croira jamais que ce soit un autre que moi qui vous donne des lettres de M^r. le Prince , il ne faut plus que cela pour m'achever à

la Cour. Il me promit fort de n'en point parler.

Le lendemain Damville me dit que S. A. R. lui avoit conté tout ce qui s'étoit passé, & lui avoit dit : J'ai marchandé à ouvrir la lettre, j'ai pensé l'envoyer toute fermée à la Cour, dans le dessein de vous en faire le porteur. Qu'il lui avoit répondu, qu'il ne se chargeroit jamais d'une commission qui feroit piece à deux personnes qu'il honore, comme Mademoiselle & M^r. le Prince; l'une est votre fille, & l'autre votre cousin germain : brûlez votre lettre, & qu'il n'en soit plus parlé. Je dis à Damville qu'il étoit un bon garçon d'en avoir ainsi usé, & lui fis comprendre que je ne pouvois me défendre de rendre cette lettre à S. A. R.; que Saler avoit demandé à me parler sans se nommer de personne, & qu'il avoit bien fallu que je l'écoutasse. Damville prit l'affaire à la tourner avantageusement pour moi à la Cour, s'il en entendoit parler. J'eus terriblement sur le cœur ce que Monsieur avoit dit; autant en auroit-il été si Damville fût entré dans ses sentiments, & qu'il en eût donné avis à la Cour : le pauvre Saler eût été pris. Un jour ou deux après nous fûmes à la chasse, nous nous mêmes à parler de la Cour : Damville y étoit, je

dis à S. A. R. : Je m'attends que dans un mois on saura que Saler a été ici, & qu'on me fera quelque peine, comme on a accoutumé, & vous y donnerez, comme si vous ne saviez pas de quelle maniere l'affaire s'est passée. S. A. R. me dit : Je vous dirai la vérité, j'ai conté cela à Damville de façon que l'on ne le pût trouver mauvais à la Cour. Je m'écriai : Quoi ! Monsieur, vous lui avez parlé de cela ? Ah, quel tort vous me faites ! Je suis assurée que dans six semaines, j'en aurai une affaire. Je pris congé de S. A. R., je m'en allai à Bellegarde ; c'est-à-dire, à Choisy, que l'on appelle présentement ainsi, où Chennailles vint ; je lui demandai si M^e. de Longueville lui avoit dit de m'écrire ce qu'il m'avoit écrit. Il fut assez embarrassé, & cela me confirma dans la pensée que j'avois eue de lui sur ce sujet. Je séjournai deux jours à Montargis, pour me promener dans la forêt que j'avois trouvée belle, lorsque je revins de Fontainebleau l'automne.

Je retournai à mon St. Fargeau, où je fis bâtir tout de bon ; je fis venir de Paris un Architecte nommé Le Vau : ce bâtiment a duré jusqu'à ce que j'en sois partie, & je le laissai en état d'y loger, il n'y a plus que la peinture. Assurément je n'ai

pas perdu mon temps à cela, ce bâtiment m'a donné beaucoup de divertissement, & ceux qui le verront le trouveront assez magnifique, & digne de moi; je n'y ai pu faire davantage, je n'ai fait que raccommoder une vieille maison, qui avoit cependant du grand, quoiqu'elle eût été bâtie par un particulier. C'étoit toutefois un Sur-Intendant des Finances sous Charles VII: en ce temps-là ces Messieurs n'étoient pas si magnifiques qu'ils le sont à présent; j'aurois souhaité qu'ils l'eussent été autant que ceux qui sont maintenant en charge, & que ma maison fût aussi belle que les leurs; je n'aurois pas été obligée d'y faire la dépense que j'y ai faite de 200000 liv. qui est beaucoup pour moi, & peu pour ces Messieurs. Il est bon de dire comme elle m'est venue, parce que de Jacques de Cœur à moi il y a quelque distance. Comme il fut disgracié, on décréta son bien. Antoine de Chabannes, Grand-Maître de France, l'acheta. Depuis sous le regne de Louis XI, où il fut disgracié, on voulut lui imputer de s'être prévalu de sa faveur, & de la disgrâce de Jacques de Cœur, pour avoir son bien à bon marché; il l'acheta une seconde fois, il ne vouloit pas qu'il lui fût reproché d'avoir pour rien le bien d'un homme disgracié. Je suis bien

informée de ce que je dis , parce que j'en ai trouvé les contrats dans le trésor de St. Fargeau ; ce qui m'a bien réjouie : j'aurois été en fort grand scrupule d'avoir du bien d'autrui ; même il me déplairoit fort s'il y en avoit parmi le mien qui vint de confiscation : Dieu merci , je n'ai pas ce déplaisir , tout celui que je possède est venu par de bonnes voies , & j'en aurois encore davantage si l'on me rendoit celui que l'on a à moi. Ce Grand Maître de Chabannes eut de Marie de Nanteuil un fils nommé Jean de Chabannes , Comte de Dammartin , qui épousa Susanne de Bourbon , Comtesse de Roussillon ; & Antoinette de Chabannes leur fille épousa René d'Anjou , Marquis de Mézieres. Leur fils s'appella Nicolas d'Anjou , qui eut de Gabrielle de Mareuil Renée d'Anjou , femme de François de Bourbon , dit de Montpensier , pere & mere de mon grand pere.

Voilà à quoi le séjour de St. Fargeau m'a servi , il m'a appris ma généalogie. J'eus la curiosité de savoir les armes de Chabannes , & pourquoi elles étoient par toute la maison ; & comme je les ai fait effacer & abatre lorsque j'ai rebâti la maison , il m'a semblé que , puisque j'avois beaucoup de bien de ceux qui le portoient , je devois les faire remettre ; ainsi

j'ai fait peindre exprès une chambre des alliances de cette Maison qui est très-bonne & très-illustre, & j'ai beaucoup de joie d'en être descendue; ces généalogies m'ont fort divertie. Je fis venir une fois à St. Fargeau le Sieur d'Hozier, pour me dresser des quartiers que je voulois faire mettre dans la salle de St. Fargeau; & pendant le séjour qu'il y fit, après qu'il m'eut fait connoître que j'étois de la plus illustre Maison du monde, (ce qui est assez agréable à savoir à une personne de mon humeur) il me fit voir les alliances de quantité de grandes Maisons du Royaume. Il seroit assez nécessaire que les personnes relevées en qualité au-dessus des autres, eussent ces connoissances, pour y mettre la différence qu'il doit y avoir, & qui n'y est pas par l'ignorance que l'on en a.

Le Maréchal de Grammont, qui s'en alloit en Berry, passa par Blois, & visita S. A. R., & lui fit des plaintes du voyage de Saler, & de ce qu'il avoit été à St. Fargeau. On me dépêcha un Exprès de Blois; S. A. R. m'écrivit une lettre assez succincte: Goulas me manda que le Maréchal de Grammont avoit proposé à S. A. R. de m'envoyer à Frontenac; que c'étoit l'intention du Roi, laquelle ne changeroit point. Et pour la mieux exprimer, il

leur dit (au moins ces termes étoient exprès dans la lettre de Goulas) quand des gens comme le Roi ont une fois mis les chevaux au carrosse, & qu'ils sont en chemin, ils ne reculent plus. Sur cela S. A. R. m'ordonnoit de l'aller trouver; je la suppliai très-humblement de m'en dispenser, sur ce que je m'étois fait saigner & purger pour me baigner, & que je m'en allois à Pons pour cet effet, l'eau de la riviere de Seine étant meilleure qu'une autre. J'écrivis une belle & longue lettre pour me défendre, la Tour en fut le porteur; je lui défendis de voir Goulas, & j'ai su depuis qu'il alla descendre chez lui, & qu'il y avoit toujours mangé pendant son séjour à Blois. Le Comte de Béthune, qui étoit pour lors à Blois, me manda que tout ce que le Maréchal de Grammont avoit dit n'étoit que raillerie, & que je ne m'en devois pas mettre en peine. La Tour me rapporta que Son Altesse Royale ne jugeoit pas à propos que j'allasse à Pons, parce que la Cour étoit à Fontainebleau, & que c'étoit m'en approcher. Je renvoyai un valet-de-pied, par lequel j'écrivis les raisons pressantes de ma santé; & je ne laissai pas de partir: il arriva comme je montois en carrosse, & m'apporta des ordres exprès pour ne bouger de Saint-

Fargeau. Je m'excusai d'être partie , sur ce que je m'étois trouvée mal , & de ne pas retourner , parce que j'étois trop avancée. M^e. de Bouthillier n'étoit point à Pons , j'y fus près de six semaines sans me pouvoir baigner , il fit des pluies si grandes , que la riviere déborda ; & comme elle vint dans les prés , cela la rendit si verte & si boueuse , qu'il fallut du temps pour la purifier : ce que le grand soleil fit quand le temps s'échauffa , ensuite je me baignai. Beaucoup de personnes me vinrent voir , M^e. de Bouthillier maria une de ses filles ; elle me donna une collation dans un bois avec des lumieres & des violons : ce fut une jolie fête à voir , & encore plus à mander pour montrer qu'on ne s'ennuyoit point hors de Paris. Je m'en approchai à dix lieues , j'allai à une maison nommée Boisseaux , qui est à mon trésorier , où je fis mon conseil pour donner ordre à mes affaires. Je m'en retournai à Pons , & je passai à Montglas , où le maître & la maîtresse du logis me reçurent avec joie & magnificence. Il y a une patte d'oie dans le parc , qui est fort belle , & au bout de chaque allée il y avoit un amphithéâtre tout plein de lumieres : ce qui faisoit le plus bel effet du monde dans le verd des arbres. J'allai aussi au Marais ; on me reçut parfaitement bien. Le

Le Comte d'Escars, à qui j'avois mandé par Saler de revenir, sur ce que Monsieur m'en avoit fait de nouvelles instances, arriva comme j'étois à Pons. Après qu'il m'eut fait les compliments de M^r. le Prince, il me dit qu'Apremont avoit été souvent en Flandres, & qu'il lui avoit écrit un billet pour le prier de ne m'en point parler; que cette précaution lui avoit fait croire qu'il y avoit quelque affaire en tout cela qui regardoit mon service, & qu'ainsi il m'en donnoit avis. Cela me surprit fort, je n'en avois aucune connoissance; je lui dis que je n'en favois rien, que la précaution que d'Apremont prenoit ne valoit rien pour M^c. de Fiesque, après la lettre que j'avois reçue depuis de M^r. le Prince. Je contai à d'Escars comme elle m'avoit donné une lettre en chiffre, qu'après que Préfontaine l'eut déchiffrée, je la lus en présence des Comtesses de Fiesque & de Frontenac; que M^r. le Prince me mandoit qu'il étoit fort étonné de la proposition que Beauvais lui avoit faite, de ma part & de celle de M^c. de Longueville, de s'accommoder avec la Cour, que jamais conjoncture ne leur fut moins favorable; qu'il avoit une armée forte & considérable, & prête à mettre en campagne; qu'il étoit sur le point de faire un traité avec les An-

glois , & que je jugeasse par-là ce qui lui étoit le plus avantageux ; qu'il se soumettoit toujours à mes volontés en tout , & que je serois la maîtresse de son accommodement ; que je savois qu'il m'en avoit toujours écrit de cette sorte , & qu'il l'assuroit encore ; qu'il osoit me représenter que pour aller à Paris six mois plutôt ou plus tard, cela ne valoit pas la peine de tout abandonner ; que j'avois si bien commencé à soutenir avec force , vigueur & résolution, ma disgrâce , qu'il se promettoit que j'irois jusqu'au bout.

En ce temps-là je croyois que Monsieur ne s'accommoderoit point ; S. A. R. en parloit ainsi , & assuroit qu'il ne le feroit point que M^r. le Prince ne s'accommodât aussi. Pour M^e. de Longueville , M^r. le Prince me mandoit dans sa lettre : Quant à ma sœur, je lui apprendrai à se mêler de ce qu'elle n'a que faire. Après cette lecture, je pensai tomber de mon haut : il étoit certain que je n'avois point vu Beauvais ; je regardai la Comtesse de Fiesque , elle se mit à rire , & me dit : Je vous dirai ce que c'est : Beauvais vint il y a environ deux mois à St. Fargeau ; & comme il ne vous plaît pas , & qu'il n'avoit rien à vous dire de la part de M^r. le Prince , lorsqu'il me fit avertir qu'il étoit venu , je lui mandai qu'il me vînt attendre dans le petit bois ,

& que j'irois parler à lui. Il n'y a point de parc à St. Fargeau, & les promenades ne sont point encore fermées de murailles, de sorte qu'il est aisé d'y aller de dehors sans qu'on le voye. La Comtesse ajouta que Beauvais l'étoit venu voir, qu'elle avoit causé avec lui, & lui avoit dit : Il faudroit que M^r. le Prince fît sa paix, & que ce fussent Mademoiselle & Madame de Longueville qui s'en entremissent, qu'elles en eussent l'honneur, & que Madame de Longueville agît aussi pour cela. S'il faut que Beauvais ait dit cela à M^r. le Prince, il aura pris sérieusement ce que je ne contoïs que comme une bagatelle. Pendant ce récit, elle se pâmoit de rire ; pour moi je n'en ris point : je lui dis assez féchement, sans me mettre en colere, que je la priois dorénavant de ne plus me nommer sur des affaires de cette nature. Elle vit bien que cela ne m'avoit pas plu. J'écrivis dès le soir à M^r. le Prince, pour lui dire que je m'étonnois qu'il eût pu croire que si j'avois eu une affaire sérieuse & importante à lui mander, je l'eusse confiée à Beauvais & à la Comtesse de Fiesque ; qu'il savoit bien que je lui avois mandé par Saler, qu'il ne m'envoyât jamais Beauvais ; que je ne me fiois point à lui ; qu'il pouvoit envoyer Saler, lorsqu'il auroit

quelque affaire d'importance à me mander : pour la Comtesse , que c'étoit une créature que je connoissois pour une folle , en qui je ne prendrois jamais aucune confiance ; que je la croyois imprudente , & peu affectonnée pour moi ; que je me réjouissois de ce qu'il avoit donné dans leurs panneaux ; que je souhaiterois fort qu'il fît une paix lorsqu'il y trouveroit son avantage ; que je ne me mêlerois point de lui donner des conseils , dans la crainte que l'événement ne fût pas tel que je pourrois desirer ; que l'envie d'aller à Paris ne me feroit jamais conseiller à mes amis d'agir contre leurs avantages ; que je serois fort fâchée qu'on pût me reprocher que par la considération de mes intérêts , je me voulusse prévaloir du crédit que j'ai sur eux pour hasarder les leurs.

A quelque temps de-là , M^r. le Prince m'écrivit , & me manda qu'il me demandoit mille pardons de m'avoir écrit tant de faussetés , que Beauvais étoit arrivé le soir comme il s'alloit coucher , qu'il l'avoit entretenu jusqu'à ce qu'il fût endormi : Il me parla , ajoutoit-il , de ma sœur , & de plusieurs autres affaires : je rêvai toute la nuit , & songeai tout ce que je vous écrivis le lendemain matin , ce qui n'étoit qu'un songe ; quoique je fusse persuadé alors que

c'étoit le discours de Beauvais, je l'ai entretenu depuis, & il m'a détrompé, & j'ai cru être obligé de vous détromper aussi, pour que vous ne le croyiez pas capable de dire de votre part ce que vous ne lui auriez pas commandé. Comme la Comtesse de Fiesque m'avoit avoué ce qu'elle avoit dit à Beauvais, lorsqu'il la vint voir à St. Fargeau, je vis bien qu'elle avoit écrit à M^r. le Prince; & qu'imprudente comme elle est, elle ne lui avoit pas mandé positivement ce qu'il me falloit écrire, & que lui par bonté m'avoit trop écrit. Je lui mandai: Au-lieu de raccommoder les affaires, vous les gâtez, vous en dites trop; je vous ai déjà écrit mes sentiments pour la Comtesse de Fiesque, je n'en changerai jamais; c'est une Dame qui fait fort bien des assemblées, chez qui il y a plaisir d'en aller voir, qui pare un cercle, mais avec qui il n'y a pas plaisir de demeurer. Je vous assure que je ne l'aurois pas retenue chez moi, ou du moins je ne l'aurois pas gardée si long-temps, sans la considération de son mari que j'aime & estime, parce qu'il a du mérite, & qu'il est mon parent, & attaché à votre service.

Pendant ce temps-là, M^{lle} de Vertus, que j'avois vue lorsque j'avois passé à Montargis, & qui me parla fort de M^e.

de Longueville pour qui elle a beaucoup d'attachement, & qu'elle servoit en tout ce qu'elle pouvoit en ses affaires pour son raccommodement avec son mari, avoit eu ordre d'aller demeurer dans le château de Nevers, où elle fut fort peu. Elle prit un meilleur parti, & s'enferma dans les Filles de Ste. Marie de Moulins avec M^e. la Duchesse de Montmorenci sa tante, personne d'une extrême vertu & d'un rare mérite. Elle faisoit tout cela pour parvenir à se raccommoder avec M^r. son mari, qui avoit désiré qu'elle n'eût pas de commerce avec M^r. le Prince. M^{lle}. de Vertus m'écrivit : Vous avez une belle amitié pour M^e. de Longueville; au-lieu de tâcher à la raccommoder avec son mari, & de lui conseiller tout ce qui est nécessaire pour cela, comme vous me fîtes l'honneur de me dire, lorsque je passai à Montargis, que c'étoit votre sentiment, vous l'embarassez dans de nouvelles affaires; quand j'aurai l'honneur de vous voir, je vous en dirai davantage, & je prendrai la liberté de vous gronder. Je lui répondis que je ne savois ce qu'elle me vouloit dire. J'avois écrit à M^e. de Longueville une lettre fort aigre; je croyois qu'elle se servoit de mon nom pour faire les propositions qu'elle n'osoit faire. Comme elle

ne favoit ce que je voulois dire, elle m'écrivit avec beaucoup de douceur.

Quand je fus arrivée à St. Fargeau, M^{lle}. de Vertus y vint; elle s'en alloit à Moulins voir M^e. de Longueville. Elle me conta que M^r. le Cardinal Mazarin avoit envoyé querir la Croizette; c'est un Gentilhomme à M^r. de Longueville, qui est une maniere de favori, lequel avoit été mal avec M^e. de Longueville pendant la prison de M^{rs}. ses freres & de M^r. son mari. Elle prétendoit qu'il les avoit très-mal servis & elle aussi; depuis il a bien réparé cela; il se raccommoda avec elle par le moyen de M^{lle}. de Vertus, qui est son amie intime, & il a agi pour faire consentir la Cour que M^e. de Longueville retournât avec son mari. Comme il travailloit à cela, & qu'il répondoit qu'elle n'avoit point de commerce avec M^r. le Prince, M^r. le Cardinal Mazarin l'envoya un jour querir, & lui montra une lettre de M^r. le Prince, & lui dit: Vous voyez comme ils n'ont point de commerce. Par cette lettre il la gourmandoit fort des propositions qu'elle lui avoit fait faire par Beauvais; & il y avoit aussi dedans, que sur ce que je lui avois écrit sur les mêmes propositions, il m'avoit fait réponse avec beaucoup de respect, & suppliée de ne lui

en plus faire de cette nature ; qu'il voyoit bien que c'étoit ce qui m'avoit obligée de donner cet ordre à Beauvais. M^r. le Cardinal Mazarin dit à la Croizette : Elle ne se contente pas d'avoir des commerces, elle veut que les autres en aient. La Croizette ne fut que répondre à cela ; il connoissoit l'écriture de M^r. le Prince. Je fus fort étonnée de tout cela ; & quoique M^{lle}. de Vertus me pût dire, je crois que M^e. de Longueville en eut quelque connoissance. Je lui contai tout ce qui s'étoit passé à mon égard. M^e. de Longueville m'écrivit une grande lettre sur tout cela : quand M^{lle}. de Vertus l'eut entretenue, elle me manda que pour se mieux justifier, elle me prioit de considérer qu'elle connoissoit la Comtesse de Fiesque, qu'ainsi elle ne pouvoit ni ne devoit par aucune raison se fier à elle. Je lui fis encore une réponse très-seche.

Comme j'étois à Pons, la Cour partit de Paris, après être de retour de Fontainebleau, pour s'en aller à Reims faire sacrer le Roi. Si j'avois été fort curieuse, j'aurois pu y aller inconnue pour voir une aussi belle cérémonie que celle-là ; M^e. de Bouthillier m'y voulut mener : quantité de gens m'en presserent. Il m'a toujours semblé que les gens comme moi

jouent un mauvais personnage, quand au lieu où elles sont nées, & où leur rang est aussi considérable que le mien est à la Cour, elles sont en masque; cela n'est bon qu'au Carnaval, quand on y va volontairement; & la curiosité n'est point permise, l'isque pour se satisfaire il faut agir d'une manière basse. J'avoue que je suis fort éloignée des pensées qui le sont. La cérémonie du sacre est fort belle, à ce que je crois : mais quand on en a vu d'autres en sa vie, que l'on fait comme la Cour est faite, & tous les gens qui la composent, ou que l'on en a lu les circonstances dans un livre, c'est tout de même que si on l'avoit vu; on n'en a pas le chaud, ni la peine de se lever fort matin pour voir cette cérémonie. Ce qui fut remarquable à ce sacre, c'est que de tous ceux qui devoient y être, personne n'y a été. M^r. l'Archevêque de Reims, qui étoit pour lors de la Maison de Savoye, de la Branche de Nemours, n'étoit pas Prêtre; ce fut M^r. de Soissons, un de ses Suffragants, qui fit la cérémonie : tous les autres prirent aussi la place l'un de l'autre, & personne ne joua son véritable rôle, chacun y faisoit celui d'autrui. Pour les Pairs, hors Monsieur, frère du Roi, tous les autres étoient si peu pro-

pres à être dans les places ou font d'ordinaire des Princes du Sang, que personne ne s'en est souvenu. On manda à Monsieur, & en même-temps on lui laissa la liberté de n'y pas venir; ce qu'il fit avec joie: il n'étoit pas encore accommodé avec la Cour, il y auroit eu lieu de s'étonner s'il y eût été.

De Reims la Cour s'en alla à Sedan, on fit le siege de Stenay. M^r. Faber, qui est à présent Maréchal de France & Gouverneur de Sedan, fit ce siege. M^r. de Turenne étoit sur la frontiere de Picardie, les Ennemis assiègerent Arras; & comme cette place étoit beaucoup plus forte que Stenay, il fut pris en peu de temps, & la Cour eut le loisir de revenir à Peronne. Le Maréchal de la Ferté joignit avec son corps M^r. de Turenne; on en fit un autre des troupes de la Maison du Roi, & on le donna à commander au Maréchal d'Hocquincourt. Ils se joignirent tous, & allerent attaquer les lignes d'Arras; ils y eurent le succès du monde le plus favorable & le plus surprenant. Rien n'est si aisé à des gens biens retranchés que de se bien défendre; les Espagnols ne firent aucune résistance, ils se retirèrent promptement: du côté de M^r. le Prince on y combattit vigoureusement,

& bien qu'abandonné de la plupart des troupes, il fit la plus belle retraite qui se soit jamais faite. M^r. le Duc François de Lorraine étoit avec l'Archiduc, les Espagnols l'avoit envoyé querir en Allemagne après la prise de M^r. son frere que l'on transféra en Espagne, & lui il demeura au service des Espagnols avec ses troupes. Cette victoire d'Arras donna une joie extraordinaire à la Cour. J'en appris la nouvelle par un Gentilhomme que j'avois envoyé à la Reine, pour lui faire compliment sur la mort du Roi des Romains son neveu. J'avoue qu'en l'état où j'étois toutes les prospérités de la Cour ne me donnoient aucune joie : & comme il me sembloit que les disgraces qui arrivoient à M^r. le Prince l'éloignoient de s'accommoder, ce n'étoit pas le moyen que j'en eusse. A dire le vrai, je n'ai point souhaité que les Espagnols remportassent des avantages sur les François : je souhaitois fort ceux de M^r. le Prince, & je ne pouvois me persuader que cela fût contre le service du Roi. Je passai cet été-là à St. Fargeau à chasser les jours qu'il ne faisoit pas soleil, & les autres, je ne me promenois que le soir après qu'il étoit couché.

M^r. de Joyeuse fut blessé en une occasion, deux jours avant l'attaque des

lignes d'Arras, au bras qu'il eut cassé : il servoit dans sa charge de Colonel-Général de la Cavalerie, qu'il avoit eue par la mort de M^r. le Duc d'Angoulême son beau-frere. On l'apporta à Paris, où il fut long-temps malade, & mourut sur la fin de Septembre 1654. J'en appris la nouvelle à Chambord : je demeurai tout le mois d'Octobre à Blois, il y avoit des Comédiens, dont Monsieur & Madame n'avoient point le divertissement ; il n'y avoit que moi & mes sœurs qui y allas-
sent, mes sœurs en étoient ravies, parce qu'elles n'avoient aucun divertissement. Leurs A. R. vinrent passer la Toussaints à Orléans à leur ordinaire, & chasserent à la Saint-Hubert : je les accompagnai, puis je m'en retournai à Saint-Fargeau. Nos affaires alloient toujours du même train entre les mains de M^e. de Guise, qui, de temps à autre, me demandoit des procurations nouvelles. J'eus les Comédiens à mon ordinaire, il ne se passa rien de nouveau à St. Fargeau que le mariage de M^{lle}. de Pienne, avec le Marquis de Guerchy ; je lui donnai de beaux pendants d'oreilles de diamants. Il s'en fit un à la Cour bien plus considérable, de M^{lle}. de Martinozzi, niece du Cardinal Mazarin, avec M^r. le Prince de Conti, au mois de

Février 1654, de quoi M^r. le Prince n'eut pas beaucoup de joie. Cette nouvelle & la campagne d'Arras lui furent fort désagréables, il m'en témoigna son ressentiment par ses lettres. Après l'affaire d'Arras, il me mandoit qu'il n'avoit pu m'écrire, & qu'un homme aussi inutile & aussi malheureux que lui devoit souhaiter qu'on l'oubliât, que sa plus grande douleur étoit de ne pouvoir me rendre tous les services qu'il auroit souhaité, & qu'il auroit voulu me rendre. Il m'envoya un autre chiffre, le sien étoit dans sa cassette qui avoit été prise; il m'avertit qu'il avoit brûlé toutes mes lettres, & que je ne ferois point brouillée à la Cour par sa négligence.

Le premier jour de Janvier 1655, il arriva à St. Fargeau un accident qui me déplut. Monsieur & M^e. de Matha s'en alloient à Paris; pour l'amour d'eux j'avois fait jouer la comédie aussi-tôt après mon dîner, parce qu'ils devoient aller coucher à Bléneau à deux lieues de St. Fargeau. Comme la comédie fut finie, ils prirent congé de moi, je m'en allai dans mon cabinet écrire un jour d'ordinaire: un moment après, il vint un petit Page effrayé, qui me dit: M^r. de la Boulenerie vient de se rompre le cou; c'étoit un vieux

Gentilhomme voisin de Matha & de St. Fargeau. Je sortis de mon cabinet, je trouvai M^r. de Matha qui rentroit dans ma chambre les larmes aux yeux. Il me conta qu'après que Madame de Matha étoit montée en carrosse, ils avoient trouvé qu'il étoit trop nuit pour s'en aller, qu'ils étoient rentrés. La Boulenerie menoit M^c. de Matha, ils rencontrèrent le Chevalier de Charny, qui la prit par la main; ce pauvre Gentilhomme demeura derriere; & comme on ne voyoit goutte, au-lieu d'entrer sur le pont-levis, il se jetta dans le fossé, & se cassa le cou. Cet accident donna beaucoup de peine & de chagrin à tout le monde: la mort, de quelque maniere qu'elle arrive, donne beaucoup d'effroi, & particulièrement quand elle vient assaillir des personnes d'une maniere si suprenante; pour moi qui la crains beaucoup, je suis fort tendre pour les gens. Le lendemain j'allai à la chasse; comme je rentrois dans St. Fargeau, le même petit Page me vint dire qu'un de mes Officiers, que j'avois vu lorsque j'étois partie pour la chasse, venoit de mourir d'apoplexie. Je me tournai vers Préfontaine, qui étoit derriere moi, & je lui dis: Je crains furieusement cette année, & j'ai beaucoup de peur qu'elle ne

me soit pas favorable, à voir la maniere dont elle commence. Il me dit : Ces appréhensions sont des vapeurs de rate, qu'un sujet mélancolique émeut, & dont vous devez vous éloigner autant qu'il vous fera possible.

Madame de Guise m'écrivit si je voulois qu'elle prît pour nos arbitres & examinateurs de nos affaires, des Maréchaux de France & des Evêques. Je lui fis réponse que je n'avois point de querelle avec S. A. R., qu'ainsi les Maréchaux de France n'étoient pas nécessaires, non plus que les Evêques pour me donner l'absolution, puisque je n'avois point manqué. Elle me demanda ensuite si je ne voulois pas bien des Conseillers du Grand-Conseil, ou de ceux de la Cour des Aides, ou des Maîtres des Comptes. Je lui répondis qu'au Grand-Conseil ils favoient les affaires bénéficiales parfaitement bien ; que la Cour des Aides avoit une connoissance particuliere des tailles ; que les comptes des tutelles n'étoient point leur métier ; que c'étoit plutôt le fait des Maîtres des Comptes, parce qu'il y a des calculs ; que néanmoins je ne croyois pas qu'il fût nécessaire d'en prendre ; que si elle vouloit prendre des Conseillers du Parlement, elle pouvoit en prendre de celui de Rouen &

de Dijon; que je n'avois du bien que dans ces ressorts; que pour le bien que j'avois dans le pays de la coutume du Droit écrit, il n'étoit pas juste que l'on prît un Conseiller du Parlement de Dombes, parce que ce Parlement dépend de moi; que la même coutume s'observoit dans le Lyonnais; que l'on pouvoit en prendre du Présidial de Lyon. Il me semble que tout ce que je mandai sur ce sujet étoit juste, néanmoins elle ne me répondit point sur cela.

La Comtesse de Fiesque me paroissoit agir avec moi comme une personne qui croyoit que je me défiois d'elle, & elle n'avoit pas tort; je voyois ses intrigues du côté de Flandres, où je l'aurois mise au pis; je connoissois les sentiments que M^r. le Prince avoit pour moi, & que personne ne les changeroit, parce qu'ils étoient fondés sur la persuasion qu'il avoit de m'avoir obligation de sa vie à la porte St. Antoine, & cela ne s'oublie jamais. Ses intrigues s'étendoient à Blois, & je m'appercevois qu'elle témoignoit plus d'affection pour les gens de Monsieur que pour moi. Quand j'en parlois à M^e. de Frontenac, & que je lui défendois d'avoir commerce avec elle, elle me répondoit: Je ne fais ce qu'elle fait, ni ce qu'elle écrit,

je ne lui demande point, & elle ne m'en parle point. Au voyage que je fis à Chambord, je me promenois dans le parc avec S. A. R. à cheval. Il me dit : Je ne fais si vous savez qu'Apremont va & vient de Bruxelles à St. Fargeau, comme l'on fait d'Orléans à Paris. Je lui dis que c'étoit sans ma participation ; & que pour marque de cela, il m'étoit venu faire des compliments de M^r. le Prince ; que j'avois fait reproche à la Comtesse de Fiesque de ce qu'elle l'envoyoit ainsi sans me le dire ; qu'elle m'avoit répondu : Je ne savois pas qu'il y fût allé, il a été pour ses affaires particulières. Je contai aussi à S. A. R. ce qu'elle avoit mandé par Beauvais, & toute cette histoire : il témoigna être bien aise que je ne me confiasse point en elle, qu'il la connoissoit pour une créature imprudente, & dont la conduite ne lui plaisoit pas ; que je serois bienheureuse si j'en étois dé faite. Je le suppliai de trouver le moyen de m'en débarrasser ; je lui dis qu'il le pouvoit, qu'il n'avoit qu'à me le faire commander par la Cour, sous prétexte que de la qualité dont j'étois, je ne devois pas avoir auprès de moi la femme d'un homme qui étoit à Madrid Ambassadeur de Monsieur le Prince, lequel étoit en Flandres ; que cela me disculperoit envers

son mari pour qui j'avois des égards, & que je n'en avois aucunement pour elle. Il me répondit : Il faut voir.

Le Carême venu, & la semaine-sainte qui étoit le temps que j'avois coutume d'aller à Orléans, je me mis en chemin avec aussi peu de joie qu'à l'ordinaire ; ces voyages me caufoient toujours beaucoup de chagrin. J'écrivis à Madame de Guise pour la supplier de hâter nos affaires, & que j'espérois bientôt d'avoir l'honneur de la voir. Je ne trouvai point S. A. R. à Orléans, j'appris qu'elle avoit mal à un doigt ; je m'en allai à Blois, dont le séjour me déplait fort, & où l'air m'est absolument contraire ; je n'y suis jamais quinze jours que je n'y sente de très-grandes douleurs de tête, & que je n'y aye de grands rhumes, bien que je sois fort saine par-tout ailleurs. Le mal que S. A. R. avoit, n'étoit qu'au doigt ; il étoit cependant incommode & douloureux, je le trouvai fort changé ; ma sœur avoit aussi mal au doigt. S. A. R. me reçut avec beaucoup d'amitié ; il n'est pas chiche d'en donner des marques extérieures. J'y trouvai le Comte de Béthume, qui me dit, qu'il se plaignoit des longueurs que j'apportoïs à la conclusion de nos affaires. Je lui dis qu'il n'y avoit rien que je ne fisse pour

les hâter, & que je le priois de le dire à S. A. R., ce qu'il fit, & S. A. R. le chargea d'écrire à M^e. de Guise de sa part & de la mienne, pour hâter les affaires autant qu'il se pourroit.

Le Mercredi de la Semaine-sainte j'arrivai à Blois. Le Samedi M^r. le Comte de Béthune me dit : S. A. R. veut vous parler aujourd'hui ; le jour se passa néanmoins sans qu'il se mît en devoir de cela : le soir il alla à confesse, ce qui me fit croire que je ne le verrois plus de ce jour-là. Le Comte de Béthune m'assura pourtant qu'il viendrait à mon appartement, je l'attendis avec beaucoup de dévotion ; je me persuadois que celle où il étoit à cause de la bonne Fête, l'obligeroit à me traiter plus favorablement qu'il n'avoit fait jusques à présent. Comme je m'entretenois avec Préfontaine, il me vint une pensée : si Monsieur vouloit envoyer querir quelques gens de Messieurs du Parlement ; on ne travaille point ces Fêtes, ils viendroient avec joie, & en sa présence & en la mienne, on accommoderoit nos affaires en un moment ; M^e. de Guise viendrait aussi. Préfontaine, qui a un esprit de pacification, & qui souhaitoit sur-tout de me voir bien avec Monsieur, trouva ce que je lui disois admira-

ble. Dans ce moment, Monsieur entra; il me mena dans la ruelle de mon lit, & me dit qu'il souhaitoit fort de voir les affaires que nous avions ensemble terminées, à cause de l'affection qu'il avoit pour moi. Je lui répondis avec autant de tendresse qu'il m'en faisoit paroître, & je lui fis la proposition que je venois de dire à Préfontaine : à quoi j'ajoutai ce que je ne lui avois pas dit, qui étoit que je trouvois M^{rs}. de Nemon, le Boüe & Bignon, Avocat Général, fort propres pour cela. Il me répondit fort aigrement : Cela est bon à vous, Mademoiselle, qui êtes fort habile, de faire décider nos affaires devant vous; pour moi qui ne les fais point, & qui ne suis point préparé à ce que vous me dites, je ne le veux point. Je lui dis : Monsieur, ne refusez point cela; au moins nous aurons le plaisir vous & moi de voir si nos gens nous ont trompés, si leur intérêt particulier a prévalu sur les nôtres; & s'ils ont eu par leur longueur intention de nous brouiller, ils seroient bien attrapés. Il me répondit d'une même façon : On ne me surprend pas ainsi. Je lui dis les larmes aux yeux : Je suis bien malheureuse que tout ce que je vous propose avec la plus sincère intention qu'il se puisse, vous le tourniez à mal, & que l'on vous ait

mis dans une telle disposition pour moi. Il me répondit : Il est tard, & demain une bonne Fête ; n'en parlons plus : & il s'en alla.

Monsieur de Béthune , qui causoit dans un coin de la chambre avec Préfontaine , étoit dans une grande inquiétude d'entendre hauffer la voix de Monsieur ; ils l'allèrent accompagner jusqu'en sa chambre, & au retour ils vinrent en la mienne. Le Comte de Béthune me dit qu'il lui avoit dit en chemin : Ma fille m'a fait une proposition fort captieuse : je vois bien qu'elle l'avoit concertée , & qu'elle me veut surprendre ; & il lui conta ce qui s'étoit passé. Le Comte de Béthune lui dit : Vous prenez cette affaire d'une manière étrange , & lui parla vertement pour lui faire comprendre l'injustice qu'il me faisoit. Ni ce discours , ni la bonne Fête ne lui firent point changer de pensée. L'agrément que l'on a de demeurer avec une personne de cette humeur n'est pas fort grand. Je m'allois promener avec S. A. R. pendant le séjour que je fis à Blois ; quand il étoit de bonne humeur, il me parloit de ce qui s'étoit passé pendant notre guerre, & s'étonnoit de ce que je savois beaucoup de circonstances qu'il croyoit que j'ignorasse. Il me parloit de

M^r. le Prince avec beaucoup d'amitié, & me témoigna être persuadé qu'il en avoit beaucoup pour lui. Il disoit : Je suis la personne du monde en qui M^r. le Prince a plus de créance ; & comme il n'est pas grand politique, & que je passe pour l'être plus que lui, s'il étoit ici, il ne feroit rien sans mon conseil, & sans me le demander. Je le plains beaucoup d'être malheureux dans son domestique, d'avoir une femme faite comme il en a une, aussi peu spirituelle, rien n'est si fâcheux. Il me demandoit ensuite : Si elle meurt, croyez-vous qu'il se remarie ? Je lui dis que je n'en favois rien. A la fin il me fit tant de questions là-dessus, & me dit tant de fois que la femme d'un homme qui avoit fait tant de belles actions devoit être bien heureuse, & autres discours de cette nature, que je compris qu'il me vouloit faire parler, & qu'il avoit envie de se moquer de moi. Je savois qu'il avoit dit au Comte de Béthune quelque temps auparavant : Cela feroit bien ridicule que ma fille voulût de M^r. le Prince. Je me mis à lui en dire mille biens, on ne sauroit gueres en dire au-delà de la vérité, & je convins avec lui de tout ce qu'il disoit. Puis je lui dis : Si vous me promettez de ne jamais parler de ce que je vous dirai,

je vous apprendrai une particularité, savoir, que si Madame la Princesse meurt, le Roi d'Espagne lui donnera sa fille. Il demeura fort surpris, & me demanda : Le savez-vous d'original ? Je lui répondis : Je n'en puis douter. Un jour comme S. A. R. vint dans ma chambre, je reçus des lettres de Paris ; à l'ouverture de mon paquet, je trouvai une lettre qui s'adressoit à S. A. R. & une pour moi de M^r. le Prince. Je donnai à S. A. R. la sienne, & l'autre je la mis adroitement dans ma poche : S. A. R. ouvrit sa lettre, il trouva qu'elle étoit de Marigny : cette lettre a été trouvée fort jolie, & a été imprimée ; elle parloit d'une médaille qu'une Comtesse de Flandres lui envoyoit. Cette médaille étoit dans la lettre de M^r. le Prince, de sorte que le soir je la donnai à S. A. R., & lui dis qu'elle étoit dans le papier du paquet que l'on avoit ramassé. Je pense qu'il se douta bien de la vérité, quoiqu'il n'en fît pas le semblant. Toutes les fois que j'avois des nouvelles de Flandres, je lui en disois, & il me répondoit : Ce sont des gens de Paris qui ont commerce en ce pays-là, qui vous en mandent. Je lui disois : Oui, Monsieur, vous croyez bien que pour moi je n'y en voudrois pas avoir. Il pestoit souvent contre tout ce qui se faisoit à

la Cour ; il avoit une grande peur que le Roi n'épousât M^{lle}. de Mancini : il en étoit fort amoureux , à ce que portoient toutes les nouvelles qui venoient de la Cour. Comme je n'y étois pas pour lors , je n'en ai rien vu. Il disoit à tout moment qu'il n'y retourneroit jamais ; que si on lui ôtoit ses prétentions , & que l'on crût le prendre par la famine , il se camperoit à Chambord avec tout son train ; qu'il y avoit assez de gibier pour le nourrir long-temps , & qu'il mangeroit jusqu'au dernier cerf avant que d'aller à la Cour. Comme je le connoissois , j'avois peine à croire qu'il demeurât long-temps dans cette résolution. Il contoit un jour , qu'il croyoit que la Monarchie alloit finir ; qu'en l'état où étoit le Royaume , il ne pouvoit subsister ; que dans toutes celles qui avoient fini , leur décadence avoit commencé par des mouvements pareils à ceux qu'il voyoit : il se mit à faire une longue dissertation de comparaisons pour prouver son dire , par les exemples passés. Après qu'il eut tout dit , je lui dis : Si c'étoit un valet-de-pied qui est à cette portiere , je ne m'étonnerois pas de l'entendre parler tranquillement des malheurs dont vous dites que la France est menacée. Pour vous, Monsieur,

fieur, de la qualité dont vous êtes, cela me paroît terrible; & quand vous seriez dévot, il n'y a point de détachement du monde qui vous pût donner ces vues sans beaucoup de douleur; pour moi j'en suis tranſie. Il ne me tenoit jamais que des discours capables de mettre au défefpoir.

L'air de Blois me donna un rhume épouvantable, qui me dura trois ſemaines; je ne ſortoïs, ne dormois, ni ne mangeois; je m'amufai à jouer, parce que cela m'ennuyoit moins que d'entretenir les gens que je voyois. La Comteſſe de Fieſque commença en ce voyage à ſe déchainer contre moi; je ne l'ai ſu que depuis pour le certain: je ne laiſſois pas de voir qu'elle alloit ſouvent chez Madame de Raré, Gouvernante de mes ſœurs; & comme ſa chambre étoit dans la même galerie que la mienne, j'y allois auſſi. Je m'apperçus qu'il y avoit toujours un laquais à la porte, qui alloit avertir quand j'arrivois; & quand j'entrois brufquement, elles étoient déconcertées, & Son Alteſſe Royale tout le premier. Madame de Frontenac ne venoit point à la Meſſe avec moi, pour entretenir Monsieur pendant ce temps-là; j'avois de grands ſoupçons de tout cela; je diſois à Préfontaine: Il ſeroit à ſouhaiter pour moi que

mes affaires avec Son Altesse Royale ne fussent jamais finies; je suis assurée que dès qu'elles le feront, il se déchaînera contre moi, & qu'il ajoutera encore de nouvelles persécutions à celles qu'il me cause, & que je souffre à son sujet. Préfontaine ne pouvoit croire ce que je disois, il me répondoit: Monsieur a un fonds de bonté non-pareil, & je suis fort persuadé qu'il a beaucoup d'amitié pour vous. Je lui répondois: Je le connois mieux que vous, & je vous verrai un jour détrompé de lui; Dieu veuille que ce ne soit point à vos dépens & aux miens. Toutes ces circonstances & mon rhume m'avoient mise dans une telle mélancolie, que je pleuroit souvent, & cette envie me prenoit dès que je voyois Monsieur. Un jour il trouva que je pleurois chez Madame de Raré, je me jettai sur le lit, il s'approcha de moi, & me dit: Je demande à tout le monde ce que vous avez à pleurer sans cesse, & ce qui vous cause une si grande mélancolie; on m'a dit que vous croyez mourir, parce qu'il y a sept ou huit jours que vous ne dormez point, & que vous n'avez point d'appetit: on ne meurt pas si promptement & d'une si légère maladie, vous êtes folle d'avoir ainsi des terreurs paniques. Je ne lui répondois rien; &

pleurois encore davantage ; il me pressoit de lui répondre , il me pressa tant , que je lui dis : L'état où vous êtes , & celui où vous me mettez ne doivent pas faire faire des réflexions fort gayes ni sur ma vie présente ni sur l'avenir , & surtout le peu d'amitié que vous avez pour moi. Il me dit quelque douceur ; & plus on en dit quand on est persuadé du contraire , plus cela fâche.

Madame de Puisieux étoit à Blois dans les Filles Ste. Marie : c'est une femme d'un esprit assez bizarre , & qui a des boutades plaisantes & agréables ; je la voyois souvent , elle étoit aimée de Goulas , & j'apprenois toujours quelques nouvelles d'elle. Vineuil revint de Flandres avec permission du Roi de demeurer dans la maison de son frere , qui n'est qu'à deux lieues de Blois. Je feignis un jour de me trouver mal , & je dis que je voulois aller prendre l'air à Beauregard ; Monsieur vint dans ma chambre , & ne me demanda point où j'allois , je ne lui dis point aussi. Par malheur comme je dînois , il vint un vent & un orage qui rendirent le temps fort froid & fort vilain , & toutes les personnes qui étoient dans ma chambre disoient : Vous vous enrhumerez de fortir par ce temps-là. Je leur disois : J'ai la tête étourdie , il me faut

de l'air. Après le dîner je m'en allai à Beauregard : lorsque j'y arrivai , j'y trouvai Vineuil dans la Cour : je m'écriai : Qui vous croyoit trouver ici ! je l'entretins long-temps dans le jardin , le beau temps revint ; j'avois envie de savoir des nouvelles de M^r. le Prince , & comme tout se passoit en Flandres. Le soir je dis à Monsieur que j'avois vu Vineuil , il me repondit : Je savois bien que vous le verriez lorsque vous êtes partie. Je lui dis : Je ne vous en avois point demandé la permission , parce que cela vous eût peut-être embarrassé , vous n'auriez osé me l'accorder , & vous êtes bien-aïse que j'y aye été. Pendant mon séjour à Blois , il se passa mille affaires désagréables pour moi , dont je ne me souviens que par le chagrin que cela me donna , & non en détail.

Je me souvins en ce voyage d'une pensée que j'avois eue quelque mois avant mon retour d'Orléans à Paris , dont Préfontaine avoit eu connoissance par M^e. de Frontenac ; il m'en détourna. Comme j'allois quelquefois aux Carmélites voir M^{lle}. d'Epernon en ce temps-là , je redoublai mes visites , j'en fis cinq ou six tout de suite. J'allai un jour voir un appartement que feue M^e. la Princesse y avoit fait faire , & où elle n'avoit point logé :

Je le trouvai fort joli, & je m'informai de ce qui étoit dehors; je regardois & disois: Si on faisoit-là un parloir, cela feroit bien commode; je dispofois de la place du lit, de la table, & de tout, sans songer que ceux qui étoient avec moi reconnoïtroient que je ne disois pas cela sans dessein. Il se rencontra que toutes les fois que j'allois aux Carmélites, j'en venois toujours fort mélancolique; M^e. de Frontenac y avoit remarqué tout ce que j'y avois dit, & en fit le récit à Préfontaine. Il parloit avec moi un jour que j'y avois été, il me demanda comment étoit fait le logement de feu M^e. la Princesse; je le lui conta avec plaisir, il me dit que j'en prenois beaucoup depuis quelque temps à y aller, & qu'il me trouvoit toute mélancolique depuis ce temps-là. Je me mis à pleurer, & lui dis que le peu d'amitié que Monsieur me témoignoit ne me donnoit pas lieu d'espérer un grand établissement; que la considération où il étoit, n'étoit pas encore un fondement de grande espérance; que je considérois qu'au premier jour il feroit un accommodement bizarre, qu'il s'en iroit à Blois; que de l'y fuivre ce me feroit le dernier ennui, & que j'en aurois beaucoup à aller demeurer en quelque une de mes maisons à la campagne. De forte

qu'il m'étoit venu dans l'esprit de me retirer aux Carmélites ; que ce n'étoit pas pour me faire Religieuse ; que Dieu ne m'avoit pas fait la grace de m'en donner l'envie ; que je voulois me retirer du monde pour quelques années ; que je casserois mon train ; que je garderois fort peu de monde ; que j'amasserois beaucoup d'argent ; qu'à l'arrivée de la Cour, elle ne songeroit pas à m'exiler, si elle me trouvoit au Couvent ; qu'elle s'accoutumeroit peu-à-peu à moi ; qu'alors je pourrois quitter ma solitude, & retourner à la Cour avec la dignité dans laquelle je suis née ; que pendant ma retraite, je verrois à la grille deux fois la semaine le monde ; que les autres jours je les employerois à mes affaires, & à voir mes amis particuliers ; que j'irois aux Offices ; que je travaillerois & lirois. Pour ce dernier divertissement, je ne l'avois pas encore goûté, je faisois un projet tout propre à ne me pas ennuyer ; quand je songeois aux motifs de mon dessein & à la clôture, je redoublois mes larmes, je fus deux ou trois jours à penser à cela.

Préfontaine, comme j'ai déjà dit, fit tout son possible pour m'en détourner. Il voyoit bien que cette vie me précipiteroit dans un tel chagrin, que ma santé en seroit

en péril. S'il eût prévu, & moi aussi, tous ceux que j'ai eus depuis, j'aurois bien pris celui-là, & il eût été sûrement bien moindre : on ne prévoyoit pas tout ce qui doit arriver, & sur-tout les événements extraordinaires. Je lui ai reproché souvent depuis ce qui est arrivé, & je lui disois : Si j'étois dans les Carmélites, je serois bien heureuse. Il me répondoit : Je ne me repen- tirai jamais de vous en avoir détournée, j'ai cru le devoir faire pour la considé- ration de votre santé. M^e. de Frontenac m'en dissuada aussi. Préfontaine ne se trou- voit pas assez fort tout seul pour obtenir de moi par ses supplications de changer ma résolution, il s'unit à ce dessein avec M^e. de Frontenac ; il savoit que je l'aimois fort en ce temps-là, parce que j'étois persua- dée qu'elle m'aimoit.

M^e. de Guise dépêcha un courrier, & écrivit à S. A. R. & à moi ; elle nous sup- plioit de lui donner pouvoir de prendre tel- les gens qu'il lui plairoit pour examiner notre affaire, sans que nous fussions leurs noms, & d'ordonner à nos gens de lui remettre entre les mains nos papiers, & de signer comme les procureurs tout ce qu'elle voudroit sans le savoir. Il y avoit une circonstance dans ma lettre, qui n'é- toit point dans celle de Monsieur ; elle

me disoit qu'elle me promettoit après nos affaires terminées, de me rendre compte de ce qu'elle auroit fait, & pourquoi elle l'auroit fait. La proposition de signer sans voir, me parut captieuse; & comme j'étois déjà persuadée du peu de bonne foi avec laquelle on en usoit avec moi, cela me donna quelque chagrin; j'étois néanmoins si fort assurée que, s'il y avoit des juges qui s'en mêlassent, ils ne trahiroient ni leur honneur ni leur conscience pour faire leur cour aux gens de S. A. R., que cela me rassuroit. J'envoyai demander à voir la lettre que S. A. R. avoit écrite à M^e. de Guise & à M^r. de Choisy son Chancelier, pour en écrire une toute pareille à M^e. de Guise & à mon Intendant: au lieu de m'envoyer les lettres mêmes, on m'envoya les copies dans une même maison d'une chambre à l'autre. Ce procédé me parut fort bizarre; j'en dis mon sentiment avec assez de chaleur, ce qui m'étoit ordinaire, je suis prompte, & sensible plus que personne du monde. Je ne laissai pas que de montrer mes lettres à Monsieur, avant que de les envoyer à Paris.

A cinq ou six jours de-là, Nau me manda que M^e. de Guise avoit choisi M^{rs}. de Cumont, de Saveuse & Regnard, tous trois Conseillers du Parlement de Paris. Le pre-

mier me plut fort, parce que c'étoit un homme de beaucoup d'esprit & de mérite, fort éclairé dans sa profession, & serviteur particulier de M^r. le Prince; ainsi, s'il y eût eu quelqu'un à favoriser, c'auroit été plutôt moi que mon pere. M^r. de Saveuse a du mérite aussi, & ne passe pas pour être si habile; il est d'Eglise & dévot, cela me faisoit appréhender qu'il ne se laissât prévenir par des Moines, avec lesquels je n'ai point d'habitude, & ma belle-mere y en a beaucoup. Pour M^r. Regnard, je ne le connoissois point, je le croyois capable; & quand il ne l'auroit pas été, il étoit tout propre à suivre les sentiments de M^r. de Cumont qu'il connoissoit fort; ils étoient de la même chambre. Je fus à point nommé quand ils avoient conféré avec M^r. de Guise, & ce qui avoit été résolu; ce que j'apprenois ne m'étoit point défavantageux, l'on me faisoit justice, l'on obligeoit S. A. R. à payer toutes les dettes de la maison, parce qu'il avoit joui de mon bien pendant ma minorité, & outre cela il étoit obligé à me donner des sommes considérables, & néanmoins on le déchargeoit de beaucoup d'autres qu'il me devoit. On me mandoit: il y a encore bien des articles à juger; M^{re}. de Guise a eu mal à la tête, elle a mis la séance à un

autre jour. Peu de jours après, elle écrivit à Monsieur, & à moi, que toutes les affaires étoient résolues, & qu'elle viendrait à Orléans lorsque nous irions. Nous partîmes pour ce voyage sur la fin de Mai; elle arriva à Orléans le lendemain du jour que nous y arrivâmes; j'allai au-devant d'elle avec tous les respects & toutes les amitiés imaginables, elle m'en fit de même, je lui donnai à dîner.

Le lendemain, qui étoit le jour de la Fête-Dieu, après vêpres, comme elle étoit chez Madame, Monsieur lui manda qu'il étoit chez elle. Elle alla le trouver, on m'envoya chercher, je témoignai qu'il étoit à propos que Madame y vînt aussi: ce qu'elle fit. Il y avoit Monsieur & Madame, M^{rs}. de Béthune & de Beaufort, auxquels Madame de Guise n'avoit donné aucune part de ce qui s'étoit passé, quoique S. A. R. & moi leur eussions témoigné que nous en aurions été bien-aîsés; M^r. l'Evêque d'Orléans, le Maréchal d'Etampes, & les deux Notaires. Je demandai pourquoi Goulas n'y étoit pas, que c'étoit un acteur nécessaire à cette scene, qu'il avoit assez bien joué son personnage pendant toute l'affaire; je poussai cela un peu trop loin & trop vigoureusement. Madame de Guise prit la transaction, &

dit : Voici ce que V. A. R. & Mademoiselle m'ont fait l'honneur de me confier, & je viens leur rendre compte, s'il leur plaît de l'avoir agréable. Je dis : Il n'est pas nécessaire ; quand on a donné pouvoir à ses agents de signer sans voir, tout est fait, il faut que la ratification se fasse de même ; de sorte que les Notaires écrivirent que nous avions oui la lecture, & que nous avions approuvé & ratifié la transaction : Monsieur signa, & moi aussi. Comme je signois, je lui dis : Dieu veuille que cela me donne du repos & l'honneur de vos bonnes grâces ; j'ai bien peur cependant de n'avoir ni l'un ni l'autre. Il m'embrassa, & me dit : Je vous demande mon repos, & assurez-vous de mon amitié. Je lui repliquai que je ne manquerois jamais au respect que je lui devois, & que je ne songeais plus à tout ce qui s'étoit passé, & qui m'avoit bien donné du chagrin ; qu'au reste, je ne pardonnerois jamais à ceux qui m'avoient brouillée avec lui si injustement ; que je lui en demandois justice ; & que s'il ne me la faisoit, je me la ferois moi-même. Il devint rouge, & dit : Voici un étrange discours, & s'en alla. J'achevai le reste de mon discours sur cette matière devant toute l'assemblée. On me dit que Monsieur étoit

un peu scandalisé de ce que j'avois dit, & qu'il falloit que je lui en fisse excuse : ce que je fis très-volontiers ; je ne voulois manquer en rien envers lui, & me soumettre à tout ce qu'il desireroit de moi. Je lui dis que l'amitié que j'avois pour lui, étoit capable de me faire emporter sur des chapitres, sur lesquels je voyois que la sienne avoit été altérée pour moi, & que ma faute partoît de ce principe, & que j'espérois qu'il me la pardonneroit. Nous voilà raccommodés.

J'avois envie de lire la tranfaction, j'envoyai le lendemain Préfontaine la demander à M^e. de Guise ; elle m'en envoya une copie comme elle avoit fait à Monsieur. J'étois chez Madame, je m'en allai à mon logis pour l'enfermer dans ma cassette, jusqu'au soir ; je ne voulois pas que Préfontaine la vît devant moi. Le soir comme je fus de retour à mon logis, je la lus, & je trouvai qu'elle étoit conçue en d'autres termes que ce qui avoit été résolu ; elle me faisoit payer la moitié des dettes que S. A. R. devoit payer. Selon elle, il ne me devoit que 800000 liv., & il avoit 4000 livres de rente à prendre sur mon bien par les coutumes des pays où étoient mes terres, afin que pour n'avoir rien à lui payer.

je lui remis les 800000 liv. Je fus fort étonnée qu'elle n'eût pas suivi l'avis des Conseillers qu'elle avoit choisis pour régler cette affaire, & tous les articles qui avoient été discutés; pour la coutume, en conséquence de laquelle elle prétendoit que Monsieur devoit jouir de son bien, elle l'avoit jugé elle-même. Je ne veux entrer ici dans le détail de cette transaction que le moins qu'il me sera possible, rien n'est si fâcheux que les affaires des autres, & sur-tout les affaires de chicane; il faudroit avoir avec soi un coutumier pour expliquer ce qui est dit, & la lecture n'en est pas agréable. La transaction portoit que tout ce qu'elle avoit fait étoit par l'avis de M^{rs}. de Cumont, Regnard & de Saveuse. Je dis à Préfontaine: Personne n'est maître des premiers mouvements, & sur-tout à l'égard des gens que l'on accuse d'avoir manqué en une affaire de l'importance dont étoit celle-ci: C'est pourquoi il faut envoyer à Paris. A l'instant j'écrivis à ces Messieurs, & me plaignis de la manière dont ils m'avoient traitée; assurée qu'ils diroient sur cela, lorsqu'ils recevraient mes plaintes, plus qu'ils ne feroient si on attendoit plus long-temps. J'oubliois à dire que, pour qu'il parût que Monsieur ne devoit

que 800000 livres, il avoit fallu cacher mille articles, où l'on avoit si lourdement manqué au calcul, qu'il y avoit une erreur si visible, qu'il ne falloit que savoir lire pour la voir, & je m'en étois apperçue. J'écrivis à Nau ce qui m'avoit semblé de la transaction, & l'intention avec laquelle j'écrivois à ces Messieurs, & lui ordonnois de prendre garde à leur mine lorsqu'ils liroient mes lettres. Dès qu'ils eurent lu mes lettres, ils s'écrierent tous trois qu'ils n'avoient point vu la transaction, & que M^e. de Guise ne pouvoit diminuer les sommes qui m'étoient dues, fans que j'en fusse d'accord. M^r. de Cumont dit à Nau: J'ai fort pressé M^e. de Guise de me montrer la transaction, & je lui ai dit que j'avois peur qu'il n'y eût quelque erreur de calcul; parce que s'il y en avoit, la transaction ne vaudroit rien, & que dans cent ans d'ici les héritiers de Mademoiselle pourroient inquiéter les enfants de Monsieur. Il ajouta qu'il étoit tout prêt à s'en aller à Orléans, rendre compte à Monsieur & à Mademoiselle de ce qu'il avoit fait, & je crois que cela auroit été assez utile. Les deux autres dirent que si on avoit besoin d'eux, ils se transporteroient volontiers à Orléans. J'eus ces nouvelles le lendemain.

dont je fus fort aise. Je fus trois jours sans rien dire ; quand quelqu'un me disoit : Quoi, aimerez-vous que Monsieur ait du bien à prendre parmi le vôtre ? Je répondois : J'aurai grand soin que mes fermiers le payent bien , & j'en aurai aussi beaucoup de l'être bien de lui.

Comme ce n'étoit pas mon intention que l'affaire en demeurât-là, quelqu'un me dit que Monsieur se plaignoit de ce que je ne voulois pas faire une compensation de ses jouissances avec mes 800000 liv. J'envoyai Préfontaine chez M^e. de Guise, pour la supplier de me faire voir l'arrêté de ces M^{rs}. les Conseillers, en vertu duquel elle avoit fait dresser la transaction, ainsi qu'elle m'avoit fait l'honneur de me le promettre par la lettre, par laquelle elle avoit mandé que l'on signât sans voir. Elle dit à Préfontaine que l'on n'avoit pas accoutumé à rendre compte de telles affaires. Je l'allai voir l'après-dinée, M^r. de Beaufort y étoit, le Comte de Béthune, l'Evêque d'Orléans, M^{lle}. de Guise, Préfontaine & moi. Je lui fis la même priere que Préfontaine lui avoit faite de ma part ; elle me répondit que l'on ne demandoit guere compte de pareilles affaires. Je lui répondis, que si elle ne me l'avoit offert, je ne lui en parlerois pas ; que comme elle

me l'avoit promis, je ne croyois pas que cela lui dût déplaire. Elle me dit, que quand elle seroit à Paris, elle verroit si elle trouveroit encore ces papiers.

Je lui dis ensuite : Je suis bien-aïse, Madame, de vous dire devant tous ces M^{rs}. qu'il y a une erreur de calcul dans la transaction, ce qui la rendra nulle toutes & quantesfois qu'il me plaira ; & comme je veux agir de bonne foi avec Monsieur, j'en avertis afin que l'on y remédie, & pour cela il me semble qu'il seroit à propos de faire venir les trois Conseillers de qui vous avez pris avis. Apparemment cette faute n'a pas été faite de leur connoissance, ils sont trop habiles gens, & verront bien que ce seroit une faute qui ne se pourroit convrir ; cela vient absolument de celui qui a fait le calcul ; si ces M^{rs}. étoient ici, ils régleront en un moment tout ce qu'il y auroit à faire, & au moins on termineroit cette affaire pour jamais. J'ai toujours fort souhaité que Monsieur connût ce qu'il me doit, & ce que je lui remettrois : ce n'est pas pour qu'il m'en ait obligation ; comme il a été mal servi, & que j'ai un juste sujet de me plaindre de ses gens, il connoîtroit que leurs intérêts particuliers les ont toujours fait agir, & les ont obligés à me rendre auprès de lui tous les mau-

vais offices qu'il m'ont rendus, & ce seroit un vrai moyen d'ôter à tous ceux qui m'en voudroient rendre à l'avenir la faculté de le faire. M^e. de Guise dit que le calcul étoit fort bien fait, qu'elle répondoit de celui qu'elle en avoit chargé, & qu'elle ne vouloit point que l'on regardât à une affaire qu'elle avoit faite. Tout ce qui étoit-là entra assez dans mon sens, pour la prier de faire ce qui étoit nécessaire afin de terminer l'affaire sans retour; jamais elle ne le voulut. M^{lle}. de Guise prenant la parole, dit: Mademoiselle, qui est votre petite-fille, vous demande l'explication d'une affaire que vous avez réglée avec tout l'examen & les considérations imaginables, rien n'est plus offensant. On trouva M^{lle}. de Guise un peu emportée de dire cela; M^e. de Guise parut fort fâchée de ce que l'on connoissoit les finesse qu'elle avoit pratiquées pour m'ôter mon bien, elle qui me l'auroit dû conserver. Je pense que sur cela je lui dis qu'il paroïssoit bien qu'elle considéroit la Maison de Lorraine plus que celle de Bourbon; qu'elle avoit raison de chercher à donner du bien à mes sœurs, parce qu'elles en auroient peu du côté de Monsieur, & que cela me faisoit voir que j'étois une grande Dame d'avoir de quoi me passer des autres, & que la fortune

de ma famille s'établirait sur ce que l'on pouvoit attraper de moi; que j'étois assez au-dessus d'elles, pour qu'elles pussent recevoir des bienfaits de moi; ainsi qu'il valoit mieux les tenir de ma libéralité que de me les excroquer; que cela étoit mieux selon Dieu, selon le monde.

Nous fûmes trois heures enfermées sans rien conclure; M^e. de Guise ne répondoit rien à tout ce qu'on lui disoit, & M^{lle}. de Guise avoit une telle peur qu'elle ne se rendît à la raison, qu'elle parloit pour elle, & lui disoit ce qu'il falloit qu'elle répondît. Sur la fin, chacun s'aigrit, & la conférence finit par des propos mal gracieux. Le soir on me vint dire que Monsieur vouloit absolument que je passasse un acte pour compenser les jouissances avec mes 800000 liv.; il espéroit que cela rectifieroit la transaction & l'erreur de calcul, puisque je l'avois vue, & que je m'en étois plainte; que cet acte l'approuveroit. Je fis réponse que je passerois tout ce que S. A. R. voudroit, & que je mettrois dans l'acte que je signerois (*sauf erreur de calcul*); que je ne voulois point être dupée; que je donnerois à Madame ce qu'il desireroit de moi de bonne volonté, & non point par force. Monsieur résolut sur ma réponse de partir; sa mai-

fon, & celle de Madame partirent, il ne me vouloit point voir, ce fut une grande rumeur, enfin on le fit résoudre à demeurer encore un jour à Orléans. Il ne voulut pas rester chez lui, l'après-dîner il alla se promener; pour moi je m'en allai chez Madame, où je fis porter mon dîner. Elle n'avoit plus d'Officiers, & étoit fort fâchée de voir tout ce désordre; comme elle n'entend pas les affaires, elle ne savoit que dire. Tout le monde étoit fort étonné que M^e. de Guise voulût rompre une telle affaire par opiniâtreté. On consulta tous les Docteurs de Droit qui sont en grand nombre à Orléans, savoir, si je pouvois passer cet acte que M^e. de Guise propoisoit, sans y mettre, *sauf erreur de calcul*. Ils dirent tous que non. Tout le monde voyoit que j'avois raison, & personne n'osoit le dire de peur de blâmer M^e. de Guise. Je ne fais si on en parla à Monsieur; le matin qu'il partit, il vouloit bien me voir. J'allai dire adieu à M^e. de Guise, cela se passa assez froidement. J'allai chez Monsieur, il n'y avoit que le Comte de Béthune, M^r. de Beaufort, Bély & moi. Je lui dis: Monsieur, tout ce que je fais, c'est pour votre avantage; si j'avois dessein de vous tromper, je ne vous aurois pas fait remarquer l'erreur de cal-

cul ; tout ce que j'ai à vous demander , c'est d'être persuadé que j'agis de bonne foi , que je serai bien-aïse de faire du bien à vos enfants , quoique vous ne m'y ayiez pas obligée : cela fera d'autant plus glorieux pour moi. Il me dit : Vous savez bien que je suis en un état que je ne faurois rien faire pour vous , & qu'il ne me reste que la bonne volonté. Je lui répondis un peu rudement , je l'avoue , & lui dis : Quand vous en aviez le pouvoir , vous n'en aviez pas la bonne volonté ; c'est pourquoi je ne vous en suis pas obligée présentement. Il me dit : Il faut que vous vous ôtiez de la tête d'aimer à plaider , & ne pas croire vos gens là-dessus ; ils vous font un procès pour un banc d'Eglise. Je lui dis : Je n'aime point les procès , & mes gens ne m'en font point faire mal-à-propos ; si les vôtres avoient eu autant soin de mes affaires , je n'en aurois avec personne : ils ont laissé usurper mon bien de tous côtés , de sorte que pour le retirer , il faut bien plaider ; d'ordinaire on ne rend pas volontiers ce que l'on a pris : après cela vos gens vous font accroire que c'est pour des bancs d'Eglise. Je suis bien-aïse de vous dire , Monsieur , que la transaction ne me défend pas de poursuivre l'affaire de Champigny , parce qu'elle ne le peut , &

que je m'en vais la faire pousser fort vigoureusement ; ne le trouvez-vous pas bon ? Il me dit qu'oui ; je le lui fis dire deux fois , & ensuite je dis à ces M^{rs}. qui étoient présents : Vous entendez comme Monsieur le permet & y consent , parce que si dans la suite de l'affaire il se rencontre quelque difficulté qui lui pût préjudicier par la faute de ses gens , au moins cela ne tomberoit pas sur moi. Monsieur me promit fort que non , & m'embrassa. Nous nous séparâmes en assez bonne amitié , & à pouvoir croire que nos affaires ne l'obligeroient pas à faire tout ce qu'il a fait depuis ; Madame me fit des amitiés non-pareilles.

Je partis pour St. Fargeau en même-temps que S. A. R. pour Blois. Comme il faisoit fort chaud , je m'en allai en quatre jours ; le dernier il faisoit un temps couvert & assez frais ; il n'y avoit que six à sept lieues de la Buffière où j'avois couché. A moitié chemin , je montai à cheval , & j'envoyai mon carrosse devant : comme je galoppois dans un chemin fort sec , où il avoit passé des bestiaux pendant qu'il étoit mouillé , cela l'avoit rendu raboteux , & cela fit broncher mon cheval. J'eus peur : je rêvois : cela me surprit , & m'empêcha de lui tenir la bride ; je me

jettai de l'autre côté; je tombai sur le bras droit, où je sentis une extrême douleur, je crus l'avoir cassé. On me releva, & on me coucha sur le bord d'un fossé; je pensai m'évanouir de douleur: par bonheur, le carrosse de M^e. de Frontenae, qui étoit demeuré derriere, passa: mon Chirurgien étoit dedans, il regarda mon bras, & me dit qu'il n'y avoit rien de rompu, ni de demis; que par les grandes douleurs que je sentoies, il falloit craindre que l'os ne fût fêlé; que l'on n'y pouvoit rien faire qu'à St. Fargeau. Je me couchai dans le carrosse; & quoiqu'il n'allât qu'au petit pas, je ne laissai pas de sentir des douleurs horribles: je craignois fort que l'on ne me fît des incisions, & d'être estropiée. Tous les accidens fâcheux qui pouvoient arriver me vinrent dans l'esprit: cela, & le chagrin où j'étois déjà depuis mon voyage de Blois, ne contribuerent pas peu à me donner beaucoup d'inquiétude. Dès que je fus arrivée à St. Fargeau, je me mis au lit pour me faire saigner; le grand saignement que j'avois eu, fut cause qu'il ne vint point du sang. Après m'être reposée, ma douleur se passa un peu par les drogues que l'on mit sur mon mal: le bras & la main s'enflerent considérablement; je fus quitte de la douleur

en deux fois vingt-quatre heures, & deux jours sans m'aider de mon bras. J'appris que Leurs Majestés allant se promener à la Fête, ou elles étoient, elles passèrent sur un pont où il n'y avoit point de garde-foux; que les chevaux s'étoient jettés dans l'eau; & que si l'on n'eût été bien diligent à couper les rênes, Leurs Majestés auroient couru risque de se noyer. Cela arriva dans le même temps, & je crois le même jour que je me pensai casser le bras: la Maison Royale étoit bien menacée d'accidents, dont, Dieu merci, elle se sauva heureusement: j'envoyai en faire mes compliments à Leurs Majestés.

Le premier jour de Juillet, il vint un Sergent à St. Fargeau, pour signifier à Préfontaine de ne rien expédier pour Dombes, ni pour mes Terres de Normandie, que de concert avec les Gens de S. A. R. lequel envoya à tous les Fermiers dire que l'on ne me payât pas qu'il n'eût été payé. Je laissai faire tout cela le plus paisiblement du monde; je pressois toujours M^e. de Guise de me montrer ce qu'elle m'avoit promis, elle temporisoit. Un jour que Nau étoit allé voir M^r. de Cumont, pendant qu'il étoit allé parler à quelque partie, il trouva l'extrait de ce que ces M^{rs}. avoient arrêté avec M^e.

de Guise, & le copia en diligence, & cela lui donna lieu de disputer avec elle plus fortement qu'il n'avoit fait. Monsieur envoya à Paris à ces M^{rs}. pour savoir leur sentiment ; ils lui manderent tout franc ce qu'ils avoient fait, & que la transaction avoit été dressée sans leur participation. Cela déconcerta toutes les mesures, & donna lieu à Goulas & à tous les gens mal-intentionnés pour moi de dresser de nouvelles batteries : ce qui leur réussit, comme l'on verra.

J'étois dans mon château de St. Fargeau, où, après avoir donné ordre à mes affaires, (ce que je faisois deux fois la semaine) je ne songeois qu'à me divertir. M^e. la Comtesse de Maure & M^{lle}. de Vandy me vinrent voir comme elles revenoient de Bourbon ; ce me fut une visite très-agréable : elles étoient des personnes d'esprit & de mérite, & que j'estime fort. Mesdames de Monglas, Lavardin, & de Sevigny, y vinrent exprès de Paris ; la première y étoit déjà venue deux fois. M^e. de Sully y vint pendant qu'elles y étoient, & M^e. de Béthune, qui s'en alloient aux eaux de Pougues : tout cela faisoit une cour fort agréable. M^r. de Matha y étoit aussi ; il commençoit d'être amoureux de M^e. de Frontenac : son mari,

mari; Saujon & d'autres s'y trouverent. Nous allions nous promener dans les plus jolies maisons des environs de St. Fargeau, où l'on me donnoit de fort belles collations : j'en donnois aussi dans de beaux endroits des bois avec mes violons, on tâchoit de se divertir. Le Comte de Béthune me témoigna que Monsieur étoit fort étonné de tout ce qu'il voyoit, & qu'il avoit grande passion de finir son affaire avec moi; qu'il lui avoit dit : Il y a des gens qui m'ont conseillé d'agir de violence avec ma fille; de la mettre dans le château d'Amboise, & que là je lui ferois faire tout ce que je voudrois & à ma mode : pour moi qui n'ai pas l'esprit violent, je n'en veux pas user ainsi. Le Comte de Béthune me dit qu'il l'avoit fort loué de n'avoir pas écouté de si mauvais conseils; & dans la crainte qu'il eut que l'on ne lui en donnât de pareils pendant qu'il seroit aux Eaux, il lui dit : Puisque V. A. R. me fait paroître tant de desir de sortir d'affaire avec Mademoiselle à l'amiable, je m'en vais la trouver, & je suis assuré que je la trouverai dans la même disposition, & que je rapporterai à V. A. R. toute sorte de satisfaction. Je la supplie aussi que pendant mon absence il ne se passe rien, & que V. A. R. ne se

laisse aller à aucuns mauvais conseils qu'on lui pourroit donner. S. A. R. donna sa parole au Comte de Béthune, que même il ne m'écriroit qu'à son retour. Le Comte de Béthune lui écrivit de St. Fargeau, & lui manda : J'ai parlé à Mademoiselle de ce que V. A. R. m'avoit ordonné, je l'ai trouvée dans toutes les dispositions possibles de lui plaire en tout, & de tâcher d'avoir ses bonnes graces, & en dessein de favoriser M^{lles}. ses Sœurs; & comme le détail de tout ce qu'elle m'a dit sur les affaires que vous avez ensemble se peut mieux dire qu'écrire, j'en rendrai compte à V. A. R. Je la puis encore assurer qu'elle aura toute satisfaction de Mademoiselle : jusqu'à ce que j'aye l'honneur devoir V. A. R., je la supplie très-humblement de se souvenir de la parole qu'elle m'a donnée, de ne se point laisser prévenir par des gens qui ne veulent que la discorde dans sa famille, & qui sont fort mal-intentionnés pour l'un & pour l'autre.

Comme le Comte de Béthune eut écrit cette lettre, j'eus l'esprit en repos, après les paroles que S. A. R. lui avoit données, & celles que le Comte de Béthune lui donnoit de ma part. Pendant qu'il étoit à St. Fargeau, je reçus des nouvelles de

Paris, que j'avois gagné mon procès contre M^r. de Richelieu. Il étoit dit que je rentrerois dans la Terre de Champigny, que je lui rendrois Bois-le-Vicomte & la Vernaliere ; que M^r. de Richelieu me payeroit les démolitions de ma maison, & qu'il auroit son recours contre Monsieur qui s'étoit engagé à la garantie en son propre & privé nom ; que dans quinze jours le Duc de Richelieu opteroit s'il feroit rebâtir ma maison, ou s'il me donneroit de l'argent pour cela ; que le Rapporteur, qui étoit M^r. de la Madelaine, iroit sur les lieux, & prendroit des Experts pour estimer les bâtimens & les lieux dégradés ; qu'il iroit aussi au Bois-le-Vicomte pour les réparations qui y étoient à faire & qui me regardoient ; que je ne répondrois point de celles dont la cause venoit des mauvais fondemens & de la mauvaise situation du lieu. Cet arrêt me donna une joie infinie ; le recours de M^r. de Richelieu contre Monsieur me déplut fort, je jugeois bien que ce feroit une semence de division nouvelle. Pour Chaunant, qui étoit un fief que M^e. de Guise avoit vendu au Cardinal de Richelieu pendant la minorité de ma mere, & pendant qu'on parloit de son mariage avec Monsieur, (il auroit été bien difficile

dans cette conjoncture de ne le pas donner) comme il fut incorporé au Duché de Richelieu, qui est tout de pieces & de morceaux, & qu'il y a un côté de la basse-cour bâti dans ce fief ; M^r. de Richelieu me le devoit aussi payer, eu égard à la commodité qu'il apporteroit au Duché, & à l'incommodité que j'en recevrois, laquelle, à dire le vrai, n'est pas grande ; Chaunant étoit à une lieue de Champigny.

On apprit en ce temps-là que l'on n'avoit point su que Goulas avoit excédé son pouvoir, & avoit fait Monsieur garant en son propre & privé nom : c'est ce qui fit que les Juges donnerent à M^r. de Richelieu la garantie contre S. A. R. On dit en ce temps-là que son affaire avoit été mal défendue, & que M^r. de Choisy ne l'avoit point sollicité pour faire déplaisir à Goulas. La vérité est que Goulas ne s'étoit point vanté de ce qu'il avoit fait, & que s'il l'eût dit, on y auroit pu remédier ; il tenoit cela caché. La rage qu'il eut de cette affaire, fit que pour couvrir sa faute il la jetta sur Préfontaine & sur Nau, & dit à Monsieur que c'étoient eux qui avoient embarqué l'affaire, & qui étoient cause que je l'avois remuée. Monsieur étoit prévenu faussement que c'étoient eux qui

me mettoient dans la tête le compte de tutelle ; M^e. de Guise se joignit à Goulas , & ils lui firent prendre la résolution de les ôter de mon service.

Le 9 de Septembre l'on me vint éveiller pour me dire que de St. Frique étoit arrivé de la part de S. A. R. Je le fis entrer , il me donna une lettre qui étoit assez aigre pour moi , par laquelle S. A. R. me commandoit d'ôter Nau de mon service , & de lui obéir. Dans l'instant je m'en allai dans la chambre de M^e. de Frontenac , où étoient son mari & la Comtesse de Fiesque : j'envoyai chercher Préfontaine , je leur lus la lettre , & je pleurois. Je leur dis : Elle est bien différente de celle qu'il m'écrivit à Orléans , il avoit besoin de moi en ce temps-là , & à cette heure je lui suis très-inutile ; je fus fort touchée de ce mauvais traitement , & assurément il est inoui qu'à une personne qui a 25 ans passés on lui chasse ses Domestiques , & qu'il ne lui soit pas permis de se servir de qui il lui plaît. Nau est un homme qui ne fait ce que c'est que le monde ni la Cour , il n'a jamais fréquenté que le Palais ; aussi je ne l'avois pas pris pour un homme d'intrigue , c'étoit seulement pour débrouiller les procès qu'il avoit plu aux gens de Monsieur de me laisser. On l'ac-

eusoit, le plus faussement du monde, de m'avoir portée à pousser mes affaires contre S. A. R. & M^r. de Richelieu, ainsi, que je l'ai déjà dit. L'affaire fut commencée par l'ordre de Monsieur, & toutes les semaines Nau me mandoit ce qui avoit été résolu sur cela en mon Conseil; je lui écrivois moi-même ce que je voulois que l'on fît, & il arrivoit souvent que ce que je lui mandois étoit tout opposé à son avis. Je lui disois dans mes lettres: Vous êtes plus habile que moi; cependant ce sont mes affaires, c'est mon bien, je veux que l'on agisse à ma mode. Il me semble après cela qu'il est bien injuste de se prendre à des Domestiques de ce qu'ils font pour le service de leurs maîtres, quand les maîtres font tout eux-mêmes, & que l'on ne suit que leurs ordres: c'est pourquoi le mauvais traitement qu'il recevroit à cause de moi, je le pris comme fait à moi-même.

Je voulus faire réponse à S. A. R., & St. Frique me dit: J'ai ordre de ne point recevoir de réponse que je ne l'aye vue, parce que Monsieur n'en veut point, si vous ne lui mandez pas que vous lui obéirez sans y rien ajouter. Je lui voulus envoyer une lettre pour Madame, il crut qu'il y en avoit une pour Monsieur, il la refusa. J'envoyai à Blois un Gentilhomme.

nommé l'Epinaï, Monsieur ne le voulut pas voir. Je dis ce jour-là à Préfontaine : Je crains fort que cela ne vienne jusqu'à vous pour me réduire dans la dernière nécessité; S. A. R. & ses gens voudront que je n'aye plus personne à me servir dans mes affaires. Préfontaine, qui est sage, & qui me voyoit sensiblement touchée de la perte de Nau, voulut me détourner de l'appréhension où j'étois pour lui, il voyoit bien que j'en serois fort fâchée : il me disoit : Mademoiselle, ne voyez-vous pas que Monsieur me fait l'honneur de me parler lorsque vous allez à Blois, comme il me traite bien? Il s'est toujours plaint de M^r. Nau, il lui faut obéir, dans peu les affaires changeront, vous serez bien avec lui, & vous obtiendrez son retour. Je lui disois : Je fais bien qu'il ne se plaint point de vous, il dira cependant que vous êtes ami de Nau, & que c'est vous qui l'avez mis à mon service; que vous avez toujours agi de concert ensemble; que vous êtes persuadé qu'il est habile, & que par cette raison l'on prendra toujours ses conseils tant que vous serez à moi. Ne savez-vous pas comme on en use quand on veut faire des querelles d'Allemand aux gens? Je connois Monsieur, il est pour moi d'une manière qu'il n'y a mauvais traitement

que je n'en doive attendre. Je fus depuis le jeudi jusqu'au dimanche à pleurer.

Lorsque les lettres de Paris arriverent, j'ouvris un paquet de M^r. le Roi, frere de Préfontaine, à qui il envoyoit une lettre qu'il avoit reçue de Monsieur. Avant que de l'ouvrir, je lui dis : Voici votre congé, nous fûmes quelque temps lui & moi sans la pouvoir lire; enfin je la lus, & je vis que S. A. R. mandoit à M^r. le Roi, que la considération qu'il avoit pour lui & pour son frere, faisoit qu'il ne vouloit pas le traiter de la même maniere que Nau; qu'il le prioit de faire que son frere se retirât de mon service. Il y avoit ensuite des discours obligeants pour M^r. le Roi, & rien de rude & de désobligeant pour Préfontaine. Je redoublai mes pleurs, j'avois double sujet d'en verser, & cela avec une telle véhémence, que les Comtesses de Fiesque & de Frontenac vinrent dans mon cabinet : elles savoient bien ce que c'étoit, & n'en faisoient pas semblant; elles se mirent à pleurer avec moi. Je dis à Préfontaine : C'en est trop, il ne faut point que vous me quittiez ni Nau non plus, voilà le procédé le plus étrange du monde. Il me vint en pensée d'écrire à la Reine, & même à M^r. le Cardinal Mazarin, pour leur demander

leur protection, & d'envoyer le Comte d'Escars à la Cour, & de Frontenac à Blois, & mander que dans la crainte que l'on ne contiuvât à porter Monsieur à en user aussi violemment jusqu'à ma personne, j'allois me mettre au Val-de-Grace jusqu'à ce que mes affaires avec lui fussent finies, puisqu'elles étoient la cause de ma persécution. Ces Dames trouverent mon dessein fort bon, & dirent que je ne pouvois mieux faire : Préfontaine ne fut point de cet avis, & dit que les personnes de mon âge & de ma qualité ne devoient point en user comme tous les particuliers ; que de se mettre dans un couvent, cela tire à de grandes conséquences ; que si j'y étois une fois, on feroit peut-être bien-aisé de m'y laisser lorsque j'en voudrois sortir ; que cela fâcheroit davantage Monsieur ; qu'il n'y avoit point de parti à prendre pour moi que celui de l'obéissance en tout, & de tâcher d'obtenir par-là de S. A. R. l'honneur de ses bonnes grâces. Je trouvai qu'il avoit raison, & je fus de son avis.

Je dépêchai à l'instant au Comte de Béthune, & lui mandois ce qui étoit arrivé, pour le prier de me venir trouver, ce qu'il fit deux jours après. Il fut fort étonné de ce que Monsieur avoit fait

après les paroles qu'il lui avoit données ; il me parut être fort scandalisé de ce qu'on lui avoit manqué de parole. Préfontaine demeura dix jours à Saint-Fargeau, après avoir reçu son ordre ; parce qu'il en avoit beaucoup à donner pour moi, & pour laisser tous mes papiers en état que je m'en pusse servir. Puis il s'en alla à l'Abbaye de Grammont en Limousin, chez l'Abbé qui étoit de ses amis.

Il cherchoit le désert le plus éloigné qu'il put, pour montrer qu'il ne se vouloit point mêler des affaires du monde. On peut croire avec quel déplaisir il me quitta, & celui que je ressentis de le voir partir. Tout ce qui étoit à St. Fargeau en fut fort fâché, hors les Comtesses de Fiesque & de Frontenac, & quelques-uns de mes gens qui étoient de leur cabale. Le Comte de Béthune demeura encore huit jours à Saint-Fargeau & sa femme aussi, pendant lesquels je fus malade ; j'eus une fluxion horrible à la gorge avec la fièvre : il eût été assez difficile que je n'eusse pas eu quelque mal, je m'étois fâchée, & c'étoit la saison de l'automne, où j'avois toujours mal à la gorge depuis quelques années.

Quand le Comte de Béthune fut parti, je ne parlois plus qu'au Comte d'Escars.

J'étois persuadée, & avec raison, que les Dames qui étoient avec moi, n'étoient pas fâchées de tout ce qui m'étoit arrivé; ainsi je n'avois pas grand commerce avec elles.

Depuis la fin de Septembre, jusqu'à Noël que d'Escars s'en alla à Paris, je fus sans parler qu'à lui, à moins qu'il ne vint du monde de dehors. Le matin dès que j'étois éveillée, & pendant que je m'habillois, on lisoit jusqu'à la messe; après-dîner je travaillois à mon ouvrage, on lisoit encore jusqu'à ce qu'on ne vît plus goutte. J'allois me promener aux flambeaux dans la galerie, puis je venois travailler jusqu'à souper, après lequel je me promenois encore avec le Comte d'Escars. Je parlois au Commis de Présontaine, que j'avois voulu qu'il me laissât pour compter toutes les semaines avec mes ouvriers, & pour écrire dans mes terres, & expédier ce qu'il falloit; de sorte que tous les jours il me rendoit compte de ce qu'il faisoit. Comme on écrivoit à Paris deux fois la semaine, ces jours-là je ne travaillois point; j'allois m'enfermer pour écrire. Nous avons souvent remarqué, d'Escars & moi, que pendant que je dînois ou soupois, j'avois quelquefois envie de pleurer, les larmes me venoient

aux yeux : les Comtesses me regardoient, & me rioient au nez. Comme M^r. le Comte de Béthune fut arrivé chez lui, S. A. R. lui manda d'aller à Blois, il y alla, & le trouva fort emporté contre moi : il étoit en colere dès qu'on lui nommoit mon nom, & revenoit toujours à dire : Elle n'aime point ses sœurs ; elle dit que ce sont des gueuses ; qu'après ma mort elle leur verra demander l'aumône sans leur en donner. Il ajoutoit encore d'autres discours que la colere lui faisoit dire, qui ne signifioient rien, & qui faisoient cependant connoître son principe. Il se plaignoit aussi d'une particularité qu'il prétendoit que j'avois dite, & que je trouvois fort plaisante ; que Madame n'avoit eu en mariage que des piques & des mousquets pour armer deux régiments. Ensuite il disoit : Cela est vrai, & elle n'a pas bonne grace de le dire & de se moquer, parce qu'en ce temps-là je faisois la guerre, & cela m'étoit fort considérable alors.

M^r. le Comte de Béthune m'envoya une grande relation de tout ce qu'il avoit dit : les discours d'un homme en colere ne sont pas pour l'ordinaire fort agréables à redire. Ils étoient si peu avantageux pour lui & pour moi, qu'il vaut mieux les

passer sous silence. Il témoigna au Comte de Béthune trouver mauvais que le commis de Préfontaine fût demeuré près de moi : dès que je le fus, je le renvoyai, & demeurai sans qui que ce soit qui me pût servir en maniere de Secretaire. Je recevois toutes les lettres des Officiers de mes terres & de mes fermiers, & j'y faisois réponse ; je faisois faire les expéditions par le premier qui se trouvoit, je les dressois, & on les copioit : j'écrivois à Paris à mes Avocats pour toutes mes affaires. Il n'a pas tenu aux gens de S. A. R. que je n'aye été bien habile, ils m'ont mise en état de la devenir. Je connus bien en ce temps-là que Préfontaine avoit eu raison de vouloir que je fusse mes affaires, & de me persécuter de les voir lorsque je n'en avois point d'envie ; parce que si je les eusse ignorées, elles auroient bien plus dépéri qu'elles n'ont fait : on est bien heureux, de quelque qualité que l'on soit, d'avoir des serviteurs fideles ; outre qu'ils sont utiles dans le temps que l'on les a, on s'apperçoit toujours qu'on les a eus. Qui m'auroit dit du temps que j'étois à la Cour, que je faurois combien vaut la brique, la chaux & le sable, le plâtre, les voitures, les journées d'ouvriers, & tout le détail d'un bâtiment, & que tous les samedis j'arrêteroie leur compte ?

cela m'auroit bien surpris : néanmoins j'ai fait ce métier-là un an & plus, parce que je n'avois personne à qui je m'en voulusse confier.

Lorsque Préfontaine vint à mon service, ce fut la première année que Monsieur me donna la jouissance de mon bien; je fus si aise de l'avoir, que je dépensois au-delà de plus de trois cents mille livres de mon revenu : je ne diminuai point pour cela ma dépense ordinaire les années suivantes, ni même pendant mon exil. Je l'augmentai, j'avois des chiens & des chevaux plus qu'à l'ordinaire; il venoit beaucoup de compagnies me voir, je bâtissois, & cependant pour tout cela mon Trésorier n'étoit point ou peu en avance, lorsque Préfontaine a quitté mon service. On peut attribuer cela à sa bonne conduite. M^r. d'Erbigny, Conseiller au Parlement, n'a été que deux ans mon intendant, & agissoit peu. Pour Nau, il n'agissoit que par les ordres de Préfontaine, & pour ces fortes d'affaires domestiques il s'en mêloit peu; il entendoit mieux celles du Palais dont Préfontaine ne se mêloit guere; il n'en avoit pas de connoissance, & n'étoit pas d'humeur d'agir dans des affaires dont il ne se croyoit pas tout-à-fait capable. Voilà donc où Préfontaine & Nau laisserent

mes affaires quand ils s'en allerent ; j'étois prête de conclure avec M^r. le Duc de Mantoue l'acquisition du Duché de Nevers ; je lui en offris huit cents mille écus, & je pense que je l'aurois eu pour ce prix. M^e. de Guise me pressoit d'acheter le Comté d'Eu, que j'aurois aussi acheté la même somme. Il faut être en bon état pour faire de telles acquisitions. Voici de quoi je les prétendois payer : premièrement de beaucoup de bois que j'ai, de l'argent de l'affaire de Champigny que M^r. de Richelieu me devoit donner ; & comme M^e. de Guise avoit soixante-dix ans, je regardois sa succession comme un bien assuré dans peu d'années ; & quand on se veut régler, le revenu de deux grandes Terres paye tous les ans de grands intérêts, & en rachete : ainsi je trouvois que cela se pouvoit faire sans m'incommoder.

Le départ de mes gens renversa tous mes desseins, & me réduisit à conserver ce qui me restoit le mieux qu'il me fut possible, & avec beaucoup de peine, sans songer à en acquérir davantage. On signifia l'arrêt de Champigny à M^e. d'Aiguillon aussi-tôt après qu'il fut donné, & ce fut deux ou trois jours après que Monsieur eut donné ordre à Nau de se retirer de mon service. S. A. R. envoya à Paris lui

en faire le commandement avec beaucoup de rudesse. M^e. d'Aiguillon répondit au sergent : Les gens de Mademoiselle songent encore à cette affaire, comme si on ne les avoit pas fait chasser pour cela ? Ce qui me parut bien imprudent à elle, & un grand manque de respect envers une personne comme moi. J'appris aussi qu'elle avoit dit à quelques personnes de ses amis, qui lui avoient été faire des compliments sur la perte de son procès : Je ne m'en mets pas en peine, les gens de Mademoiselle qui ont agi dans cette affaire en pâtiront ; & comme elle ne les aura plus, elle sera bien embarrassée dans la suite ; j'ai assez d'amis auprès de S. A. R. pour y maintenir mes intérêts, je pense que lui & Mademoiselle ne se raccommoderont jamais ensemble que je n'y trouve mon compte. Ce discours est encore moins prudent que le premier, & part d'un esprit élevé dans une fortune insolente, & né dans une grande bassesse. J'apprenois de tous ceux qui avoient vu S. A. R. qu'il ne se plaignoit de Préfontaine que parce qu'il n'avoit pas voulu se séparer des intérêts de Nau ; & Préfontaine me dit, devant que de fortir de mon service, que pendant mon séjour à Blois, M^e. de Puisieux lui avoit dit de la part de S. A. R., qu'elle se

plaignoit de ce qu'il étoit des amis de Nau, & qu'il le maintenoit auprès de moi; que S. A. R. desiroit qu'il s'en séparât, parce qu'il avoit de l'estime & de l'amitié pour lui; que c'étoit la seule circonstance qu'il trouvoit à redire en lui. Présontaine lui répondit: il est vrai que c'est moi qui ai donné M^r. Nau à Mademoiselle, parce que j'ai cru qu'il étoit capable de la bien servir, & je le crois encore: du moment que je verrai le contraire, je serai le premier à dire à Mademoiselle qu'il faut qu'elle le chasse; je ne vois rien en lui contre son devoir, je le servirai comme mon ami: tout le défaut qu'il a, c'est de déplaire à M^r. Goulas; il est bien malheureux que cela lui ait attiré la haine de S. A. R. Je ne fais pas ce qu'elle veut que je fasse sur son sujet; pour moi je ne conseillerai jamais à Mademoiselle de chasser un homme qui la sert bien, pour faire ma cour auprès de Monsieur: vous connoissez assez Mademoiselle pour ne prendre conseil de personne; & si elle en demande, c'est pour avoir le plaisir de ne le pas suivre, & personne du monde ne lui peut faire faire ce qu'elle n'a pas dans la tête. Je m'étonne que Monsieur qui la connoît, telle qu'elle est, s'en prenne à quelqu'un de ce qu'elle fait. Je grondai

Préfontaine de ne m'avoir pas dit cela plutôt. Il me dit : Cela n'auroit servi qu'à vous faire déchaîner de nouveau contre Goulas, & tenir des discours qui auroient aigri Monsieur, & qui n'auroient servi de rien. J'ai toujours cru qu'à faire mon devoir, Monsieur connoîtroit tôt ou tard que j'étois un homme de bien qui va son chemin, & ne se mêle de rien. Cette plainte de S. A. R. sur Préfontaine étoit assez extraordinaire; qu'est-ce qu'il pouvoit faire contre Nau quand je l'aurois voulu garder à mon service? Quand il m'en auroit dit du mal, je ne l'aurois pas cru; je ne suis point comme les autres personnes de ma condition, auprès de qui les mauvais offices font effet contre les gens de bien; quand je suis prévenue de bonne opinion pour quelqu'un par la connoissance que j'en ai, je ne change point, s'il ne se comporte de maniere à me donner occasion de le faire.

Au mois de Février de cette année, j'allai à Lefigny, à six lieues de Paris; cette maison étoit à vendre, & j'avois envie d'en acheter une: j'allai la voir à ce dessein, & je ne la trouvaipas à ma fantaisie. Il y vint du monde de Paris me voir, j'eus néanmoins plus de complimens que de visites: j'avois fait tout le

monde malade ; tous ceux qui n'osoient me mander qu'ils craignoient de se brouiller avec la Cour, feignirent d'être malades, ou qu'il leur étoit arrivé quelque accident. J'envoyai faire un compliment à Leurs Majestés, & j'avois chargé celui que j'y avois envoyé, de dire, sans qu'on lui demandât, que je m'en retournois dans deux jours. Tout le séjour que je fis à Lefigny ne fut que de trois ou quatre jours ; j'envoyai quérir M^{rs}. Guenaut & Braye, Médecins célèbres de la Faculté de Paris, pour les consulter sur mes maux de gorge & de tête. Ils s'étonnerent, à voir mon visage, & lorsqu'ils apprirent que je dormois & mangeois bien, que je pusse être malade. Ils me dirent que ces maux me feroient vivre cent ans, & que c'étoit tout le mal qui m'en arriveroit, qu'ils me conseilloient de prendre des eaux de St. Mion cinq ou six jours, & ensuite de celles de Forges. Lorsque je fus de retour de ce malheureux voyage de Blois, je me purgeai pour me mettre en état de prendre des eaux ; j'en envoyai quérir : je commençai par celles de St. Mion, je les trouvai si âcres, que je n'en bus qu'un verre.

Il arriva à Paris une aventure assez nouvelle. Bartet, Secrétaire du Cabinet du Roi, qui étoit tant célèbre par ses voya-

ges pendant que le Cardinal Mazarin étoit en Allemagne, dit un jour dans les Tuileries, comme on parloit de M^r. de Candale & de sa bonne mine : Je le voudrois voir sans canons & sans moustaches, je crois qu'il ne feroit pas mieux qu'un autre. M^r. de Candale fut cela, & s'en tint offensé. Des ennemis de Bartet furent bien-aîses de le pousser par M^r. de Candale, ils ne l'osoient faire eux-mêmes, prévenus qu'il devoit faire un éclat. Un jour dans la rue St. Thomas du Louvre, quatre ou cinq hommes à M^r. de Candale, sans masques & fort connoissables, firent arrêter le carrosse de Bartet, dans lequel il étoit, lui couperent les cheveux d'un côté, une moustache, & lui déchirent les canons de sa culotte, & lui dirent que c'étoit pour lui apprendre à parler d'une personne de la qualité de M^r. de Candale. Cette affaire fit beaucoup de bruit ; les uns l'approuvoient, les autres la blâmoient ; ainsi dans tout ce qui arrive dans le monde, il y a des partisans pour & contre. Bartet n'étoit pas aimé, on étoit bien-aîse qu'il lui fût arrivé quelque insulte ; on s'étonnoit aussi que M^r. de Candale eût fait un tel éclat pour si peu. Cela eut son temps ; il partit peu après pour la Catalogne : il passa par St. Fargeau, &

me conta qu'à chaque pas qu'il faisoit il rencontroit des gens qui lui disoient: Prenez garde à vous, Bartet vous attend. On lui donna un pareil avis à St. Fargeau, il envoya un Gentilhomme connoître ce qui se passoit, qui lui rapporta qu'on y avoit vu des Cavaliers qui avoient demandé s'il y avoit passé; de sorte qu'à son départ de St. Fargeau, M^{rs}. de Matha, d'Escars, Saujon, & force de Gentilshommes, tant à moi que du pays, l'allerent accompagner, & ils ne rencontrèrent personne.

Je reviens à mes affaires. J'en étois accablée & du chagrin qu'elles me causoient: dès que je fus tout-à-fait brouillée avec S. A. R., je l'écrivis à M^r. le Prince, qui m'en témoigna beaucoup de déplaisir & de ressentiment contre les gens de Monsieur qui agissoient contre moi, & m'offroit de se porter contre eux à toutes extrémités, sans nul égard pour S. A. R., si je ne jugeois que cela me fût utile, & qu'il n'en auroit jamais pour personne où il iroit de mes intérêts, après les obligations qu'il m'avoit. Je lui fis réponse que ce que l'on feroit à présent ne me seroit point utile; que j'étois bien-aise de connoître sa bonne volonté; qu'en l'état où j'étois, brouillée avec la Cour &

avec mon pere , il me sembloit que si on me vouloit persécuter , on prendroit occasion sur le commerce que j'avois avec lui ; que je le priois de ne me plus écrire ; que si je le pouvois servir , je ne lui ferois pas cette priere ; qu'il savoit bien que tant que j'avois pu , j'avois tenu bon ; que maintenant il falloit se rendre ; & que si je pouvois avec honneur , & sans faire des bassesses , prendre des mesures avec le Cardinal Mazarin , je le ferois pour me tirer des persécutions de S. A. R. ; que je croyois qu'il trouveroit cela à propos , & que je le souhaitois , parce que je voyois que la nécessité m'obligeoit à le faire.

Peu après le Comte de Béthune passa à St. Fargeau comme il revenoit de Blois , il s'en alloit à Paris. Je lui dis que l'exil de mes gens ne dureroit que deux mois ; il y en a trois de passés , sans qu'il y ait espérance de retour. Il me répondit : Il faut patienter , le temps amene tout. Je lui fis de grandes plaintes de la mauvaise conduite de la Comtesse de Fiesque & de M^e. de Frontenac : cette derniere l'alla trouver les larmes aux yeux , & lui témoigna le déplaisir qu'elle avoit que je ne la traitasse plus comme à l'ordinaire. Il se laissa si bien duper par ce qu'elle lui dit , & moi aussi , qu'il nous raccommoda ; elle

pleura encore beaucoup, & me fit paroître une grande tendresse pour ma personne, blâma la conduite de M^e. de Fiesque, & me dit qu'elle renonçoit à tout commerce avec elle, hors celui à quoi la bienfiance l'obligeoit. Le Comte de Béthune s'en alla à Paris, & m'écrivit que M^r. le Cardinal lui avoit parlé de moi avec des témoignages d'estime, & qu'il étoit bien fâché de ne me pouvoir pas servir, de crainte que S. A. R. ne voulût engager la Cour à me persécuter sur le commerce que j'avois avec M^r. le Prince; qu'il falloit que je le fisse cesser. Le Comte de Béthune lui donna sa parole qu'il finiroit, & m'en écrivit. Je lui fis réponse d'une manière à montrer à M^r. le Cardinal, que je ne défavouois point mon commerce passé, & je promettois positivement de n'en plus avoir à l'avenir; & même je disois que je l'avois mandé à M^r. le Prince.

On jugea à propos que Préfontaine allât à Paris. Nau, pour témoigner à S. A. R. qu'il n'avoit aucune pensée de revenir à mon service, voulut acheter une Charge de Conseiller au Parlement de Metz. Je voulois que Préfontaine en eût une de Maître des Comptes, parce qu'il n'avoit pas étudié, & qu'il n'en pouvoit avoir une de Conseiller au Parlement de Paris.

Cette occasion se présentoit de leur faire du bien. J'envoyai à Préfontaine un blanc-signé pour emprunter de l'argent pour avoir cette Charge ; mon intention étoit de lui donner vingt mille écus pour cela , & dix mille à Nau. Préfontaine me renvoya mon blanc-signé déchiré , & me supplia très-humblement de n'en donner de ma vie de cette manière , parce que l'on en pouvoit abuser : aussi n'en donnerai-je jamais. Il ne voulut point de mon argent , & me manda qu'il ne m'avoit pas assez bien servie ni assez long-temps , pour mériter une telle récompense ; & qu'en l'état où étoient mes affaires , il favoit bien que j'avois besoin d'argent ; qu'il m'étoit autant obligé que si je lui avois donné cette somme. C'est un garçon sans intérêt & fort reconnoissant. Pour Nau , il accepta les dix mille écus , & acheta la Charge de Conseiller au Parlement de Metz. S. A. R. y fit opposition au Sceau ; ce qui le mit au désespoir. Préfontaine ne songea plus à être Maître des Comptes ; c'est-à-dire , il n'en avoit nulle envie , à ce que j'ai pu connoître ; ses amis l'avoient pour lui.

Il courut alors un bruit que M^r. de Lorraine étoit en liberté. J'écrivis à Monsieur & à Madame pour m'en réjouir ;
ils

ils ne voulurent recevoir ni mon Gentilhomme qui en étoit le porteur, ni mes lettres. Dans tout ce temps-là, je m'informois peu de ce qui se passoit à la Cour, à peine lisois-je les Gazettes & les Relations que l'on m'envoyoit : elle se divertissoit à l'ordinaire à des Bals, Comédies & Ballets : le Roi qui danse fort bien, les aime extrêmement. Tout cela ne me touchoit point ; je songeois que j'en verrois encore assez à mon retour. Les Comtesses de Fiesque & de Frontenac n'en étoient pas de même, rien n'égalait leur chagrin de n'être pas à toutes ces fêtes : elles en faisoient sans cesse des lamentations sur un ton fort désobligeant pour moi, qui m'étoit assez rude à souffrir, & qui les mettoit petit à petit dans mon esprit de la manière qu'elles y sont, pour que je ne change jamais de sentiments pour elles.

Monsieur se raccommoda à la Cour ; M^{lle}. de Guise & M^r. de Montrésor firent cette négociation. Quand j'en appris la nouvelle, j'en fus fort fâchée, je l'avoue. Les Comtesses de Fiesque & de Frontenac en témoignèrent des transports de joie inouis. Elles me disoient : Vous voyez en quel état vous êtes d'être mal avec S. A. R. Vous ne retournerez jamais à Paris, & mille douceurs de cette force. Elles

louoient Goulas d'avoir travaillé à cet accommodement, & que c'étoit un bon & fidele serviteur. Je leur disois : Je ne conviendrai point de tout ce que vous dites ; tous les accommodements dont Goulas s'est mêlé jusqu'à présent ont été si désavantageux à Monsieur, qu'il faut voir la suite de celui-ci pour en bien juger : je crains bien qu'il ne soit de la force des autres. Je leur appris qu'une fois après un traité que Goulas avoit fait, dont Monsieur n'étoit pas content, il le traita de traître & perfide, & le vouloit faire jetter par les fenêtres. Ce que je leur disois étoit un fait, & même public ; ainsi elles ne faisoient que répondre. On peut en cela remarquer leur audacieux procédé avec moi, d'oser me disputer & me tenir tête en faveur d'un homme qu'elles faisoient m'être odieux avec beaucoup de raison. Les gens de Monsieur crurent que son accommodement me feroit trembler, & que je leur envoyerois faire des offres admirables ; néanmoins je ne fis aucune démarche. Le Comte de Béthune, qui étoit à Paris, en qui S. A. R. avoit témoigné beaucoup de confiance, n'en eut aucune connoissance, dont il fut un peu scandalisé, & il s'en consola sur la maniere dont étoit fait son traité.

S. A. R. n'alla pas d'abord à la Cour ; elle abandonna M^r. le Duc de Beaufort , M^e. de Montbazon , & les Conseillers exilés pour l'amour de lui : il ne s'est jamais fait un si pauvre accommodement. On lui avoit promis une récompense pour Louviers , fils de M^r. Broussel , qui avoit le Gouvernement de la Bastille dès la premiere guerre , & qui en étoit pourvu du Roi ; il n'en est pas encore payé présentement , & si S. A. R. a fait plusieurs voyages à la Cour.

L'accablement où mes affaires me mettoient , m'obligea à me résoudre à prendre un Secretaire. Je jettai les yeux sur un garçon nommé Guilloire , qui avoit été long-temps employé pour les affaires du Roi en Allemagne , de quoi il s'étoit acquitté avec beaucoup d'honneur & de fidélité : il me fut proposé par des personnes en qui j'avois beaucoup de confiance , & qui m'en répondoient comme d'eux-mêmes. Je fus assez sotte pour dire devant les Comtesses de Fiesque & de Frontenac que j'avois ce dessein ; elles ne manquerent pas de le mander à Blois. M^e. de Guise avoit écrit à S. A. R. pour avoir son agrément pour Guilloire à la priere de M^r. de Turenne , qui l'avoit connu en Allemagne , & avec qui il avoit

fervi ; je n'osois proposer personne à Monsieur , & je n'avois pas de commerce avec lui. S. A. R. répondit qu'il étoit ami de Préfontaine , & par-là il eut l'exclusion ; après quoi je me résolus à ne prendre personne : ce qui me donnoit beaucoup de fatigue & de peine. Sur la fin du Carnaval , il vint une méchante troupe de Comédiens à St. Fargeau ; quoique j'eusse assez de chagrin pour que rien ne me pût réjouir , je crus que quand je témoignerois ne me soucier de rien , cela feroit dépit à ceux qui étoient bien-aîsés de m'inquiéter : je les fis jouer peu de temps , parce qu'on me manda que M^e. de Guise étoit malade , & que deux jours après elle avoit reçu l'Extrême-Onction ; ce qui me fit résoudre d'aller à Paris. J'envoyai à l'instant des relais & un Gentilhomme en poste , pour en avoir des nouvelles sur le chemin. Je partis le matin dès la pointe du jour , je fis ce jour-là vingt-deux lieues ; c'est une assez grande diligence au mois de Février. Le jour d'après je serois arrivée de bonne heure à Paris , si je n'avois trouvé le Gentilhomme que j'avois envoyé , qui me dit près de Fontainebleau , qu'il avoit trouvé M^e. de Guise sans connoissance , & que sûrement elle étoit morte à l'heure qu'il me

parloit. Je m'en allai jusqu'à Fontainebleau, où je m'arrêtai : mon dessein étoit, si j'eusse été à Paris, de n'y séjourner que jusqu'à la mort de M^e. de Guise, où jusqu'à ce qu'elle fût hors de danger, & de n'y voir qui que ce soit, de crainte que la Cour ne crût que j'eusse envie d'y demeurer, pour ne lui pas donner le plaisir de m'en chasser.

Monsieur & M^{lle}. de Guise m'envoyèrent faire un compliment après la mort de M^e. de Guise. M^{lle}. de Guise s'excusa fort de ce qu'elle ne m'avoit rien mandé de sa maladie, sur son affliction. Je crois que la plus véritable raison qu'elle avoit, étoit la crainte qu'elle eut qu'en cet état elle ne se fût repentie de tout ce qu'elle avoit fait pour nous brouiller Monsieur & moi, & même des dispositions de son testament qui n'étoient pas fort justes. Le lendemain de la mort de Madame de Guise, M^{lle}. sa fille envoya querir tout ce qu'elle avoit de parents à Paris, pour être à l'ouverture de son testament, & pour voir à faire élire un Tuteur au petit de Joyeuse. Elle manda quelques-uns de mes gens que j'avois à Paris, pour y assister. Un Pere Capucin apporta le testament de la part de la Mere Supérieure des Capucines, à qui

elle l'avoit donné à garder. On lut le testament ; ensuite on me l'envoya : il étoit écrit de sa main, & derriere il y avoit une évaluation de ses biens, pour montrer la justice & l'équité avec lesquelles elle en avoit fait le partage à ses enfants. Je me trouvai déshéritée : ce qui me surprit fort ; je ne croyois pas qu'après m'avoir ôté tant d'effets dans mes affaires avec S. A. R., elle fût encore d'humeur à faire des libéralités à mes depens à ses autres héritiers. Je résolus bien de chercher les moyens de n'en demeurer pas à une disposition si peu favorable pour moi. La conjoncture de la mort de M^e. de Guise me fit croire que j'avois besoin d'un Intendant ; j'écrivis à M^r. le Bon, Conseiller au Parlement de Paris, pour le prier de s'attacher à mon service : c'est un homme d'esprit, de capacité, & de beaucoup de réputation ; c'étoit ce qui m'avoit donné envie de le prendre, je ne le connoissois point. Il me fit réponse qu'il recevoit avec beaucoup de respect l'honneur que je lui faisois, & qu'il en écrivoit à S. A. R. pour avoir son agrément.

Après avoir été quatre jours à Fontainebleau, je m'en retournai à St. Fargeau, où je reçus des lettres & des envoyés de tout le monde, hors de Leurs A. R. ; cela

me fut une grande fatigue d'avoir à répondre à tant de lettres, & de tant mentir. Il falloit parler de mon affliction, & j'en avois fort peu : la conduite de M^e. de Guise ne m'y avoit pas obligée ; j'en pris néanmoins le deuil tout aussi régulier que si je l'avois eu dans le cœur : en ce monde il faut toujours sauver les apparences autant que l'on peut. Deux jours après mon arrivée à St. Fargeau, M^r. le Bon y vint pour me remercier de la confiance que j'avois témoigné avoir en lui, & de le vouloir prendre à mon service, & en même-temps pour me dire la réponse qu'il avoit eue de Monsieur au sujet de son agrément. Elle étoit qu'il étoit ami de Nau, & que c'étoit par sa participation que je le prenois, & que cela empêchoit qu'il n'y donnât son consentement. M^r. le Bon fut scandalisé de cette réponse. Il entra en matière avec moi sur mes affaires, & nous eûmes sur cela une longue conversation, dans laquelle je connus que j'avois eu lieu de me réjouir que S. A. R. ne l'eût pas agréé, & que ce n'étoit pas mon fait. Il me dit : Vous savez trop vos affaires, ce n'est pas le métier des Dames de s'en mêler. Il faut que les personnes de votre qualité jouent, se divertissent, & n'entendent jamais parler de

leurs affaires. Pour moi, si j'avois l'honneur de me mêler des vôtres, je ne vous en parlerois jamais; & si vous m'en demandiez des nouvelles, je changerois de discours. Cela ne me plut pas du tout, & je conclus, ce que j'ai dit, qu'il n'étoit point mon fait. J'aime à commander aux gens qui dépendent de moi, & je veux que l'on me rende compte de tout. Après que M^r. le Bon m'eut fait sa cour un jour ou deux, il s'en retourna fort satisfait de moi.

Lorsque le Chevalier de Charny eut achevé ses études, je lui dis: Vous êtes en âge de choisir la profession qui peut mieux vous convenir; je ne veux point vous contraindre, j'espère que vous réussirez mieux en celle qui vous plaira le plus, & où penche votre inclination. Si vous voulez être d'Eglise, il faut étudier en Théologie, je vous enverrai en Sorbonne. Si vous voulez demeurer dans le monde, il est temps d'aller à l'académie. Si la fortune vous est favorable, vous pouvez être heureux en toute condition, choisissez celle que vous aimerez le mieux. Il me témoigna qu'il n'avoit point d'inclination pour l'Eglise, qu'il espéroit se faire honnête homme, qu'il feroit de belles actions dans la guerre, que cela obligeroit S. A. R. à l'a-

vancer. Je mandai à son oncle, frere de sa mere, de venir à St. Fargeau, d'où il le mena à l'académie, de peur que, si je l'y envoyois par quelqu'un de mes gens, S. A. R. ne le trouvât mauvais. Il eut beaucoup de déplaisir de me quitter, il s'en consola aisément, il considéroit qu'il alloit en un lieu pour tâcher d'apprendre à se rendre digne de me servir.

Madame la Princesse-Royale, veuve du Prince d'Orange, vint à Paris voir la Reine d'Angleterre sa mere; elle arriva avec un équipage très-magnifique. Elle la parut fort sur sa personne tant qu'elle fut à la Cour, elle avoit quantité de belles pier-
reries; tout le monde disoit qu'elle venoit dans le dessein de donner dans la vue du Roi, & l'on croyoit que la Reine n'en feroit pas fâchée, & que si elle leur plaisoit, elle feroit bientôt catholique. On disoit que c'étoit une grande Princesse, il y avoit à redire qu'elle étoit veuve d'un Gentilhomme : la Principauté de la Maison de Nassau n'est pas fort ancienne, quoique la Maison soit fort illustre. La conjoncture n'étoit pas trop favorable pour elle; dans ce même temps la France fit alliance avec le Protecteur d'Angleterre; il envoya un Ambassadeur à la Cour : on témoigna au Roi d'Angleterre qu'il feroit

plaisir de s'en aller, ce qu'il fit sans retarder. On peut aussi aisément juger qu'il ne pouvoit demeurer pour voir tous les jours un Ambassadeur de Cromwel. La Reine donna des assemblées à la Princesse Royale, & même des particulieres, parce qu'elle ne vouloit pas se trouver aux publiques parce qu'elle étoit veuve. On la régala fort, & il n'y eut que du Roi qu'elle ne le fut pas, je pense même qu'il ne lui parla point. On me manda tout cela à St. Fargeau, où je menois ma vie ordinaire. J'envoyai à Blois faire des tentatives pour savoir si Monsieur auroit agréable que je lui rendisse mes respects; il me refusoit toujours. Je fis un tour à Auxerre, qui est une ville à neuf lieues de St. Fargeau, pour entendre un bon Prédicateur à la Notre-Dame de Mars: en même-temps je pris occasion de faire reconnoître par un Notaire les protestations que j'avois faites & écrites de ma main, pour tout ce que l'on me pourroit obliger de faire par force au préjudice de mes intérêts. Assurément une personne sous l'autorité d'un Pair fils de France qui s'est accommodé à la Cour, doit tout craindre, & on est bien-aise au moins, quand on fait des affaires de cette maniere, que ceux qui vous les font faire n'en profitent pas à l'avenir, eux ou leurs

descendants. Je pense néanmoins que je fis en cela une faute ; l'état où j'étois, la maniere dont Monsieur me traitoit, étoient des circonstances assez publiques pour que toute la France me fût témoin. L'affaire de foi-même étoit une protestation perpétuelle, & celle que je fis par écrit ne servoit qu'à aigrir S. A. R. qui le fut tôt après ; il avoit gagné des personnes à qui je m'étois fiée sur cette affaire.

Quelque jours avant qu'il me fût venu dans l'esprit d'aller à Auxerre, j'avois envoyé l'Épinay (qui étoit celui que j'envoyois presque toujours à Blois, j'avois confiance en lui, aussi ne m'a-t'il jamais manqué) chez M^r. le Duc de Beaufort, pour le prier de le mener à Blois, & d'obtenir de Monsieur la permission que je l'allausse trouver, & que nous verrions ce qu'il se pourroit faire pour accommoder nos affaires. Monsieur de Beaufort l'y mena, Monsieur le vit dans sa chambre ; c'étoit beaucoup qu'il le souffrît, il commanda à Monsieur de Beaufort de m'écrire la lettre suivante.

LETTRE de M^r. de BEAUFORT,
A MADEMOISELLE:

MADEMOISELLE,

Aussi-tôt que Mr. de l'Epinaÿ a été arrivé à Vendôme, & que j'ai reçu par lui les ordres de Votre Altesse Royale, je suis parti sur l'heure. Je me rendis le soir même ici. Je me suis acquitté le plus ponctuellement qu'il m'a été possible de ce que vous me commandiez auprès de S. A. R. qui m'a commandé de vous écrire qu'il recevoit avec joie & tendresse vos soumissions, desquelles il espere une bonne suite; qu'il desire (pour n'avoir qu'à vous embrasser paternellement quand elle vous verra) qu'auparavant vos gens d'affaires & les siens regardent ensemble d'ajuster & faire un projet d'une compensation, afin de conclure une fois pour toutes les différends entre S. A. R. & la Vôtre: que cela arrêté entr'eux & paraphé, vous viendrez recevoir de S. A. R. les amitiés & caresses d'un bon pere; puis vous vous en retournerez quand il vous plaira pour signer ledit arrêté. Voilà en substance ce que je dois avoir l'honneur de répondre à V. A. R.; je remets, avec votre permission, au porteur

le reste : ce qui me fait finir avec sou-
mission & respect, & me dire de même,

MADemoiselle,

De Votre Altesse Royale,

Le très-humble & très-obéissant
& très-fidèle serviteur,

LE DUC DE BEAUFORT.

De Blois, le 25 Mars 1656.

Il chargea l'Epinay d'une lettre que
Monsieur ne vit point, & en écrivit une
au Comte de Béthune par ordre de S. A.
R., laquelle il m'envoya ensuite.

LETTRE de Mr. le Duc de BEAUFORT,
A MADemoiselle.

MADemoiselle,

*Ce fidèle porteur rendra compte à V. A.
R. d'un ordre exprès de quoi je ne me suis
pu tenir de promettre de donner part à
V. A. R.; c'est que Monsieur veut très-ab-
solumment que vous lui donniez une indem-
nité, en cas que Mr. le Duc de Richelieu
ait son recours sur lui des démolitions de
Champigny. J'ai fait de grandes instar-*

ces tant sur cela que sur le reste où il y a eu de votre service, où j'ai pu manquer de capacité, & non de zele & de fidélité. Cela est très-connu de Mr. de l'Epinaï, qui est instruit de tout ceci; il ne manquera pas d'avoir l'honneur de vous en entretenir ponctuellement. Il a laissé le tout en état que vous en êtes la maîtresse, & moi je demeurerai en celui d'attendre vos ordres aussi ponctuellement. Je suis,

M A D E M O I S E L L E ,

De Votre Altesse Royale,

Le très-humble, très-obéissant
& très-fidèle serviteur,

L E D U C D E B E A U F O R T .

Et à côté : Si vous renvoyez, je tiens nécessaire que ce soit le porteur, qui est déjà instruit.

L E T T R E de Mr. le Duc de B E A U F O R T ,
à Mr. le Comte de B É T H U N E .

De Blois ce 27 de Mars 1656.

M O N S I E U R M O N C O U S I N ,

Enfin, l'Epinaï s'en est retourné. La réponse qui lui a été faite, est que S. A. R.

reçoit les soumissions de Mademoiselle avec
 joie & tendresse, qu'il en espere une heu-
 reuse suite. Il trouve à propos avant qu'elle
 vienne ici, que ses gens & ceux de Made-
 moiselle ajustent, si elle le veut, ensuite
 de la transaction, un projet de compensa-
 tion, lequel paraphé d'eux, S. A. R. trou-
 ve bon que Mademoiselle le vienne trouver
 où il lui plaira. Puis, lorsqu'elle sera re-
 tournée, elle signera l'acte susnommé. Son
 Altesse-Royale aussi m'a commandé, de
 quoi je ne me suis pu dégager, de déclarer
 à Mademoiselle qu'il veut sortir d'affaire
 sans en avoir plus avec elle; qu'il veut
 être déchargé de la garantie des démoli-
 tions de Champigny; qu'elle ne laissera
 pas de poursuivre son affaire au Parle-
 ment de toutes ses forces; qu'il espere la ga-
 gner; que du reste il desire être déchargé.
 Quoique j'aye pu dire & représenter as-
 sez raisonnablement, je ne l'ai su faire
 changer, à mon grand regret. Je crois
 que cet article gâtera tout. S. A. R. m'a
 très-fortement recommandé de vous témoi-
 gner qu'il est très-persuadé que vos soins
 & pressantes raisons réitérées à Made-
 moiselle l'on mise en bon chemin. Mada-
 me me donne le même ordre; c'est pourquoy
 je m'en suis chargé d'autant plus volon-
 tiers, que nombre de personnes croient ici

la vérité de ce que j'ai commandement de vous faire savoir. L. A. R. ne doutent pas que vous ne fassiez votre possible, afin de réduire Mademoiselle à leur intention; & je leur déclare que je ne crois pas que nous en venions à bout facilement. Je trouve de vous à moi, l'article de Champigny un peu rude, & mis hors d'œuvre. S. A. R. dit que ce seroit un levain de discorde. S. A. R. a voulu lire cette lettre, dont je n'ai fait aucune difficulté. C'est, Monsieur mon Cousin, votre très-affectionné serviteur,

LE DUC DE BEAUFORT.

L'Epinaï arriva à St. Fargeau le même jour que je revins d'Auxerre; je ne lui en avois donné aucune part, afin que si on lui en parloit à Blois lorsque je l'y envoyerois, il pût jurer & protester n'en avoir aucune connoissance. Je fus fort aise de la bonne réponse de S. A. R. Je ne doutai pas que si j'y allois moi-même, je n'y fusse bien reçue. J'envoyai à Vendôme l'Epinaï trouver M^r. le Duc de Beaufort, pour le mener encore à Blois, & dire à S. A. R. que je n'avois point de gens qui pussent faire mes affaires, ni en qui je me voulusse confier; que j'allois moi-même le trouver; qu'il pouvoit faire

venir les siens, que nous accommoderions les affaires ainsi qu'il l'ordonnoit. Monsieur dit à M^r. de Beaufort qu'il ne vouloit pas que je le vinssse trouver. M^r. de Beaufort lui dit qu'il croyoit que j'étois partie pour cela. Il lui ordonna de me mander que je retournasse à St. Fargeau, qu'il avoit eu des nouvelles du Roi; que les affaires avoient changé de face; qu'un de ses ordinaires l'étoit venu trouver pour lui porter un arrêt de son Conseil, avec une lettre qui portoit qu'il vouloit prendre connoissance de nos affaires; que nous lui étions si proches, qu'il ne desiroit pas que d'autres terminassent nos différends que lui. J'étois partie pour Blois, pendant que l'Épinay y étoit allé avec M^r. de Beaufort. Je trouvai l'Épinay à une lieue de Châteauneuf. L'ordinaire du Roi arriva, qui me rendit sa lettre qui contenoit le même discours que celle de S. A. R. & le même arrêt. Je connoissois l'ordinaire du Roi qui s'appelloit de Seve d'Aubeville, qui est un fort honnête garçon. Je lui demandai : à quoi est bon ce parchemin ? Que voulez-vous que j'en fasse ? il me dit, tout ce qu'il vous plaira. J'écrivis au Roi : Je le remerciai très-humblement de l'honneur qu'il nous faisoit, de se vouloir mêler

de nos affaires; que si j'avois osé, je l'aurois supplié de faire ce qu'il faisoit à présent; qu'il y avoit long-temps que j'avois ce dessein, que le respect m'en avoit retenue. Je lui dis du mieux que je pus, & renvoyai Aubeville.

Je rêvai fort à ce que j'avois à faire là-dessus, & pris mes résolutions toute seule; je n'avois personne de qui prendre conseil. J'envoyai un courier à Paris querir M^r. le Comte de Béthune; je pensois que régler nos affaires de la maniere que Monsieur le vouloit, il ne m'en sauroit point de gré, qu'il auroit mon bien, & me persécuteroit encore; qu'il valoit mieux faire les affaires de façon que cela me réconciliât avec lui, & que je pusse avoir du repos. Je gardai le lit, & fis semblant d'être malade, afin que si Monsieur m'envoyoit dire de m'en retourner, j'eusse un prétexte pour demeurer. J'envoyai à Blois pour lui dire que j'aurois obéi à ses ordres, sans que je m'étois trouvée mal. Celui que j'y envoyai trouva un Enseigne de ses Gardes avec de ses Gardes à Clery, qui avoit ordre, si j'y passois, de m'arrêter, & de me conduire jusqu'à St. Fargeau. Il alla à Blois, S. A. R. ne le voulut point voir. Je fus cinq ou six jours à Châteauneuf devant la Semaine-sainte. Monsieur ar-

Arriva à Orléans le mercredi saint au soir ; lorsqu'il arriva , on lui dit que mon Maréchal-des-Logis y étoit. Il y étoit allé pour ses affaires particulières ; cela fit croire à S. A. R. qu'il y étoit allé pour faire mes logements. Le voilà dans une furie & dans un transport violent ; de sorte qu'il ne savoit ce qu'il disoit. Il commanda à un Lieutenant de ses Gardes de me venir trouver , pour me dire que si je pensois aller à Orléans , il m'en feroit fermer les portes. Ce Lieutenant arriva à Châteauneuf , comme je soupais , si hors de lui , le pauvre garçon , de l'état où il avoit vu son maître , qu'il ne put presque parler. Je lui dis que Monsieur se pouvoit assurer que je ne songeois en façon du monde à aller à Orléans , puisque cela ne lui étoit pas agréable ; que quelque indisposition , comme je le lui avois mandé , m'avoit fait rester à Châteauneuf ; & que de plus , j'y étois demeurée pour gagner le Jubilé qui ne devoit pas être sitôt à St. Fargeau.

Le Jeudi-saint , comme je m'habillois , on me dit que l'ordinaire du Roi étoit là. Je le fis entrer , il me donna une lettre de S. M. par laquelle elle m'ordonnoit de dire au Sr. d'Auberville tout ce qui étoit nécessaire pour informer M^r. le Chancelier de mon affaire. Je fis réponse à S. M.

que je n'avois jamais souhaité d'avoir de l'habileté, & de savoir bien mes affaires, comme je faisois présentement pour les dire à Auberville; que je n'avois maintenant personne à mon service qui fût informé de l'affaire dont il étoit question; que les gens de Monsieur m'avoient ôté tous mes papiers, que je ne savois où ils étoient; & mille soumissions, & mille respects. Ensuite le Comte de Béthune arriva le soir fort tard. Il me conta comme il avoit été prendre congé de son Eminence, qui lui avoit témoigné être bien-aïse que les affaires prissent le chemin de s'accommoder, & qu'il lui avoit parlé d'une manière fort obligeante pour moi; qu'il lui avoit marqué que l'envoi de l'ordinaire du Roi ne devoit point empêcher que nous ne nous accommodassions, Monsieur & moi, sans y avoir égard, puisque l'intention du Roi n'étoit que de nous voir bien ensemble. M^r. de Beaufort arriva le lendemain, jour du grand Vendredi, & nous dit qu'il avoit vu Monsieur, lorsqu'il avoit passé à Orléans, qu'il ne lui avoit point témoigné être fâché de ce qu'il me venoit trouver. Ils demeurèrent tout le Vendredi à Châteauneuf, & le Dimanche ils firent leur Jubilé aussi-bien que moi, & après Vêpres, nous nous enfermâmes, M^r. de

Beaufort, M^r. de Béthune & moi, pour voir ce qu'ils diroient à Monsieur. Ils furent d'avis que je les chargeasse de deux écrits que le Comte de Béthune me dicta. Voici celui que tout le monde vit, l'autre étoit en pareils termes, il y avoit peu de différence : cela ne servit de rien, je n'en ai pas eu grand soin, il s'est égaré.

Mr. le Duc de Beaufort & Mr. le Comte de Béthune sont chargés de moi de demander à Monsieur, pour le bien de mes affaires & ma satisfaction particulière, tous les articles dont je me suis expliquée avec eux, & qu'eux-mêmes ont trouvé si justes & si raisonnables, que j'ose espérer, & me promets que Monsieur, par sa bonté paternelle, les estimera tels, d'autant plus que ce que j'en fais est pour son contentement & l'avantage de sa Maison. Fait à Château-neuf-sur-Loire, ce jour de Pâques dix Avril 1656.

ANNE-MARIE-LOUISE
D'ORLÉANS.

Je jettai bien des larmes lorsque je fis cet écrit : le souvenir de tout ce que l'on a souffert pour une affaire que l'on croit finie, & qui l'auroit pu être sans tant de persécutions, afflige beaucoup. Je disois à ces Messieurs : Qui m'auroit dit en 52,

lorsque j'étois à Orléans, pour récompense de ce que par ordre de Monsieur j'ai empêché le Roi d'y entrer, dans quatre ans Monsieur y fera, il vous en fera fermer les portes, & vous fera du pis qu'il pourra; on m'auroit donné un bon avis, alors j'eusse pu faire un accommodement à la Cour; de maniere que je me ferois mise hors d'état d'être à jamais maltraitée, ni de mon pere, ni de personne, & peut-être me trouverois-je présentement en poste où ma protection lui auroit été utile? Tous ces souvenirs coupent la gorge: je serois trop heureuse de n'avoir point de mémoire. Ces Messieurs voyoient bien que ce que je disois étoit véritable, parce qu'ils en avoient une connoissance particuliere. Ils se mirent à pleurer avec moi de la misérable condition où Monsieur m'avoit mise, & du peu de bonne intention qu'il avoit de m'en procurer une meilleure: nonobstant tout cela, mon devoir me faisoit aller au-devant d'un accommodement. Ils partirent le lendemain de Pâques dès la pointe du jour, & arriverent à Orléans où Monsieur étoit. Quoiqu'il les fût arrivés, il ne laissa pas de s'en aller à la promenade, pour montrer combien il négligeoit toutes les propositions qui lui venoient de

ma part ; ce commencement étoit peu favorable. Le soir à son retour on lui dit que ces Messieurs étoient venus ; il témoigna avoir envie de les voir , ils vinrent , & lui parlerent , sans d'abord montrer l'écrit. Monsieur s'emporta , cria , & jetta feu & flamme contre moi comme il avoit accoutumé. Après le premier emportement , il revint ; il ne souhaitoit rien avec tant de passion que d'être hors d'affaire avec moi , & il vouloit que ce fût à sa mode. On lui montra l'écrit que j'avois donné , qui servoit comme de pouvoir à ces Messieurs : après avoir bien crié & disputé , il dit que je voudrois voir ses enfants à l'hôpital , que je les méprisois , que je croyois être plus grande Dame que mes sœurs , & que j'avois dit : Ma mere étoit de la Maison de Bourbon , & a apporté quatre cents mille livres de rente en celle de mon pere , & ma belle-mere est de celle de Lorraine , & n'a rien eu en mariage. Sur cela Monsieur ne se pouvoit tenir. Après avoir tout dit , il cria un peu sur Champigny. Ces Messieurs lui dirent qu'il ne falloit point parler de cette affaire , qu'elle étoit distraite de l'autre , qu'il falloit en finir une , & qu'après , lorsque nous serions bien ensemble , S. A. R. & moi nous solliciterions tous

deux contre M^r. de Richelien. M^r. l'E-
vêque d'Orléans étoit présent à toutes ces
conférences, où Madame fit merveille,
à ce qu'ils me dirent. S. A. R. appella
M^r. de Choisy son Chancelier, & lui or-
donna de s'assembler avec les gens que
M^r. le Comte de Béthune lui meneroit
pour conclure cette affaire. Il sortit, &
publia cela tout haut avec grande joie.
Ces M^{rs}. firent leurs instances pour l'o-
bliger à me voir, il ne le voulut pas; il
disoit : Je m'en vais à Bourbon, le temps
me presse, je n'ai pas seulement le loisir
d'aller à la Cour, c'est pourquoi je ne puis
retarder : au retour nos affaires seront
finies, je repasserai même à St. Fargeau,
si ma fille le veut. Ce retardement à me
voir ne parut pas tendre pour moi; il ne
me surprit pas beaucoup; je n'avois ja-
mais été gâtée de trop de tendresse de sa
part. Quantité de ses gens me vinrent
voir : cela me parut des effets de récon-
ciliation. Ces M^{rs}. me conterent tout ce
qu'ils avoient fait, & dont j'ai dit la sub-
stance. S. A. R. coucha à Sully, à 3 lieues
de moi, la riviere entre-deux, il n'en
passa qu'à un quart de lieue. Ces M^{rs}. en-
voyerent le soir la Hiliere, homme de qua-
lité, attaché à M^r. de Beaufort & de Bé-
thune, pour prier S. A. R. de trouver bon
que

que j'allasse le lendemain matin à Sully le voir, ce qu'il n'eut pas agréable. S. A. R. m'avoit écrit une lettre fort douce par ces M^{rs}., & elle est demeurée entre les mains de M^r. le Comte de Béthune, qui fait grand cas des manuscrits. Depuis ce temps-là, la Hiliere s'est attaché à mon service; & à la priere de ces M^{rs}., je lui ai donné une pension; c'est par eux que je l'ai connu. J'envoyai Colombier à Cône, faire des compliments à S. A. R.; je lui écrivis: elle me fit réponse, & me manda qu'elle avoit grande impatience d'être de retour pour me voir.

Avant que de passer plus avant, il est bon de mettre ici quelques particularités assez considérables pour moi, que j'avois oubliées en leur temps. Les disgraces continuelles, & les chagrins qu'elles causent, sont capables de diminuer la mémoire, quelque bonne qu'elle soit, bien que pour l'ordinaire on n'en ait que trop pour se souvenir de ce qui est désagréable. Au fort de mes affaires avec S. A. R. & un peu avant notre rupture entière, on envoya des troupes en quartier d'hyver dans ma Souveraineté de Dombes, ce qui ne s'est jamais fait. J'en écrivis à la Cour; je suppliai S. A. R. de joindre ses prieres aux miennes: elles n'eurent aucun

effet ; on y mit le Régiment de Canillac le borgne , & celui de son fils le Comte du Pont-Château. Ce sont des personnes de qualité , & dont je connoissois quelques-uns. Je crus que leur procédé feroit égal à leur condition , & qu'ils connoîtroient le respect qu'ils me devoient. Au-lieu de cela , il n'y a ni pillerie ni volerie qu'ils ne fissent ; & quand on leur disoit ce que j'étois , le fils de Canillac (le pere n'y étoit pas) répondoit : Je vais tous les ans à la guerre , je serai tué avant que Mademoiselle vienne à la Cour. Après avoir reçu l'ordre du Roi pour loger , & avoir marché à une lieue hors de mon Pays , ils vinrent assiéger une Ville. Lors mes sujets prirent les armes , & leur coururent sus , comme sur des gens sans aveu. Ils en prirent de prisonniers , à qui le Parlement de Dombes fit le procès , & les condamna à la mort. Mes sujets furent assez malhabiles pour ne les pas exécuter sur le champ , ils m'envoyèrent demander comment ils en useroient. Celui qui avoit été condamné étoit un Officier , natif de Moulins. M^{re}. de Longueville , qui y étoit pour lors , m'écrivit , & me demanda sa grace ; je la lui accordai. Je pense qu'en cela elle me fit plaisir : en l'état où étoient les affaires , si on eût exécuté l'Officier ,

après m'avoir demandé sa grace, cela eût cabré la Cour. Au moins par cet expédient la dignité de ma Souveraineté & des arrêts de mon Parlement étoit sauvée : en conséquence de la grace que j'accordai, on élargit l'Officier condamné, & quelques Cavaliers aussi prisonniers.

Il se rencontra dans tous ces désordres un Garde de M^r. l'Archevêque de Lyon, lequel est aussi Lieutenant de Roi en la Province de Lyonnois, que l'on arrêta. M^r. l'Archevêque de Lyon, sans avoir envie de demander son Garde, ni faire des plaintes qu'on l'avoit arrêté, envoya à l'instant querir deux Conseillers du Parlement de Dombes, qui l'allèrent trouver ; ils croyoient qu'il avoit à faire d'eux : il les envoya à l'instant prisonniers dans le château de Pierre Encize, & puis il fit savoir à la Compagnie que c'étoit pour représailles de son Garde. Ils n'y furent que vingt-quatre heures, & le temps ne fait rien en cela. J'avoue que lorsque je l'appris, j'en fus fort en colere, & j'écrivis une lettre à l'Archevêque, par laquelle il put reconnoître mon ressentiment. L'année suivante on y mit encore des troupes composées de plus honnêtes gens que n'étoient celles de l'année précédente : c'étoit le régiment du Chevalier d'An-

lesy, une compagnie du Prince Maurice de Savoye, & le régiment de Givry. Ils envoyèrent à St. Fargeau, savoir si j'avois agréable qu'ils suivissent les ordres du Roi, & qu'ils aimeroient mieux laisser périr leur régiment que de loger chez moi. Je les remerciai de leur civilité, & consentis qu'ils logeassent dans ma Souveraineté. Je ne pouvois pas faire autrement. Ils furent trois jours campés pour attendre de mes nouvelles; pendant tout l'hyver, ils ne voulurent toucher qu'à ce qu'on a coutume de donner aux troupes par l'ordre du Roi. Givry, qui commandoit ces troupes, écrivoit toutes les semaines à Préfontaine pour avoir mes ordres.

Il ne vouloit rien prendre sans cela; j'eus autant de sujet de me louer de ces M^{rs}. que j'en avois eu de me plaindre des autres. J'écrivis à S. A. R. aussi-tôt qu'ils y furent arrivés, que je m'en allois à Dombes pour empêcher que l'on n'y fît les mêmes désordres que l'année précédente, pour voir ce qu'il me répondroit; je n'en avois aucun dessein. Il me manda que je me gardasse bien de le faire, que l'on en feroit un mystere à la Cour. Il en fut tout-à-fait en peine; ce qui me réjouit un peu.

Au retour de la campagne, le Roi alla à Fontainebleau, où l'on se divertissoit fort. Il continuoit à se plaire à la conversation de M^{lle}. de Mancini; les Comédiens & les Violons y étoient, à ce que j'ai appris, & beaucoup de monde. Ces plaisirs furent interrompus par quelque indisposition qui survint à Sa Majesté; ce qui obligea à lui donner les eaux de Forges, dont l'usage ne lui fut pas bon, & lui donna la fièvre, & à la Reine beaucoup d'inquiétude, parce qu'elle ne peut trouver les maladies du Roi petites, sa personne lui est très-chère. Monsieur son Frere fut aussi un peu malade. J'envoyai apprendre l'état de leur santé. M^r. de Candale revint dans ce temps-là, il trouva Bartet à la Cour, cela lui déplut de le trouver en son chemin, il en fit des plaintes à M^r. le Cardinal, ce qui fut cause que Bartet l'évitoit, & n'alloit plus chez le Roi, chez la Reine & chez M^r. le Cardinal, lorsque M^r. de Candale y étoit; lequel ne se contenta pas de cela: il desira que Bartet fût exilé, on l'envoya à Corbeil, où il fut six mois. Il y en avoit qui disoient que c'étoit avoir une grande déférence pour M^r. de Candale, que d'éloigner un Officier du Roi des fonctions de sa Charge pour lui avoir déplu, bien qu'il en eût souffert les

outrages que M^r. de Candale lui avoit faits. D'autres trouvoient que l'on devoit bien cela à une personne de la qualité de M^r. de Candale qui se croyoit offensé. Chacun prenoit cela selon sa passion, & l'amitié ou la haine que l'on avoit pour l'un ou pour l'autre. Tout ce qui se passe dans le monde se regarde plutôt par-là que par la justice, tant il y en a peu.

Le Duc de Mantoue vint à la Cour cet hyver-là; il m'envoya faire un compliment. Celui de Modene y étoit venu l'hyver précédent, qui ne m'avoit point envoyé visiter. La niece de M^r. le Cardinal, M^{lle}. de Martinozzi, sœur de la Princesse de Conti, fut mariée à Compiègne cette année-là avec le Prince de Modene : le Prince Eugene, fils de la Princesse de Carignan, femme du Prince Thomas de Savoye, l'épousa pour lui. M^r. le Comte de Noailles & sa femme l'allerent mener à Modene; ils ne virent ni la Cour de ce Pays-là, ni Modene: le Prince Almeric, second fils de M^r. de Modene, vint querir la Princesse à l'entrée de ses Etats, qui ne sont pas de fort grande étendue. M^r. & M^e. de Noailles crurent que le Duc de Modene n'auroit pas envie qu'ils vissent le peu de magnificence que l'on feroit en cette occasion. M^e. Martinozzi y étoit avec sa fille, qui

n'est pas revenue en France depuis. M^e. de Noailles ramena encore avec elle la petite niece de M^r. le Cardinal, nommée Marianne, & son petit neveu nommé Alphonse. Madame de Mancini, son fils, Marie & Hortense ses filles, étoient venues avec M^e. de Martinozzi, & sa fille qui est Madame de Modene. Le Prince Thomas de Savoye mourut, & son second fils aussi, dont Madame la Princesse de Carignan fut fort affligée. Je lui écrivis en Piémont où elle étoit allée en grande diligence sur l'avis qu'elle reçut de la maladie de son mari.

Lorsque le Comte de Béthune partit de Châteauneuf, je lui voulus donner une procuration ; il me dit que rien ne pressoit, & que je la lui envoyerois de St. Fargeau. Elle contenoit les différends mus & à mouvoir pour le compte de tutelle, & je réservoïs l'affaire de Champigny, dont l'action m'étoit restée libre par la transaction. M^r. le Comte de Béthune s'assembla plusieurs fois avec les gens de mon pere, & des Avocats, tant des miens ordinaires, que d'autres. On attendoit à tout moment la procuration de S. A. R. M^r. de Choisy lui dépêcha pour l'avoir, elle ne vint point ; au-lieu de la lui envoyer, il écrivit une lettre à M^r. de Choisy, qui n'étoit point

écrite de sa main ; il l'avoit seulement signée , & sûrement il ne l'avoit pas lue. Elle étoit , comme on le pourra voir par la suite , plutôt pour établir le droit de M^r. le Duc de Richelieu contre S. A. R. , que pour autre fin , quoique par la même lettre il fût bien-aîsé de me dauber , & mes gens aussi. Pendant qu'on travailloit à cet accommodement , qui eut si peu d'effet , S. A. R. retourna de Bourbon , & ne passa pas par le même chemin par lequel il étoit allé ; ainsi je ne fis point de tentative pour avoir l'honneur de le voir. Le Comte de Béthune me manda que tout étoit rompu. J'en eus beaucoup de déplaisir. Les Comtesses de Fiesque & de Frontenac n'en firent point paroître ; au contraire , par tous leurs discours , elles laissoient juger qu'elles étoient bien-aîsées de la déunion de S. A. R. & de moi. Le Comte de Béthune m'envoya la copie de la lettre que voici.

LETTRE de S. A. R. à M^r. de CHOISY,
son Chancelier.

M^r. DE CHOISY ,

*A*près avoir vu dans le projet de la transaction qui m'a été présenté par le Sieur de Mascarany, Secrétaire de mes

commandements, qu'on y a inseré une clause touchant le procès de Champigny, bien qu'il m'eût été fait instance à ce qu'il n'en fût plus parlé, & que j'y eusse consenti parce que cela est inutile & superflu, à cause que selon les propositions qui en avoient été faites de la part de mon cousin le Duc de Richelieu, cette affaire se pouvoit accommoder à son égard, s'il laisse à ma fille le patronnage de la Ste. Chapelle de Champigny, qui est la sépulture de ses ancêtres du côté maternel, & la collation aux bénéfices de ladite Ste. Chapelle sa vie durant : il étoit vraisemblable que ma fille agréeroit cette proposition, pour se libérer de la perte qu'elle fait par la rupture de cet échange, s'il n'y a quelque autre raison qui l'ait engagée à la désirer que celle d'avoir en sa possession lad. sépulture de ses ancêtres. A l'égard de ce qui me touche, pour le retour de garantie qui a été donné par arrêt du Parlement à mon cousin contre moi, je m'en tenois assez à couvert & assuré par l'action que j'ai intentée au Conseil du Roi mon Seigneur & neveu, en cassation dudit arrêt qui ne peut pas se soutenir en ce fait-là particulier, vu que mond. cousin le Duc de Richelieu profite de 11000 liv. de rente en fonds de terres par la rupture du

dit échange, & qu'il acquiert la mouvance de Champigny, à cause de l'isle Bouchard dont cette terre releve, & que la justice & l'équité veulent qu'il soit bien plutôt chargé de faire rétablir le bâtiment de Champigny, dont la démolition avoit été stipulée par feu mon cousin le Cardinal de Richelieu, comme une condition préalable aud. échange, & sans laquelle il étoit porté expressément par le contrat qu'il n'eût pas été fait, que de me charger de cette dépense. Je n'ai agi en cela que comme un tuteur, qui a fait la condition de sa mineure très-avantageuse; outre cela quand même je n'aurois pas été assuré d'être déchargé de recours de la garantie, je me souviens bien de la parole qui m'a été donnée par l'Evêque d'Orléans de la part de ma fille, lorsqu'elle me fit dire qu'elle desiroit faire rompre ledit échange, qu'il ne m'en coûteroit rien; de sorte qu'une innovation si opiniâtre au contraire de ce qu'on étoit convenu, m'a vérifié les avis qui m'avoient été donnés, que les gens que j'ai exclus du service de ma fille avoient fait près d'elle, que cette clause fût insérée dans la transaction pour fomentier la division qu'ils ont causée, & laisser un sujet de nouvelles brouilleries. Ils ont engagé ma fille à se dédire de la parole qu'elle m'a fait donner; & pour parvenir à ce mauvais effet, & en

persuader ma fille, ils avoient empêché plus de trois semaines entieres que le Comte de Béthune n'eût sa procuration qu'il croyoit avoir avant que de partir de Châteauneuf, où étoit alors ma fille. La sincérité avec laquelle il agissoit fut reconnue par l'artifice de ces gens-là, qui trompent en cette occasion pour la seconde fois dans la même affaire. Et comme lesdits gens n'en sont pas demeurés-là, & qu'ils se sont confiés à quelques personnes qui ne leur ont pas gardé le secret, j'ai su les conseils qu'ils ont donnés à ma fille, tant à l'égard des précautions qu'elle avoit prises contre tous les actes qu'elle passeroit ci-après, de la manière qu'elle en devoit user pour satisfaire en quelque façon à la déclaration qu'elle avoit faite, & demeurer néanmoins toujours dans ses sentiments; & que l'un d'eux s'est vanté aux mêmes personnes d'avoir donné avis des réponses que ma fille avoit à faire en cas qu'on lui proposât pour exemple l'indemnité qu'elle donna à Me. de Guise ma belle-mère sur le même sujet, pour l'avertir d'en user à mon égard, & de satisfaire à la parole qu'elle m'avoit donnée par le Sr. Evêque d'Orléans. Joint aussi plusieurs particularités importantes, dont j'ai eu des avis certains, & sur lesquelles je ne veux pas m'expliquer à pré-

fent, & qui me font connoître très-clairement les desseins qu'ont lesd. gens, d'entretenir la division entre ma fille & moi, pour se rendre nécessaires à notre réconciliation, & par ce moyen, trouver leur rétablissement près d'elle, auquel je déclarai à Orléans ne vouloir jamais consentir : de sorte que je connois la mauvaise foi dont on continue d'user à mon endroit par la suggestion & les artifices de ces gens. J'ai jugé qu'il étoit inutile de faire une transaction sur un chef, & d'en laisser un autre qui donneroit sujet à quelque nouveau démêlé entre nous, & que celui que causeroit l'affaire de Champigny seroit d'autant plus capable de nous altérer, qu'il n'y a aucune apparence de croire que ma fille se seroit portée d'elle-même à me faire une telle vexation que celle qui lui a été conseillée par ses gens, & de perdre 11000 liv. de rente en fonds de terre de son aveu même, & de devenir vassale de mon cousin le Duc de Richelieu pour me faire compter de l'argent, au-lieu de me savoir gré de cet échange si avantageux que j'avois fait pour elle. Et aussi, pour ôter auxdits gens tous les moyens dont ils prétendent se servir pour effectuer leurs mauvaises intentions, & entretenir notre division jusqu'à ce que leurs intérêts s'y rencontrent, je me suis confirmé dans la résolution que j'ai sou-

jours eue de faire terminer tous les différends en même-temps, sans qu'il m'en puisse rester aucun avec ma fille, ni qu'il soit au pouvoir de ces gens-là de trouver aucun moyen d'en faire naître à l'avenir sur quelque sujet que ce puisse être. Et puisque par leur instigation ma fille veut poursuivre le cours de cette affaire de Champigny, sans même s'expliquer sur la parole qu'elle a donnée à Mr. l'Evêque d'Orléans, ni sur led. recours de garantie, en la décharge duquel consiste le même intérêt que j'y prends; j'ai jugé qu'il vaut mieux différer la transaction jusqu'à ce que l'action que j'ai au Conseil de S. M. en cassation dud. arrêt du Parlement, ait été jugée. Si l'échange est maintenu, & que je sois déchargé du recours de garantie, l'affaire sera entièrement vidée à mon égard; & si j'en suis chargé, ce sera lors à ma fille à s'expliquer sur la parole qu'elle a donnée au Sr. Evêque d'Orléans: & lors je pourrai juger de la sincérité des intentions de ma fille dans cette réconciliation, & des véritables motifs qui l'ont portée à la différer. Cependant, comme je suis bien résolu de ne perdre aucun temps en cette affaire, je vous fais cette lettre pour vous dire de faire toutes les diligences possibles pour la faire juger au Conseil. Vous m'avez déjà donné

en tant de rencontres des preuves de votre zele & de votre soin pour mes intérêts, que je me repose entièrement sur celui que vous prendrez pour la faire à la satisfaction, Mr. de Choisy, de votre bon ami,

GASTON.

De Blois, ce 15
de Juin 1656.

Je me trouvai fort offensée de quantité d'articles qui étoient dans cette lettre; & comme c'étoit une maniere de manifester que l'on vouloit faire courir contre moi, je jugeai à propos d'en écrire un au Comte de Béthune qui y répondit de point en point. Je lui mandai que je le priois de la montrer. Je pense qu'il ne le fit pas, de peur de fâcher S. A. R., qui, au-lieu de chercher à s'éclaircir de tout ce qu'on lui disoit, fuyoit tout ce qui pouvoit être à mon avantage, & qui auroit pu lui donner de la satisfaction de moi. J'ai cru devoir mettre ici ma lettre.

LETTRE à M^r. LE COMTE DE BETHUNE,
écrite à St. Fargeau le 4 Juillet 1656,
par MADEMOISELLE.

J' Ai lu avec attention & sans aucun plaisir la lettre que Goulas a écrite à Mr. de Choisy, sous le nom de Monsieur. Ce n'est pas pour en dire mon sentiment

plus librement que je me le persuade, c'est parce que je crois que c'est la vérité. Monsieur, avec autant d'esprit qu'il a, & avec la maniere dont il écrit aussi-bien qu'il fait, cette lettre ne peut être de lui, & je jurerois qu'il y a dedans, mille circonstances qu'il n'a jamais sues que dans le moment qu'on la lui a lue; & encore je doute qu'il l'ait écoutée toute entière. Il faut bien du temps pour faire un aussi long écrit, & S. A. R. ne donne guere son attention à de telles affaires. Cette lettre n'est ni divertissante par son sujet, ni éloquente par son style & ses belles expressions: ainsi je suis toute persuadée que S. A. R. n'aura pas contrainst son naturel inquiet pour ce sujet si peu digne de son application. Elle commence par la proposition que Mr. le Duc de Richelieu m'a fait faire de me laisser ma vie durant le patronnage de la Ste. Chapelle de Champigny: c'est de quoi je n'ai jamais entendu parler; cela ne me paroît pas suffire pour réparer le tort que je prétends avoir été fait à la mémoire de mes prédécesseurs, lorsqu'on a ruiné leur maison. Je dis mes prédécesseurs du côté de ma mere, comme le marque la lettre, que je ne dois pas désavouer par la naissance, non plus que par les avantages que j'en ai, puisqu'ils sont Bourbon

aussi-bien que les autres. Je prétends le rétablissement de tout comme il étoit; & c'est ce qui peut ici me satisfaire, & non pas me contenter d'une partie. Pour le préjudice que je puis recevoir du revenu, je suis assez grande Dame, & ces Mrs. qui gissent à Champigny m'ont assez laissé de bien pour en pouvoir sacrifier à mon devoir, & pour faire mon plaisir de ce qui a fait le leur tant qu'ils ont vécu, puisque Champigny étoit leur principale demeure.

Quant à ce qui relève de Mr. le Duc de Richelieu par quelques acquisitions qu'avoit faites Mr. le Cardinal de ce nom, c'est une affaire qui m'importe si peu, que je ne m'en étois pas informée. Il me semble que de la qualité dont je suis, personne ne s'avisera de me venir disputer quelque droit dans mon Village, & que je passerai devant bien des gens comme je fais à la Cour. Je ne dis rien sur l'espérance que S. A. R. a sur un Arrêt du Conseil; je souhaite avec passion qu'elle gagne son procès contre Mr. de Richelieu. Il est à craindre que la fin de l'affaire n'aille comme le commencement, & que S. A. R. ne soit aussi mal servie, puisque ce sont les mêmes gens qui s'en sont mêlés, & qui agissent par le même principe de leurs intérêts. Quand S. A. R. auroit désiré de chercher mon avantage dans l'é-

change de Champigny contre Bois-le-Vicomte, (ce qu'elle ne pensa point alors très-assurément) il seroit difficile de le faire croire. Monsieur le Cardinal de Richelieu & lui étoient trop mal ensemble. Cette maniere de parler ne convient pas à leurs qualités, elle convenoit seulement à la maniere dont on traitoit Monsieur; ainsi je pense qu'il est permis de le dire: ils étoient donc ensemble d'une façon à ne se pas persuader que Monsieur le Cardinal de Richelieu cherchât l'avantage de Monsieur ni de personne qui eût l'honneur de lui appartenir. La conjoncture du temps de la prison & de la mort de Puilaurent dans laquelle cet échange fut fait, & l'éloignement de Monsieur de la Cour, montrent assez que la seule raison qui le lui fit faire fut la force à laquelle il n'étoit pas en état de résister: & même si Mr. le Cardinal de Richelieu eût vécu, il vouloit avoir le Duché de Châtelleraut, à ce que me dit Monsieur peu après sa mort; & lorsqu'il me le dit, il ajouta: Il l'eut bien fallu faire comme de Champigny, nous n'étions pas les plus forts. Après cela on pourroit se passer de me vouloir faire croire que l'on ne s'étoit avisé de faire cet échange que pour mon avantage. On devoit y ajouter que Mr. le Cardinal ne le vouloit pas, & que Men-

sieur, par ses instantes prieres & par le crédit qu'il avoit auprès de lui, avoit obtenu de lui cette grace, & que Mr. le Cardinal avoit été bien-aise de se conserver les bonnes graces de Monsieur par ce bienfait; cela se croiroit comme le reste. Goulas auroit pu mettre l'obligation que je lui ai, pendant qu'il a gouverné mon bien, de l'avoir bien conservé & augmenté des acquisitions que l'on a faites de l'argent de quantité de bois que l'on a coupés, & de tous les autres bons ménages que l'on a faits dans mon bien pendant ma minorité, dont je tire des profits admirables présentement : j'en ai aussi la reconnoissance que je dois. S'il se fût avisé de me procurer beaucoup d'avantages comme celui de Champigny, il l'eût fait; mais Mr. le Cardinal mourut trop tôt. S'il ne l'a pu faire en des effets semblables, parce qu'il n'avoit plus de maison à faire démolir, on voit qu'il fait ce qu'il peut auprès de Monsieur pour me servir, & maintenir ce qu'il a si bien fait par le passé. Je suis assez surprise de la parole que l'on dit que j'ai donné à Mr. l'Evêque d'Orléans. Je lui en ai beaucoup dit, je l'ai vu souvent & même pour le service de Monsieur pendant que j'étois à Orléans en 1652; je n'ai cependant aucune connoissance ni souvenir de lui en avoir donné

aucune. Je n'avois garde de rien offrir à Monsieur pour faire sa sûreté dans cette affaire. Les tuteurs qui n'ont pas le pouvoir d'agir, ne font rien contre eux, non plus que contre les autres; & comme S. A. R. ne savoit pas, non-plus que moi, que Goulas l'eût engagée en son propre & privé nom, puisque c'avoit été à son insu & contre son ordre, elle ne se seroit pas avisée de se précautionner contre une affaire qu'elle ne savoit pas. Pour ce que l'on dit que S. A. R. vous assura, lorsque l'on étoit à Orléans, que je consentois à quelques circonstances touchant Champigny, vous le savez mieux que moi, & pouvez sur cela répondre à ceux qui vous en demanderont des nouvelles, comme aussi des deux affaires dans lesquelles les gens que Monsieur a été de mon service vous ont surpris. Pour moi je puis répondre qu'ils ne m'ont jamais donné de conseils qui pussent déplaire à Monsieur; & que s'ils avoient été si mal avisés pour cela, ils m'auroient déplu, & je ne les aurois pas gardés à mon service un moment. Il vous souviendra que je vous ai envoyé ma procuration peu de jours après avoir été de retour ici de Châteauneuf; il me semble qu'il est assez inutile de m'en reprocher le retardement, puisque ce n'est pas faute d'avoir donné tout pou-

voir que l'affaire a manqué. Je suis bien malheureuse que Monsieur explique mal l'intention avec laquelle je me voulois accommoder; elle étoit très-bonne, & je vous en ai parlé avec toute la sincérité possible. Je connoissois la vôtre, ainsi vous me pouvez servir de témoin, & je ne pense pas que la probité si connue de Goulas soit capable de décrier la vôtre, ni d'empêcher d'ajouter foi à ce que vous direz de moi. Pour les précautions que l'on dit que j'ai prises, les gens de Monsieur ont une conduite qui m'ôte la peine de me servir d'aucune, ce sont eux qui en prennent pour moi. J'ai bien oui parler d'une indemnité que l'on a trouvée dans les papiers de Madame de Guise ma grand'mere, que feu Mr. le Cardinal de Richelieu lui avoit donnée; & je pense que c'est assez pour faire croire qu'elle ne m'en a pas demandé. Si les gens de Monsieur avoient été aussi habiles qu'elle, ils en auroient autant tiré; toutefois comme Mr. le Cardinal ne faisoit cela que pour mon avantage, l'on n'avoit garde de songer que je ne fusse pas d'humeur à le trouver bon; & 4000 liv. de rente sont une somme si considérable, que l'on n'a pas pu croire que les mânes des gens qui m'en ont laissé trois cents mille, m'eussent été plus chères que la conserva-

tion de cette rente. J'oubliois de vous dire que lorsque j'eus envie de retirer Champigny, je ne priai point Mr. l'Evêque d'Orléans d'en parler à Monsieur, je lui en parlai moi-même; il l'eut très-agréable, & même il me dit qu'il avoit toujours bien cru que je le retirerois, que l'on ne pouvoit préjudicier aux droits des mineurs, & il me témoigna approuver le respect que je rendois à Mrs. de Montpensier. Il ne se souvint pas alors d'alléguer l'avantage de cet échange, ni de me conseiller de le tenir. Je crois que c'est qu'il ne savoit pas l'un & l'autre qui avoient été fait contre son gré: il étoit bien-aise de voir qu'avec justice & raison il fût obligé d'agir d'une manière qui le vengeoit d'un homme qui lui en avoit bien fait d'autres pendant sa vie. Depuis de temps en temps, il me demandoit des nouvelles de mon procès; & ce qui prouve assez que mon droit est bon, c'est que dans la transaction que fit Mad. de Guise l'année passée, qui, au su de tout le monde, ne m'étoit point avantageuse, bien au contraire, l'action de Champigny m'étoit laissée libre, & vous étiez dans le cabinet de Monsieur, & Mrs. de Beaufort & de Beloi, lorsque je lui demandai quelques jours après que l'on eût signé la transaction, s'il n'auroit pas agréable que je poursuivisse le jugement de

cette affaire : il me le permit sans me parler de ce que la lettre me fâit avoir dit à Mr. l'Evêque d'Orléans. Il me semble qu'il eût été bien à propos de m'en parler dans ce moment. Quand S. A. R. auroit eu cette parole de ma bouche, & Mr. de Beaufort & vous pour témoins, cela auroit valu plus que tous les actes du monde. Comme on n'a dit cela à S. A. R. que depuis, il eût été difficile qu'elle m'en eût parlé alors. Enfin, la lettre de Goulas n'est fondée que sur des circonstances dont personne n'a de connoissance que lui, d'intentions venues après les affaires faites, d'avantages qui ne se trouvent point pour les gens à qui il en veut procurer. Pour l'épreuve de ma bonne volonté, j'ose dire en avoir donné des marques essentielles à Monsieur, qui me coûtent assez cher, puisqu'elles me privent de repos, de biens & de plaisirs. Croyez-moi, ce n'en est pas un de passer quatre ans à St. Fargeau. Si tout cela n'est compté pour rien, je dois craindre avec raison que tout ce que je pourrois faire sur Champigny ne seroit pas compté. C'est pourquoi je n'ai rien à dire, sinon qu'à une Demoiselle qui est Bourbon de tous les côtés, c'est assez dire, & qui avec cela a du naturel, la douceur & la tendresse la gagnent plus que les rigueurs : il faut que les unes soient de durée

aussi-bien que les autres, pour pouvoir par le bien réparer le mal que l'on a souffert. Les vexations que j'ai faites à S. A. R. ne sont pas grandes; c'est pourquoi je n'ai que faire de m'en justifier; & celles que l'on m'a faites sont si publiques, qu'il seroit inutile que j'en fisse des plaintes, puisque tout le monde en a fait pour moi.

Cette lettre est bien longue, je ne sais quand je vous verrai; j'ai été bien-aise de vous faire souvenir de toutes les circonstances dont parle la lettre de Goulas comme il lui plaît, & que j'explique comme elles sont, afin que vous ayiez lieu d'exercer envers moi la générosité avec laquelle vous en usez envers vos amis, pour les défendre quand on les accuse injustement.

Madame la Duchesse de Savoye fut malade à l'extrémité, on lui envoya même un Médecin de la Cour. S. A. R. disoit souvent qu'elle s'étonnoit que je ne songeasse point à me marier, & que je ne témoignasse pas un grand desir d'épouser le Duc de Savoye, que je savois qu'il marquoit pour moi la plus grande passion du monde. Il est vrai que de tous côtés cela m'étoit rapporté. S. A. R. ajoutoit que je n'avois dans la tête que des desseins chimériques pour le mariage, & qui

ne pouvoient réussir. Je répondois à ceux qui m'en parloient : Je suis d'une qualité que je ne puis me marier sans que la Cour y travaille ; pour qu'elle prenne ce soin, il faudroit que S. A. R. y fût mieux qu'elle n'y est. Quoique son accommodement fût fait, il n'avoit point été encore à la Cour ; de plus, quelque passion que M^r. de Savoye témoigne pour cela, il ne fait aucune démarche sur ce sujet, & je ne suis pas d'une manière que la Cour, quand j'y ferois bien, m'offrît. Il ne me convient en façon du monde de m'offrir moi-même, ni de faire aucune avance, & ce seroit en faire que de témoigner le desirer, outre que tout cela seroit inutile ; Madame de Savoye témoigne la dernière frayeur de voir son fils marié avec une personne capable d'agir, dans la crainte qu'elle ne fît connoître à son fils qu'il est en âge d'agir & de gouverner ses Etats, & non pas de dire, plaît-il maître, depuis le matin jusqu'au soir. Dans cette extrémité où elle fut, je songeois ; si elle meurt, Monsieur aura contentement sûrement, M^r. de Savoye me fera demander ; & bien que je n'eusse jamais témoigné trop de penchant pour ce parti, j'en aurois peut-être eu pour lors. Ce n'a jamais été par mépris, comme beaucoup ont cru : je fais bien que
dans

dans une Maison où ont toujours été mariées des Filles de France & d'Espagne, & où ma tante est encore maintenant, cela feroit fort sot à moi de l'avoir pris de cet air-là : ce que j'entendois dire de l'humeur & de la conduite de ma tante, & du peu d'amitié qu'elle témoignoit pour moi, ne me faisoit pas juger que je pusse vivre fort heureusement avec elle. Le Médecin que la Cour y avoit envoyé fit merveille, & la guérit, dont je fus aise, comme d'un événement indifférent : je n'avois fait aucun dessein sur sa mort ni sur sa vie.

Madame la Duchesse de Vantadour qui s'en alloit à Bourbon, me vint voir comme elle passoit ; elle avoit avec elle M^{les}. d'Harcourt qui sont ses parentes, lesquelles n'avoient point de mère, elles demeuroient avec elle. M^{le}. de Vandy m'avoit mandé qu'elles viendroient à St. Fargeau, qu'elles étoient de ses amies, & d'un mérite extraordinaire ; elle me supplioit d'avoir de la bonté pour elles, & qu'elle m'en auroit la dernière obligation. Ce sont des filles de qualité & d'esprit ; la cadette est assez jolie, elle l'étoit davantage avant qu'elle eût la petite-vérole. Je les entretins fort, & sur-tout la cadette qui me plut extrêmement ; nous parlâmes beau-

coup de M^{lle}. de Vandy , elle me témoigna avoir bien de l'amitié pour elle , & de la reconnoissance de la maniere dont elle jugeoit que je la traitois à sa priere. Quoique l'on soit fort civile à tout le monde, on ne laisse pas de distinguer les personnes quand on veut les favoriser. Il me sembloit que M^{lle}. de Vandy avoit sujet de l'aimer ; je la trouvois moi-même fort aimable. M^e. la Duchesse de Vantadour eut une grande hâte de s'en aller , je fis tout mon possible pour l'obliger à séjourner un jour seulement , elle ne le voulut pas. La Comtesse de Fiesque qui étoit amie de M^{lles}. d'Harcourt , fut fort aise qu'elles me plussent , & qu'elles eussent envers moi le mérite d'être amies de M^{lle}. de Vandy ; elle ne jugeoit pas que sa considération leur en acquît beaucoup auprès de moi ; elle me proposa de dire à M^e. de Vantadour de me les envoyer , qu'elles devoient venir à Langeron , qui n'est qu'à deux journées de St. Fargeau , où je leur envoyerois un carrosse. Quoique ce ne fût pas le moyen de me faire agir , que de me faire des propositions par M^e. de Fiesque , je ne laissai pas de faire celle là : cela donnoit trop dans mon sens , j'étois entêtée de M^{lle}. d'Aumale : j'en priai donc M^e. de Vantadour , qui

en eut bien de la joie. Le soir je dis au Comte d'Escars qu'elles reviendroient, & qu'elles étoient de fort aimables personnes, & sur-tout la cadette. Il me dit : Si j'osois gager avec vous qu'elles n'aurent pas été ici trois jours avec vous qu'elles vous déplairont au dernier point, je gagerois. Je lui demandai pourquoi ; il me dit : Elles sont anciennes amies de M^e. de Fiesque qui leur fera faire amitié avec M^e. de Frontenac ; elles feront toujours ensemble, & cela ne vous plaira pas : si vous vous en plaignez, au-lieu d'entrer dans vos sentiments & dans les justes sujets que vous aurez de vous plaindre, elles tâcheront à les justifier, & c'est assez pour vous déplaire, & ne vous être pas agréable long-temps. Je lui dis : Vous avez raison, si cela se passe ainsi ; elles sont si amies de Vandy, que je ne puis croire qu'elle eût souhaité qu'elles vinssent ici, si elles ne les eût connues d'humeur à en bien user avec moi.

Peu de jours après, la Comtesse de Maure arriva à St. Fargeau, où elle ne séjournera point ; la saison d'aller aux Eaux de Bourbon la pressoit. M^{lle}. de Vandy me remercia de la bonté que j'avois témoignée à M^{lles}. d'Harcourt à sa considération. Je lui dis comme elles m'avoient

plu, & sur-tout la cadette; elle en eut bien de la joie. La Comtesse de Fiesque me dit: M^{lle}. de Vandy ne prendra point d'eaux; si vous la voulez retenir, M^e. la Comtesse de Maure la reprendra à son retour. J'en fus fort aise, je la demandai à la Comtesse de Maure, qui me la laissa: on trouva plaisant, vu l'état où j'ai dit que la Comtesse de Fiesque étoit avec moi, & tout ce qui s'est passé depuis, que ce fût elle qui me fît toujours les propositions. Si on la connoissoit, on ne s'en étonneroit point: c'est une femme qui vous chante pouille, & un moment après elle est au désespoir, & vous dit rage de ceux qui le lui ont fait faire. M^{lle}. de Vandy demeura à St. Fargeau; je causois avec elle, je fus quelques jours sans lui conter mes griefs contre les Dames, elles me prévînrent; elles lui parlerent de mes affaires avec Monsieur, lui dirent que j'avois le plus grand tort du monde, & s'emportèrent fort sur ma mauvaise conduite, lui dirent que je n'avois pas voulu croire leurs bons avis & conseils, que je m'étois amusée à en prendre de gens incapables & malhabiles; elles nommerent Préfontaine, Nau, & ensuite elles en disoient le pis qu'elles pouvoient. M^{lle}. de Vandy fut assez étonnée de ce procédé;

& comme elle est fort sage, elle se retira doucement de leur conversation particulière, & sans les dauber, trouva occasion de me faire connoître combien elle entroît dans mes sentiments, & me plaignoit de la persécution que je recevois de la part de S. A. R., & aussi de la domestique, & de voir tout le monde dans ma maison partagé, en sorte que le parti le plus foible fût le mien. Elle s'y jetta, & s'attacha fort à parler à ceux à qui je témoignois de la confiance, comme au Comte d'Escars, à Colombier, d'Epinaÿ, & à un autre homme du Pays qui agissoit dans mes affaires à St. Fargeau. Cela déplut assez à ces Dames, elles ne comprenoient pas comme on me pouvoit souffrir; & sur les plaintes qu'elles firent de M^{lle}. de Vandy, Madame de Maure disoit d'une manière fort plaisante : Les Comtesses sont bonnes de croire que M^{lle}. de Vandy soit partie tout exprès de Paris pour s'en venir dire des injures à la petite-fille d'Henri le Grand dans sa maison : quand il ne s'agiroit que de voir une Demoiselle de ses amies avec qui on voudroit passer quelque temps, on auroit quelque complaisance pour elle ; à plus forte raison pour une grande Princesse comme Mademoiselle, pour laquelle on est obligé d'en avoir.

Le Comte d'Escars dit un jour une chose fort plaisante à la Comtesse de Fiesque. Il étoit venu beaucoup de gens de qualité me voir, & d'Escars leur avoit donné à souper en son logis; je pense qu'ils avoient un peu bu, ce qui n'est pas extraordinaire aux gens qui ont été à la guerre : comme il entra dans ma chambre, la Comtesse de Fiesque alla pour l'entretenir, & espéroit qu'en l'état où il étoit, il lui en diroit plus qu'elle ne voudroit, & que par ce moyen elle feroit quelque découverte. Comme il la vit approcher, il lui dit : Ma cousine, n'espérez pas savoir rien de moi, mon vin est plus fidele que votre sang-froid. Elle se mit à rire, & ne s'en offensa pas, quoique ce fût une vérité. Peu après l'arrivée de M^{lle}. de Vandy, il vint des Comédiens à St. Fargeau, qui y furent quinze jours ou trois semaines : la Marquise de Mefni, qui en est voisine, & qui y venoit souvent, y arriva : il y vint encore beaucoup d'autres personnes; de sorte qu'elle trouva ma Cour fort jolie, & que les Dames qui se plaignoient sans cesse de s'ennuyer n'avoient pas raison.

Il passa à St. Fargeau une certaine femme de Dombes qui y étoit déjà venue pour une affaire qu'elle avoit, & qui depuis

avoit été à Paris, où elle s'étoit mariée avec un nommé Apremont qui étoit à la Comtesse de Fiesque. Elle dit à une de mes femmes qu'elle fouhaitoit de m'entretenir en particulier; je la fis venir un soir dans mon cabinet, elle me dit: J'ai l'honneur d'être votre sujette, je suis au désespoir d'avoir épousé un homme qui a tant agi contre votre service, je tâcherai de le retirer de celui de M^e. la Comtesse de Fiesque. J'ai cru être obligée de vous avertir de ce que je savois; vous saurez donc, Mademoiselle, que mon mari a pension de Monsieur votre pere, qu'il écrit & reçoit tous les ordinaires des lettres de Blois, lesquelles il envoie à M^e. la Comtesse de Fiesque; que M^r. de Frontenac le vient voir presque tous les jours; qu'il laisse son carrosse au bout de la rue, & vient le manteau sur le nez; & quand ils parlent de vous, ils disent: Elle n'est pas où elle pense, on la mettra bien à la raison. Je fus bien-aïse que quelqu'un lui entendît tenir ce discours: le lendemain je l'envoyai querir, je fis cacher le Comte d'Escars, lui fis redire ce qu'elle m'avoit dit le soir précédent: de sorte qu'il l'entendit: elle me promit de tâcher d'attraper des lettres de Goulas à la Comtesse de Fiesque, & des siennes à Goulas; de détour-

ner son mari de son service, & l'obliger à me dire tout ce qu'il avoit fait contre moi. La Comtesse de Fiesque me parut être fort inquiète de savoir ce qu'elle me disoit : Je ne comprends pas, disoit-elle, ce que M^{lle}. d'Apremont vous peut tant dire. Je lui répondis : Ce sont des avis qu'elle me donne sur mes affaires de Dombes.

M^{lles}. d'Harcourt me firent savoir qu'elles étoient à Langeron. Je leur envoyai un carrosse. M^{lle}. de Vandy en eut la plus grande joie du monde, & étoit dans une impatience très-grande de leur arrivée. Lorsqu'elles arriverent, après m'avoir saluée, elles allèrent à M^e. de Frontenac avec un empressement non-pareil, & ne regarderent pas presque M^{lle}. de Vandy : cela dura tout le soir. Je croyois que c'étoit qu'elles faisoient plus d'honneur à une personne qu'elles connoissoient moins, & que c'étoit une marque de la familiarité qu'elles avoient avec M^{lle}. de Vandy. Comme je vis qu'elles continuoient deux ou trois jours, j'en fus assez surprise, je le dis à Vandy ; elle me répondit fort amiablement, & avec une mine honteuse de leur conduite, que je ne voyois pas tout. Je me tins là, & ne voulus pas pousser l'affaire plus loin. Comme je m'enfermois toutes les après-dinées pour écrire, & tra-

vailler à mes affaires, chacun prenoit parti; je croyois qu'elles alloient toutes ensemble, il me prit curiosité de savoir comment cela se passoit : j'allai dans la chambre de M^{lle}. de Vandy, je la trouvai toute seule. Je lui demandai pourquoi elle n'étoit point avec les autres, elle me répondit qu'elles avoient affaire. Je lui dis, à ce coup je parlerai; la première fois je n'osai rien dire; je commence à connoître que la mauvaise compagnie gâte les gens, & que M^{lles}. d'Harcourt ont autant d'ingratitude pour vous que les autres en ont pour moi. Deux jours après, je m'en allai dans l'appartement de la Comtesse de Fiesque, où je trouvai ces Demoiselles avec elle & M^r. & M^e. de Frontenac. Je leur demandai où étoit M^{lle}. de Vandy; elles se regarderent, & me dirent qu'elles n'en savoient rien; je m'adressai à M^{lle}. d'Aumale, & je lui dis : Vous abandonnez vos anciennes amies pour de nouvelles, cela ne m'encourage pas trop à faire amitié avec vous; cela me surprend. Elle ne répondit rien. Le soir elle prit Vandy, m'appella & me tint de longs discours, dont je fus aussi peu satisfaite que de son procédé. Vandy étoit honteuse de la faute de la cadette : M^{lle}. d'Harcourt, qui étoit l'aînée, prenoit plus de soin de m'entrete-

nir, & me paroissoit meilleure fille, se moquoit sans cesse de tout le monde, & souvent de moi. M^e. de Frontenac & elle se mettoient à table l'une auprès de l'autre, & rioient continuellement. Il m'est arrivé quelquefois de leur demander de quoi elles rioient. A cela elles redoubloient leur ris. Ce procédé n'étoit pas trop respectueux, & continua pendant leur séjour à St. Fargeau.

M^r. de Candale, qui s'en alloit en Catalogne, y vint me dire adieu. Comme il passoit, il me parla du divertissement que l'on avoit eu tout l'hyver à se masquer : l'envie prit à tout ce que nous étions de prendre cette mode, quoique ce ne fût pas la saison ; nous nous déguisâmes ; & comme nous allions danser, il arriva un Courier à la Comtesse de Fiesque, qui lui apporta la nouvelle de la levée du siege de Valenciennes, que M^r. le Prince avoit attaqué les lignes, défait ou mis en déroute l'armée de M^r. le Maréchal de la Ferté, lequel étoit prisonnier, que beaucoup de personnes de qualité étoient prisonnières, ou mortes, & que M^r. le Prince étoit entré dans Valenciennes en triomphe. M^r. de Candale & moi nous fûmes fort embarrassés. Il me dit : Si l'on va dire à la Cour que nous avons dansé en réjouissance de

cette nouvelle, tout sera perdu; il faut maintenir qu'elle n'est pas véritable. Nous en usâmes ainsi; pour moi j'en étois fort aise dans mon ame; c'étoit une fort belle action pour M^r. le Prince, & qui l'accréditoit extrêmement parmi les Espagnols.

Le lendemain la confirmation en vint. L'Abbé Fouquet envoya un courier à M^r. de Candale, & manda comment M^r. le Prince avoit attaqué le quartier du Maréchal de la Ferté, qu'il étoit prisonnier avec les Comtes de Grandpré, d'Etrées, Moret, & quantité d'autres Officiers; le Marquis d'Etrées mort, dont on n'avoit point trouvé le corps; qu'on avoit pris un bataillon des Gardes tout entier. Ce fut une grande affaire pour M^r. le Prince. On s'étonna de ce que M^r. de Turenne avoit été assez heureux de ne recevoir aucun échec; la vérité est qu'il se retira promptement, pendant que le désordre se mettoit dans le quartier de la Ferté. Il dit qu'il ne l'avoit pu secourir, à cause de quelques marais qui étoient entre le quartier de la Ferté & le sien. Ce fut un avantage pour le service du Roi, que d'avoir conservé une armée, pendant que l'autre fut défaitte, & ce n'est pas une des moins belles retraites de M^r. de Turenne: je ne fais si c'est une des plus glorieuses.

La vie sédentaire que j'avois menée tout l'hyver, & la grande attache que la nécessité m'avoit obligée d'avoir à mes affaires, n'avoit point servi à ma santé, que le chagrin avoit fort altérée. Je me résolus d'aller à Forges, dans la crainte de tomber malade. Je jugeai que le changement d'air & les eaux répareroient tout le mal que tout ce que je viens de dire m'avoit pu causer. J'envoyai un Valet-de-pied à Blois, & j'écrivis à Mascara ni, Secrétaire des commandements de S. A. R. Je n'écrivois pas à elle pour lui demander la permission de faire ce voyage, que S. A. R. favoit bien m'être nécessaire, qu'il m'avoit été ordonné dès l'autre année de prendre les eaux des Forges. S. A. R. vit mon valet-de-pied, elle se mit en colere contre lui, & lui dit mille injures : ce garçon en eut si grande peur, qu'il s'en vint à la course ; c'étoit un Basque qui ne parloit pas trop bon François. Il me dit : S. A. R. m'a parlé de transaction, que vous manquez de parole, qu'il me feroit jetter par les fenêtres. J'avoue que j'étois au désespoir de voir que S. A. R. s'amusât à parler de nos affaires à des gens comme cela : il est vrai que je devois avoir souvent cette douleur, il ne passoit qu'un que ce fût à Blois à qui il n'en parlât ;

& tous ceux à qui il en parloit me le venoient dire, & haussioient les épaules, fort étonnés de voir les emportemens qu'il avoit contre moi. Il marquoit par là le grand desir qu'il avoit d'avoir mon bien, & les voies qu'il prenoit pour y parvenir; s'il me l'avoit demandé amiablement, je le lui aurois donné, comme je lui avois offert, sans me tant tourmenter & persécuter.

Après le retour de mon valet-de-pied, je ne jugeai pas à propos, par le rapport qu'il me fit, de renvoyer à Blois. C'étoit un devoir dont je m'étois acquittée; il avoit été mal reçu, ce n'étoit pas ma faute, c'est pourquoi je résolus de partir. La Comtesse de Fiesque me proposa de mener M^{lles}. d'Harcourt à Forges; je lui dis que je ne le pouvois pas, que mes carrosses étoient remplis: s'ils eussent été vuides, j'aurois pris une autre excuse, je ne les voulois pas mener. M^{lle}. de Vandy faisoit état de s'en retourner à Bourbon rejoindre M^e. de Maure, & devoit partir avec M^{lles}. d'Harcourt; son chemin étoit de passer à Langeron où elles alloient. Il se trouva que la calèche de Frontenac étoit trop petite, qu'il n'y pouvoit tenir que quatre personnes, & elles étoient quatre sans elle: ainsi la nécessité, ou plutôt le

destin voulut que M^{lle}. de Vandy vînt à Forges, dont je fus bien-aïse, & dont je crois que celles qui s'en allerent furent fort fâchées. Je ne voulois point dire par quel chemin j'irois, quoique l'on me le demandât souvent, de peur de donner espérance aux Comtesses de Fiesque & de Frontenac de voir du monde, ce qu'elles desiroient avec empressement. Je disois que j'irois passer la riviere de Seine à Mante. Je les mettois au désespoir. J'allai coucher à Montargis; lorsque j'y arrivai, j'entendis battre le tambour proche de mon logis, & je vis des soldats en haye, cela me surprit; je vis à la porte un Capitaine, je ne comprenois point ce que c'étoit; je le demandai, on me dit que c'étoit le régiment de la Couronne. Un moment après, les Officiers vinrent demander à me faire la révérence: le Lieutenant-Colonel me dit, que puisqu'il s'étoit trouvé dans un lieu où je devois passer, il avoit cru que je ne trouverois pas mauvais qu'il me rendît le respect de faire garde devant mon logis. Je leur témoignai que j'en étois bien-aïse, & les remerciai. J'aime tout ce qui m'est honorable, & on ne fauroit trop me rendre d'honneur à ma fantaisie.

Je reconnus le Lieutenant-Colonel,

nommé la Sannye , pour l'avoir vu lorsque je passai au quartier de M^r. de Turenne à mon retour d'Orléans. Nous nous mîmes à parler de ce temps-là avec plaisir, au moins moi ; ce chapitre m'est fort agréable. A Fontainebleau la Comtesse de Fiesque me dit : Au moins on saura où on couchera demain. Je lui répondis là-dessus fort mal gracieusement ; elle ne vouloit pas se fâcher, parce qu'elle ne vouloit pas me quitter. J'allai de Fontainebleau dîner à Corbeil, où je vis beaucoup de monde.

Ce jour même la Reine d'Angleterre me manda que je lui donnasse un jour & un lieu pour me venir voir, & m'amener sa fille la Princesse-Royale, veuve du Prince d'Orange, qui mouroit d'envie de me voir. Je jugeai que Chilly étoit un lieu plus propre à la recevoir que Corbeil où j'étois mal logée. J'y séjournai pourtant un jour : M^r. le Duc d'Yorck m'y vint voir, je le trouvai fort crû & fort fait : il y vint mille gens, entr'autres Mad. d'Orlonne, dont la beauté commençoit à faire du bruit. M^e. la Princesse de Saltzbourg maintenant de Lixcin, y vint aussi ; elle me parut bien dissemblable de ce qu'elle avoit été ; on tenoit qu'elle avoit été fort belle, & présentement elle est presque affreuse.

Elle me fit mille amitiés & protestations de services. Esselin, Maître de la Chambre aux Deniers de chez le Roi, m'avoit fait prier d'aller faire collation à sa maison d'Essonne, qui n'est qu'à 200 pas de Corbeil, & je demandai à la Princesse de Lixein si elle vouloit y venir, ce qu'elle accepta. Comme nous nous promenions, j'allois plus vite qu'elle, M^r. de Guise me menoit : dès que je fus passée dans une grotte, on lâcha des fontaines qui sortent du pavé ; tout le monde s'enfuit ; Madame de Lixein tomba, & mille gens tomberent sur elle. Quand je fus dans le jardin, je dis à M^r. de Guise : Je ne vois point M^e. de Lixein, allons la chercher ; nous la vîmes que l'on menoit à deux, son masque crotté, son visage de même, son mouchoir, ses manchettes & ses habits déchirés en la plus plaisante maniere du monde. Je ne puis même m'en souvenir sans rire, je lui ris au nez, elle se mit aussi à rire, elle trouvoit qu'elle étoit en état d'en donner sujet. Elle prit cet accident en personne d'esprit, elle ne fit point collation, & s'en alla aussi-tôt se coucher dans un couvent qui est à Corbeil. A mon retour, j'allai la visiter, nous rîmes bien encore elle & moi ; elle fut fort satisfaite de ma civilité.

Le lendemain elle vint dîner avec moi, ensuite nous nous enfermâmes dans un cabinet. Elle me témoigna la passion qu'elle auroit de voir les affaires que j'avois avec Monsieur finies, & que cela se pourroit faire par Madame, de la bonne volonté de laquelle elle m'assura fort, & me témoigna entrer dans les justes ressentiments que j'avois des mauvais traitements que j'avois reçus, & trouvoit qu'il étoit inoui de m'avoir ôté mes gens d'affaires, & même la liberté d'en avoir d'autres; elle trouvoit que cela faisoit tort à Monsieur, & qu'il sembloit ne vouloir pas que personne défendît mes intérêts, & qu'une nécessité forcée m'obligeât de les abandonner. Je la trouvai la meilleure personne du monde de dire tout cela, & d'y ajouter que Monsieur me devoit rendre mes gens; qu'il étoit impossible qu'il ne le fît lorsque nous nous raccommoderions, que pour m'adoucir & m'obliger à en user mieux avec lui, il falloit qu'il commençât par-là, & que ce fût Madame qui me ménageât cette satisfaction. M^r. le Comte de Béthune fut un tiers en cette conversation, il convenoit de tout ce qu'elle disoit. M^{lle}. de Guise vint aussi ce jour-là dîner avec moi; elle se plaignoit toujours de la migraine, & étoit fort rou-

ge ; je ne l'avois pas vue depuis Orléans , ni depuis la mort de M^e. de Guise , où elle avoit bien fait des siennes en mon endroit : j'appris que sa rougeur venoit de colere , d'une action que j'avois faite bien innocemment , & dont elle n'avoit aucun sujet d'être fâchée. Lorsque j'arrivai à Montargis , je reçus une lettre où on me mandoit que M^{lle}. de Guise m'avoit fait faire quelques significations ; ainsi que si je n'y répondois , elle agiroit contre moi , & qu'il étoit nécessaire que j'écrivisse à M^r. le Premier Président pour demander quelque temps. Je lui écrivis à l'instant , & lui mandai : Je ne fais point si j'ai de quoi me défendre contre M^{lle}. de Guise du mal qu'elle m'a voulu faire lorsqu'elle m'a fait deshériter ; M^r. de Montpensier mon grand-pere ne s'est point marié par amour , & il a épousé une Demoiselle qui n'étoit point niece d'un favori régnant ; M^r. de Joyeuse l'avoit été sans songer aux avantages de ses enfants. Cette lettre étoit sur la table du Premier Président , & quelqu'un la vit , qui la rendit à M^{lle}. de Guise ; elle en fut dans une furie terrible contre moi , je ne trouvai point que cela pût l'offenser. Je maintenois qu'un Prince du Sang n'épousoit point une Demoiselle sans y trouver son compte.

& sur cela j'établissois mon droit au Premier Président, jusqu'à ce que je fusse mieux informée de mon affaire.

Je ne dis pas que M^e. la Comtesse de Béthune étoit avec moi, son mari ne va guere sans elle. M^r. de Matha vint aussi à Corbeil; la connoissance de la campagne faisoit qu'il avoit beaucoup d'assiduité à ma Cour. Je crois que l'inclination qu'il avoit pour M^e. de Frontenac n'y nuisoit pas: je crois qu'elle le trouvoit fort honnête-homme, comme il l'est, & elle ne se contraignoit pas à témoigner combien sa conversation lui étoit agréable. Je me souviens que ce même jour elle fut continuellement à lui parler à une fenêtre, sans songer qu'il étoit de son devoir de se tenir avec les Dames qui me vinrent voir, & à faire l'honneur de mon logis. Il fallut que je l'appellasse, & que je lui en fisse réprimande: ce qui l'embarrassa fort, elle ne savoit que me répondre; jamais personne ne l'a tant été en bonne compagnie, & elle est naturellement décontenancée. Après le départ de M^e. de Lixein & de M^{lle}. de Guise, je montai en carrosse pour m'en aller coucher à Chilly, où je trouvai un monde infini qui m'y attendoit. Après m'avoir fait leur compliment & leur cour, il ne

demeura que Madame la Marquise de Thianges à coucher. Je fus bien-aïse de la voir, c'est une fort plaisante créature : c'est M^{lle}. de Mortemar ; elle m'étoit venu voir à St. Fargeau l'année qu'elle fut mariée, lorsqu'elle s'en fut en Bourgogne qui est le pays de son mari.

Le lendemain la Reine d'Angleterre arriva sur le midi, j'allai au-devant d'elle à son carrosse, elle me montra la Princesse Royale sa fille, & me dit : Voici une personne que je vous présente qui avoit fort envie de vous voir. La Princesse-Royale m'embrassa avec beaucoup d'amitié, pour une personne que je n'avois jamais vue. Madame la Princesse d'Angleterre étoit aussi avec elle, M^r. le Duc d'Yorck, & M^e. d'Epernon que je n'avois point vue depuis mon départ de Paris ; ce nous fut à toutes deux une sensible joie de nous voir, & M^e. la Duchesse de Roquelaure, dont j'avois oui vanter la beauté, & que je n'avois vue que petite-fille. La Cour de la Reine d'Angleterre étoit fort grande ; elle avoit dans son carrosse, outre ce que je viens de nommer, sa Dame-d'Honneur, celle de la Princesse-Royale, & beaucoup de femmes & de filles, & quantité d'Anglois & d'Irlandois à sa suite. J'étois en un

lieu le plus propre du monde pour recevoir une telle compagnie : Chilly est une fort belle , grande & magnifique maison , il y avoit force hommes & femmes de Paris. Je fis passer la Reine d'Angleterre dans une grande salle , anti-chambre & cabinet , ensuite dans une galerie ; le tout meublé , comme la maison d'un Maréchal de France , Sur-Intendant des Finances ; tout cela étoit fort plein. La Reine d'Angleterre s'assit sur un lit de repos , & son cercle fut plus grand qu'il n'avoit jamais été ; tout ce qu'il y avoit de Princesses & Duchesses à Paris y étoient : elle dîna dans une salle-basse. On peut croire que je la régalai autant magnifiquement qu'il se put ; il ne mangea avec elle que ce qui étoit venu dans son carrosse , & Mesdames de Béthune & de Thianges.

Comme on remonta en-haut après le dîner , ce fut en ce temps que se tint ce beau cercle dont j'ai parlé. La Princesse Royale m'entretint sans cesse , me témoigna l'envie qu'elle avoit eue de me voir , & la douleur que ce lui auroit été d'être partie de France avant que d'y parvenir ; que le Roi son frere lui avoit parlé de moi avec tant d'amitié , qu'elle m'aimoit sans me connoître. Je lui demandai comme elle étoit contente de la Cour

de France. Elle me dit qu'elle s'y plaisoit fort, qu'elle avoit une averfion horrible pour la Hollande ; & que dès que le Roi fon frere feroit rétabli , elle iroit demeurer avec lui. La Reine d'Angleterre me dit : Je n'ai pas vu tant parler ma fille , depuis qu'elle est en France , qu'elle a parlé avec vous ; vous avez un grand pouvoir fur elle , je vois bien que fi vous étiez long-temps enfemble , vous la gouverneriez. Elle ajouta : Remarquez que ma fille est habillée de noir , & porte une pommette , parce qu'elle est veuve , & ne vous a jamais vue ; j'ai voulu que fa premiere vifite fût fort réguliere. Je lui répondis qu'il sembloit que ce n'étoit pas avec moi avec qui il falloit faire des cérémonies. Elle avoit des pendants d'oreilles les plus beaux du monde , de fort belles perles , des fermoirs , des bracelets , de gros diamants , & des bagues de même. La Reine me difoit : Ma fille n'est pas comme moi , elle est magnifique , a des pierreries & de l'argent , elle aime la dépense ; je lui dis tous les jours qu'il faut être ménagere , que j'ai été comme elle , & encore mieux ; qu'elle voit l'état où je fuis.

Après avoir été quelque temps au cercle , la Reine d'Angleterre dit : On veut bien

que j'aillie entretenir ma niece : elle me témoigna le déplaisir qu'elle avoit de toutes les persécutions que Monsieur me faisoit , & la joie qu'elle auroit de nous voir hors d'affaire ; tout cela le plus tendrement du monde. Ensuite elle me dit : & ce pauvre Roi d'Anngleterre , vous êtes si ingrate que vous ne m'en demandez pas des nouvelles. Je lui répondis : Il m'appartient d'écouter votre Majesté quand elle parle , & non pas de l'interroger ; ainsi j'attendois à prendre mon temps pour lui en demander. Hélas , dit-elle , il est si sot , qu'il vous aime toujours ; & lorsqu'il s'en est allé , il m'a priée de vous faire savoir qu'il étoit au désespoir d'être parti de France sans prendre congé de vous. Je ne vous l'ai pas voulu mander , de peur de vous donner trop de vanité ; quand je vous vois , je ne puis tenir ces bonnes résolutions : songez que si vous l'eussiez épousé , vous n'en seriez pas où vous êtes avec votre pere ; vous seriez maîtresse de vos volontés , vous vous serviriez de qui il vous plairoit , & vous seriez peut-être bien rétablie en Angleterre. Je suis persuadée que ce pauvre misérable ne fauroit avoir de bonheur sans vous ; si vous l'aviez épousé , nous serions mieux ensemble que nous ne sommes , vous auriez contribué à le faire

bien vivre avec moi. Je lui répondis : Puis-
qu'il ne vit pas bien avec votre Majesté,
peut-on croire qu'il le puisse faire avec un
autre ? Elle me repartit sur cela avec beau-
coup d'amitié pour lui, & me dit : N'avez-
vous pas pris garde que M^e. de Châtill-
lon me fait la mine ? Je lui dis que je ne
m'en étois pas apperçue, & qu'il ne me
pouvoit pas venir dans l'esprit que cela
pût être. Elle me répondit : C'est que Cra-
voit une petite maison auprès de Mar-
lou où le Roi mon fils alloit souvent chas-
ser, & il alloit voir M^e. de Châtillon.
Elle s'est mise dans l'esprit qu'il la vouloit
épouser, & que c'étoit moi qui l'en em-
pêchois ; de sorte qu'elle a discontinué de
me voir, & en a dit la raison à tout le
monde. Je dis à la Reine d'Angleterre que
j'avois oui dire que lorsque M^e. de Ri-
couffe la coëffoit, & la regardoit dans un
miroir, elle lui avoit dit : Vous seriez une
belle Reine, & je ne crois pas qu'il y eût
à cela autre réponse à donner qu'un sou-
hait. Après cette conversation, la Reine
d'Angleterre s'en alla : la Princesse Royale
me fit mille amitiés, & me dit qu'elle
feroit encore assez de temps à Paris pour
me voir à mon retour de Forges.

Rien n'étoit plus pompeux que M^e.
de Châtillon ce jour-là. Elle avoit un ha-
bit

bit de taffetas aurore , bordé d'un cor-
donnet d'argent : elle étoit plus blanche,
& plus incarnate que je l'aye jamais vue ;
elle avoit force diamants aux oreilles , aux
doigts & aux bras ; elle étoit dans une
derniere magnificence : qui voudroit comp-
ter toutes les aventures qui lui sont arri-
vées , on ne finiroit jamais , ce feroit un
Roman où il y auroit plusieurs Héros de
différentes manieres. On disoit que M^r.
le Prince étoit toujours amoureux d'elle ,
comme aussi le Roi d'Angleterre, Mylord
Digby Anglois , & l'Abbé Fouquet. On
disoit qu'elle étoit bien-aîsée de donner de
la jalousie à M^r. le Prince du Roi d'An-
gleterre , & que les deux autres étoient
utiles à ses affaires & à sa sûreté. On roua
deux hommes , un nommé Bertaut , &
l'autre Ricouffe , frere d'un homme qui
est à M^r. le Prince , & dont la femme est
à M^e. de Châtillon , pour des menées
contre l'Etat , où on disoit que M^e. de
Châtillon avoit beaucoup de part , & que
c'étoit pour le service de M^r. le Prince.
Dans le même temps j'ai oui-dire qu'il ne
savait ce que c'étoit. M^e. de Châtillon
se sauva de sa maison de Marlou , elle fut
cachée en beaucoup d'endroits , puis elle
alla à l'Abbaye de Maubuisson. Il y avoit
un Ecclésiastique , nommé Cambiac , mêlé

dans tout cela , de qui l'on dit que l'on trouva force lettres données à M^e. de Châtillon, & les réponses ; ce fut Digby qui les prit, & les montra. On disoit que c'étoit elle qui avoit découvert à l'Abbé Fouquet l'affaire de ces deux hommes roués : on s'étonnoit comment ce commerce de l'Abbé Fouquet s'accommodoit avec celui de Monsieur le Prince , lequel avoit fait pendre deux hommes qui étoient allés en Flandres pour l'assassiner ; qu'à la question ils déposèrent qu'ils y étoient allés par ordre de M^r. l'Abbé Fouquet. Je ne me souviens pas bien en quelle année ce fut ; je me souviens que des gens qui venoient d'auprès de Mr. le Prince, me le conterent.

L'habitude de Digby avec M^e. de Châtillon étoit venue de ce qu'il étoit Gouverneur de Mante & de Pontoise pendant la guerre, où il demeura quelque temps après ; il n'étoit pas éloigné de Marlou, il alloit visiter Madame de Châtillon, il jouoit à la boule & aux quilles avec elle, & on dit qu'à ces jeux-là elle lui avoit gagné 25 ou 30 mille livres. On tenoit de beaux discours, & les histoires que l'on racontoit étoient difficiles à débrouiller. Tout ce que j'en puis dire, c'est qu'elle me fit grand pitié, quand tous ces bruits-

la coururent, & j'admirai quand je la vis si belle à Chilly, qu'elle eût pu conserver tant de santé & de beauté parmi de tels embarras.

Comme je n'avois séjourné à Chilly que pour y voir la Reine d'Angleterre, & que sans cela je n'aurois fait que passer dans la crainte de déplaire à la Cour de séjourner aux environs de Paris, & d'y être visitée de toute la terre; quand on est exilé, cela est assez agréable, je ne fais si cela l'est autant pour ceux qui nous exilent; ainsi il faut avoir de la considération. Je partis le lendemain: le Comte & la Comtesse de Béthune, M^e. de Thianges & Matha, me vinrent conduire jusqu'à St. Cloud, puis j'allai coucher à Poissy. Je vis Paris depuis les côtes de Verrière jusqu'à Ruel, sans nulle peine de n'y pouvoir aller, & je me fais le meilleur gré du monde d'être si maîtresse de moi-même. Je trouvai dans la forêt de St. Germain M^r. de Guise qui m'y attendoit; comme j'étois partie tard de Chilly, il faisoit déjà clair de lune, je vis de loin des chevaux les plus beaux du monde, (M^r. de Guise en a d'admirables,) comme échappés dans le bois, & des hommes couchés aux pieds des arbres. Cela me parut une aventure, & j'eus juré que ce ne pouvoit être un autre que

M^r. de Guise. Je le fis mettre dans mon carrosse, j'avois été fort brouillée avec lui lorsque j'étois partie de Paris. Sa femme M^e. la Comtesse de Bossu étoit venue à Paris, & s'étoit logée dans un Couvent de Religieuses que Madame a fondé à Chronne; les Religieuses depuis la guerre avoient loué une maison dans le fauxbourg St. Germain. Aussi-tôt qu'elle fut arrivée, je l'appris par Madame, à qui la Mere Madeleine, Supérieure de cette Maison, l'avoit mandé; elle ne l'avoit pas voulu prendre sans sa permission. Madame le lui permit, & promit aussi sa protection à M^r. de Guise. J'avois beaucoup de curiosité de la voir, j'allai un matin chez ces Religieuses dans le carrosse de M^e. de Frontenac; je la trouvai au lit, elle me parut fort agréable, elle est flatteuse, a de l'esprit, & dans une conversation son peu de jugement ne paroît pas. Elle me conta ses miseres, son mariage, l'amitié que M^r. de Guise avoit eue pour elle, & tout ce qu'elle avoit souffert pour lui, avec des larmes en abondance; elle m'attendrit, je lui promis de la servir, je la fis lever pour voir sa taille, elle l'a assez belle. J'en parlai l'après-dîner à Madame, qui dit: Il la faut faire venir un de ces jours céans, & qu'elle se jette aux pieds de M^r. de Guise.

J'entrai fort dans ces propositions ; on les exécuta : elle vint dans la chambre de Madame fort ajustée , & elle étoit fort bien ce jour-là. Comme il n'y eut plus de personnes dans le cabinet que Madame , M^r. de Guise & moi , elle entra & se jeta aux pieds de M^r. de Guise. Elle lui dit : Ayez pitié de moi ; songez à l'état où je suis , & à celui où vous devez être ; l'amitié que vous avez eue pour moi , & tout ce que l'on peut dire en pareille occasion. Il lui dit : Madame , levez-vous , je suis votre serviteur , que voulez-vous de moi ? Je vous servirai en tout ce qui me sera possible ; & tout cela fort civilement , mais d'un air fort froid & peu attendri. Elle lui disoit : Je ne demande que votre amitié , & de retourner avec vous ; je ne bougerai de vos pieds que je n'aye obtenu cette grace : elle se leva , & la conversation dura long-temps. Elle lui disoit : Vous m'avez aimée , vous m'avez trouvé belle. Il lui répondit : Oui , & je ne vous aime plus , parce que vous êtes changée. Il lui dit assez de duretés ; après ils se retirèrent à une fenêtre , ils rirent ensemble , & causerent en apparence de la meilleure amitié du monde. Je parlai assez long-temps à M^r. de Guise en sa faveur contre M^{lle}. de Pons ; je pense que cela lui dé-

plut ; ainsi je fus jusqu'à la mort de M^e. de Guise sans entendre parler de lui ; lors il m'envoya un Gentilhomme , comme j'ai déjà dit , & m'écrivit une lettre fort tendre. Peu de temps après que je fus partie , il eut un grand démêlé avec M^e. sa mere. Pendant sa prison en Espagne , elle l'avoit fort abandonné. Elle lui avoit une fois envoyé de l'argent ; mais ce n'avoit été qu'après bien des prieres : à sa liberté même elle fut long-temps sans en renvoyer. M^r. le Prince , lequel s'en étonna , disoit : Je n'ai trouvé personne que M^{lle}. qui m'ait parlé depuis que j'ai fait fortir M^r. de Guise : à la fin on le dit à M^e. sa mere & à M^{lle}. sa sœur : elles allerent voir M^r. le Prince ; M^e. de Guise logeoit pour lors à l'Hôtel de Guise , ils entrèrent en quelque sorte d'accommodement , dont je n'ai pas oui parler , ni eu de connoissance , parce que je n'y étois pas. Je ne fais s'il se rompit , ou si M^e. sa mere lui fit quelque avantage. Il alla un soir chez M^e. de Guise , il entra dans sa chambre , & la supplia de défendre à M^r. le Comte de Montrésor son logis ; & que s'il y mettoit les pieds , il le feroit jetter par les fenêtres ; qu'il ne pouvoit plus souffrir tous les contes que l'on faisoit de M^{lle}. de Guise & de lui. Sur ce chapitre il

tint des discours défobligeants à Madame & à M^{lle}. de Guise, ce qui les obligea à sortir de l'hôtel de Guise. Il fut long-temps après cela sans voir M^e. sa mere, puis il se raccommoda avec elle, & la voyoit quand elle est morte.

Comme Madame de Guise étoit tutrice de M^r. le Prince de Joinville, M^r. de Guise consentit après sa mort, que M^r. de Montrésor le fût : il fut ensuite quelque temps bien avec M^{lle}. de Guise, après il se brouilla, & ne la vit plus. Il me vint voir trois mois après la mort de M^e. de Guise à Saint Fargeau, il me conta qu'il alloit tous les jours voir sa sœur, qu'il la voyoit souper tête à tête avec M^r. de Montrésor, que le carême il mangeoit de la viande ; c'est un homme fort gouteux, & elle qui jouoit, ne faisoit que collation ; que Montrésor le venoit conduire à son carrosse, & qu'il lui disoit : Mon cousin, cela est bon aux autres de leur faire l'honneur de céans, vous nous êtes assez proche ; pour moi, personne n'a droit de me faire celui du logis de ma sœur. Il étoit fort déchainé contre M^r. de Montrésor ; il faisoit sur cela des contes dont il se feroit bien passé. Lorsqu'il vint à St. Fargeau, il venoit de Blois, & me conta que S. A. R. lui avoit fait beaucoup de plain-

res de moi, & entr'autres une dont je n'avois pas entendu parler, qui étoit que j'avois fais mon testament, & que je donnois tout mon bien à M^r. le Duc d'Enguien, parce que M^r. son pere étoit condamné, & ne pouvoit hériter de personne; que je donnois des sommes considérables au Comte d'Escars & à Préfontaine, & à quelques autres de ma Maison; que je témoignoïs par-là la mauvaise volonté que j'avois pour lui & pour mes sœurs. Je dis à M^r. de Guise que je n'étois pas en état de songer à mourir; que si j'y étois, Monsieur ne m'avoit pas traitée d'une maniere à croire que je lui donnasse mon bien, ni à ses enfants; & que quand on faisoit du bien, c'étoit à nos amis & aux gens qui nous avoient bien servi; que je n'étois pas en âge de songer à faire un testament.

Il me conta comment M^e. de Guise & M^{lle}. sa sœur avoient fait venir M^e. de Bossu à Paris dans l'intention de prendre les moyens de la faire consentir à se démarier, qu'il l'avoit su, & qu'il l'avoit trouvé bon; que d'abord M^e. sa mere lui avoit donné de grandes espérances de la raccommoier avec lui; que l'on l'avoit mise à Montmartre, dont la sœur de M^r. de Guise est Abbessé, & qu'au-lieu d'a-

juster les affaires, M^e. sa mere & sa sœur avoient tout gâté. A dire vrai M^e. de Boffu avoit mené depuis son retour en Flandres une vie si abandonnée, que M^r. de Guise n'avoit garde de songer de retourner avec elle : elle lui avoit même avoué, tant elle étoit peu prudente, pendant qu'elle fut à Montmartre, que Guitaut, qui est à M^r. le Prince, lui envoyoit tous les jours un courier dont la Comtesse de Fiesque étoit au désespoir; & comme je m'en aperçus, j'en parlois sans cesse devant elle. Cette honnête Dame sortit de Montmartre, & s'en alla à Charonne, d'où une belle nuit elle sortit & s'en alla en Flandres. M^r. de Vandy, qui en avoit été amoureux, lorsqu'il étoit prisonnier en Flandres, la fit sauver : M^r. de Guise le conta à M^{lle}. de Vandy, aussi-bien qu'à moi à St. Fargeau; je ne fais même s'il ne lui en reparla point encore sur le chemin de Poissy, où j'eus quelques visites. Le lendemain j'allai à Pontoise coucher, le chemin n'est pas grand, le pont de Poissy n'avoit point été raccommodé depuis la guerre, il falloit aller passer le bac à Conflans, & cela tient assez de temps pour un grand équipage.

M^r. de Flavacourt, qui étoit Gouverneur de Gisors, m'y reçut le lendemain,

avec toute la bourgeoisie sous les armes. Le jour d'après j'allai dîner dans sa maison, qui s'appelle Cerfontaine, qui n'est qu'à deux lieues de Gisors. On me dit qu'il n'y en avoit que huit petites jusqu'à Forges, je fis mon compte d'y arriver à huit heures, & de partir à cet effet à quatre heures, je me mécomptai; quoique j'eusse pris un guide, je me perdis dans le bois, & vis coucher le soleil, lever & coucher la lune sans y prendre aucun plaisir. Après avoir bien marché, vers la pointe du jour on entendit des chiens, & je me trouvai à un hameau proche de Forges, où j'arrivai à quatre heures du matin. Je jugeai plus à propos de m'en aller entendre la messe que de me relever exprès. Je croyois faire ouvrir l'Eglise; je trouvai en chemin le Pere Gardien des Capucins, qui me vint faire une harangue: j'en fus fort surprise, je ne pensois pas qu'on en eût jamais fait à telle heure. Après avoir oui la messe, je m'en allai voir la fontaine, où je trouvai force buveurs, que le bruit de mon arrivée avoit éveillés plutôt que de coutume, quoique celle de Forges soit de se lever matin. Je goûtai de l'eau, que je ne trouvai pas mauvaise, puis je m'en allai me mettre en état de recouvrer le repos que j'avois perdu.

Le lendemain je reçus des visites de tout ce qui étoit à Forges, il y avoit assez de monde. Les Dames avec qui je fis le plus d'habitude furent M^e. la Comtesse de Noailles, M^e. d'Estrades, M^e. l'Abbesse de Caen, fille de M^e. de Montbazon, qui y étoit aussi, & quantité d'autres Religieuses. La vie de Forges est fort douce, & bien différente de celle que l'on mene ordinairement: on se leve à six heures au plus tard, on va à la fontaine; pour moi je n'aime pas à prendre mes eaux au logis: on se promene pendant qu'on les prend, il y a beaucoup de monde, on parle aux uns & aux autres, le chapitre du régime & de l'effet des eaux est souvent traité aussi-bien que celui des maladies qui y font venir les gens, & du progrès que l'on fait à les détruire. On fait tous ceux qui sont arrivés le soir; quand il y a des nouveaux venus on les acoste, c'est le lieu du monde où l'on fait le plus aisément connoissance. Quand on a achevé de boire, ce qui est ordinairement sur les huit heures, on s'en va dans le jardin des Capucins, qui n'est point fermé de murailles, parce que c'est le seul lieu où l'on puisse se promener; & si la clôture y étoit, les femmes n'y entreroient qu'avec des personnes de ma qualité, & il y en a si peu qu'il n'y

en a pas toujours à Forges. Ce jardin est petit, les allées sont assez couvertes, il y a des cabinets avec des sieges pour se reposer. Pour moi, je me promenois toujours, parce que dès que j'étois assise, les vapeurs de l'eau me donnoient envie de vomir. Personne ne pouvoit résister à se promener quatre heures; ainsi on se relayoit. Je parlois souvent à deux Gentilshommes qui y étoient; l'un nommé Bonville qui avoit infiniment d'esprit & de délicatesse; il lui avoit passé beaucoup d'affaires par les mains : une attaque d'apoplexie qu'il avoit eue lui avoit épaissi la langue; ainsi il bégayoit, & sa mémoire étoit un peu altérée; les jours qu'il se portoit bien il ne laissoit pas d'être de bonne compagnie. L'autre est un nommé Brays, qui étoit Lieutenant-Colonel en Hollande, qui y a servi trente ans : c'est un homme de guerre qui a de l'esprit, & moins de politesse que l'autre. Ces deux M^{rs}. & Dames, que j'ai nommés, étoient mon entretien le plus ordinaire. Je ne laissois pas de me promener avec le reste du monde, il y avoit assez de temps pour cela. Forges est un lieu où il vient de toutes sortes de gens, des Moines de toutes couleurs, des Religieuses de même, des Prêtres, des Ministres huguenots, & des gens de

tous pays , & de toutes professions : cette diversité est assez divertissante. Après qu'on s'est promené , on va à la messe , puis chacun va s'habiller ; les habits du matin & ceux de l'après-midi sont fort différents ; le matin on a de la ratine , & de la fourrure , & l'après-dinée du taffetas. La meilleure saison pour prendre les eaux c'est la canicule , qui , pour l'ordinaire , est assez chaude ; quand on a beaucoup d'eau dans le corps , on a grand froid. On dîne à midi avec beaucoup d'appetit , ce qui m'est nouveau ; hors les eaux , ou que je sois fort long-temps sans manger , je n'ai jamais faim. L'après-dinée on me venoit voir , à cinq heures j'allois à la Comédie , une des troupes de Paris étoit à Rouen , je la fis venir à Forges , ce qui étoit d'un grand secours pour le divertissement. A six heures on soupe , & après l'on va se promener aux Capucins , où l'on dit des Litanies ; presque tout le monde les entend avant la promenade , puis à 9 heures chacun se retire. J'y fus fort visitée , M^r. de Longueville me vint voir , M^e. sa femme , & tout ce qu'il y a de personnes de qualité dans la Province , beaucoup de Dames de Rouen , & de M^{rs}. du Parlement y vinrent aussi ; de sorte que ma Cour étoit toujours fort grosse. Les eaux me profiterent

beaucoup : M^e. de Frontenac & M^{lle}. de Vandy qui ne prenoient point d'eau, ne venoient point à la fontaine : la Comtesse de Fiesque en prenoit, elle y venoit tard : ainsi nous n'y allions point ensemble. Leur conduite envers moi fut bientôt connue de tout le monde, & blâmée en même-temps ; & comme j'avois toujours de nouveaux sujets de m'en plaindre, je fus assez contente d'avoir remarqué que ces deux Gentilshommes n'en étoient pas satisfaits : ils s'aperçurent que, parce que je leur parlois, elles les fuyoient ; ainsi je leur contai tous mes griefs, ce me fut une consolation d'en parler avec eux. Ils s'attachèrent d'acord à faire connoissance avec M^{lle}. de Vandy, Bonville la connoissoit de chez M^e. la Comtesse de Maure, & ce fut lui qui lui fit connoître Brays. Je leur dis : Cela est admirable que je compte ici mes affaires à ceux que je n'ai jamais vus, il me semble que les honnêtes gens, quand on en rencontre, sont les meilleurs amis que l'on ait au monde, on en trouve fort rarement. Ils s'en allerent tous deux devant moi, le temps de mes eaux n'étant pas achevé, j'en fus bien fâchée : le pauvre Bonville fit un grand voyage, il mourut deux jours après être parti de Forges de son apoplexie, j'en eus beaucoup de

regret. M^e. de Longueville ne me vint voir que lorsque je fus prête à partir. J'eus une grande joie de la voir, & encore plus de l'entretenir; elle me témoigna tant d'amitié, qu'il ne se peut pas plus; & comme c'est la personne du monde la plus aimable, il est facile de l'aimer. Nous parlâmes de M^r. son frere, puis de mes misérables affaires avec S. A. R. & de la conduite des Comtesses en mon endroit, qu'elle désapprouva fort. Elle me dit qu'elle feroit une réprimande à la Comtesse de Fiesque. Nous nous éclaircîmes sur la peine qu'elle nous avoit faite à toutes deux; M^e. de Longueville me fit avouer que j'avois eu tort de juger si peu favorablement d'elle, & sur cela d'avoir écrit d'une maniere désobligeante à M^r. son frere. Je lui en demandai pardon. M^e. de Fiesque l'alla voir, & lui fit des plaintes de moi; à quoi elle répondit le mieux du monde, de maniere que la Comtesse de Fiesque en fut fort mal-satisfaite. M^{he}. de Vandî qui sa l'honneur d'être connue d'elle, & sa servante particuliere, lui conta tout ce qu'on me faisoit, elle en fut pénétrée de douleur, elle connoissoit par expérience que les embarras domestiques sont cent fois plus rudes que les affaires les plus importantes; elle lui fit ses plaintes du traite-

ment qu'elle recevoit aussi de ces Dames, parce qu'elle ne s'étoit pas voulu déchaîner contre moi avec elles. M^e. de Longueville fut dans un telle étonnement de toutes ces affaires, qu'elle ne favoit qu'en dire.

Comme je fus prête à quitter mes eaux, je marchandai en moi-même si je m'en retournerois par le même chemin, ou si je passerois la riviere à Mante ou à Vernon pour éviter Paris ou le monde, dans la crainte que cela ne me donnât plus de chagrin dans la solitude. Après m'être examinée, je me trouvai peu sensible aux joies; & quoique fort abattue de mes déplaisirs, plus forte que jamais à les soutenir, parce que ma santé étoit meilleure. Je me résolus à prendre la même route; je croyois que je pouvois avoir encore quelque ordre à donner à mes affaires; je dis à M^e. de Longueville la pensée que j'avois eue, elle la trouva fort raisonnable: elle me dit: Vous avez bien fait de vous examiner; si vous vous étiez trouvé sensible au plaisir de voir le monde, vous auriez dû vous en priver volontairement, dans la crainte que cela ne vous augmentât vos chagrins. La veille que je devois partir, d'Ambeville vint encore de la part du Roi m'apporter une lettre, par laquel-

il m'ordonnoit de parler à M^r. le Chancelier, qui jugeoit que je devois passer à 3 ou 4 lieues de Paris; que je n'avois qu'à lui faire savoir le jour de mon passage; qu'il m'y viendrait trouver; que si St. Cloud ne me détournait point, & que je voulusse y passer comme j'avois déjà fait, je n'avois qu'à le dire à d'Ambeville; que M^r. le Chancelier s'y trouveroit, & que je pourrois moi-même l'informer de mes affaires que j'avois avec S. A. R., tant de celle du compte de tutelle, que de celle du Duc de Richelieu, dont S. M. vouloit aussi prendre connoissance. Je fis réponse que je passerois à St. Cloud, & que je ferois fort aise d'y voir M^r. le Chancelier, & qu'il pût terminer mes affaires avec S. A. R.; que pour celle du Duc de Richelieu qui concernoit Champigny, c'étoit une affaire finie; que j'avois gagné le procès que j'avois contre lui, & qu'ainsi je n'avois rien à dire là-dessus à M^r. le Chancelier. Ensuite je remerciai S. M. de ses bontés, & de l'honneur qu'elle me faisoit en des termes les plus respectueux qu'il me fut possible. D'Ambeville partit le même jour que moi de Forges: je quittai M^{le}. de Longueville avec déplaisir, je me plaisois fort avec elle, j'étois si sensiblement touchée de ses bontés, & de la

maniere dont elle avoit parlé à ces Dames, qu'il ne se pouvoit pas plus.

Je m'en allai coucher chez M^e. de Flavacourt, & le lendemain à Pontoise, où je trouvai les Comtes de Béthune & d'Escars, & le Chevalier de Charni. J'y séjournai un jour pour y attendre un habit de deuil; ma sœur de Chartres étoit morte à Blois. Comme je ne l'avois jamais vue, mon affliction fut médiocre; celle de Leurs A. R. fut grande, parce qu'ils aiment fort leurs enfants. Je leur envoyai Colombier, ils reçurent mes lettres, Madame me fit réponse, je fus fort surprise de cette grace, il y avoit long-temps que je n'en avois reçu de pareille. Le soir à minuit, & comme je m'allois coucher, d'Ambeville arriva pour me dire que M^r. le Chancelier viendrait à St. Cloud, & qu'il venoit savoir mon heure: voyez si vous voulez y coucher, il ne tiendra qu'à vous. Je lui dis: S'il est nécessaire, j'en ferai bien-aïse, sinon je ne m'en soucie point du tout, & l'approche de Paris m'est fort indifférente; je ferai demain à dîner à St. Cloud, c'est tout ce que je vous puis dire. Je m'y rendis à midi; tous mes mulets demeurèrent chargés, & le reste de mon équipage attelé jusqu'au soir, comme une personne qui croit passer che-

min. J'y fus fort visitée : M^r. le Chancelier vint sur les quatre heures , nous entrâmes dans ma chambre. D'abord il me dit : j'ai amené Fanchon , si vous voulez la faire chanter : c'étoit une petite fille qui avoit été à M^e. la Princesse , & ensuite à M^e. sa belle-fille , & qui étoit de retour de Flandres depuis peu. Je lui répondis que je n'étois point venue pour entendre chanter Fanchon , que c'étoit pour lui parler de mes affaires.

J'entrai en matière sur celle de mon compte de tutelle , & je lui fis voir & comprendre sans beaucoup de peine les raisons que j'avois de me plaindre de la mauvaise conduite des gens d'affaires de S. A. R. en l'administration de mon bien pendant ma minorité , & du soin qu'ils prenoient aussi pour lors de m'embarrasser dans des procès pour leurs seuls intérêts , & pour cacher la vérité à leur Maître ; que pour Champigny , c'étoit une affaire finie ; que je n'avois que faire pour cela d'Arrêt du Conseil , que j'en avois un du Parlement. Il me répondit : Quoi , vous n'aimez pas mieux les Arrêts du Conseil ? Je lui dis que non , qu'on les donnoit trop légèrement. Sur cela il se mit à me parler des affaires qui sont pour ce sujet entre le Parlement & le Conseil , & ne

me parla plus des miennes. Comme il étoit tard, je résolus de coucher à Saint-Cloud ; & comme j'avois dîné chez Des Noyers, qui est un honnête cabaret, je m'en allai coucher chez M^e. de Launay-Grané. J'appris que la Reine de Suede étoit à Fontainebleau ; & comme je la devois trouver sur mon chemin, je dépêchai à la Cour, qui étoit alors à la Fere, pour demander si le Roi trouveroit bon que je la visse ; qu'il étoit de ma dignité, quoiqu'exilée, de ne pas voir une Princesse étrangere sans la permission du Roi. La Maison de M^e. de Launay-Grané a une fort belle vue, il faisoit clair de lune, les Comtesses de Fiesque & de Frontenac faisoient de grandes lamentations lorsqu'elles regardoient Paris ; pour moi je le regardois sans aucune envie, & comme la personne du monde la plus détachée de tout. Le lendemain le Duc d'Yorck me vint dire adieu, & me fit les excuses de la Reine d'Angleterre de ce qu'elle ne me venoit pas voir, & me dit qu'elle étoit malade, & la Princesse-Royale aussi. Le Duc d'Yorck s'en alloit en Hollande trouver le Roi d'Angleterre son frere ; pour moi je m'en allai à Chilly, où je trouvai M^e. d'Epernon & la Comtesse de Béthune ; j'y séjournai un jour. J'ap-

pris que la Reine de Suede devoit partir de Fontainebleau, j'avois grande impatience que mon Envoyé à la Cour fût de retour; je craignois que la Reine de Suede ne partît. Il arriva dans le moment que j'en étois en peine, & me dit que le Roi trouvoit bon que je visse la Reine de Suede.

J'envoyai à l'instant un Gentilhomme à Fontainebleau lui faire compliment, & favoir où je pourrois avoir l'honneur de la voir, & aussi pour lui faire demander comment elle me traiteroit. Le Comte de Béthune qui étoit à Chilly, me dit : Il faut que vous disiez ce que vous desirez : je lui répondis que je voulois une chaise à bras : il s'écria que je me moquois. Je me moquai de sa réponse, & lui dis : Puisque je n'ai point d'ordre du Roi de la manière dont je dois vivre avec elle, je ne faurois trop demander, il vaut mieux manquer de ce côté-là que de demander peu, & assurément elle n'en fera pas étonnée. On s'adressa à M^r. de Guise pour le favoir d'elle; il étoit auprès d'elle de la part du Roi, il avoit été la recevoir à Lyon. Lorsqu'on lui demanda comme elle me traiteroit, elle répondit : Tout comme elle voudra; quoique l'on doive beaucoup à sa qualité, il n'y a point

d'honneur que je ne veuille rendre à sa personne. On lui proposa la chaise à bras, elle n'en fit aucune difficulté ; ensuite elle demanda : Voudra-t-elle passer devant moi ? De la maniere dont j'en ai oui parler, il est bon de le savoir, parce que si elle se trouvoit à la porte, elle ne se retireroit pas. On lui dit que je n'avois garde de le prétendre, que j'étois obligée de faire l'honneur de la France. J'étois partie de Chilly, & j'étois allée à Petitbourg, maison de M^r. l'Evêque de Langres, ci-devant l'Abbé de la Riviere, laquelle maison n'est qu'à une lieue d'Essonne. On m'apporta en ce lieu-là cette réponse à 7 heures du soir : je m'habillai, & m'y en allai. J'avois avec moi Mesdames de Béthune, de Bouthillier, & de Frontenac, Mesdemoiselles de Vandy & de Segur, sœur du Comte d'Escars. La Comtesse de Fiesque, qui étoit allée à Paris, n'étoit pas de retour, ce qui étoit assez mal à elle. Comme j'arrivai, M^r. de Guise, Comminges qui étoit de la part de la Reine, & tous les Officiers du Roi qui étoient à la servir, vinrent au-devant de moi. Elle étoit dans une belle chambre à l'Italienne, qui est chez Anselin, elle y alloit voir un Ballet ; ainsi elle étoit entourée d'un nombre infini de gens, il y avoit

des bancs à l'entour de sa place, de forte qu'elle ne pouvoit faire que deux pas pour venir au-devant de moi. J'avois tant oui parler de la maniere bizarre de son habillement, que je mourois de peur de rire lorsque je la verrois. Comme on cria *ga-re*, & que l'on me fit place, je l'aperçus; elle me surprit, & ce ne fut pas d'une maniere à me faire rire: elle avoit une jupe grise avec de la dentelle d'or & d'argent, un juste-au-corps de camelot couleur de feu, avec de la dentelle de même que la juppe; au cou un mouchoir de point de Gênes noué avec un ruban couleur de feu, une perruque blonde, & derriere un rond, comme les femmes en portent, & un chapeau avec des plumes noires qu'elle tenoit. Elle est blanche, a les yeux bleux, dans des moments elle les a doux, & dans d'autres fort rudes; la bouche assez agréable quoique grande; les dents belles, le nez grand & aquilin; elle est fort petite, son juste-au-corps cache sa mauvaise taille: à tout prendre elle me parut un joli petit garçon. Elle m'embrassa, & me dit: J'ai la plus grande joie du monde d'avoir l'honneur de vous voir, je l'ai souhaité avec passion: elle me donna la main pour passer sur le banc, & me dit: Vous avez assez de disposition pour sauter. Je me

mis dans la chaise à bras, il y avoit une porte par où on voyoit un enfoncement pour voir un ballet. Elle me dit : Je vous ai attendue. Je me voulois excuser de voir ce ballet, parce que je portois le deuil de ma sœur de Chartres qui étoit morte il n'y avoit que quinze jours ; elle me pria de demeurer, ce que je fis : ce ballet fut fort jeli.

Je m'amusai assez à causer avec les gens qui étoient autour de moi. Comminges s'y trouva ; je fus fort aise de le voir, & d'entretenir M^r. Servien & le Maréchal d'Albret. La Reine me demanda combien j'avois de sœurs, des nouvelles de mon pere, & où il étoit ; elle me dit : Il est le seul en France qui ne m'ait pas envoyé visiter. Elle me demanda de quelle Maison ma belle-mere étoit, me fit plusieurs questions, & des cajoleries infinies : elle me louoit en toute occasion ; puis elle me disoit sur le sujet du ballet auquel elle voyoit que je n'avois pas grande attention : Quoi ! après avoir été si long-temps sans en voir, vous vous en fouciez si peu ? Cela m'étonne fort. La Comtesse de Fiesque arriva avec M^e. de Monglas, je les présentai à la Reine de Suede, comme j'avois fait les autres Dames qui étoient avec moi ; elle me dit :
La

La Comtesse de Fiesque n'est pas belle, pour avoir fait tant de bruit ; le Chevalier de Grammont est-il toujours amoureux d'elle ? Quand je lui présentai M^r. le Comte de Béthune, elle lui parla de ses manuscrits : elle étoit bien-aïse de lui faire paroître qu'elle connoissoit tout le monde, & qu'elle en favoit des nouvelles. Après ce ballet, nous allâmes à la Comédie, là elle me surprit pour louer les endroits qui lui plaisoient. Elle juroit Dieu, se couchoit dans sa chaise, jettoit ses jambes d'un côté & de l'autre, les passoit sur les bras de sa chaise ; elle faisoit des postures que je n'ai jamais vu faire qu'à Trivelin & à Jodelet qui sont deux bouffons, l'un Italien, l'autre François. Elle répétoit les Vers qui lui plaisoient ; elle parla sur beaucoup de matieres, & ce qu'elle dit, elle le dit assez agréablement : il lui prenoit des rêveries profondes, elle faisoit de grands soupirs, puis tout-d'un-coup elle revenoit comme une personne qui s'éveille en sursaut : elle est tout-à-fait extraordinaire. Après la Comédie on apporta une collation de fruits & de confitures ; ensuite on alla voir un feu d'artifice sur l'eau : elle me tenoit par la main à ce feu, où il y eut des fusées qui vinrent fort près

de nous, j'en eus peur; elle se moqua de moi, & me dit : Comment une Demoiselle qui a été aux occasions, & qui a fait de si belles actions, a peur ? Je lui répondis que je n'étois brave qu'aux occasions, & que c'étoit assez pour moi. Elle parla tout bas à M^{lle}. de Guise, qui lui dit : Il faut le dire à Mademoiselle : elle disoit que la plus grande envie qu'elle auroit au monde, feroit de se trouver à une bataille, & qu'elle ne feroit point contente que cela ne lui fût arrivé, qu'elle portoit une grande envie au Prince de Condé de tout ce qu'il avoit fait. Elle me dit : C'est votre bon ami. Je lui répondis : Oui, Madame, & mon parent très-proche. C'est le plus grand homme du monde, dit-elle; on ne lui sauroit ôter cela. Je lui répondis qu'il étoit bien heureux d'être si avantageusement dans son esprit.

Quand le feu fut fini, nous allâmes dans sa chambre; elle me dit : Passons plus loin, je veux vous entretenir : elle me mena dans une petite galerie qui en est proche, & ferma la porte. Nous demeurâmes toutes deux; elle me demanda ce que c'étoit que l'affaire que j'avois à démêler avec S. A. R. Je la lui contai; elle trouva que j'avois grande raison, &

lui beaucoup de tort. Elle me dit qu'elle souhaitoit le voir pour lui en parler, & qu'elle seroit bien-aïse de nous raccommo-
 moder ; qu'il étoit injuste de m'avoir ôté
 des gens qui me servoient bien ; qu'elle
 vouloit s'employer par toute voie pour
 me les faire rendre, & me raccommo-
 der à la Cour & avec S. A. R. ; que je n'étois
 pas faite pour demeurer à la campagne ;
 que j'étois née pour être Reine ; qu'elle
 souhaitoit avec passion que je la fusse de
 France ; que c'étoit le bien & l'avantage
 de l'Etat ; que j'étois la plus belle & la
 plus aimable & la plus grande Princesse de
 l'Europe ; que la politique vouloit cela ;
 qu'elle en parleroit à M^r. le Cardinal. Je
 la remerciai de tant d'honnêtetés qu'elle
 me faisoit, & de la maniere obligeante
 dont elle parloit de moi ; que pour ce
 dernier article, je la suppliois très-hum-
 blement de n'en point parler. Après elle
 me fit des plaintes d'un Gentilhomme
 que j'avois envoyé à Auxerre lui faire des
 compliments, lequel, en débauche dans
 une hôtellerie, avoit dit pis que pendre
 d'elle. Je fus fort surprise de son imper-
 tinance, je lui en fis toutes les excuses
 imaginables, & je lui dis que je le chasse-
 rois : elle me répondit : Vous ferez bien,
 & j'en serai bien-aïse. Elle me dit : Vous

savez tout le bien que je vous ai dit de Mr. le Prince , & l'affection que j'ai toujours eue pour lui ; maintenant je suis au désespoir d'avoir sujet de m'en plaindre : on m'a dit que lorsque j'étois à Bruxelles , & depuis que je suis partie , il a fait des railleries & des discours de moi les plus outrageants du monde. Je me flatte que ce sont ses gens , & que ce n'est pas lui , afin de diminuer sa faute à mon égard , quoiqu'elle soit toujours assez grande d'avoir souffert que l'on m'ait déchirée , moi qui l'ai toujours estimé & honoré plus que tous les hommes du monde. Je justifiai M^r. le Prince auprès d'elle autant qu'il me fut possible ; elle me sembla être fort touchée de ce discours. On lui vint dire que la viande étoit servie , je pris congé d'elle , & m'en retournai à Petitbourg. Il étoit deux heures après minuit ; & avant que j'eusse soupé & que je fusse couchée , il étoit grand jour. Le lendemain j'envoyai savoir de ses nouvelles : elle me manda qu'elle me viendrait voir ; comme elle alloit de l'autre côté de l'eau , & qu'elle eut retourné pour passer sur le pont de Corbeil , elle m'envoya faire des excuses , & me manda que les gens du Roi qui la conduisoient l'avoient empêchée de me

venir voir, dont elle étoit fort fâchée.

M^r. de Vardes revint de Paris avec la Comtesse de Fiesque; il s'étoit depuis peu marié avec M^{lle}. de Nicolai, fille du feu Premier Président de la Chambre des Comptes, personne de qualité & de grand bien. Il y eut bien du bruit pour ce mariage, la mere le vouloit, & tout le reste de sa famille n'en étoit pas trop d'accord: je pense que les parents n'étoient pas satisfaits du procédé de Vardes, qui avoit pris l'affaire de haut avec eux. M^e. de Champlatreux alla un matin chez M^e. de Nicolai, & fit demander son fils le Président & sa sœur, (la mere étoit allée à la Messe) elle prit M^{lle}. de Nicolai dans son carrosse, & la mena à son logis. Quand M^r. de Vardes le fut, cela l'allarma, il savoit que le Président de Champlatreux n'étoit pas pour lui; il le dit à Monsieur l'Abbé Fouquet qui étoit son ami intime: l'Abbé Fouquet sans grande réflexion le dit à M^r. de Candale, & ils résolurent ensemble de faire entourer le logis du Président de Champlatreux des Compagnies des Gardes. Elles y vinrent tambour battant, & prirent leurs postes aux environs du logis de M^r. de Champlatreux, & posèrent des sentinelles aux portes: il logeoit à la Place-Royale.

Cela fit un fort grand bruit, le Parlement pensa s'assembler pour se plaindre de ce que l'on traitoit ainsi un de leurs confreres ; le Cardinal Mazarin en fut promptement averti, il envoya lever les Gardes, & gronda l'Abbé Fouquet. Tout le monde cria contre le procédé de l'Abbé, de commettre ainsi le Cardinal Mazarin, & on le trouva bon de souffrir de tels emportements. M^r. de Candale fut blâmé, il ne devoit point faire prendre les armes aux Gardes sans les ordres du Roi.

M^e. de Bouthillier qui m'étoit venu voir à Chilly, m'offrit Pons pour m'aller baigner ; elle favoit que mon Médecin me l'avoit ordonné ; pour moi j'avois plus d'envie de m'en retourner à Saint-Fargeau que de m'amuser aux environs de Paris. Le Comte de Béthune me dit : Puisqu'on vous a ordonné de vous baigner à Pons, vous ferez plus près de la Cour, je ferai la guerre à l'œil, puis je vous irai trouver ; il me donnoit par-là quelque espérance de voir quelque fin à mes affaires. Je n'étois pas trop d'humeur d'en prendre, je ne voulois pas que l'on pût me reprocher que je m'en étois allée en course à Saint-Fargeau, & que j'évitasse les occasions de m'accommoder.

Ainsi de Petitbourg je m'en allai à Pons, je couchai à Melun & à Provins. Madame de Bouthillier me reçut avec beaucoup de joie, Madame de Brienne sa petite-fille y étoit : ce n'est pas loin de Paris, il y vint beaucoup de monde me voir. M^r. de Matha n'y manqua pas, on savoit assez ce qui l'y amenoit. M^e. de Thianges y vint, son mari l'y amena, il alloit en Bourgogne, & l'y laissa. J'appris ensuite qu'à son retour de l'armée où il avoit perdu tout son équipage, il lui dit : Mes affaires ne sont pas en état d'en faire un autre; il faut que le vôtre me serve; ainsi venez-vous-en en Bourgogne avec moi. Cette proposition lui déplut fort; il lui dit : Si vous ne voulez pas venir avec moi, mettez-vous dans un couvent. A quelques jours de-là, elle lui proposa de la mener à Pons où j'étois; qu'elle me suivroit à St. Fargeau, & passeroit avec moi le temps qu'il seroit en Bourgogne. Il accepta la proposition, & lui témoigna être fâché de ce qu'elle ne la lui avoit pas faite plutôt, qu'il étoit plus honorable pour lui qu'elle préférât de demeurer auprès de moi que d'aller dans un couvent. Elle logeoit au-dessus de ma chambre, & je me levois matin pour m'aller baigner, je me couchois de bonne heure.

elle aime fort à veiller; elle étoit le soir dans la chambre de Madame de Fiesque, & à son retour faisoit grand bruit. Je pris la liberté de lui en faire une réprimande, & sur cela les Comtesses de Fiesque & de Frontenac disoient : On voit bien l'humeur de Mademoiselle, qui veut que l'on soit toujours en contrainte, qui ne peut souffrir les plaisirs des autres; jamais il n'y eut une telle créature. Elles parloient de moi de cette manière à tout le monde, & se déchaînoient contre ma conduite à l'égard de Son Altesse Royale; elles louoient la sienne au mien, prenoient le parti de ses gens, & trouvoient que j'étois trop heureuse que l'on me laissât de quoi vivre. Je pense que ces discours ne donnent guere bonne opinion de leur jugement, étant auprès d'une personne de ma qualité. Quand j'aurois eu autant de défauts que ceux qu'il leur plaisoit me donner, on n'a guere accoutumé de les publier, & encore M^e. de Frontenac, qui étoit ma Dame-d'honneur, & à qui j'avois fait assez de bien & d'honneur pour en avoir de la reconnaissance. Elle faisoit sans cesse des piéces à M^{lle}. de Vandy, pour me déplaire : c'étoit une guerre domestique qui me donnoit beaucoup de chagrin.

M^e. l'Abbesse de Jouarre m'envoya visiter, & me prier de l'aller voir : le Comte de Béthune m'écrivit sans cesse de ne me point éloigner ; je fus bien-aïse d'avoir ce prétexte d'allonger mon séjour. Je lui mandai que j'irois passer la Toussaints chez elle. M^e. de Brienne accoucha d'une fille, laquelle je tins avec M^r. de Pons son frere : son mari vint à ses couches, M^e. de Brienne sa belle mere, & M^e. de Gamache. M^e. de Brienne, qui est fort de la Cour, & qui ne bouge d'avec la Reine dans tous les couvents, qui la suit toujours à toutes les dévotions, me parla de toutes mes affaires, & entr'autres qu'elle mouroit d'envie de me voir mariée avec Monsieur frere du Roi, qu'il avoit cela tout à fait dans la tête, & que comme il avoit confiance en elle, il lui avoit conté qu'à Compiègne, lorsqu'il avoit parlé au Roi de lui donner un appanage, il lui avoit répondu : Je vous marierai avec ma cousine ; elle est fort riche ; elle fera votre fortune, & que depuis ce temps il n'avoit autre affaire dans la tête. Cela me fit souvenir qu'un jour que je me promenois avec Préfontaine à St. Fargeau, que je raisonnois avec lui de mon établissement, & sur les gens qui m'étoient propres, il me dit : Voici un parti qui vous

vient ; Monsieur croît , dans peu il sera un homme ; quoique vous foyez plus âgée que lui , entre des personnes de vos qualités on n'a pas d'égard aux âges. Nous n'en parlâmes plus davantage. M^e. de Brienne me disoit mille biens de lui. Je compris assez que ce parti étoit sortable , j'avois assez de plaisir d'entendre dire qu'il fouhaitoit cette affaire. La Toussaints venue , je mandai au Comte de Béthune que je serois la veille à Jouarre , & qu'il m'y vînt trouver. Je partis de Pons la veille de la Toussaints ; & comme je ne voulois être à Pons qu'un jour à mon retour , je fis partir ma maison en même-temps que moi pour St. Fargeau : j'allai coucher au Marais , chez M^e. Desmarais , où il y avoit beaucoup de monde du pays : elle me reçut à son ordinaire avec beaucoup de joie & de magnificence : j'y vis un de mes anciens amis , que je pris grand plaisir à entretenir ; c'étoit la Salle , sous-Lieutenant des Gendarmes du Roi.

J'arrivai un peu tard à Jouarre , on m'y attendoit ; j'y trouvai les portes ouvertes , je couchai dans le couvent. M^r. l'Evêque d'Amiens y étoit arrivé un peu devant moi ; nous eûmes une conversation très-agréable en attendant matines. C'est un Prélat qui a beaucoup d'esprit ; &

quoiqu'il ait été Cordelier, il n'a rien qui tienne du Moine; il a été long-temps à la Cour: il nous donna un très-beau sermon le jour de la Toussaints; on fait admirablement bien le Service à Jouarre, comme je crois l'avoir dit ailleurs. M^r. & M^e. de Béthune arriverent le jour de la Toussaints après la messe: ils ne m'apprirent rien de nouveau. Les Religieuses de Jouarre firent une plaisante remarque: il y a eu de mes grandes tantes Abbesses de Jouarre, Anne & Jeanne de Bourbon; je passai dans une tribune, je frappai de la main sur le bord pour faire lever les yeux aux Religieuses; les vieilles dirent que mes tantes faisoient tout de même. Je me promenai dans les jardins qui sont grands & spacieux. Cette maison a beaucoup de dignité; l'Abbesse est de la Maison de Lorraine, fille de M^r. le Duc de Chevreuse. Pendant que j'étois à Jouarre, on parla de Nanteuil, & on dit qu'il n'y avoit que dix lieues; cette terre étoit à vendre: il me prit envie d'y aller, je séjournai le jour des morts à Jouarre, & celui d'après j'allai à Nanteuil; je passai par Meaux, où j'allai voir la fille du Comte de Béthune qui étoit dans Notre-Dame. Quand je fus dans une de ces grandes plaines de l'Isle de France, il avoit plu;

le carrosse de M^r. le Comte de Béthune qui n'étoit pas bien attelé s'embourba ; de forte que j'arrêtai , je mis pied à terre : le Comte de Béthune me vint parler pendant qu'on retiroit son carrosse du bournier : il me demanda si j'avois mes pierrieres. Je lui dis que je les avois ; il me fit presque une réprimande de ce que j'étois si peu accompagnée , je n'avois pas même des Pages à cheval ; je n'avois que mon Ecuyer qui étoit en carrosse ; c'étoit celui que la Reine de Suede m'avoit priée de chasser , depuis elle me pria de le garder. Je trouvai que le Comte de Béthune avoit raison , & je résolus de ne plus faire de voyages si mal accompagnée : il étoit tard. Il me dit : Si l'on étoit avec d'autres qu'avec vous , on feroit en inquiétude de ne pas souper , d'arriver si tard ; il n'y a rien à craindre , vos Officiers sont devant : je me mis à rire , & je lui dis : J'ai envoyé dès Pons ma maison à St. Fargeau ; & comme je n'ai pas prévu que je ferois ce voyage , je n'ai gardé aucun Officier , j'ai envoyé Vernon devant , qui nous fera apprêter à manger.

Nous arrivâmes à une heure de nuit à Nanteuil ; par bonheur la maison étoit meublée , je couchai dans un lit fort propre , je soupai fort bien , à la vérité dans

des plats d'étain ; j'y séjournai le vendredi pour voir les maisons & les promenoirs, il plut tout le jour, je n'eus pas beaucoup de plaisir, cela m'obligea à ne partir que le lendemain après le dîner, afin de voir mieux la maison par le beau temps ; il fit le plus beau du monde. M^e. du Plessis-Guenegault & M^e. de Martel, & le Boulai qui est à S. A. R., me vinrent voir. Boulay fut un peu embarrassé d'une affaire qui lui étoit arrivée, dont il ne fit pas semblant ni moi. Son fils avoit été pris prisonnier à Valenciennes par les troupes de M^r. le Prince : il m'écrivit pour me supplier de lui écrire pour sa liberté ; il me mandoit : Je fais bien que vous dites à tout le monde que vous n'avez point de commerce en Flandre ; mais à un vieux domestique du papa comme moi, on ne lui fait pas de ces finesse ; j'ai prié le pauvre Préfontaine, mon cher ami, de vous en supplier, & de joindre ses prières aux miennes. Je trouvai cette lettre fort artificieuse & méchante, & je ne doute pas que Goulas, qui est son ami particulier, n'eût aidé à faire cette lettre : il croyoit me tendre un panneau, & que j'y donneroie sûrement. Je lui fis réponse qu'il étoit fort mal informé ; que je n'avois plus de commerce avec M^r. le Prince ; qu'il

avoit mal pris ses mesures de s'adresser à Préfontaine, & de le prier de m'écrire de cette affaire ; que je n'avois point entendu parler de lui, ni reçu de ses nouvelles depuis que S. A. R. avoit désiré qu'il quittât mon service ; que je m'étonnois qu'après avoir été nourri à la Cour, il fût si dupe de croire ce que les autres lui disoient, parce que j'aime mieux le croire tel, que méchant, & qu'il falloit être l'un ou l'autre pour m'écrire une telle lettre.

Goulas croyoit qu'il tireroit quelque aveu de moi, pour me brouiller ou à la Cour ou avec S. A. R. M^{rs}. de Béthune & d'Escars, & M^e. de Béthune s'en allerent à Paris, & moi je m'en retournai à Jouarre fort satisfaite de Nanteuil, & en dessein de l'acheter. J'allai coucher à Meaux dans l'Evêché, où M^r. l'Evêque n'étoit pas ; je trouvai la maison fort belle, toute neuve & fort proprement meublée. Je fus fort aise de revoir de la vaisselle d'argent ; & comme les hôtelleries sont meilleures à Meaux qu'à Nanteuil, j'y fis meilleure chère : les violons de la ville vinrent à mon souper, M^e. de Thianges proposa de danser, je fis entrer dans ma chambre sept ou huit fort jolies filles de la Ville, qui m'étoient venues voir souper ; nous dansâmes jusqu'à minuit. Le

degré de l'Evêché est fort extraordinaire, on le pourroit plus proprement nommer une montée ; il n'y a point de marches, il est de brique, on y monte insensiblement, je n'en avois jamais vu de cette maniere, cela me le fit remarquer. Le matin avant que de partir, je me promenai dans le jardin qui est très-beau, & j'y cueillis quantité d'oranges & de citrons doux dans une belle orangerie qui y est ; j'allai à la messe deux lieues de-là à St. Fiacre, qui est une grande dévotion, & où j'en ai une particuliere : j'ai été guérie de la dyssenterie fort promptement ; on attribua ma guérison à une neuvaine que l'on fit pour moi à St. Fiacre. J'allai voir Monceaux, parce que l'on disoit que l'on vouloit vendre cette maison : je la trouvai fort ruinée, & en si mauvais état, qu'elle ne donnoit nullement envie. J'appris à mon retour que M^e. de Chevreuse & M^r. de Noirmoutier y avoient été : M^e. de Jouarre me fit de grandes excuses de ce qu'ils ne m'avoient point attendue, que M^e. de Chevreuse avoit à Paris une affaire fort pressante. Je ne voulois séjourner qu'un jour à Jouarre, M^e. l'Abbesse me pria tant que j'y demeurai deux jours.

La veille du jour que je devois partir, il me prit une colique bilieuse la nuit, qui

me dura huit heures la plus violente du monde; j'avois heureusement mon Médecin, je n'avois point de Chirurgien, ce qui étoit fort nécessaire; dans ces maux-là il faut beaucoup saigner. Les commencements en furent si violents, qu'il y avoit apparence qu'elle dureroit long-temps; je dis à mon Médecin: Je suis jeune & forte, je viens des eaux où j'ai fait beaucoup de remedes; c'est pourquoi mon mal ne fauroit long-temps durer, ainsi je ne veux point faire de remedes, je veux laisser agir la force de mon tempérament. Après avoir été malade le temps que j'ai dit, je m'endormis, & à mon réveil je fus guérie. M^r. de Guise arriva le soir, je me levai pour l'aller entretenir à la grille; il m'apprit une nouvelle qui me fâcha, que M^r. le Prince avoit fait arrêter le Comte de Holac. Je séjournai un jour à Jouarre plus que je n'avois cru, & ensuite je m'en allai coucher à Montglas où il n'y avoit personne; je ne laissai pas d'y trouver bien à souper & à coucher, & le lendemain je gagnai Pons. Lorsque j'y arrivai, j'y trouvai un valet-de-pied de M^e. de Longueville qui m'y attendoit il y avoit un jour ou deux, par lequel elle me mandoit par écrit, que son frere l'avoit chargée de m'écrire. Il n'osoit le faire lui-même, de peur de

m'embarrasser pour se justifier auprès de moi de la prison du Comte de Holac; & le Président Viole envoya une grande relation à M^e. de Longueville, qui contenoit les sujets que M^r. le Prince avoit eus de se plaindre de lui, & de le faire arrêter. Ce que M^r. de Guise m'avoit dit m'avoit affligée, je ne pouvois croire cette nouvelle; je la fus encore davantage quand je vis que cela étoit très-sûr par la lettre de M^e. de Longueville, qui m'en témoignoit beaucoup de déplaisir. Elle jugeoit bien que j'en ferois fâchée, & je lui témoignai le ressentiment que j'en avois; je la priai de mander à M^r. son frere que toute la terre savoit que c'étoit moi qui avois engagé le Comte de Holac à son service; qu'il étoit ma créature; que les sujets qui l'avoient obligé à le faire arrêter n'étoient point publics; qu'il paroîtroit dans le monde qu'il avoit perdu la considération qu'il avoit pour moi; que cela ne me feroit pas avantageux; que j'osois dire aussi, que peut-être cela ne le feroit pas pour lui; que pour les plaintes que j'avois vues dans les lettres du Président Viole, j'en avois souvent entendu parler; que moi-même j'avois raccommo^{dé} le Comte de Holac avec M^r. le Prince, & que j'avois encore de ses lettres, par lesquelles il me

témoignoit être satisfait. Je n'oubliois rien de ce que je pouvois de pressant dans la lettre de M^e. de Longueville, pour qu'elle témoignât à M^r. son frere que je me sentoie fort blessée de la prison du Comte de Holac, & que je desirois sa liberté.

Je trouvai à Pons un attelage de petits chevaux isabelles avec des crins noirs & raye noire sur le dos, que le Comte de Holac m'envoyoit; il y avoit long-temps qu'ils étoient partis d'Allemagne, ils ne venoient pas de Flandres. Je restai un jour ou deux à Pons, il y vint un Gentilhomme qui est à S. A. R. nommé Grandry, lequel a du bien en Nivernois, & habitude dans la Maison de Mantoue. Il me vint proposer de la part de M^r. de Mantoue d'acheter le Duché de Nevers, qu'il me le donneroit pour sept cents mille écus, que je n'avois qu'à signer, & que cela feroit fait. Je lui demandai quinze jours de temps, parce que de la qualité dont j'étois, je n'osois faire un traité avec un Prince étranger sans la permission du Roi, & sur-tout dans un temps où l'on disoit que le Duc de Mantoue se séparoit de ses intérêts. Il me dit qu'il viendrait à St. Fargeau où je m'en allai. Je passai à Chevillon chez M^e. de Courtenay, qui m'y re-

cut fort magnifiquement; rien n'est plus propre que sa maison, ni plus ajusté: elle a tout-à-fait l'air de celle d'une Dame de grande qualité, & qui a été nourrie à la Cour.

A mon arrivée à St. Fargeau, j'eus la plus grande joie du monde; je trouvai ma solitude fort agréable. Je n'ai point parlé de la réception que l'on fit à Paris à la Reine de Suede, parce que les Gazettes dont on fait des recueils en parlent assez; je dirai seulement qu'elle étoit, disoit-on, pareille à celle que l'on fit à l'Empereur Charles-Quint, hors qu'il étoit accompagné de plus d'hommes qu'elle de femmes; elle n'en avoit aucune: elle fit son entrée à cheval, elle n'étoit pas bien vêtue, elle avoit le même habit que lorsque je la vis à Essonne. Le jour qu'elle arriva à Paris, elle avoit couché à Conflans, où beaucoup de gens l'avoient été voir; la curiosité y mena Préfontaine & Nau: elle demanda qui ils étoient; & comme elle le fut, elle leur dit qu'elle avoit entendu parler de leur mérite, & qu'elle savoit qu'ils avoient été chassés d'auprès de moi pour m'avoir bien servie, & leur fit mille civilités. Pendant qu'elle fut à Paris, elle visita toutes les belles maisons & les Bibliothèques; tous les

gens favants l'allerent visiter ; elle alla communier à Notre-Dame , où ceux qui la virent furent mal édifiés de sa dévotion pour une nouvelle Catholique , qui devoit être encore dans le premier zele : elle causa tout le temps de la Messe avec des Evêques , & fut toujours debout. L'Evêque d'Amiens qui la confessa , m'a conté que l'Abbé le Camus , Aumônier du Roi , qui la servoit , lui avoit demandé à qui elle vouloit se confesser ; elle lui dit à un Evêque , choisissez-m'en un ; il alla querir M^r. d'Amiens : il étoit dans son cabinet avec son bonnet quarré & son rochet ; elle y entra , se mit à genoux , & le regarda toujours entre deux yeux , ce qui est assez extraordinaire ; il falloit au moins un extérieur aussi pénitent que le cœur pour approcher de ce Sacrement. M^r. d'Amiens dit qu'elle se confessa fort bien & avec beaucoup de dévotion , & qu'il fut plus édifié de ses sentimens que de sa mine. Elle vit Madame de Thiangés à Paris , qu'elle prit en grande amitié.

Après y avoir été quelques jours , elle s'en alla à Compiègne , & coucha à Chantilly , où M^r. le Cardinal Mazarin l'alla visiter ; il mena avec lui le Roi & Monsieur , ils avoient ôté tous deux leur Ordre. Le Cardinal lui dit : Voilà deux Gentils-

hommes de qualité que je vous présente : ils lui baisèrent la robe, elle les releva, les baïsa, & dit : Ils sont de bonne Maison, & elle les entretint : elle appella le Roi mon frere, & Monsieur aussi, lesquels après avoir fait leur visite retournerent toute la nuit au galop à Compiègne. Le lendemain ils revinrent avec la Reine à la maison du Maréchal de la Motte-Houdancourt, nommée le Fayel, & au-devant de la Reine de Suede : c'étoit une maison nouvellement bâtie & fort agréable. Leurs Majestés attendirent la Reine de Suede sur une terrasse qui sépare la moitié de la Cour, laquelle étoit remplie de beaucoup de monde. La Reine, qui m'a conté cette entrevue, me l'a dépeinte d'une maniere fort belle, je n'y étois pas ; la Reine de Suede descendit au milieu de la cour : la Reine dit qu'elle ne fut jamais si surprise que de la voir ; & que quoiqu'on lui eût bien dit qu'elle n'étoit pas faite comme les autres, elle ne pouvoit se l'imaginer faite comme elle la trouva. Le Maréchal & la Maréchale donnerent une fort belle collation ; cette maison étoit magnifiquement meublée : le Maréchal avoit eu en Catalogne les plus beaux meubles du monde, avec des buffets de vermeil doré, & même des pierreries dont sa femme

étoit parée aussi-bien que de ses graces naturelles. C'est une fort belle femme, & qui paroît bien ce qu'elle est : toutes ces raretés venoient du Duc de Cardonne. Après cela la Reine de Suede alla à Compiègne ; le temps qu'elle y fut on tâcha de lui donner tous les divertissemens possibles ; elle eut les Comédiens François & Italiens, & les 24 violons du Roi : elle ne voulut pas danser ; elle eut aussi toutes fortes de musiques & de chasses. Elle se plaisoit fort à la Cour ; comme elle n'y plaisoit pas tant, on lui fit dire qu'elle y avoit été assez long-temps, & cela fort honnêtement. Il se rencontra que les Jésuites de Compiègne firent jouer une tragédie par leurs Ecoliers, on la convia d'y aller, ce qu'elle fit, & Leurs Majestés aussi : elle se moqua fort de ces pauvres Peres, les tourna en ridicule au dernier point, & fit les postures que je lui avois vu faire à Essonne, dont la Reine fut fort surprise. Elle avoit entendu parler de l'amour du Roi pour M^{lle}. de Mancini ; de sorte que pour faire sa cour, elle alloit toujours se mettre entre le Roi & elle, & leur disoit qu'il falloit se marier ensemble, qu'elle vouloit être la confidente ; & elle disoit au Roi : Si j'étois à votre place, j'épouserois une personne que j'aimerois. Je crois que

ces discours ne plurent ni à la Reine ni à Mr. le Cardinal , & qu'ils contribuèrent à hâter son départ : à la Cour on n'aime pas les gens qui entrent en matiere sans qu'on les en prie.

J'étois à Pons lorsqu'elle partit de Compiègne ; je croyois qu'elle y dût passer , parce que c'étoit son chemin , si elle eût pris celui de Bourgogne. J'envoyai à Melun lui faire compliment ; elle me manda qu'elle vouloit me venir voir à Pons , qu'on lui avoit dit que j'étois à St. Fargeau , que c'étoit son chemin d'y passer , & qu'elle étoit au désespoir de ne me point voir. Le Gentilhomme que j'envoyai me dit qu'elle coucheroit le lendemain à Montargis ; la fantaisie me prit de la voir encore une fois , j'envoyai des relais , je partis à la pointe du jour , & j'arrivai à dix heures du soir à Montargis. Je n'avois avec moi que Madame de Thianges & Madame de Frontenac , la Comtesse de Fiesque & M^{lle}. de Vandy n'avoient pas assez de force pour soutenir une telle fatigue.

A mon arrivée , je descendis chez la Reine de Suede ; on me dit en Italien qu'elle venoit de se coucher : je fis semblant de n'entendre pas l'Italien , & je disois que l'on dit à la Reine que c'étoit moi. Enfin ,

après l'avoir dit plusieurs fois , on me vint dire de monter seule ; je la trouvai couchée dans un lit où mes femmes couchoient toutes les fois que je passois à Montargis ; une chandelle sur la table , & elle avoit une serviette autour de la tête comme un bonnet de nuit , & pas un cheveu : elle s'étoit fait raser il n'y avoit pas long-temps ; une chemise fermée sans collet , avec un gros nœud couleur de feu ; ses draps ne venoient qu'à la moitié de son lit , avec une vilaine couverture verte ; elle ne me parut pas jolie en cet état. Elle me salua d'abord , & me dit qu'elle étoit bien fâchée de la peine que j'avois prise , que j'avois eu bien de la fatigue de me lever si matin , puis me demanda qui étoit venu avec moi. Je lui dis Mesdames de Thianges & de Frontanac : elle me dit de les faire appeller , elle fit assez bon accueil à Madame de Thianges ; je lui demandai comment elle avoit trouvé le Roi. Elle me dit , fort bien fait & fort honnête-homme ; que c'étoit dommage qu'il n'aimât une plus belle personne que Mademoiselle de Mancini ; qu'elle trouvoit Monsieur fort joli ; qu'il avoit été honteux avec elle ; que cela l'avoit surprise , parce qu'elle avoit cru le Roi plus farouche. Puis elle me demanda des nouvelles du Comte de Holac ;

lac ; je ne lui dis pas qu'il étoit prisonnier ;
 je ne le savois pas pour lors. Elle me par-
 la encore de M^r. le Prince , elle deman-
 da si je lui écrivois ; je lui dis que non ,
 que cela m'étoit défendu : puis je m'en
 allai , & je jugeai bien que ma visite avoit
 été trop longue. Si elle eût été plus civile ,
 elle me feroit venue voir le lendemain
 avant que de partir ; ce feroit trop deman-
 der à une Reine des Goths. Je me levai
 matin , & m'en allai à son logis ; je la trou-
 vai jolie avec un juste-au-corps neuf bien
 brodé , & en belle humeur : elle proposa
 à Madame de Thianges de s'en aller à Ro-
 me avec elle , & que c'étoit une sottise de
 s'amuser à son mari ; que le meilleur ne
 valoit rien , & qu'il étoit fort à propos
 de le quitter ; elle pesta fort contre le
 mariage : & me conseilla de ne me jamais
 marier , elle trouvoit abominable d'avoir
 des enfants. Elle se mit à parler des dé-
 votions de Rome d'une manière assez li-
 bertine. Elle me dit : Je passe à Turin ,
 que voulez-vous que je dise si on m'y
 parle de vous ? Je lui dis que je ne dou-
 tois pas que ce ne fût de la bonne manie-
 re , parce que Madame de Savoye étoit
 ma tante , & m'avoit toujours témoigné
 beaucoup d'amitié : à quoi elle répliqua :
 Son fils vous aime plus qu'elle , il vous

desire fort, & il a raison ; pour elle elle vous craint, parce qu'elle veut gouverner. On la pressa de partir, parce qu'elle avoit une assez longue journée à faire : elle me disoit : Vous me donnez le plus sensible déplaisir que j'étois capable de recevoir de me séparer de Mademoiselle, je ne la verrai peut-être jamais ; elle me fit mille cajoleries de cette façon. Je la vis monter en carrosse, avec Sentinelly, un autre, & un Gentilhomme qui étoit au Roi, nommé Leislein : rien n'est si bizarre que de voir une Reine sans pas une femme. Je m'en allai coucher à Egreville chez Madame la Duchesse de Vitry, & de-là je m'en retournai à Pons, où je fus le temps que j'ai dit.

Apremont arriva à St. Fargeau peu de temps après mon retour ; sitôt que l'on me l'eut dit, je lui envoyai dire par un de mes Ecuyers, nommé Darrêts, fils de la Tour qui alloit souvent chez Madame de Fiesque, qu'il sortît à l'instant de St. Fargeau, ou qu'autrement je le ferois jeter par les fenêtres. Ce garçon avoit beaucoup de peine à se résoudre à exécuter cet ordre, il s'en défendit tant qu'il put, & cependant il fallut bien le faire. La Comtesse de Fiesque étoit dans son lit, elle envoya querir un de mes gens pour

savoir ce qu'avoit fait Apremont, si je voulois dire le sujet que j'avois de me plaindre de lui, qu'elle le chasseroit; qu'elle seroit au désespoir d'avoir quelqu'un qui me pût déplaire; que d'en user comme je faisois, elle croyoit avoir quelque sujet de se plaindre de moi. Je lui mandai que je le lui dirois quelque jour, que je ne le pouvois présentement, & que je la priois de ne m'en point parler. Je montai à sa chambre, elle causa avec moi de différentes affaires, à la vérité il y avoit du monde; elle avoit la mine un peu en colere, elle ne m'en témoigna rien, & ma visite fut courte

Il me vint de Paris une nouvelle que je n'avois point sue dans le temps qu'elle s'étoit passée, au voyage que j'avois fait à Forges l'été. Il s'étoit rencontré que Mademoiselle de Vandy étoit à ma portiere, où l'on met ordinairement ma cassette aux pierreries: après avoir pris une fois cette place, elle continua à s'y mettre tous les jours. Madame de Frontenac s'avisa, au retour de Nanteuil, d'en parler à Pons à Maulevrier, qui y vint avec la Maréchale d'Etrées, qui étoit alors à Villenos. Lorsque Maulevrier y fut retourné, il conta à M^e. l'Evêque de Laon que cela étoit fort plaisant qu'elle fût juchée sur un

coffre comme un coq de bagage, & qu'elle y eût été l'hyver & l'été. Voilà le plaisir que Madame de Frontenac donna, sur lequel ils firent deux couplets de Chansons fort plaisants, en intention de tourner Mademoiselle de Vandy en ridicule, à quoi ils ne parvinrent pas. Quand je fus cette plaisanterie, je m'en fâchai d'abord, puis je jugeai que ce seroit leur faire plaisir que de traiter cela sérieusement; je les chantai à leur nez, elles en furent embarrassées, & les défavouèrent.

L'accommodement de S. A. R. à la Cour, dont ces Dames avoient eu tant de joie, ne produisit pas grand effet; le voyage qu'il fit à la Fere, dans le temps que j'étois à Forges, n'avança ni ses affaires ni celles de toutes les personnes qui étoient bannies & qui souffroient pour ses intérêts. Le Cardinal Mazarin feignit d'avoir la goutte pour n'aller pas au-devant de lui, & pour que toute la France vît qu'il l'avoit été voir le premier; j'avois toujours bien jugé que cela arriveroit de cette sorte. M^e. de Fiesque me disoit: Cela ne se peut, je gagerois que le Cardinal ira au-devant de S. A. R.: & moi je trouvois qu'il avoit raison; & si j'eusse été en sa place, j'en aurois fait autant; il lui avoit fait assez de mal pour être bien-aise

de se faire faire cette maniere d'amende honorable. Après que S. A. R. eut vu le Roi & la Reine, il alla à la chambre de son Eminence; lorsqu'il repassa par Paris, il y fut deux ou trois jours seulement, & à son retour à Blois, il envoya querir M^r. le Duc de Beaufort, à qui il n'avoit donné nulle part de son voyage. Je pense qu'il ne se rendit pas à l'instant, & qu'il s'excusa sur ce qu'il n'étoit pas utile pour le service de S. A. R., & que lorsqu'il avoit été question de le servir, il avoit toujours été des premiers. Le fils de la Tour, dont j'ai parlé, étoit un jeune garçon de 16 ans, à qui son pere avoit désiré que je donnasse la survivance de sa Charge, ce que j'avois fait; il est assez bien fait. Peu après son arrivée à St. Fargeau, il s'amusa à causer avec M^{lle}. de Pienne, fille de M^e. de Fiesque, & en étoit devenu amoureux. Un jour il lui avoit écrit un billet, & il l'avoit donné à son frere, qui étoit mon Page, pour lui rendre: ce petit Page le lui voulut donner, elle le refusa; il en avoit chargé un petit valet-de-pied qui n'avoit que 6 ans. Comme il vit que M^{lle}. de Pienne ne le voulut pas recevoir, il le jeta sur la table de ma chambre, & lui dit: Quand il sera-là il faudra bien que vous le preniez; on peut juger de l'âge

des Amants quand je ne l'aurois pas dit, par leur prudente conduite & par le choix de leurs confidents. M^e. de Frontenac & M^{lle}. de Bourdeille venoient de dîner, elles entrèrent dans ma chambre, & virent une lettre sur ma table; elles la prirent & coururent au-devant de moi, & me dirent : Voici un poulet : nous le lûmes, il étoit fort d'un enfant; personne ne douta d'où il partoît. La Comtesse de Fiesque au-lieu d'en être fâchée, n'en fit que rire, & dit : Qu'ils sont plaisants ! Cela ne leur peut nuire, & leur fera l'esprit. Comme c'étoit dans le temps que l'on parloit du mariage de sa fille, il me semble que cela ne devoit pas éclater. Je dis à Darrêts : Si l'on vous accuse d'avoir écrit ce poulet, & que l'on vous en parle, niez-le. Quoi qu'il en soit, l'affaire en demeura-là, & fut étouffée par le soin que j'en pris. La Comtesse de Fiesque trouva cela fort joli, qu'elle eût été toute propre à le conter à tout le monde. Elle croyoit louer sa fille, & sûrement cela n'eût pas plu à Guerchy qui la recherchoit; depuis ce temps on n'en parla plus. Guerchy rioit le jour de ses noces de voir qu'il m'avoit menée à l'Eglise, & qu'il n'avoit su y demeurer. Cette amitié diminua peu-à-peu. L'habitude qu'avoit

eue Darrêts d'aller chez M^e. de Fiesque
 continua, elle lui donnoit des avis; les
 jeunes gens en ont besoin, & particulié-
 rement sur son habillement & sur sa coëf-
 fure; il avoit les cheveux frisés d'une ma-
 niere qu'ils ne croissoient point; elle lui
 conseilla de mettre des coins, il faut un
 soin bien grand pour les ajuster. Je pense
 qu'elle lui dit de faire venir son perruquier
 parler à elle; de sorte qu'un jour comme
 il étoit à table avec moi à Pons, il lui
 vint dire tout bas: Vons ne me gronde-
 rez plus de mes coins, le perruquier est
 venu, & vous les ferez accommoder à
 votre fantaisie. Je ne fais si ce fut ensuite
 ou un autre jour qu'elle les ajusta devant
 le monde; ce qui fit rire les spectateurs.
 Quand on a commencé à parler d'une af-
 faire, quelque petite qu'elle soit, on en
 fait une grande: Madame de Thianges
 qui aime à rire, & qui n'est pas plus cha-
 ritable pour les autres qu'on l'est pour
 elle, s'en divertit, & se mit à faire valoir
 tout ce qu'elle faisoit. Vantelet, dont j'ai
 parlé ailleurs, & qui est assez étourdi,
 étoit fâché contre M^e. de Fiesque, je ne
 fais pour quelle raison: il étoit d'humeur
 à se fâcher souvent pour une bagatelle.
 Son chagrin le porta à dire: Si elle me fâ-
 che, je conterai que l'autre jour au retour

de jouer de la Ville à deux heures après minuit, j'avois envoyé mon laquais pour me faire ouvrir la porte : il me dit qu'il avoit trouvé que l'on l'ouvroit ; lorsque j'entrai, je vis un homme qui se cachoit dans le bâtiment qui n'étoit point achevé, je ne fis pas semblant de le voir, je montai & demeurai à la fenêtre ; je vis passer Darrêts, je lui demandai d'où il venoit, il me parut assez interdit. Il me répondit : Je viens d'écrire. Comme je fus cela, & que la Comtesse de Fiesque se plaignoit de lui, & qu'elle en avoit fait des plaintes à M^e. de Thianges & à M^{lle}. de Vandy, j'envoyai querir Vantelet, & lui défendis de rien dire qui pût déplaire à M^e. de Fiesque ; que c'étoit une femme de qualité que je considérois, & dont le mari étoit mon parent. Il me conta l'histoire que je viens de dire, & me dit qu'il n'en parleroit à personne, & qu'il prioit Madame de Thianges & M^{lle}. de Vandy de dire à Madame de Fiesque qu'elles n'en avoient jamais oui parler. Je fus fort satisfaite de lui ; contre son ordinaire, il en usa très-sagement. M^e. de Thianges & M^{lle}. de Vandy parlerent à M^e. de Fiesque, elle reçut les compliments de Vantelet fort mal, & dit qu'elle lui feroit donner des coups de bâton. Ce ne sont pas

des menaces à faire à un Gentilhomme , quand on n'est qu'une Demoiselle : les Princes ne se portent à ces menaces qu'en de grandes extrêmités ; & on n'en fait guere aux gens qui appartiennent à des personnes comme moi , de qui on doit respecter jusqu'au moindre marmiton. Je ne pris nulle connoissance de cette affaire , sur laquelle j'avois voulu que Vantelet l'eût satisfaite : c'étoit la raison , & il le vouloit aussi : je ne voulois venir à aucun éclaircissement avec elle , crainte de l'éclat où elle se porta. Madame de Sully vint à St. Fargeau , elle est son amie , & Vantelet est de sa connoissance ; elle voulut faire un accommodement ; Madame de Fiesque se déchaîna toujours contre lui , ce qu'elle ne devoit pas faire , il ne faut pas pousser à bout les foux. J'admirois la patience de Vantelet ; plus elle s'emportoit , & plus il étoit sage ; elle en écrivit à Paris : je fus toute étonnée que Madame de Brienne me manda qu'elle étoit surprise que je souffrois que l'on eût fait un tel conte de la Comtesse de Fiesqué , & qu'elle avoit mandé qu'il étoit vrai que Darrêrs avoit été ce jour-là tard dans sa chambre à lire des Vers , & qu'il y avoit aussi d'autres gens. Ce fut la veille de Noël que je reçus cette lettre , à laquelle je répondis , & je man-

dai à M^e. de Brienne que l'on étoit bien plus savant à Paris de ce qui se passoit à S. Fargeau, que ceux qui y étoient; que je n'avois point entendu parler de cette histoire, & que je la croyois fausse. La Comtesse de Fiesque commença à dire le jour de Noël qu'elle vouloit aller à Guerchy voir sa fille, personne ne la dissuada de ce voyage.

Mes affaires avec S. A. R. qui étoient demeurées, dont je n'avois point entendu parler depuis St. Cloud, vinrent à se manifester. On m'envoya un arrêt du Conseil, par lequel le Roi confirmoit la transaction que M^e. de Guise avoit faite, & qu'elle nous avoit fait signer à S. A. R. & à moi. Je reçus cet arrêt par l'ordinaire, j'en ris un peu, cela me paroissoit traiter notre affaire avec bien du mépris de n'envoyer pas un exprès. Je croyois que d'Aubeville auroit pu faire un quatrième voyage pour cela. Comme S. A. R. avoit toujours dit que dès que nos affaires feroient finies, il me verroit, je lui écrivis que j'avois reçu un arrêt du Conseil qui terminoit nos affaires; que je croyois que S. A. R. auroit agréable de me voir; que sans un rhume que j'avois, je serois partie; que je suivrois de près Colombier qui étoit porteur de ma lettre.

Au voyage que fit M^e. de Sully à St.

Fargeau , elle me dit que la Comtesse de Fiesque lui avoit témoigné le déplaisir qu'elle avoit de ne m'être pas agréable , qu'elle lui avoit conseillé de s'en aller chez elle. Je lui fis connoître que j'en ferois fort aise ; que je connoissois la Comtesse de Fiesque prompte ; que je me sentoie fort mal-fatisfaite d'elle ; qu'il étoit bon que cela se fît sans éclaircissement , afin de ne nous pas brouiller pour jamais. De sorte que , sur les discours qu'elle continuoie de tenir tous les jours de son voyage de Guerchy , & de l'impatience qu'elle avoit d'y aller , j'écrivis à M^e. de Sully , je lui mandai ce qu'elle disoit , & qu'il me sembloit que c'étoit une belle occasion pour nous séparer ; qu'elle ne me diroit adieu que pour aller à Guerchy , & qu'elle ne reviendrait plus. Quelque menace que M^e. de Fiesque fît , je craignois qu'elle ne vint point à l'exécution. Frontenac qui étoit à St. Fargeau , partit pour s'en aller chez lui ; sa femme ce jour-là ne descendit point de sa chambre , elle feignit d'être malade , je l'allai voir ; elle me parut avoir un grand étouffement. Le lendemain qui étoit le dernier jour de l'année 1656 , elle vint à la messe , & de mes gens remarquerent qu'elle avoit toujours pleuré : M^e. de

Thianges me le dit : cela me donna quelque espérance du départ de M^e. de Fiesque. La crainte que j'avois qu'elle ne pût prendre une telle résolution, la diminuoit pourtant ; je ne savois à quoi attribuer les pleurs de M^e. de Frontenac qui n'est pas d'un naturel fort tendre ; elle pouvoit être sensible à cette séparation : c'est un préjugé terrible pour elle, que la liaison que je reconnoissois que ces deux femmes avoient ensemble, & l'aversion que je témoignois pour elles en toutes rencontres, & cela avec assez de fondement. Le premier jour de l'an, la Comtesse de Fiesque entra dans ma chambre avec un habit magnifique, poudrée & ajustée au dernier point ; elle disoit : J'ai un grand dessein, je ne lui demandai point ce que c'étoit. Le soir j'étois dans mon cabinet, où je faisois écrire des Vers & des chansons dans un livre. J'allai querir M^e. de Fiesque pour me dire celle qu'elle savoit ; je heurtai à la porte de la chambre de M^e. de Frontenac, on fut quelque temps à m'ouvrir, & après on s'excusa sur ce qu'elle avoit pris un remède. M^e. de Fiesque vint avec moi, puis elle sortit & revint ; elle avoit les yeux égarés beaucoup plus qu'à son ordinaire. Mademoiselle de Vandy qui la

regardoit, lui dit : Je ne fais ce que vous avez aujourd'hui, vous n'êtes pas comme les autres jours ; elle alloit & venoit. Il y avoit dans ma chambre Madame de Thianges, Mademoiselle de Vandy & Segrais, qui écrivoit avec un Conseiller de Dombes ; tout d'un coup elle entra d'une furie terrible, & avec un air évaporé, elle me dit : Je viens de recevoir des nouvelles de Paris qui m'obligent d'y aller pour mes affaires, & en même-temps on m'en envoie la permission, dont j'ai la plus grande joie du monde : je suis ravie de vous quitter. Je lui répondis : Je suis ravie que vous ayiez cette liberté, c'est un bon signe pour M^r. le Comte de Fiesque ; & comme je l'aime & l'estime fort, je lui souhaite toutes sortes d'avantages. Elle me répondit : Il y a long-temps que je souhaite fortir d'ici, je ne savois où aller. sans cela je n'y ferois pas demeurée ; je me déplaïs fort auprès de vous, & ne trouve pas que vous m'ayiez traitée comme je méritois. Je lui dis : Quand vous avez désiré de venir céans, je vous ai fort bien reçue : elle reprit. Cela eût été fort ridicule que vous ne m'y eussiez pas bien reçue, je vous ai fait l'honneur de venir ici ; & moi, lui dis-je, je vous en ai fait beaucoup de vous y recevoir & de vous y

garder, vu la conduite que vous avez tenue envers moi : on ne vivroit pas chez une simple Dame comme vous avez fait ici, qu'elle ne vous eût priée de vous en aller chez vous; la considération de M^r. de Fiesque m'a fait tout souffrir. Elle me dit : Vous m'accusez d'avoir été dans les intérêts de Monsieur contre vous; il est vrai, je vous ai fait tout du pis que j'ai pu, & le ferois encore si j'étois à recommencer. Je trouve que Monsieur vous a trop bien traitée; & s'il m'avoit crue, il vous auroit fait pis : Monsieur, qui est l'homme du monde le plus décrédité, ne fauroit plus se racréditer s'il ne vous maltraite; c'est moi qui suis cause qu'on vous a ôté Préfontaine & Nau; j'ai dit tout ce que j'ai pu contre eux, & il me suffit que vous aimiez les gens pour me les faire haïr; je ferai plus, je manderai à Monsieur qu'il est honteux que des gens qui lui déplaisent soient sur le pavé de Paris, afin qu'il les fasse chasser, & il n'y a rien qui se puisse faire contre vous que je ne fasse, & je ferois fort fâchée si vous ne vous plaigniez pas de moi : je ferai des manifestes qui courront par tout le monde contre vous. Je lui répliquai avec beaucoup de douceur : Si vous me déclarez la guerre vous n'y aurez au-

cun avantage ; tout ce qu'il y a de Princes dans l'Europe me font si proches, qu'ils n'abandonneront pas mes intérêts pour les vôtres. Elle parla une heure entiere de cette force , & dit toutes les extravagances qui se peuvent imaginer, à quoi je répondis simplement ce que j'ai dit. A la fin j'eus peur que la longueur de ses impertinents discours ne lassât ma patience, je lui dis : Avez-vous tout dit ? C'est n'est pas pour vous répondre que je vous le demande, j'ai oui dire qu'à de certaines gens il faut les laisser parler ; c'est pour vous envoyer coucher. Elle me dit : J'aurai l'honneur demain de prendre congé de vous, je ne partirai qu'après-midi.

J'avoue que l'effort que j'avois fait sur moi de m'empêcher de parler, me fit un peu de mal, & que j'étouffois : tout ce qui étoit dans mon cabinet étoit extrêmement étonné ; j'avois envoyé un de mes gens au-devant de Colombier, qui devoit revenir de Blois, pour lui dire que si S. A. R. trouvoit bon que j'y allasse, il ne m'en dît rien lorsqu'il arriveroit, de peur que cela ne fit changer le dessein que la Comtesse de Fiesque avoit d'aller à Guerchy. Cet homme revint sur ses pas me dire qu'il avoit rencontré Frontenac à 5 lieues de St. Fargeau, qui avoit le manteau sur le

nez, qu'il avoit passé à toute bride, & mis le pistolet à la main pour se faire moins connoître; qu'il avoit jugé m'en devoir avertir tour aussi-tôt. Je jugeai à ce récit que c'étoit lui qui étoit dans la chambre de sa femme lorsqu'on m'avoit fait attendre, & qu'il vouloit se cacher; sa femme vint coucher dans ma chambre, comme elle avoit accoutumé. Je lui dis: Que dites-vous de l'extravagance de votre amie la Comtesse de Fiesque? Elle me répondit qu'elle étoit fort fâchée qu'elle m'eût déplu. Je lui demandai si elle n'avoit point de nouvelles de son mari, que l'on m'avoit dit qu'il étoit venu: elle m'assura que non. Elle pleura toute la nuit, & se leva fort matin; quand je m'éveillai, l'on me dit qu'elle étoit levée il y avoit long-temps.

Comme je me coëffois, Frontenac entra dans ma chambre comme un homme condamné à mort; jamais je n'ai rien vu de si affligé, & cependant il faisoit le résolu. Il me dit qu'il avoit appris de Madame de Sully le dessein qu'avoit la Comtesse de Fiesque de s'en aller, qu'il en avoit été fort surpris; que Madame de Sully l'avoit envoyé pour l'empêcher de faire ce qu'elle avoit fait; que par malheur il étoit venu trop tard; qu'il s'étoit perdu la nuit dans le bois, & qu'il n'étoit

arrivé qu'à cinq heures du matin. Je savois qu'il mentoit; outre ce que j'appris de l'heure que l'on l'avoit trouvé en chemin, on l'avoit vu arriver à dix heures du soir un manteau sur le nez dans le château, & en sortir à deux heures après minuit. Il fit la meilleure mine qu'il put, on ne laissoit pas de connoître sa douleur par son visage; Madame de Frontenac ne descendit point dans ma chambre, & dîna avec Madame de Fiesque. Après dîner elle envoya prier Mademoiselle de Vandy de l'aller voir, & elle lui dit de me demander si j'aurois pour agréable qu'elle vînt prendre congé de moi. J'hésitai à lui donner cette permission, je craignois qu'elle ne me dît autant de sottises qu'elle m'en avoit dit le soir, & ne me fiois pas à ma patience, je ne voulois pas m'exposer. Mademoiselle de Vandy m'affura qu'elle feroit sage, je lui permis de me voir: elle l'alla querir: M^r. de Courtenai s'y trouva, elle me dit: J'avois oublié de dire à V. A. R. que je ne me ferois jamais résolue à la quitter, si Madame de Sully ne m'avoit écrit que vous lui aviez mandé de me le conseiller, & ce conseil m'a paru un ordre de votre part. Je lui dis que je ne l'avois point écrit à Madame de Sully, qu'elle pouvoit montrer ma

lettre ; qu'il falloit que Frontenac , ou elle , ne dît pas vrai , parce que Frontenac m'avoit dit qu'il n'étoit arrivé qu'à 5 heures du matin , & qu'elle m'avoit parlé à minuit. Elle fut un peu embarrassée , elle me baïsa ma robe , & elle me dit qu'elle me supplioit très-humblement de croire qu'elle ne manqueroit jamais au respect qu'elle me devoit , quelque traitement que je lui fisse. Je lui répondis qu'elle feroit son devoir , & que la considération que j'aurois pour elle feroit à cause de son mari pour lequel j'en avois beaucoup ; nous nous séparâmes ainsi. Tout le monde étoit effarouché dans ma maison : ceux qui étoient dans ses intérêts ne savoient où ils en étoient , & croyoient avoir perdu leur protection , les autres ne savoient que dire : ceux qui étoient dans ma confiance , n'étoient pas fâchés de ce départ. Je laissai Madame de Frontenac & son mari pleurer ensemble , & je passai ma journée à écrire à Paris cette aventure : j'écrivis à tous les proches de la Comtesse de Fiesque , à son mari , à Madame de Bréauté sa belle-sœur , à Messieurs de Beuvron ses oncles , & au Marquis de Pienne son beau-frere , comme à des gens que je considérois. Ils reçurent tous fort bien mes civilités , qui , à la vérité , étoient

grandes : je me pouvois passer d'en user de cette sorte , j'étois bien-aise de les mettre tous de mon côté ; cela réussit comme je l'avois espéré , ils blâmerent fort la Comtesse de Fiesque.

Colombier revint le soir même : il me dit que Monsieur & Madame ne l'avoient pas voulu voir , & que Beloy lui avoit dit que S. A. R. étoit résolue de pousser son affaire contre le Duc de Richelieu pour Champigny ; & que lorsque cela seroit fini, elle me verroit ; que pour lui il étoit mon très-humble serviteur , & me serviroit en tout ce qui lui seroit possible. Frontenac ne fut qu'un jour ou deux à St. Fargeau , puis il s'en alla à Blois. Madame de Frontenac ne pouvoit se consoler de la perte de *son camarade* ; j'ai dit ci-devant pourquoi elles s'appelloient ainsi ; toute sa consolation étoit de lui écrire , & d'en avoir des nouvelles. Elle fut huit ou dix jours à Guerchy , elle n'avoit pas encore permission d'aller à Paris , l'Abbé Fouquet la lui fit avoir , & sa connoissance avec lui fut faite par de Vardes. Un jour Madame de Frontenac dit à Mademoiselle de Vandy : J'ai eu des nouvelles de mon camarade , elle me prie de vous faire ses compliments ; je m'approchai , elle continua de parler d'elle , & dit : Quantité de

gens font venus au-devant d'elle à Fontainebleau , c'est de-là d'où elle m'écrit : elle me mande qu'elle n'eût pas cru trouver tant d'amis comme elle a fait dans cette rencontre. Je ne dis mot, je trouvai Madame de Frontenac fort sotte , comme en effet elle l'étoit ; il semble que son intention étoit de me faire connoître que sa camarade avoit plus d'amis que moi ; Madame de Thianges remarquoit fort bien ce que disoit M^e. de Frontenac mal-à-propos, elle ne manquoit pas de me le dire. J'étois aussi allerte qu'elle , elle nous faisoit rire Mademoiselle de Vandy & moi fort souvent ; quelquefois Mademoiselle de Vandy & elle avoient des démêlés , parce que Vandy vouloit qu'elle fût fort prudente à cause qu'elle étoit niece du Comte de Maure , & elle ne la vouloit point être. Elle menoit à St. Fargeau la plus plaisante vie du monde ; elle ne se levoit que lorsque l'on lui disoit que j'avois demandé ma viande, elle venoit dîner déshabillée , & souvent échevelée. Elle me disoit : Je ne me soucie pas que les personnes qui viennent voir Mademoiselle me voyent ainsi , les honnêtes gens attribueront cette familiarité à faveur , les sots me prendront pour une folle , dont je ne me soucie guere. Elle arrivoit assez de maniere à cela ; il

falloit l'envoyer querir vingt fois pour manger, & tout ce qu'il y avoit de Pages & de valets-de-pied dans le logis venoient après elle, & quelquefois 3 ou 4 Pages lui portoient la robe; elle rioit de tout cela. Elle aime extrêmement à veiller les soirs; après que j'étois couchée, qui n'étoit pas de bonne heure, elle me faisoit quelquefois veiller jusqu'à deux heures à l'écouter, elle s'en alloit dans sa chambre, & se mettoit à jouer à de petits jeux avec ses femmes, mes Pages & mes valets-de-chambre jusqu'à 4 ou 5 heures du matin, & quelquefois elle faisoit de petits repas, & nous contoit cela le matin comme les plus belles actions du monde. A cela M^{lle}. de Vandy faisoit une mine prude qui me faisoit rire.

Quelques jours après l'arrivée de Madame de Fiesque à Paris, elle écrivit une lettre à Mademoiselle de Vandy, où il y avoit force nouvelles. Elle lui mandoit qu'elle étoit accablée de monde, & qu'elle n'avoit jamais eu tant d'amis, à la tête desquels l'Abbé Fouquet étoit, comme si elle m'eût menacée de lui : elle parloit de moi d'une manière qui n'étoit pas aussi respectueuse qu'elle le devoit, & aussi en façon qu'on ne devoit pas trop s'en soucier. Mademoiselle de Vandy lui fit ré-

ponse comme il le falloit ; je fis la lettre , elle l'écrivit ; elle connoissoit mon style , elle pouvoit aisément juger que je l'avois faite , aussi elle n'y manqua pas : elle y répliqua d'une maniere que le Herse , & tout ce qu'il y a de plus célèbres foux dans le siecle passé n'eussent pas écrit autrement. D'abord elle disoit qu'elle avoit connu mon style , & que c'étoit à moi qu'elle répondoit ; & à moins qu'elle ne l'eût dit , personne ne l'eût cru : elle menaçoit que jamais je n'irois à Paris ; il faudroit être aussi folle qu'elle pour s'en souvenir. Cette lettre étoit si mal-faite & si peu complaisante , (la folie ne l'est point) que je ne l'ai pas voulu mettre ici ; elle disoit cent injures à Mademoiselle de Vandy. Le jour que cette ridicule missive arriva , Vandy étoit à Saint-Fargeau qui m'étoit venu voir. Comme j'eus lu mes lettres , je demandai à M^{lle}. de Vandy : Que vous mande-t-on ? Je la trouvai fort effarouchée , elle me mena dans mon cabinet , & me montra sa lettre , parce que je l'avois surprise ; sans cela je ne l'aurois pas pu voir : Mademoiselle de Vandy auroit eu peur de rendre de mauvais offices à quelqu'un , elle est bonne & prudente , quoique ces gens-là ne l'obligeassent point à les ménager. Après que j'eus vu cette lettre , Ma-

demoiselle de Vandy me pria de ne la pas montrer à son frere , de peur qu'il ne se fâchât de ce qu'elle disoit contre elle , parce que c'est un homme assez emporté. Je lui dis qu'il falloit lui en parler : je lui montrai la lettre , qu'il trouva fort terrible , & il dit à sa sœur : Vous n'en devez pas rire , bien que je vous estime heureuse d'être traitée comme Mademoiselle : voilà la premiere & la derniere fois que vous irez de pair avec elle. J'étois dans une colere terrible , & telle qu'il me fallut sortir de table d'un mal de cœur qui me prit. Madame de Frontenac , qui avoit reçu une copie de la lettre , rioit sous cape , & étoit ravie de ce que j'étois fâchée ; j'écrivis à Blois pour en faire des plaintes à S. A. R. ; j'écrivis à M^r. de Guise , & le priai d'aller dire à la Comtesse de Fiesque que si je n'étois plus sage qu'elle , je lui ferois faire un affront ; que la considération de son mari me faisoit lui pardonner pour cette fois ; que si elle nommoit jamais mon nom , il n'y auroit point de quartier. Je ne me couchai qu'à deux heures après minuit ; après que je me fus couchée , je me souvins que j'avois oublié à dire encore quelques circonstances à celui que j'envoyois à Paris. Je songeois , si je le fais venir , M^e. de Frontenac qui

est couchée dans ma chambre, entendra ce que je lui dirai. Je me levai, il faisoit un froid enragé, & il n'y avoit plus de feu dans ma chambre. Je m'étonne que je ne m'enrhumai.

Un jour ou deux jours après, il arriva une grande affaire; le Chevalier de Charny donna à souper dans sa chambre à Vandy & aux Chevaliers de Béthune & de Brigueuil; je pense que Frontenac qui étoit arrivé ce jour-là, y étoit, & Mondevergue, qui est à M^r. le Cardinal, qui m'étoit venu voir comme il passoit, & des Gentilshommes à moi. C'étoit le jour de carême-prenant. Après que j'eus soupé, je dis à Madame de Thiangés : Allons les voir souper. Lorsque j'entrai ils se mirent à boire à ma santé & à celle de tous mes fideles serviteurs, ils dirent qu'il falloit noyer les traîtres; M^e. de Thiangés dit au Chevalier de Béthune : Il faut boire du vin tout pur. Il lui répondit : Je ferai effort pour l'amour de Mademoiselle. C'est un garçon fort sobre : comme on lui apporta le verre, Madame de Thiangés le lui cassa sur le nez avec son busque, & il eut tous ses cheveux pleins de vin, ce qui le fâcha fort, parce qu'il étoit très-propre : il pensa s'emporter, la civilité que l'on doit aux Dames le retint, de
crainte

crainte qu'elle continuât, je m'en allai. Ils descendirent aussi-tôt à ma chambre; Madame de Thianges se mit à jouer à de petits jeux: je n'avois pas vu Mondevergue depuis la guerre, je m'en allai me promener dans la galerie avec lui, & je laissai tout le monde dans ma chambre pour jouer avec Madame de Thianges. Dans le jeu la conversation s'échauffa, le Chevalier de Béthune & M^{re}. de Thianges se prirent de paroles; elle est prompte, sa colere la fit emporter & pleurer: je fus toute étonnée qu'elle me vint interrompre, & me dire devant Mondevergue, toute éplorée, qu'elle me venoit demander justice de l'insolent procédé du Chevalier de Béthune, & que si je ne la lui faisois, il falloit que tous ses proches se coupassent la gorge avec lui. Je fus fort surprise: le Chevalier de Béthune est un garçon fort sage, & son défaut est d'être trop gracieux envers les Dames. Je lui dis qu'elle s'allât reposer, qu'elle ne pleurât point, & que j'y donnerois ordre. Au même moment on me vint dire que le Chevalier de Brigueuil avoit eu parole avec celui de Béthune sur ce qui se venoit de passer; je les envoyai querir, je priai de Vandy de les accommoder, ce qui fut promptement fait. J'envoyai à la chambre

de M^e. de Thianges, elle étoit dans un déchaînement horrible contre le Chevalier de Béthune; toutes les allées & venues que ce désordre causa durèrent tant, qu'au sortir de la chambre de M^e. de Thianges, où je menai le Chevalier de Béthune lui demander pardon, je fis dire la Messe, & pris des Cendres. Sa belle humeur revint, & elle nous dit qu'elle sacrifioit à Dieu son ressentiment, & que c'étoit ce qui l'obligeoit à pardonner: elle nous dit des merveilles sur la dévotion, elle en eût un accès admirable: j'appelle ce bon mouvement ainsi, parce qu'il ne dura pas davantage. Je priai Mondevergue qui s'en alloit à Paris, de conter cette difficulté à M^r. de Béthune, parce que je savois qu'il en feroit inquiet. Il craignoit que son fils n'eût fait quelque action mal-à-propos; & comme Monsieur & Madame de Maure sont fort de ses amis, il auroit été fâché qu'il eût manqué envers une personne qui leur est si proche.

Je fus 7 ou 8 jours sans avoir réponse de M^r. de Guise, ce qui me donnoit beaucoup d'inquiétude. Pendant ce temps-là Madame de Fiesque écrivit à M^e. de Frontenac, & lui manda que M^r. de Guise faisoit le malade, parce qu'il n'osoit l'aller voir. Madame de Frontenac étoit

ravie de parler de M^e. de Fiesque, qu'elle
 le admiroit en tout ce qu'elle faisoit &
 disoit, & par-dessus cela elle étoit bien-
 aise de tenir des discours qui pussent me
 déplaire, & elle faisoit part volontiers
 des nouvelles qu'elle recevoit. M^r. de
 Fiesque écrivit à Segrais qu'elle avoit fait
 donner une Charge de Lieutenant de la
 Venerie de S. A. R. à Apremont pour le
 mettre à couvert de mes menaces, pour
 que je fusse que j'aurois toujours les mains
 liées à l'égard d'elle ou des siens par S. A.
 R. Celui que j'avois envoyé à M^r. de
 Guise revint, il me fit de grandes excu-
 ses d'avoir différé à exécuter ses ordres :
 il étoit malade, & en effet, sa maladie
 n'étoit point feinte, il avoit des cloux ;
 que dès qu'il avoit été guéri, il avoit été
 chercher Madame de Fiesque qui s'étoit
 fait céler ; qu'il y étoit retourné une se-
 conde fois, & s'étoit fait encore céler ;
 qu'il n'avoit pas laissé de monter ; qu'il
 l'avoit trouvée dans son lit, & lui avoit
 dit ce que je lui avois ordonné ; qu'elle
 lui avoit répondu que son intention ne
 seroit ni n'avoit jamais été de me déplai-
 re ; qu'il faudroit être folle pour cela, &
 qu'elle lui juroit que de sa vie elle ne
 nomméroit mon nom puisque je lui dé-
 fendois ; que si elle en usoit autrement,

elle convenoit qu'elle méritoit d'être châtiée. Ensuite Monsieur de Guise me faisoit mille belles protestations, dont je fus contente.

Je disois à M^e. de Frontenac : J'avois été bien honteuse de savoir que la Comtesse de Fiesque receoit le monde depuis le matin jusqu'au soir sans avoir égard à l'état de la fortune de son mari, & sans songer à ce qu'elle devoit faire, vous qui nous prôniez sans cesse sa retraite & la maniere dont elle vivoit. Elle répondit : Les personnes aussi aimées & aussi considérées qu'elle est, ne sauroient se dispenser de voir leurs amis. Elle étoit si sotte qu'elle croyoit que l'on louoit M^e. de Fiesque. Aussi-tôt après le retour de Frontenac, on ne parla que de leur voyage à Paris. Comme je vis que ce bruit étoit public, je lui demandai quand elle parloit ; elle me dit, Lundi, sans ajouter si je lui permettois. Il est bien vrai qu'un an devant, Frontenac parlant du procès que lui & sa femme avoient avec leur belle-mere, me dit : V. A. R. permettra bien à ma femme, lorsqu'il sera prêt d'être jugé, d'aller à Paris ; je lui dis qu'oui ; cela n'empêchoit pas qu'il ne m'en dût reparler. Le Dimanche au soir elle me demanda si je n'avois rien à lui commander ; je la

chargeai de me faire faire quelques jupes, & lui donnai quelques commissions de cette sorte : elle me salua, & nous n'en dîmes pas davantage. Pendant que son mari étoit à St. Fargeau, il tenoit table, & beaucoup de mes gens alloient manger avec lui ; il affectoit d'avoir une cour, il en ufoit comme si on lui eût de grands devoirs. toutes les converfations étoient toujours fur mes affaires avec S. A. R., à louer fa conduite envers moi, & blâmer la mienne ; à dire du mal de Préfontaine, & tout ce qu'il favoit qui me pouvoit déplaire, & tâcher de révolter tous mes gens contre moi. Il trouvoit que je faisois la plus méchante chere du monde, & disoit qu'il étoit honteux que je vécuſſe ſi meſquinement, parce que j'avois congédié le Contrôleur qu'il m'avoit donné. Sa femme diſoit : On ne peut plus manger avec Mademoiſelle, toute la viande que l'on y ſert ſent le relan, & elle a de ſi mauvais Officiers que l'on ne peut pas vivre, à cauſe que je ne mangeois pas de ragoûts. D'ordinaire les tables des perſonnes de ma qualité ne ſont pas ſervies comme celles des Bourgeois ; & comme elle en avoit le goût, tout ce qu'il ne l'étoit pas lui déplaiſoit. Frontenac louoit tout ce qui étoit à lui, il ne venoit point

de souper ou dîner qu'il ne parlât de quelque ragoût ou de quelque confiture nouvelle qu'on lui avoit servie, & il attribuoit cela à la bonté des Officiers : même la viande qu'il mangeoit, selon son dire, avoit un autre goût sur sa table que sur celle des autres. Pour sa vaisselle d'argent elle étoit du bon Ouvrier, & ses habits d'invention particuliere ; dès qu'il lui en étoit venu quelques-uns, il les étaloit comme font les enfants. Un jour il m'en apporta voir deux ou trois ; & ne les pouvant tenir, il les mit sur ma toilette ; j'étois pour lors à Chambord. S. A. R. entra dans ce temps-là dans ma chambre ; je pense qu'il trouva cela assez plaissant de voir des chausses & des pourpoints sur ma toilette : Préfontaine & moi nous en rîmes fort. Tous ceux qui venoient à St. Fargeau, il les menoit voir son écurie ; & pour bien faire sa cour auprès de lui, il falloit admirer des chevaux très-médiocres qu'il avoit ; enfin il est comme cela sur tout. Il fit un fort plaissant tour à Chambord au même voyage auquel il mit des habits sur ma toilette : il y avoit un cabinet où l'on avoit mis un lit pour coucher Madame de Fiesque & sa femme : il fallut en faire rendre un dans ma chambre pour M^e. de Fiesque, parce qu'il vouloit coucher

avec sa femme, rien n'étoit si ridicule ; ce cabinet tenoit à ma chambre, & la porte qui étoit entre deux ne fermoit pas tout-à-fait : le monde trouva fort à redire à cela ; la Comtesse de Fiesque alloit les matins s'habiller dans ce cabiner, & ils s'y habilloient tous ensemble. A Blois il fit encore pis ; il coucha avec sa femme, quoique M^{lle}. de Pienne fût dans la même chambre, & deux de mes femmes, ce qu'il ne continua pas : on lui donna une chambre. Si un autre eût fait une telle sottise, S. A. R. auroit crié ; Goulas & M^e. de Raré alloient au-devant, & tournoient tout cela en plaisanterie.

De Vandy partit de St. Fargeau, & s'en retourna à Troyes, où il commandoit les troupes qui étoient en quartier d'hyver dans la généralité : il y resta peu, & s'en alla à Paris, où il se plaignit de la méchante plaisanterie qu'on avoit faite de sa sœur, & entr'autres un proverbe qui dit, *nécessité n'a point de loi*. On fait bien que la plupart des filles de qualité, qui ne sont pas héritières, n'ont pas beaucoup de bien, & il n'est pas honteux d'en recevoir d'une personne de ma qualité ; on lui dit que ce n'étoit pas Madame de Fiesque qui s'en étoit avisée, que c'étoit un homme qui avoit trouvé ce bon mot ;

aussi-tôt le voilà en quête , & il disoit : S'il est d'épée , je me battrai contre lui : s'il n'en est pas , je lui donnerai sur les oreilles. Quelqu'un lui dit que c'étoit l'Abbé de Bellebat qui avoit proposé ce proverbe à Madame de Fiesque. Voilà de Vandy en campagne : Madame de Choisy le fut qui est sœur de cet Abbé , elle fut en inquiétude , elle envoya chercher le Comte de Maure , lequel alla voir de Vandy avec le Marquis d'Humieres pour désavouer l'affaire de la part de l'Abbé ; ainsi tout fut pacifié.

Lorsque M^e. de Frontenac fut arrivée à Paris , elle ne fut pas contente de la mauvaise conduite qu'elle avoit tenue à mon égard ; elle voulut encore l'empirer si cela se pouvoit , elle alla descendre chez Madame de Fiesque & y logea. Quelqu'un lui dit que j'y trouverois à redire ; elle répondit que je ne lui avois pas défendu. Il y a certaines circonstances que l'on se défend soi-même quand on a le sens commun ; elle m'entendoit dire depuis le matin jusqu'au soir que Madame de Fiesque étoit la personne du monde que je haïssois le plus , & méprisois de même ; que je ne la verrois jamais ; & quand j'envoyois des valets-de-pied à Paris , je leur défendois d'aller chez elle , ni de parler

à pas un de ses gens : c'étoit assez lui apprendre sa leçon. Il y a des observations générales dont personne ne doit être exempte, je lui faisois assez connoître par-là mon intention pour qu'elle n'en doutât point. Je pense que le vacarme que fit Vandy ne leur plut point; & comme elles étoient bien-aîsées d'avoir toujours quelque nouveauté à mander à Blois, elles y écrivirent que Vandy m'avoit offert d'enlever Goulas, & que Madame de Frontenac l'avoit oui : ce qui étoit faux. Vandy me dit seulement un jour à St. Fargeau, comme je lui demandois qui étoit un Gentilhomme qui étoit avec lui, & qui avoit un collet de buffle & une mine brave, il me répondit : C'est un Capitaine de Carabins; j'ai vingt Officiers de cette taille, les plus braves gens du monde, que je vous offre : ils feront passer mal le temps à qui il vous plaira. Ce sont de ces offres qui ne regardent personne : ce bruit ne plut pas à Blois, Goulas est fort aisé à allarmer. Lorsque Préfontaine s'en alla, St. Germain lui avoit écrit pour lui demander si je n'avois pas besoin de son service, Ce sont encore de ces offres qui se font : je trouvai sa lettre sur la table de Préfontaine, qui ne l'avoit pas ouverte : je la lus, & lui dis de mander à St.

Germain de venir; on le fut à Blois, & Goulas montra une lettre à S. A. R. par laquelle on lui donnoit avis que j'avois mandé St. Germain pour le poignarder. Ceux qui m'accuseront d'une telle violence me connoîtront bien mal; je suis capable de menacer dans la colere, & de ne rien exécuter dans le sang froid; je suis ennemie de toutes les méchantes actions: je pense que cet avis pouvoit bien venir du même lieu.

Il se passa une plaisante affaire à Orléans au voyage que S. A. R. y fit en 1655. Villandry, duquel je crois avoir parlé, fit courir le bruit que comme j'étois mal-satisfaite de lui, je voulois que d'Escars le fît appeller; on dit cette nouvelle à S. A. R., & que pour l'éviter, il falloit qu'il lui demandât sa parole lorsqu'il s'en iroit à Paris. Saumery qui est à S. A. R. se mit à rire, & dit à Monsieur: V. A. R. ne doit rien craindre, le Comte d'Escars n'a rien à démêler avec Villandry, il ne l'attaquera pas, si ce n'est pour l'amour de Mademoiselle qu'il lui en veuille; il commencera par lui donner des coups de bâton, & ensuite se battrà. Toute la compagnie demeura surprise.

Madame de Frontenac me fit l'honneur de m'écrire pour me rendre compte

des commissions que je lui avois données ; je lui répondis là-dessus précisément , & quand mes lettres étoient plus longues , elles étoient pleines de picoteries , & pour elle & pour la Comtesse de Fiesque. Saurmery , qui est ami particulier du Comte de Béthune , lui écrivit que Madame lui avoit dit , que puisque je n'en usois pas autrement , elle étoit d'avis que S. A. R. en usât d'une autre maniere qu'elle n'avoit fait jusqu'alors ; qu'après avoir tenté les voies de douceur sans pouvoir réussir , il en falloit prendre d'autres. Je mandai au Comte de Béthune comme S. A. R. avoit refusé de voir Colombier : tout le monde le trouva fort étrange à Paris ; & sur ce que l'on le fut à Blois , Beloy écrivit cette lettre au Comte de Béthune.

LETTRE de M^r. DE BELOY , Capitaine
des Gardes de S. A. R.

A M^r. LE COMTE DE BÉTHUNE.

De Blois le 11 de Janvier 1655.

*J*E me crois obligé de vous dire que S. A. R. m'envoya hier querir , & me commanda de vous mander qu'il avoit été fort surpris de ce qu'on lui avoit mandé que vous aviez été chez le Roi & chez S. E. publier qu'il n'avoit pas voulu voir M^r.

L. B.

du Colombier, ni recevoir la lettre de Mademoiselle; que S. A. R. avoit beaucoup de dureté de ne vouloir pas permettre à Mademoiselle de venir auprès de lui, puisqu'elle se met à son devoir. S. A. R. ne demeure pas d'accord que Mademoiselle se soit mise à son devoir, puisqu'elle n'a rien exécuté des articles dont on étoit convenu à Orléans; de plus, il a toujours dit qu'il ne la verroit point que toutes les affaires ne fussent terminées, ce qui n'étoit pas fait; & de plus, S. A. R. dit que vous & Monsieur de Beaufort vous étiez mêlés de leurs affaires, que Mademoiselle pourroit bien employer l'un & l'autre pour ménager ce qu'elle avoit à désirer de lui; & très-assurément si vous fussiez venu ici, les affaires se seroient passées autrement. Monsieur a cru que Mademoiselle devoit employer une personne de plus grand prix que Mr. du Colombier pour ce sujet. Ce n'est pas qu'il n'estime Mr. du Colombier qui est Gentilhomme de condition; il a ses raisons, & Monsieur de Mascarani dit à Mr. du Colombier, qu'assurément, Monsieur, si vous fussiez venu, S. A. R. en auroit usé d'une autre manière, & il est vrai que S. A. R. le lui avoit dit. Je ne sais si on vous l'aura mandé de St. Fargeau. S. A. R. m'a aussi commandé de vous mander

qu'il retire sa parole au sujet de Préfontaine & Nau, & qu'il ne peut plus souffrir leur insolence, & véritablement il est plus emporté contre eux que jamais. Faites-moi l'honneur de me continuer vos bonnes graces, & de croire que je serai toute ma vie avec respect, &c.

Colombier m'avoit bien dit que Mascarani lui avoit demandé pourquoi je n'avois pas envoyé le Comte de Béthune; il me sembloit que cela n'étoit pas nécessaire: & d'envoyer querir à tout moment le Comte de Béthune qui étoit à Paris, ou à Selle, cela étoit un embarras. Pour l'emportement où étoit S. A. R., je ne pouvois l'attribuer qu'à quelques mauvais offices que M^e. de Fiesque avoit rendus à Préfontaine & à Nau, ainsi qu'elle me l'avoit promis au départ de St. Fargeau. Cet emportement alla à leur faire envoyer des lettres de cachet pour faire aller Préfontaine à Arras, & Nau à Perpignan. Comme ils en furent avertis, ils s'absenterent, & ne reçurent pas les ordres.

J'appris avec beaucoup de satisfaction que quantité de personnes leur avoient offert des retraites; cela ne m'étonna pas pour Préfontaine; en ma considération, il a beaucoup d'amis, & son frere en a aussi

beaucoup. Pour Nau il connoissoit peu de monde, ainsi tout étoit pour moi. Le Maréchal de Mondejeu m'écrivit pour m'offrir de les recevoir à Arras, & me manda que quand on lui envoyeroit des ordres du Roi sur ce sujet, il les croiroit de S. A. R., & qu'ils seroient dans Arras avec toute la sûreté possible. Le Comte de Grandpré m'écrivit pour m'offrir Moufon. Je connus en cette occasion que j'avois beaucoup d'amis, entre lesquels je me suis plutôt souvenue de ceux-là que d'autres. J'étois assez d'avis que Préfontaine allât à Arras, son frere y étoit Abbé de St. Eloi, qui est un bénéfice assez considérable. Nau étoit résolu de ne bouger de quelque cave ou de quelque grenier à Paris. Quelques personnes me proposerent que Préfontaine allât voyager en Italie. Je trouvai cela fort à propos, je le lui fis dire; il craignit que s'il sortoit une fois du Royaume, il n'y pût plus rentrer. J'avois fort envie qu'il fît ce voyage, parce que je croyois que cela faciliteroit son retour auprès de moi; assurément cela auroit ôté l'occasion à ceux qui lui en vouloient, de lui rendre de mauvais offices auprès de Monsieur, qui de lui-même n'avoit point d'aigreur contre lui: on ne peut éviter sa destinée.

Monfieur obtint une requête civile contre l'avis de Goulas, fur l'arrêt que j'avois obtenu le 26 d'Août 1654; cela me parut un moyen de voir finir mes malheurs. J'étois auffi dans l'incertitude de l'événement qui pourroit les continuer s'il n'étoit pas avantageux. Si Son Alteffe Royale eût été déboutée de fa requête, jamais je n'aurois pu faire exécuter mon arrêt, & jamais auffi il ne m'auroit vue. Je ne voulois pas convenir de le décharger de la garantie; d'un autre côté j'avois à craindre que la Grand'Chambre, pour le favorifer, ne caffât mon arrêt, quoique rarement on enfreigne ces arrêts: de forte que toutes ces circonftances me donnoient de grandes inquiétudes. J'envoyai un Gentilhomme pour folliciter en grande diligence, parce que l'on me mandoit que l'affaire feroit jugée dans quatre jours: j'eus fort la migraine lorfque je reçus ces avis; je ne laiffai pas d'écrire à 35 Juges des lettres affez longues, il falloit leur repréfenter l'intérêt de S. A. R. & le mien. Je fus obligée d'en écrire d'autres à mes amis & à mes gens; j'écrivis quarante lettres, avec une migraine épouvantable.

J'écris ceci avec complaifance pour moi-même: je veux que ceux qui liront

les maux que l'on m'a faits & que j'ai soufferts, en ayant compassion. On me mandoit sans cesse de Paris que l'audience feroit au premier jour; il y avoit néanmoins des affaires publiques qui arrêtoient les autres. Dans ce temps-là on parla plus que jamais du mariage de Mancini avec le Prince Eugene de Savoye, il y avoit long-temps que M^e. de Carignan la demandoit à M^r. le Cardinal sans qu'il voulût conclure; la recherche lui en fut permise, & on l'appella le Comte de Soissons. La mort de M^e. de Mancini, sœur de M^r. le Cardinal, arriva en ce temps-là, ce qui retarda le mariage; ensuite M^e. de Mercœur, sœur de M^{lle}. de Mancini, mourut. Cette mort effraya la famille, elle ne fut que 24 heures malade; elle étoit belle, jeune, & on disoit que son pere, M^r. de Mancini, qui étoit grand Astrologue, avoit prédit la mort de sa femme & de sa fille; on y ajoutoit qu'il avoit dit, que M^r. le Cardinal étoit menacé dans la même année de mort ou de disgrâce, & que cette raison caufoit le déplaisir qu'il témoignoit de la mort de ses deux parentes. On fut long-temps sans le voir. M^e. de Mancini dit à la mort à M^r. le Cardinal, qu'elle le prioit de mettre sa fille dans un couvent, & que feu son mari lui avoit

souvent dit que cette créature lui causeroit de grands embarras ; néanmoins Monsieur le Cardinal ne suivit pas son conseil.

Après que Madame la Comtesse de Soissons fut mariée , qui fut dix ou douze jours après ces morts , il fit venir ses trois nieces à la Cour. Pour moi je m'informois peu de ce qui s'y passoit. Je ne songeois qu'à mon affaire de Champigny , laquelle ne fut point jugée en Carême comme je l'avois espéré. La maladie , ensuite la mort de M^r. le Premier Président de Bellievre arriverent vers Pâques , & les fêtes suivirent ; de sorte que mon affaire fut remise aux premières entrées. On conseilla à S. A. R. d'aller à Paris ; & comme il n'y avoit encore point vu la Cour , il prit le temps que son affaire se devoit juger pour s'y rendre. Assurément sa présence y servit beaucoup ; mais ma considération donna quelque poids à l'affaire. Il voyoit qu'il ne pouvoit y avoir aucun accommodement à nos affaires tant que cela dureroit , parce que S. A. R. ne vouloit point porter la faute de ses gens , & elle ne se soucioit point que je pâtisse de celle-là aussi-bien que de beaucoup d'autres. Pour moi je m'y trouvois engagée d'honneur par les sentimens de re-

connoissance, & les obligations que j'ai à la mémoire de M^{rs}. de Montpenfier, & un peu par les persécutions que l'on m'a faites sur ce sujet. Il me sembloit que, venger l'outrage fait aux mânes de mes peres, c'étoit repousser en quelque façon celui que les gens de S. A. R. m'avoient fait. Monsieur recommanda son affaire à tous les Juges qui le vinrent voir, avec beaucoup de chaleur. On fit un *factum* que l'on m'envoya à St. Fargeau, dont je fus fort contente; il défendoit très-bien les intérêts de S. A. R., & cependant il n'y avoit rien contre moi qui me pût déplaire. Il fallut alors annoncer que Goulas avoit passé son pouvoir: ce qui me donnoit une grande satisfaction. Après avoir lu le *factum*, il me prit une inquiétude terrible; je me souvins que dans la lettre que Goulas avoit écrite au nom de S. A. R., il y avoit des circonstances toutes contraires au *factum*. Pour m'en éclaircir mieux, je la relus, & je trouvai ce dont je m'étois souvenue. Comme cette lettre avoit été publique, je ne doutois point que Madame d'Aiguillon ou le Duc de Richelieu ne la pussent avoir, & ne la fissent imprimer pour répondre au *factum*, & pour montrer que pour une lettre signée de S. A. R.,

elle ne parloit point de la force avec laquelle on disoit dans le *factum* qu'on lui avoit fait faire l'échange, que cette lettre étoit devant le *factum*, & qu'elle le détruiſoit. Comme il y avoit beaucoup d'apparence à cela, que les gens accoutumés au malheur comme j'étois, voyent toujours de la certitude dans leur crainte, & qu'elle fait plus d'impreſſion dans leurs eſprits que l'eſpérance, j'étois au deſeſpoir. Je diſois : Voilà un trait de Goulas, lequel voyant que Monſieur ſe pouvoit faire relever de ſa faute, à cauſe de la violence de feu Monſieur le Cardinal de Richelieu, trouva le moyen de lui faire ſigner cette lettre pour me nuire. J'écrivis à Paris à un de mes Avocats tout ce que j'avois dans la tête ſur ce ſujet, pour qu'il le communiquât à celui de S. A. R. qui devoit plaider la cauſe. Il ſe nommoit Petit-pied, qui étoit fort honnête homme; il trouva que ma crainte étoit bien fondée, & il n'en eut pas moins que moi juſqu'au jugement de l'affaire. On ne pouvoit pas ſavoir ſi M^r. le Duc de Richelieu garderoit cela pour la fin.

S. A. R. alla voir M^e. d'Aiguillon, il vit beaucoup d'autres gens. Le lendemain ſes gens d'affaires dirent que Son Alteſſe-Royale avoit été l'aſſurer du dé-

plaisir qu'il avoit d'avoir affaire à elle, & qu'il n'avoit entrepris cette affaire que pour m'obliger à lui céder ce qu'il donneroit, & qu'à son égard il la serviroit en tout ce qu'il pourroit à mon préjudice. On vint rapporter ce discours à S. A. R. qui en fut dans une grande colere, il vouloit aller au Palais pour dire que cela n'étoit point; on lui dit que c'étoit assez d'y envoyer M^r. de Choisy son Chancelier, & de lui donner un billet pour défavouer toutes ces impostures. J'étois cependant dans des inquiétudes non-pareilles, j'écrivois sans cesse au Président de Nemond & à l'Avocat-Général Talon, j'avois écrit à tous mes Juges, & je ne crois pas qu'il y ait des propositions que je ne leur aye faites, pour nous donner satisfaction à Monsieur & à moi. Quand on n'a qu'une affaire, cela ouvre l'esprit, & donne des lumieres que les autres n'ont pas : M^r. de Nemond trouvoit que j'entendois bien mon affaire, & que je donnois de bons expédients. On me manda le jour que l'on devoit plaider, je fus fort en impatience de celui dont je devois recevoir la nouvelle; on me vint éveiller à quatre heures du matin, & on me dit que mon affaire étoit gagnée. L'Avocat-Général Talon fit des merveil-

les, & tout d'une voix on alla aux conclusions, qui furent, que l'arrêt qui adjugeoit à Mr. de Richelieu la garantie de Champigny contre S. A. R., fût cassé, & qu'il subsisteroit à mon égard. Le plaidoyer de l'Avocat-Général fut admirable; j'espere que quelque jour on le verra. Il éleva fort la Maison Royale, & blâma l'audace des favoris, n'oublia pas d'exagérer l'ingratitude du Cardinal de Richelieu envers la Reine ma grand-mere, sa tyrannie envers Monsieur & envers la Compagnie; leur dit qu'il n'y avoit aucun de tous ceux qui la composent, qui n'eussent été exilés ou leurs proches. Comme c'étoit une chose extraordinaire que ce qui se faisoit, il établissoit les raisons pour lesquelles on le devoit faire; & ensuite il cita deux exemples, quoique l'affaire n'en demandât point, puisqu'elle étoit inouïe. Il donna sur les doigts aux gens de mon pere, & dit qu'il étoit honteux à ceux qui avoient traité pour lui, d'avoir craint les menaces, & encore plus s'ils avoient été gagnés; qu'il ne pouvoit y avoir qu'une de ces deux raisons qui leur eût pu faire faire ce qu'ils avoient fait.

Cette nouvelle me donna une grande joie; je me levai & allai éveiller Madame

de Courtenai qui étoit à St. Fargeau, & ensuite Mademoiselle de Vandy; nous allâmes à l'Eglise remercier Dieu. J'appris que quand l'on vint dire cette nouvelle à S. A. R., elle alloit & venoit de chambre en chambre comme elle a accoutumé, & attendoit avec impatience & inquiétude le jugement de cette affaire, parce qu'il n'y avoit que cela qui l'empêchât de s'en retourner. Elle eut beaucoup de joie que l'affaire eût réussi à son contentement. S. A. R. entra dans son cabinet, où étoit le Cardinal Mazarin, qui étoit venu prendre congé de lui, & lui dit: M^r. le Cardinal, j'ai gagné mon procès. Il lui répondit: Mes neveux n'auront jamais de pareilles affaires avec les enfants de Monsieur; je fais le respect que nous devons à nos maîtres. Le Roi n'alla point voir S. A. R.; ce qui fut remarqué avec étonnement; S. A. R. en fut fâchée. Le gain de ce procès fit fort parler le monde, les uns en étoient bien-aîsés, les amis du feu Cardinal de Richelieu en étoient fâchés, personne ne trouva que l'on eût trop fait à mon égard; on trouvoit l'arrêt injuste à l'égard de Monsieur. Pour moi qui avois mon compte, il m'importoit peu des discours que l'on faisoit là-dessus. Son A. R. envoya querir l'Avocat-Général Talon, & le re-

mercia fort : c'étoit sûrement lui qui avoit
 fait gagner l'affaire. S. A. R. lui en té-
 moigna aussi une extrême reconnoissance.
 Il y eut des gens dans le monde qui le blâ-
 merent, & qui trouverent que sa modestie
 le devoit obliger à s'excuser de rendre ses
 devoirs à Monsieur, pour éviter toutes les
 louanges & les remerciements qu'il devoit
 attendre de recevoir de moi. Je lui écrivis
 dans des sentiments fort reconnoissants, &
 je ne pus m'empêcher de lui marquer dans
 ma lettre, que parmi tant d'essentielles
 obligations que je lui avois, dans cette
 rencontre, je n'avois pas laissé de ressentir
 encore le coup de patte qu'il avoit donné
 dans son plaidoyer aux gens de S. A. R.,
 & qu'il me paroissoit qu'il l'avoit fait ex-
 près pour justifier ma conduite qu'on avoit
 voulu blâmer. Je voulois faire passer l'af-
 faire de Champigny pour une chicane :
 l'Avocat de M^r. de Richelieu fit la plus
 grande sottise du monde. Il dit : Si Ma-
 demoiselle aime tant les corps de ses peres,
 & qu'elle soit d'un si bon naturel qu'elle
 veut que l'on la croye, que ne va-t-elle à
 St. Denis où sont enterrés tous les Rois ses
 prédécesseurs, cela lui feroit bien plus com-
 mode que Champigny ; il n'y a que deux
 lieues de Paris à l'un, & à l'autre il y en
 a quatre-vingts ? C'est foiblement foute-

nir une cause que de la soutenir par des railleries aussi frivoles que celles-là : la dignité des sujets rend la raillerie plus basse, quand elle n'est pas traitée avec tout l'éclat & le respect qui leur est dû.

Il se passa une grande affaire pendant que S. A. R. étoit à Paris. Le Comte de Montrevel, qui est Lieutenant de Roi en Bresse, eut quelque démêlé avec M^r. d'Epernon, qui est Gouverneur de Bourgogne & Bresse. Ce Comte en avoit toujours agi du temps que M^r. le Prince étoit Gouverneur de la Province, comme il faisoit pour lors. M^r. d'Epernon voulut en user autrement, de sorte qu'ils en vinrent presque aux mains. Le Comte de Montrevel fit une assemblée de ses amis ; M^r. d'Epernon y envoya ses gardes, & même y fit marcher du canon. On leur envoya ordre de la Cour de s'y rendre pour accorder leur différend. Comme ils y furent, au-lieu de les terminer, on n'y songea plus ; l'affaire demeura-là & tira en longueur. Comme Monsieur de Montrevel se sentit outragé, son fils le Chevalier envoya le Marquis du Garo parler à M^r. de Candale : il y fut le matin, & monta dans son carrosse avec lui, il lui dit qu'il lui vouloit parler. Comme ils furent tous deux seuls, du Garo lui dit, qu'il étoit bien fâché d'avoir été obligé
de

de lui parler de la part du Chevalier de Montrevel, qu'il n'avoit pu refuser son ami, que le Chevalier de Montrevel desiroit qu'il lui donnât satisfaction des mauvais traitements que son pere avoit reçus de M^r. d'Epernon. M^r. de Candale lui répondit qu'il étoit fort fâché de ce qui s'étoit passé entre leurs peres, qu'il avoit beaucoup d'estime pour lui, qu'il ne donnoit point de rendez-vous, qu'il alloit toujours dans les rues. Comme du Garon n'étoit point ami particulier de M^r. de Candale, on s'étonna de le voir avec lui, cela donna quelque soupçon; tout le monde en parla, on n'y donna point d'ordre, non plus qu'à l'affaire qui causoit tout le mal. Un jour que M^r. de Candale passoit derriere l'hôtel de Guise proche une fontaine qui est vis-à-vis l'hôtel de St. Denis, le Chevalier de Montrevel accompagné seulement du Chevalier de la Pallisse, fit arrêter son carrosse, & lui dit qu'il le vouloit voir l'épée à la main. M^r. de Candale n'avoit avec lui que Rambouillet, qui n'est point d'épée; il se jeta à bas du carrosse, sauta à son épée qu'un de ses Pages tenoit: pendant cela les petits Pages & des laquais de M^r. de Candale coururent à son logis qui étoit proche, & crièrent qu'on assassinoit M^r. de Candale: en

même-temps il sortit du logis des gens de toutes façons, & un Gentilhomme, nommé la Berte, qui donna un coup d'épée par derriere au Chevalier de Montrevel. Il sortit aussi-tôt des gens de l'hôtel de Guise; de sorte que M^r. de Candale remonta dans son carrosse, & on porta le Chevalier à l'hôtel de Guise. S. A. R. alla voir M^r. de Candale, Monsieur y voulut aller aussi, & le Roi le lui défendit: tous les parents du Chevalier de Montrevel étoient au désespoir de l'état où il étoit: son mal ne dura pas long-temps, il en mourut en bref. On publioit par-tout que l'on l'avoit assassiné, & l'on fit décréter contre la Berte, que M^r. de Candale chassa: il fut au désespoir de cet accident. Ses ennemis ont dit qu'il devoit empêcher que l'on tuât le Chevalier; ceux qui l'avoient connu, ne croyoient pas qu'il eût aucune part en cette action; c'étoit un garçon plein d'honneur & de douceur, & incapable d'aucune mauvaise action. M^r. de Guise, qui étoit fort ami du Chevalier de Montrevel, se déchaîna au dernier point contre M^r. d'Epéron & contre M^r. de Candale, & en tint des discours très-fâcheux: ce qui obligea le Roi de mettre un de ses Gentilshommes ordinaires auprès de M^r. de Candale, pour empêcher que

personne lui portât aucune parole. Sur ce sujet je me souviens que l'on renouvela les édits des duels au retour du Roi en 1652, avec une rigueur la plus grande du monde ; & en effet c'étoit fort bien fait : les Loix divines nous le défendent aussi-bien que celles de nos Rois , & ceux qui les font observer exactement attirent sur eux la bénédiction de Dieu. Pour pouvoir les maintenir , & les faire durer plus longtemps qu'ils n'ont fait par le passé, on dressa des projets de peines imposées sur tous les sujets de plaintes que les Gentilshommes pouvoient avoir les uns contre les autres pour leur donner satisfaction , & même on proposa de faire signer que l'on ne se battroit plus. D'abord cette proposition fut tournée en ridicule, parce qu'elle avoit été faite par certains Dévots qui étoient assez ridicules eux-mêmes , & qu'il n'y avoit eu que des estropiés qui avoient signé. On disoit, c'est qu'ils ne sont pas en état de marcher, quand on leur a donné sur les oreilles ; c'est pourquoi ils ont trouvé cet expédient. Néanmoins la proposition étoit bonne en soi , elle trouva des partisans , elle fut autorisée , & elle a très-bien réussi, on se bat fort peu.

Le pauvre Comte d'Aubigeon , le seul qui restoit de la Maison d'Amboise , qui

a eu tant d'éclat, avoit quelque démêlé avec un Gentilhomme de son pays, lequel le rencontrant dans la rue lui fit mettre l'épée à la main : d'Aubigeon avoit avec lui un Gentilhomme, nommé Prebon, Lieutenant de Roi de Montpellier, qui fut tué. On informa de ce combat, & d'Aubigeon fut condamné, & ainsi obligé de se retirer. M^{rs}. de Fénélon & d'Albon allèrent solliciter ses Juges contre lui de porte en porte, & ils disoient : Nous sollicitons un exemple pour la gloire de Dieu ; ils en furent extrêmement blâmés, & on s'étonna que des Gentilhommes de qualité insultassent ainsi à un malheureux, & on ne trouva point qu'il y eût de charité à en user comme ils faisoient. Le Comte d'Aubigeon avoit été toute sa vie à S. A. R. qui lui avoit fait donner la Lieutenance de Languedoc, & lui avoit donné sous elle le Gouvernement de Montpellier ; & tout ce qu'elle put faire en cette occasion, fut de le retirer à Blois. Quand la Cour lui eut fait savoir qu'elle ne l'avoit pas agréable, elle lui dit de chercher sûreté ailleurs. J'avoue que je voyois avec douleur le misérable état où S. A. R. s'étoit mise de ne pouvoir protéger ses serviteurs ; il me vint voir un soir à Orléans ; je pleurai presque de la honte que ce nous

étoit de ne le pouvoir protéger. Le Roi donna la Charge de Lieutenant de Roi à Montpellier, à un Gentilhomme domestique de M^r. de Candale, lequel vint à Orléans, comme j'y étois, prendre l'attache de S. A. R. comme Gouverneur du Languedoc. Ce ne fut pas sans mortification qu'elle la lui donna, elle ne devoit plus être sensible à de telles affaires, on lui en faisoit tous les jours; & la maniere dont elle étoit résolue de vivre, lui devoit aussi faire prendre la résolution d'avoir bien des mortifications. S. A. R. eut encore celle que M^r. le Prince de Conti parla de l'affaire du Comte d'Aubigeon, qu'il retira de la persécution des Dévots, ou du moins de ceux qui font semblant de l'être; les véritables ont un peu plus de charité.

Aussi-tôt que je sus l'affaire de M^r. de Candale, je lui écrivis; je plaignis aussi le Comte de Montrevel d'avoir perdu son fils. En pareille occasion on ne peut pas le témoigner publiquement. Le Comte de Béthune m'écrivit pour se réjouir du gain de mon procès, & me mandoit qu'il voyoit de grands acheminements à un accommodement avec S. A. R. On me manda de Paris que M^r. le Cardinal Mazarin avoit écrit un billet à Madame d'Aiguillon, pour lui dire qu'elle ne se mît point

en peine de chercher de l'argent pour me payer, & que les obligations qu'il avoit au feu Cardinal de Richelieu l'engageoient en cette rencontre à lui offrir tout ce qui dépendoit de lui, & qu'il se chargeoit de payer cette somme. Cela ne m'épouvanta point; je trouvai la finesse la plus mauvaise du monde, elle croyoit par-là me faire faire quelque avance pour m'accommoder, & lui relâcher beaucoup pour avoir peu, dans la crainte de n'avoir rien : cela ne me fit point détourner de mon chemin. Huit ou dix jours après le gain de ce considérable procès, & duquel j'espérois toute sorte de bonheur dans la fuite, le Comte de Béthune m'écrivit, & me manda qu'il me supplioit d'aller à Fontainebleau, où il me viendrait trouver pour affaire qui m'importoit, sans s'expliquer davantage. Il me manda par cette même lettre la mort de M^e. la Duchesse de Montbazou, qui n'avoit eu que six heures à donner à ses affaires & à sa conscience; la rougeole qu'elle avoit lui étoit rentrée. J'eus pitié d'elle, & en fus fâchée; elle avoit toujours fort bien vécu avec moi, je la trouvois fort bonne femme à mon égard. Rien n'est si pitoyable qu'une telle mort à une personne attachée au monde & à ses pompes comme elle;

elle aimoit sa beauté, & faisoit son idole de soi-même : c'est bien peu de temps que six heures pour songer à soi & pour faire pénitence. Pour moi je crains la mort plus que toutes les personnes du monde, & je n'entends jamais parler de celle de quelqu'un, que je ne tremble, & avec raison; je sens que je ne suis point encore en état de la regarder sans beaucoup de frayeur; pour m'accoutumer & m'appri-voiser à un événement si certain, je demande tous les jours à Dieu de me donner les sentiments qu'il faut avoir en ce dernier moment, & autant d'attachement à le servir que j'en ai peu maintenant.

Je partis un jour après avoir reçu la lettre du Comte de Béthune, je ne le trouvai point à Fontainebleau, ce qui me surprit; j'y vis Mademoiselle de Vertus lorsque je passai à Montargis, elle étoit fort affligée de la mort de sa sœur M^e. de Montbazon. Le Comte de Béthune arriva le lendemain; sa femme étoit fort affligée de ce que son carrosse avoit passé sur le corps d'un de ses chiens; elle les aime beaucoup, & ses lamentations sur ce sujet durèrent si long-temps, que je ne pus d'abord parler à son mari. Lorsque je le pus, il me dit que son retardement

avoit été parce que la Cour n'étoit pas partie le jour qu'on l'avoit dit, & qu'il avoit voulu voir partir le Cardinal Mazarin auquel il avoit beaucoup d'obligation, qui lui avoit donné depuis peu une Abbaye de 30000 liv. de rente pour un de ses enfants. Je ne crois pas que pour s'être mêlé de mes affaires cela lui ait nui; au contraire, je suis persuadée que cela lui avoit facilité les entrées chez M^r. le Cardinal Mazarin, & donné lieu de le voir plus souvent : ce qui n'est pas aisé. Il me conta mille nouvelles du monde, & comme il avoit rencontré Madame de Fiesque & Madame de Frontenac dans la rue; qu'elles lui avoient dit : Hé bien, M^r. le Comte, l'affaire de Champigny est jugée, & cependant Monsieur & Mademoiselle ne sont pas raccommodés, & selon ce que Monsieur nous en a parlé, le raccommodement n'est pas prêt. Le Comte leur dit qu'il n'avoit rien à dire là-dessus, & qu'elles étoient bien mieux informées que lui. Pendant le séjour de S. A. R. à Paris, elles allerent deux ou trois fois au Luxembourg, & elles le firent prier de les aller voir; ce que S. A. R. fit; ensuite elles le firent mettre dans la gazette, pour me faire dépit. J'avoue que je fus assez fotte pour ne pas tromper en cela leur es-

pérance. S. A. R. fit un tour à Goulas qui me plut bien : il avoit fait faire une fontaine dans un petit jardin du Luxembourg, qui est devant les fenêtres de sa chambre, & une porte pour entrer de sa chambre au jardin. S. A. R. le trouva mauvais, fit boucher la porte, & combler la fontaine : ce fut dans le premier voyage qu'il fit à Paris. Je m'en souviens, parce que j'eus le plaisir de le conter à ces Comtesses qui étoient encore avec moi, qui en furent fort fâchées. Je la suis bien de mettre quelquefois des digressions qui m'éloignent de mon sujet ; cela me vient dans l'esprit, je ne puis m'empêcher de le placer. Le Comte de Béthune me dit que Monsieur avoit plus d'impatience de se raccommo-der avec moi que je n'en avois ; que le jour que l'affaire de Champagne fut jugée, il l'entretint le matin dans sa galerie au Luxembourg ; qu'il lui disoit : Si je perds mon procès, nous ne nous raccommo-derons jamais ma fille & moi, & ceux qui en feront cause devroient avoir bien du déplaisir. Le Comte de Béthune ajoutoit qu'il lui avoit fait con-noître que c'étoit Goulas, & qu'il en étoit presque demeuré d'accord ; qu'il n'avoit rien obmis pour me rendre de bons offices à ma mode ; qu'il croyoit avoir par-

lé d'une maniere que cela ne nuiroit pas à mes gens, & qu'il lui étoit venu dans l'esprit de laisser croire à S. A. R. sur le vent du bureau qu'il voyoit pour nous, qu'il avoit entre les mains des pieces considérables.

Lorsque l'affaire fut jugée, le Comte de Béthune dit à S. A. R. : J'ai entre mes mains l'indemnité que vous desirez, dont Monsieur fut fort aise ; je n'en ai pas voulu parler, de crainte que si vos gens le savoient, ils ne sollicitassent cette affaire avec moins d'ardeur. S. A. R. lui demanda à la voir ; il lui dit que cela étoit ferré dans une petite cassette, & qu'il la lui porteroit à Blois. S. A. R. fit venir Petit-pied, & lui dit : Dressez-moi présentement une procuration telle qu'il faut pour trouver mes sûretés avec ma fille : ce qu'il fit, & la mit entre les mains du Comte de Béthune, & lui dit : Attendez encore quelques jours à en écrire à ma fille. Le lendemain je me levai de bonne heure, & je m'en allai dans la chambre du Comte de Béthune, qui me dit qu'il avoit aussi un projet de lettre, qu'il falloit que je la copiasse, & que S. A. R. m'en fauroit bon gré. Je le fis, parce qu'il me dit que cela étoit nécessaire en ce qu'il s'y étoit engagé ; pour moi qui n'aime pas les mé-

chantes finesſes, en mille ans je ne m'en ferois pas aviſée, & il me ſembloit que j'avois dit tant de fois & ſi hautement que je ne donnerois point d'indemnité à Monſieur, que perſonne ne croyoit que j'euffe eu l'intention de la lui donner, & ſur-tout dans un temps qu'elle n'étoit bonne à rien. Je ne mettrai pas ici cette lettre, elle eſt du Comte de Béthune, & non de moi. Enſuite il me montra la procuration de S. A. R., laquelle confirmoit la tranſaction, & parloit d'erreur de calcul : ce qui faiſoit aſſez connoître que ce n'étoit pas une chimere comme on l'avoit fait accroire à Orléans. Il me diſoit que c'étoit de ma pure & libre volonté, ſans que j'en euſſe été preſſée ni requiſe ; & pour la rendre plus authentique, elle portoit que la tranſaction feroit homologuée au Parlement. Comme tout ce qui étoit dans la procuration me faiſoit ſouvenir de mes maux & de mes perſécutions inouïes, que j'avois ſouffertes pour tout ce que je viens de dire, je me mis à pleurer amèrement ; cela dura aſſez long-temps. Le Comte de Béthune envoya querir un Notaire ; & comme il fut arrivé, je le fis attendre que mes larmes fuſſent eſſuyées ; & après avoir ſigné, je lui diſ : Monſieur me fait acheter ſon amitié bien

chèrement, & si elle ne m'est pas trop bien assurée. Le Comte de Béthune me dit : Quoi, avez-vous regret à ce que vous venez de faire ? Je lui dis : On y a apporté tant d'agrément, & cela a été précédé de tant de bons traitements & de circonstances obligeantes, que l'on ne peut pas après cela donner son bien que de bonne volonté. J'ajoutai : On a oublié de mettre dans la procuration, que j'ai contraint mon pere à accepter mon bien, & que la violence est de mon côté : je pleurai encore beaucoup, & dis au Comte de Béthune : Si après cela on ne me rend point mes gens, il n'y a plus d'espérance de les avoir, on n'aura plus affaire de moi. Le Comte me disoit : Il faut tout espérer de S. A. R. ; pour moi je ne désespere de rien, & il me le disoit d'un ton par lequel il me vouloit donner toute sorte d'espérance.

Madame de Béthune me dit que Madame de Frontenac l'avoit priée de me demander si je trouverois agréable qu'elle me vînt trouver ; je lui dis que puisqu'elle avoit des affaires à Paris, elle feroit bien d'y demeurer. Le Comte de Béthune me dit qu'il falloit qu'il allât à Blois, & que pendant ce temps je pourrois m'approcher de Paris ; que la Cour ni S.

A. R. ne le trouveroient pas mauvais; je lui donnai un de mes carrosses pour aller à Blois. Lorsqu'il partit, je lui dis : J'ai fait une remise si considérable à Monsieur, qu'il pourroit bien achever de payer les dettes à quoi il est obligé, & dont Madame de Guise l'a déchargé fort injustement. Il me dit : Madame, dire cela à moi qui suis un homme sans intérêts, pourrois-je croire qu'une grande Princesse comme vous en eût ? Je lui répondis : Je ne crois pas que S. A. R. le trouvât mauvais, vous faites une affaire toute pour lui, l'avantage est entièrement de son côté, & moi je n'y en ai nul. Il me répondit : Il ne fera pas dit que dans une affaire dont je me ferai mêlé, on regarde à l'intérêt.

Je vis à Fontainebleau M^r. le Comte de Rochefort, fils de feu M^e. de Montbazon, qui venoit de conduire son corps à Montargis. Le jour que le Comte de Béthune partit pour Blois, je m'en allai à Juvisy dans la maison de M^r. de Roches; je mandai à Paris à la Comtesse des Mairais, de me venir voir. La plus grande hâte que j'eus, dès que je fus arrivée, fut de loger toutes les Dames qui étoient avec moi dans le logis, afin de l'occuper entièrement; en sorte qu'il ne demeurât au-

cune chambre pour M^e. de Frontenac si elle y venoit. Je trouvai aussi à Juvisy des Avocats que j'avois mandés pour me rendre compte du détail de mon affaire de Champigny, & pour donner mes ordres à travailler à l'exécution de l'arrêt que j'avois obtenu. M^e. de Frontenac vint le matin : elle se coëffa dans son carrosse : je la regardois par la fenêtre, & je disois à ceux qui étoient près de moi : Elle s'étrange déjà de la maison, elle n'ose s'y coëffer. Elle entra dans ma chambre comme une personne qui sentoît bien que sa mauvaise conduite la rendoit indigne de me voir : elle étoit beaucoup plus décontenancée qu'à son ordinaire : elle me salua : je ne lui dis mot. Elle demanda à la Comtesse de Béthune, dois-je demeurer ici sans que Mademoiselle me le dise ? Elle lui répondit qu'elle n'en favoit rien. M^e. de Frontenac commanda à mon Tapissier de tendre son lit, qu'on avoit toujours accoutumé de porter avec le mien. Il lui dit que l'on ne l'avoit pas apporté, & que je l'avois défendu. Elle demanda au Maréchal-des-Logis où étoit sa chambre ? Il lui dit : Toutes les chambres sont remplies ; Mademoiselle a voulu loger elle-même toutes ses Dames, & il n'y en a point pour vous. Elle ne laissa

pas de demeurer & de coucher dans ma chambre comme elle avoit accoutumé; je ne pouvois pas l'empêcher. Il vint beaucoup de monde me voir; M^r. le Duc François de Lorraine y vint, & ses enfants: je ne les avois point vus depuis qu'ils étoient en France. J'y vis aussi M^e. de Roquelaure, dont la beauté faisoit grand bruit; assurément c'étoit une belle créature. Frontenac disoit à de mes gens: Vous voilà bien près de Paris, je ne crois pas que vous y entriez sitôt; quoique l'on dise, on n'est pas prêt à Blois à s'accommoder avec Mademoiselle. L'occasion se présenta cette fois de parler de M^e. de Fiesque devant Frontenac & sa femme, & j'en parlai d'une manière à faire connoître que je n'approuvois pas leur conduite, sans néanmoins leur en dire un seul mot ouvertement: ce qui offense bien plus que lorsqu'on reprend les gens en bonne amitié. C'étoient des personnes que je ne voulois pas ménager, & j'étois bien-aïse qu'ils le connussent.

M^{rs}. de Beaufort & de Béthune me dépêcherent de Blois pour me dire que S. A. R. les avoit reçus le plus agréablement du monde; le Comte de Béthune avoit passé à Vendôme pour mener M^r. de Beaufort avec lui à Blois; & qu'il témoignoit

autant d'impatience que je pouvois avoir, qu'il seroit dans deux jours à Fontainebleau, où il m'en diroit davantage. Je fus bien-aïse de voir mon accommodement assuré, quoique je n'en dusse pas douter après ce que j'avois fait : ma joie ne m'étoit point si sensible que m'avoit été la douleur de tous les maux que l'on m'avoit faits ; tous les pas que je faisois & qui avançoient mon affaire, m'en faisoient souvenir, & le temps ne diminuoit point le ressentiment que j'en avois. Je témoignai pourtant être fort gaye ; & comme j'ai le visage assez égal, & que la joie ni la tristesse ne me changent pas, on ne remarquoit point tout ce qui m'agitoit dans cette conjoncture. La seule pensée que les Comtesses de Fiesque & de Frontenac en feroient fâchées, me réjouiffoit. Pour en donner des marques publiques, j'envoyai querir des violons & des Comédiens à Paris : je retins force Dames pour danser & souper avec moi ; ce sont de ces circonstances auxquelles il ne faut pas manquer, & qui sont de politique. M^e. de Roquelaure entr'autres y demeura : Frontenac & sa femme n'avoient point la mine gaye, & ni l'un ni l'autre n'osèrent me faire des compliments sur mon accommodement avec S. A. R., parce qu'ils fa-

voient bien que je ne croirois pas que cela partît du fond du cœur. Sa femme me demanda si j'avois agréable qu'elle revînt avec moi à St. Fargeau ? Je lui dis, que puisque son procès l'avoit fait aller à Paris sans moi, il falloit qu'elle y demeurât jusqu'à ce qu'il fût jugé.

Je vis à Juvify un homme qu'il y avoit long-temps que je n'avois vu, c'étoit l'Evêque de Langres; nous y eûmes ensemble une longue conversation, puis je m'en allai à Fontainebleau, où Madame de Béthune vint avec moi. J'y menai aussi Madame des Marais, sa fille, & M^{lle}. de Segur, sœur du Comte d'Escars. M^e. de Frontenac avoit les larmes aux yeux lorsqu'elle me vit partir. M^{rs}. de Beaufort & Béthune vinrent au-devant de moi dans la forêt. M^r. de Beaufort portoit le deuil de Madame de Mercœur. Je crois que la mort de M^e. de Montbazon étoit cause qu'il le portoit plus austere; il monta dans mon carrosse, nous parlâmes presque toujours de la mort de M^e. de Montbazon jusqu'à Fontainebleau, où lorsque nous y fûmes arrivés, ils me conterent, le Comte de Béthune & lui, la bonne réception que S. A. R. leur avoit faite, & comme elle les avoit traités de la même manière que l'on traite les Ambassadeurs

étrangers. Ils trouverent leurs chambres bien accommodées, & on les traita magnifiquement; ce qui n'avoit pas accoutumé d'être. Toutes les fois que M^r. de Beaufort alloit à Blois, il dinoit chez l'un ou chez l'autre, & jamais aux dépens de S. A. R.; ce que je trouvai très-mal. Ce bon traitement en pareille rencontre me parut très-bizarre; c'étoit témoigner trop de joie de voir des gens qui sacrifioient une pauvre victime innocente. Ils m'apportèrent des lettres de Monsieur & de Madame, en réponse de celles que je m'étois donné l'honneur de leur écrire, les plus tendres du monde. Je disois à M^{rs}. de Beaufort & de Béthune : Préparez-moi, avant que je lise mes lettres, pour qu'un tel honneur, & une telle joie, que l'on m'a si long-temps refusée, ne me fassent point mourir. Il me dirent : Quoi ! vous tenez encore de ces discours ? Je leur répondis : Je puis bien parler pour mon argent. Ils me dirent donc que le Comte de Béthune feroit dresser la transaction, & l'homologuer au Parlement; & dès que cela feroit fait, j'irois à Blois où l'on me recevrait comme le Messie. Je leur parlai toujours sur le même ton : ils me conterent cent inutilités sur les mines de Goulas, & des personnes qui n'étoient pas de mes amis :

ils me disoient cela pour tâcher à me satisfaire de ces bagatelles ; & comme je leur demandai ce qu'ils avoient fait pour mes gens , ils me répondirent , que Monsieur étoit un homme avec qui il ne falloit point faire de condition , qu'il agiroit de lui-même. Je leur répondis : Il y va fureusement de votre honneur de travailler à leur retour ; il n'y a personne en vos places qui ne l'eût obtenu. Vous cédez à Monsieur tout ce qu'il demande , même ce qu'il y a de plus injuste au monde , & vous n'en obtiendrez pas une juste & raisonnable pour moi ? Il n'y a personne qui ne vous en blâme. Pour moi , de la manière dont on me traite , & qu'on m'a fait faire tout ce qu'on a voulu , on voit bien que je n'ai point été en liberté de rien demander. Pour vous autres , Messieurs , vous me devriez cela , & à vous-mêmes. Ils me dirent que rien ne leur tenoit tant au cœur , & qu'ils avoient une affection particulière à procurer le retour de mes gens. M^r. de Beaufort dit que Monsieur lui avoit reproché que lorsqu'il avoit fait envoyer la lettre de cachet à Préfontaine , il lui avoit offert de le retirer à Vendôme , & qu'il lui avoit avoué , & lui avoit dit : Je n'ai pas cru vous déplaire ; c'est un honnête-homme qui est de mes amis , à qui

je n'ai jamais vu rien faire contre votre service ; pour n'être pas agréable à vos gens , ce n'est pas une raison pour m'empêcher de servir mes amis quand ils auront besoin de moi. Je ne fais s'il disoit vrai ; il est certain qu'il avoit offert retraite à Vendôme à Préfontaine. Le Comte de Béthune me dit : Pour moi , vous croyez bien que je suis de cet avis , & vous auriez tort de ne le pas croire ; lui-même en est bien persuadé ; c'est pourquoi je n'ai rien à vous dire là-dessus : laissez-nous faire M^r. de Beaufort & moi , & ne vous inquiétez point. Je leur disois : Tout le monde croira que je suis comme mon pere , qui en toute occasion a sacrifié ceux qui l'ont bien servi : pour moi je n'en userai jamais ainsi. Ce n'étoit pas sans jeter des larmes que je disois cela ; à quoi ils me répondirent ce que l'on dit aux gens que l'on veut flater d'une vaine espérance : je ne le croyois pas alors , & la suite me l'a fait connoître.

Je parlai fort avec ces Messieurs d'une aventure qui m'étoit arrivée. La Guériniere , l'un de mes Maîtres-d'hôtel , & qui l'est aussi de ma belle-mere , alla à Blois pour servir son quartier d'Avril ; Monsieur lui dit : Ma fille qui haïssoit tant Goulas , s'adresse à lui pour se raccom-

moder avec moi. La Guériniere demeura surpris, & répondit à S. A. R. : C'est donc depuis que je suis parti de St. Fargeau ; le soir que j'ai pris congé de Mademoiselle, elle me parla de M^r. Goulas d'une maniere qu'elle me fit connoître que ce n'étoit pas son dessein de se servir de lui. On appella Goulas, qui montra une lettre, par laquelle je lui faisois de grandes excuses de ce que j'avois dit contre lui, & louois Dieu de m'avoir deffillé les yeux, & de m'avoir fait connoître son mérite & sa fidélité au service de S. A. R. & au mien. Par la même lettre, je le priois de travailler à mon accommodement avec S. A. R., à l'affaire de Champigny, & au retour de mes gens. La Guériniere dit à S. A. R. & à Goulas, qu'il s'étonnoit que l'on pût ajouter foi à une lettre qui n'étoit pas écrite de ma main. Goulas dit, que pour lui il croyoit qu'elle étoit écrite de moi, & que je l'avois fait écrire ; qu'il se le persuadoit plus aisément par le desir qu'il avoit que cela fût, & souhaitoit de rentrer dans mes bonnes grâces, & de me pouvoir servir. Goulas me fit réponse à cette prétendue lettre : je fus toute étonnée qu'un matin à mon réveil je vis entrer la Guériniere. Je lui demandai : Qui vous amene ? Vous n'avez

guere été à votre voyage. Il me donna une lettre : je regardai le dessus , & je reconnus l'écriture de Goulas : je la jettai , & lui dis : De quoi vous êtes-vous chargé ? Il me dit que son Altesse-Royale lui avoit commandé de me l'apporter , & qu'il falloit que je la lusse. Je la fis passer par-dessus le feu , de crainte qu'il n'y eût quelque poison subtil. Elle commençoit par la joie qu'il avoit d'être rentré dans mes bonnes graces , & des remerciements de l'honneur que je lui faisois de lui donner la part qu'il avoit eue dans ma confiance , & qu'il avoit perdue sans l'avoir mérité ; puis il entroit en matiere sur tous les chefs de cette prétendue lettre : il ne se contraignoit point sur mes affaires , il en parloit avec autant d'emportement qu'il avoit jamais fait. Pour celle de Champigny , il en parloit en homme coupable , & son embarras le faisoit bien connoître tel , quand on ne l'auroit pas su. Il se déchaînoit contre Nau , & parloit avec plus de douceur de Préfontaine : il m'offroit de le servir. J'écrivis à Beloy , & lui mandai que j'étois fort étonnée que Goulas fût si hardi que de supposer avoir reçu une lettre de moi ; qu'il pouvoit assurer S. A. R. que je souhaitois fort de pouvoir être bien avec elle ;

que ce ne feroit jamais par l'entremise d'un homme que je n'aimois ni n'estimois comme Goulas. Je voulus en écrire à M^{rs}. de Beaufort & de Béthune lorsque cette lettre arriva. Mais comme on se fait mieux entendre soi-même que par des lettres, où on ne sauroit mettre tout le détail, je me contentai de leur demander, quand je les vis, d'où ils croyoient que cela venoit? Ils me répondirent qu'il falloit que ce fût Goulas qui eût fait écrire cette lettre, dans le dessein d'entrer en commerce, & que ne sachant comment s'y prendre, il avoit cru cette invention bonne pour réussir. Pour moi je crus qu'il avoit communiqué cette lettre à la Guériniere; ce sont de ces gens qui sauvent la chevre & les choux.

Après que je l'eus lue, avant que d'écrire à Beloy, la Guériniere me dit: Je suis fort effrayé de tout ce que j'ai appris à Blois. Monsieur est dans des coleres contre vous qui ne cessent point, ses emportements augmentent à tout moment, on ne parle que de prison perpétuelle ou un Couvent; on dit qu'on vous donnera le choix & une médiocre pension; S. A. R. jouira de votre bien. Je lui dis: Je ne suis point un enfant, je me moque de ces menaces. Il me répliqua: Si vous

les aviez ouies de la bouche de S. A. R. , vous y ajouteriez foi ; & quand il m'a parlé de cette maniere , je lui ai dit que vous étiez si résolue , que quand on vous mettroit sur une colonne comme St. Siméon Stylite , vous ne vous relâcheriez pas de Champigny. A cela Monsieur m'a dit que l'on vous donneroit occasion d'exercer votre patience , & de faire voir la force de votre esprit , dont vous vous piquez tant. Il alla donner les mêmes alarmes à M^{lle} de Vandy ; elle vint toute en pleurs se mettre à genoux devant moi , & craignoit qu'il n'y allât de ma vie. Cela ne m'empêcha pas d'écrire à Blois. Messieurs de Beaufort & de Béthune me dirent que Monsieur favoit toutes les protestations que j'avois faites , leur date , le lieu où je les avois faites , & toutes leurs circonstances , & que lorsque j'irois à Blois , je ne manquasse pas de les porter pour les brûler , parce qu'elles ne pouvoient pas me servir ; elles étoient toutes spécifiées dans la procuration qui devoit être insérée dans la transaction. Je dis à ces Messieurs que je les porterois. Ils me dirent que j'avois été trompée , & que S. A. R. leur avoit dit qu'il avoit gagné quelqu'un en qui je me confiois ; ce que je reconnus aisément , & à l'instant je soupçon-

soupçonnai mes gens , & je ne le leur dis pas : peut-être me suis-je trompée ; je ne le crois cependant pas : je le dis à Colombier & à l'Epinal , qui furent fort étonnés ; ce sont des gens d'honneur & fort fideles.

Je séjournai deux jours à Fontainebleau , où il y avoit bonne compagnie , beaucoup de gens de Paris qui y étoient venus pour chasser , & entr'autres M^r. de St. Romain qui a toujours été attaché à M^r. le Prince. C'est un homme d'esprit & de capacité , qui a été long-temps Résident pour le Roi en Allemagne & en plusieurs Cours , où il a été fort employé. Je le connoissois fort de réputation par M^r. de Fouquerolles , à qui j'en avois entendu parler , & à Préfontaine. Je l'avois vu quelquefois pendant la guerre , le temps que M^r. le Prince fut à Paris : il demeura malade ; de sorte que je pris soin de l'entretenir , & j'eus beaucoup de plaisir à l'entendre parler du passé , dont nous avions eu connoissance.

Ce fut à Fontainebleau où l'on s'aperçut de l'amour du Chevalier de Béthune pour Mademoiselle des Marais ; il ne l'avoit jamais vue qu'à Juvisy , & il me suivit à cause d'elle à St. Fargeau. M^{rs}. d'Epéron & de Candale m'envoyerent

faire des excuses de ce qu'ils ne me venoient pas voir à Juvisy. Ils avoient eu ordre du Roi de sortir de Paris sur leur démêlé avec M^r. de Vendôme : lui & M^r. d'Epernon , trois ou quatre jours avant le départ du Roi , se trouverent à la porte de la chambre du Roi ; l'un entroit , & l'autre sortoit ; ils se poufferent. Cela fut vu , on le dit au Roi qui les envoya tous deux à la Bastille , où ils couchèrent une nuit ou deux , puis eurent ordre de sortir de Paris. M^r. de Beaufort s'en approcha , cela fit grand bruit. Comme nous étions à Fontainebleau , M^r. le Comte de Vitry y vint voir M^r. de Beaufort , & nous dit que M^r. de Candale devoit passer , & M^r. d'Epernon aussi. Je dis à M^r. de Beaufort , que si cela arrivoit , il falloit que je les accommodasse , à quoi je le trouvai disposé.

Je m'en retournai à St. Fargeau avec la joie accoutumée , & avec le regret en même-temps d'être sûre de le quitter bientôt , & en vérité , je n'en ressentois pas tant de joie que l'on eût cru. Je cherchois mille circonstances à regretter , entr'autres je m'affligeai de ne m'être pas remise à l'Italien que j'ai appris autrefois pour lire le Tasse ; & la vérité est que le jour que j'écrivis la lettre du Comte de

Béthune, j'avois tiré des Livres Italiens pour me mettre en état de parvenir à ce grand dessein. Quoiqu'il fût fort beau, peu de gens auroient été fâchés d'aller à Paris pour ne pas lire le Tasse. Quand on sort d'une misere égale à la mienne, le souvenir en dure si long-temps, & la douleur se fait un si fort calus contre la joie, que l'on est long-temps sans qu'elle le puisse ou pénétrer ou amollir pour la rendre sensible. Je n'entendois parler que de prisons perpétuelles, que de Couvents, que de mourir de faim, & des discours aussi rudes que ceux-là. Goulas en fit un à Blois le plus extraordinaire du monde; comme on lui proposoit tout ce que je viens de dire, il dit à S. A. R.: Monseigneur, les Romains avoient droit de vie & de mort sur leurs enfants; n'êtes-vous pas assez grand Prince pour en user ainsi qu'il vous plaira envers Mademoiselle? A un tel discours on croiroit que S. A. R. l'auroit fait jetter par les fenêtres, il se contenta de ne lui rien répondre: ce qui ne me plut pas quand on me le dit. Dans des rêveries mélancoliques, je songeois que S. A. R. n'avoit dit mot au discours de Goulas, & qu'il étoit fils d'une Médicis. Quoique la Reine ma grand'mere ait été une fort bonne-fem-

me, & qu'elle n'ait point eu les défauts de sa race & de sa Nation, les maladies passent quelquefois sur une génération sans qu'on le sente. De moindres appréhensions que celles-là effrayent les gens en l'état où j'étois; car la nature & le sang en ces rencontres n'attendrissent pas. Je pensois en moi-même que le venin des Médicis pouvoit être venu en moi, de me donner de telles pensées. Cela venoit pour me détromper; mais à l'instant mon malheur faisoit agir le foible des Bourbons, pour me flatter que leur bonté prévaudroit en moi. Ainsi je ne pouvois trouver à me flatter, ni à me consoler de rien. J'admirois tous les jours la Providence de Dieu sur moi, & la grace qu'il m'a faite de me conserver de la santé & du jugement: du tempérament sanguin & mélancolique que je suis, je devois mourir, ou du moins devenir folle. Quittons ceci qui est si fâcheux, pour parler du Chevalier de Béthune & de M^{lle}. des Marais.

Le Chevalier est l'homme du monde qui se prend le plus aisément; je l'avois vu déjà dans de grands emportements, & j'avois entendu parler de quelques autres. Madame des Marais en rioit, & traitoit cela de bagatelle; il lui donnoit des col-

lations dans le jardin, des sérénades, & faisoit tout ce qu'il pouvoit faire en un lieu comme St. Fargeau. M^r. de Candale y vint comme il alloit en Catalogne; il y resta deux jours; je le trou vai dans un fort grand chagrin contre son ordinaire; je lui parlai de Monsieur de Beaufort, & qu'il falloit les raccommoder, & avec Monsieur de Guise aussi; que ce seroit pour moi des embarras non-pareils, de voir des personnes qui m'étoient si proches & de mes amis, mal ensemble, & qui se rencontroient tous les jours en mon logis. Je le trouvai fort éloigné de se raccommoder avec l'un & l'autre: il me conta que l'Abbé Fouquet l'avoit prié de ne point aller chez Madame de Châtillon, & qu'il n'y avoit pas été depuis. Il se passa une grande affaire entre le Maréchal d'Hocquincourt & elle; je n'en fais pas le détail, ainsi je n'en dirai rien, sinon, que l'on menaça Madame de Châtillon de la mettre en prison: l'on disoit que c'étoit pour quelques intelligences que l'on prétendoit qu'elle avoit avec Monsieur le Prince; l'Abbé Fouquet répondit d'elle, & lui fit donner sa maison pour prison, & elle demeura avec la bonne-femme Madame Fouquet.

Pendant le séjour que je fis à St. Far-

geau, je chassai deux de mes gens; un valet-de-pied, parce qu'il avoit été porter à Madame de Fiesque une lettre que le Comte de Béthune m'écrivoit. Elle fut si prudente que de dire au Comte de Béthune ce qu'il m'avoit écrit par sa lettre, & je trouvai comme cela s'étoit passé : c'étoit elle qui m'avoit donné le valet-de-pied. Je chassai aussi un valet-de-garderobe qui rendoit compte de tout ce que je disois aux Comtesses de Fiesque & de Frontenac : ce qui n'est pas fort agréable, & même il ne feroit pas nécessaire de mettre ici le détail de mon domestique, si ce n'étoit pour faire voir les intrigues de ces femmes qui corrompoient tout ce qu'elles pouvoient contre moi. La Comtesse de Fiesque s'avisa de rendre un mauvais office, pour l'amour de moi, au Chevalier de Charny. Le Roi avoit remis sur pied la Compagnie de ses Mousquetaires; qui avoit été cassée les premières années de la Régence; le Roi aimoit les Mousquetaires avec grand empressement; Mancini, neveu de M^r. le Cardinal Mazarin, en étoit Capitaine, & on ne parloit que des Mousquetaires. Le Chevalier de Charny étoit sur le point de sortir de l'Académie; je chargeai le Comte d'Escars d'en parler à Bas, qui étoit Sous-Lieutenant de

cette Compagnie , pour demander au Roi une place pour lui. S. A. R. le fut par ces femmes , il fit prier le Roi de me refuser si je lui faisois cette priere ; de sorte que Bas dit au Comte d'Efcars , lorsqu'il lui en parla , que le Roi lui avoit dit qu'il ne le pouvoit faire par cette raison-là , qu'il en étoit bien fâché , parce que c'étoit un garçon bien fait. Il avoit eu l'honneur de lui faire la révérence pendant qu'il étoit à l'Académie ; & il en avoit été fort bien reçu. Ces Dames ne perdoient aucune occasion de me fâcher & de me déplaire , depuis les plus petites jusqu'aux plus grandes affaires. Comme je vis cela , j'envoyai le Chevalier de Charny porter le mousquet au Régiment des Gardes , & je lui donnai deux lettres , l'une pour le Maréchal de Turenne , & l'autre pour le Maréchal de la Ferté , afin qu'il allât dans l'armée où il y auroit le plus d'occasions : je le recommandai à tous deux.

Le Comte de Béthune , qui étoit à Paris à travailler à l'affaire de S. A. R. avec moi , conclut tout ce qui avoit été projeté ; il envoya le Notaire me faire ratifier la transaction ; le Notaire me la voulut lire ; je lui dis que cela étoit inutile , que cette lecture me seroit trop désagréable , que le souvenir de tout ce qui s'étoit passé ne

me l'étoit pas moins ; qu'il falloit achever comme on avoit commencé. Je signai. Peu de temps après, M^r. de Béthune me manda que je pouvois partir pour aller voir S. A. R. & le jour qu'il se trouveroit à Orléans. Je l'y trouvai lorsque j'y arrivai ; Monsieur de Beaufort m'y vint voir, le Comte de Béthune ne m'apprit rien de nouveau, il me fit force contes des Comtesses, & de leur déplaisir de me voir aller à Blois. Je ne séjournai point à Orléans, dès le lendemain j'allai à Blois, d'où on m'envoya des relais. Je trouvai mes sœurs à deux lieues de Blois, qui vinrent au-devant de moi, & Saujon qui me fit des compliments de Leurs A. R. & de l'impatience qu'elles avoient de me voir. Madame de Raré, qui a de l'esprit, & qui est flatteuse, me fit quantité de narrations, comme si elle n'eût point été amie des Comtesses. Ma sœur de Valois me baisoit les mains, & me disoit qu'elle étoit ravie de me voir ; je le croyois aisément, elle a toujours eu une tendresse particulière pour moi. Pour l'aînée on ne l'a pas élevée dans ces sentimens. Lorsque j'arrivai à Blois, je sentis un grand saisissement, tout le monde me vint recevoir au bas du degré, j'allai droit dans la chambre de Monsieur : il me salua, & me dit qu'il étoit bien-aise

de me voir ; je lui répondis que j'étois ravie d'avoir cet honneur. Il étoit embarrassé au dernier point ; pour moi je pense que l'on connut bien à mon visage que je suis sensible, & que les bons & les mauvais traitements font impression sur moi. S. A. R. alla ensuite saluer la Comtesse de Béthune, & Mademoiselle de Vandy. Je vis Goulas & Vilandry de loin, je changeai de visage lorsque je les vis, & je pense qu'il n'y eut personne qui ne s'en appercût. S. A. R. ne savoit que dire ; & sans mes chiens, dont l'un s'appelle Reine, & l'autre Souris, toutes deux levrettes, on n'auroit dit mot. S. A. R. se mit à les caresser. Tout ce qu'il faisoit en intention de me plaire me mettoit au desespoir, j'avois envie d'en pleurer ; il me dit : Allons chez Madame. Elle me reçut fort civilement, & me fit assez d'amitiés ; ensuite j'allai dans ma chambre. Dès que j'y fus, Monsieur m'y vint voir, & m'entretint comme si rien ne s'étoit passé entre lui & moi. Vilandry y vint, il me salua du bout de l'anti-chambre à l'autre, je lui fis la révérence, & puis j'entrai dans ma chambre. Il alla dire à S. A. R. que je ne l'avois pas salué, & y ajouta : Voyez, Monsieur, avec quel esprit elle vient ici, & comme elle traite le monde. Avant que je le fusse, cela

fut vérifié ; il y avoit eu beaucoup de monde qui avoit été témoin de ce qui s'étoit passé ; quand Monsieur de Béthune & Monsieur de Beaufort me le conterent , je leur dis : Quoi ! on est encore ici sujet aux contes de Vilandry ? Je pensois être au-dessus de cela pour mon argent : Quoi ! il ne me servira de rien ?

Tant que je fus à Blois , on servit une table pour Messieurs de Beaufort & de Béthune ; on eut le même soin d'eux que l'on avoit eu lorsqu'ils firent leur ambassade pour moi. Monsieur de Beaufort mangeoit souvent avec moi , & souvent je lui parlois & au Comte de Béthune du retour de mes gens. Ils me dirent : Laissez faire , Monsieur se raccoutumera avec vous , & tout ira bien. Je leur disois : Il oubliera que vous lui avez fait donner bien de l'argent ; & comme on fait tout pour en avoir , à présent qu'il a son compte , il ne se souciera non plus des négociations que de moi. Monsieur & Madame me traiterent assez bien. Madame me dit qu'elle m'aimoit comme ses enfants , & qu'elle ne souhaitoit point leur établissement avec plus d'empressement que le mien. Monsieur me dit aussi que j'étois bien avec lui ; je recevois toutes sortes de marques de son affection : je ne fais

s'ils m'en dirent davantage, cela fit si peu d'impression sur mon esprit, que je ne m'en souviens pas. Goulas me vint voir; & comme il craignoit les rebuffades, il y venoit toujours à l'heure de mon dîner; il y venoit beaucoup de peuple de la Ville, il y avoit toujours de la presse, j'avois le plaisir de le voir parmi tous ces gens-là, la foule le faisoit aller tantôt d'un côté, tantôt de l'autre. M^r. de Béthune me dit que R. A. R. l'avoit entretenu de mon établissement, & lui avoit dit qu'il n'y avoit rien de plus propre pour moi que M^r. le Duc de Savoye; qu'il ne falloit pas que je me misse dans la tête d'épouser Monsieur; que j'étois toute propre à me mettre cela dans l'esprit; que je ne voulois jamais que ce qui n'étoit pas faisable. Je répondis au Comte de Béthune que je voudrois toujours ce que S. A. R. voudroit, que je m'étonnois de ce qu'il me faisoit faire cette proposition; que je savois qu'il avoit fait dire à Madame de Savoye que je disois que si jamais j'épousois M^r. son fils, quand j'entrerois par une porte, il faudroit que ma tante sortît par l'autre. Je ne fais si je n'ai pas mis ceci déjà une fois; comme on m'a souvent fait la même proposition, je crois aussi avoir fait la même réponse. Le Comte de Bé-

thune me dit : Il est vrai que Madame votre tante vous craint, parce que vous étiez mal avec S. A. R. : maintenant que vous y êtes bien, je suis sûr que l'affaire est très-facile, je vous conseille de donner occasion à S. A. R. de vous en parler : ce que je fis un jour que je l'entretenois dans le jardin. Nous parlâmes de la Reine d'Angleterre, & ensuite de M^e. de Savoye ; il ne m'en parla pas avec beaucoup d'amitié ; je lui demandai s'ils n'étoient pas bien ensemble, il me témoigna que cela n'étoit ni bien ni mal. Je lui dis : On dit qu'elle croit que je n'ai point voulu de son fils, je pense que si cela étoit vrai je lui aurois fait plaisir ; S. A. R. ne me dit rien là-dessus.

Je fis récit de cette conversation au Comte de Béthune, dont il fut étonné ; on avoit pour lors à Blois de grandes espérances du mariage de ma sœur avec le Roi : pour moi je ne le croyois ni ne le souhaitois ; on n'est pas bien-aise de voir sa cadette au-dessus de soi. Il n'arriva rien de remarquable à Blois pendant que j'y fus, que la chute de ma chienne nommée Souris qui tomba dans le fossé, & qui se démit la cuisse ; au retour de la promenade, je l'entendis crier, je courus au château, je criois au Chirurgien, on fit

ce que l'on put pour lui remettre la cuisse, on la mit dans du fumier au milieu de la basse-cour, où S. A. R. l'alla voir à minuit. Cela étoit beau pour la canaille; pour moi j'aurois voulu des marques d'amitié & de complaisance plus essentielles. M^e. la Maréchale d'Etampes, qui étoit mal avec la Marquise de Mofny sa belle-fille, me dit que pendant le voyage de S. A. R. à Paris, elle avoit été au Luxembourg avec les Comtesses, & que c'étoit elle qui les y avoit menées la première fois. S. A. R. fut qu'elle m'avoit dit cela, il vint un matin dans mon cabinet, & me dit : Je suis obligé de vous rendre ce témoignage en faveur de la Marquise de Mofny, qu'elle ne m'a point amené ces femmes, & vous n'avez nul sujet de vous en plaindre. Je fus fort aise de ce discours, & témoignai par-là que ceux qui les voyoient, ou qui en faisoient cas, n'en usoient pas bien avec moi. Ces femmes écrivirent à Vilandry pour faire instances à S. A. R. de me parler pour elles : il ne m'en parla point, je n'en avois pas peur, je savois qu'il n'osoit le faire. S. A. R. écrivit au Cardinal Mazarin, pour lui dire que j'étois raccommodée avec elle, & qu'elle le prioit de faire trouver bon Leurs Majestés que j'eusse

l'honneur de leur aller rendre mes très-humbles respects. M^r. le Comte de Béthune fut chargé de cette dépêche, il s'en alla à la Cour, je lui donnai un de mes gens pour m'en apporter la réponse, & me dire quand je pourrois partir pour Limours, où j'attendrois de ses nouvelles. Je partis de Blois le jour que nous avions supputé qu'il seroit à moitié chemin de la Fere, parce que je devois aller en trois jours à Limours, & avoir le temps de m'y reposer. Quelque indisposition me fit rester un jour à Blois plus que je n'avois cru, le le regagnai par ma diligence, j'allai en un jour à Chartres. Leurs A. R. me firent beaucoup d'amitiés à mon départ de Blois; c'est-à-dire, tout autant qu'elles en sont capables. Je ne trouvai point de nouvelles de Monsieur de Béthune lorsque je fus à Limours; Madame de Frontenac y arriva une heure après moi sans que je l'eusse mandée. Madame des Marais & sa fille y vinrent aussi, & par conséquent le Chevalier de Béthune. Force gens m'y vinrent visiter, Matha y vint & Frontenac avec lui, ils sont inséparables. Patris, qui est Capitaine de Limours, y tint fort bonne table, beaucoup de gens y mangeoient pendant mon séjour à Limours. Un jour qu'il se trouva

trop de monde pour ma table, Madame de Frontenac dit : Qui veut venir avec moi chez Patris ? Cinq ou six Dames y allerent : les personnes qui remarquerent cela, dirent qu'elle n'étoit pas fâchée d'aller souper avec Matha. Le lendemain qu'elle fut à Limours, le soir lorsqu'elle tira son rideau, elle me dit : Je suis la plus malheureuse créature du monde de n'être pas bien avec vous, je n'ai rien fait qui ait pu vous déplaire ; pour avoir vu la Comtesse de Fiesque, vous ne me l'aviez pas défendu, c'est la personne du monde qui vous honore le plus, je ne lui ai jamais entendu parler de vous qu'avec le dernier respect ; tant qu'elle en usera ainsi, je ne pense pas que ce soit vous en manquer que de la voir. Je lui dis : Elle m'en manque en toutes occasions, c'est une femme que je n'aime pas, je vous l'ai assez fait connoître pour avoir dû vous empêcher d'en user comme vous avez fait. Elle me répliqua : Si vous voulez que je ne la voye plus, assurez-moi donc que vous me traiterez comme par le passé, & que je serai fort bien avec vous ; de la quitter sans cette assurance, cela ne se peut. Je lui dis fort aigrement : Quoi ! vous me donnerez l'alternative sur une affaire dont je suis la maîtresse, & vous nous traitez

d'égale la Comtesse de Fiesque & moi ? Croyez-vous que l'on ne puisse vivre dans le monde sans elle ou sans moi ? Tout ce que vous dites pour vous justifier, vous condamne ; n'en dites pas davantage, vous me faites pitié : je me tournai de l'autre côté, elle tira mon rideau.

Son mari, lorsqu'il entra, tira son mouchoir de sa poche, il en sortit un billet, Madame des Marais le ramassa ; quelque temps après, sans savoir d'où venoit ce billet, elle me dit : Voici une lettre que j'ai trouvée ; je la lus, & d'abord je reconnus l'écriture de Frontenac. J'avois souvent reçus de ses ridicules missives, il m'en a écrit beaucoup pleines de picoteries. Je m'en allai à lui & la lui montrai ; c'étoit un vrai poulet, & lui & sa femme en rougirent, & ne m'expliquerent pas le mystère. J'appris que c'étoit à M^{lle}. de Mortemar qu'il écrivoit, il en étoit fort amoureux. A l'occasion de M^{lle}. de Mortemar, il s'étoit passé une mauvaise intrigue à la Cour, à laquelle Vivonne son frere avoit intérêt. M^r. de Marillac étoit assidu auprès du Roi, & même l'on disoit qu'il lui étoit fort agréable ; tout d'un coup le Roi ne le regarda plus, & je pense que l'on lui fit dire doucement qu'il feroit bien de s'en aller faire un tour en

Poitou jusqu'à la campagne, ce qu'il fit. On disoit que M^r. de la Rochefoucault, qui avoit beaucoup d'esprit, avoit mené cette intrigue, de laquelle Vardes, Vivonne, Langlade, Secrétaire du cabinet, & quelques autres étoient; on les appelloit les endormis, parce qu'ils alloient lentement & sans bruit. Le Cardinal Mazarin, qui n'est pas endormi, s'en apperçut, & dissipa cette cabale. M^e. de Bouthillier vint à Limours, elle eut de longues conversations avec M^e. de Béthune & Matha; l'intérêt qu'il prenoit à Madame de Frontenac, faisoit qu'il parloit de ses affaires de la même manière que Madame de Bouthillier qui est sa tante. La grande question étoit qu'elle vouloit venir à la Cour avec moi, & que je ne voulois pas l'y mener; ils se disoient que c'étoit en bon François lui donner son congé, & lui faire connoître que son service ne m'étoit plus agréable. Je répondis : Il y a long-temps qu'elle l'a dû voir; si elle examine sa conduite, elle ne doit pas m'y faire penser, elle doit faire tout son possible pour réparer ses fautes : ce n'est pas un bon parti pour elle que de me quitter.

Madame de Bouthillier me parla; je lui fis mille amitiés pour elle, je lui témoi-

gnai beaucoup d'aigreur pour Madame de Frontenac, & je ne répondis rien de positif sur le voyage de la Cour.

Un jour quelqu'un me dit que le Port-Royal des Champs n'étoit qu'à deux lieues de Limours ; il me prit la plus grande envie du monde d'y aller : il est bon de dire d'où procédoit cette curiosité ; une Abbaye de l'ordre de St. Bernard n'est pas extraordinaire à voir. Jansenius, Evêque d'Ypres, (& qui étoit mort en opinion de sainteté par la vie qu'il avoit menée, à ce que j'ai oui-dire à ma belle-mere qui en a fort entendu parler en Flandres lorsqu'elle y étoit, pendant sa vie & après sa mort, même je crois qu'elle l'a vu) avoit écrit de la Grace sur ce qu'en a dit St. Augustin. L'Abbé de St. Cyran, homme très-savant, & qui a aussi fort bien vécu, entra dans la même opinion : le Cardinal de Richelieu, soit qu'il appréhendât que ces opinions ne fussent nuisibles à la Religion, soit qu'il craignît des gens dont le savoir & la vertu donnoient des lumieres nouvelles, (ou en faisoient voir qui avoient été cachées) le fit mettre en prison où il a été jusqu'à la régence : en ce temps la Reine le fit sortir. Cet Abbé hantoit le couvent du Port-Royal qui est au fauxbourg St. Jacques, parce que pendant

un certain temps beaucoup d'Abbayes qui étoient hors des Villes, & particulièrement près de Paris, étoient transférées dedans. Le Val-de-Grace en usa ainsi. M^r. Arnauld avoit quantité de filles & de sœurs en ce Monastere : il s'adonna à la dévotion avec M^r. Dandilly son frere, & M^r. le Maître son neveu : ils étoient très-souvent en cette maison, où ils servoient Dieu avec grand zele, & le prochain avec beaucoup de charité ; il y alloit beaucoup de Docteurs de Sorbonne les visiter : ainsi par leur moyen il y avoit toujours de bons Prédicateurs dans l'Eglise du Port-Royal. La France devint fort tranquille, la campagne put être habitée en toute sûreté par les Religieuses & par les gens du monde : les Religieuses du Port-Royal de Paris en envoyerent en celui des Champs. Ces Messieurs que j'ai nommés se retirèrent au-dehors. A leur exemple beaucoup de gens qui vouloient abandonner le monde, y allerent ; ils se mirent tous à écrire, & firent des traductions admirables ; ils travailloient à leur jardin, & assistoient les pauvres des environs ; ils y menoient une vie qui n'est pas ordinaire ; ils portoient la pénitence plus loin pour des gens du monde, que ne font les Religieux qui en ont plus à faire que ces

Messieurs, parce qu'ils ménagent plus leurs intérêts que leur conscience, & celle de leur prochain. Cela déchaîna contre eux, particulièrement les Jésuites : ils les nommerent Jansénistes, comme on diroit les Calvinistes ; afin que ce nom qui a du rapport à l'autre effrayât le monde, & les fît passer pour des Hérétiques. Comme ce sont des questions de Théologie, & qu'il n'appartient pas aux femmes d'en parler, ni même à beaucoup d'hommes, c'est à ceux à qui Dieu a donné le pouvoir & le caractère d'en connoître, de les décider. Ce qu'on peut dire des mœurs de cette compagnie, c'est qu'elles sont admirables & d'exemple : ils prêchent & ils écrivent avec la plus belle éloquence du monde, font des Ouvrages merveilleux à la gloire de l'Eglise & des Saints. Ils ont fait depuis peu la traduction de l'Office que l'Eglise fait du St. Sacrement, & on dit qu'il n'y a rien qui doive plus convaincre les Huguenots, & prouver par raisons fortes & évidentes les vérités de notre Religion à ceux qui sont assez malheureux pour manquer de foi. Leur dévotion est sincère ; retirés du commerce du monde, ils sont sans intérêt, sans ambition, & charitables au dernier point. Si leur doctrine est mauvaise, il faut espérer qu'avec de

bonnes mœurs, ils obtiendront par leurs prieres les lumieres nécessaires pour se reconnoître & la changer. Cette doctrine donc a fait grand bruit dans la Sorbonne, où l'on a condamné les Propositions de Jansénius, à quoi la compagnie du Port-Royal a souscrit, & s'est soumise à l'Eglise & au St. Pere avec le dernier respect. Cette dispute a causé beaucoup de scandale à la Religion, & les Huguenots en ont tiré de grands avantages, parce que les Jésuites ont écrit des lettres contre leur sévérité, & eux contre les Jésuites sur leur relâchement: en cela il y a eu peu d'esprit de charité. Ceux qui n'aimoient pas les Jésuites, disoient que la Société mangeoit tous les jours du pain pétri de haine contre Messieurs Arnauld & le Maître, parce que leur grand-pere, Avocat célèbre, nommé Marion, plaida contre eux du temps du Roi mon grand-pere, en l'une des deux occasions où ils furent accusés lorsqu'on attaqua la vie du Roi mon grand-pere. Pour moi je ne puis croire cela d'une si illustre Compagnie, où il y a eu tant d'habiles gens & de saints personnages. Je crois que c'étoit un zele ardent pour la gloire de Dieu, qui a emporté ces bons Peres, & qui les a empêchés d'avoir toute la considération que leurs an-

ciens eussent pu avoir. Affurément il n'y eut jamais moins de Prédicateurs qu'ils en ont maintenant parmi eux, ni moins de bonnes plumes, & cela paroît par leurs lettres; c'est pourquoi par toutes fortes de raisons, ils eussent mieux fait de ne pas écrire; & si les Jansénistes les eussent tourmentés par leurs écrits, ils se devoient défendre par leur silence, & le tort seroit demeuré aux autres.

Il y avoit à Port-Royal des Champs un petit College où l'on recevoit des pensionnaires, qui étoient parfaitement bien élevés & en la crainte de Dieu, aux Belles-Lettres, & en mille Sciences qu'on leur apprenoit, qui sont nécessaires dans le monde, & pour bien vivre: de sorte que contre l'ordinaire des écoliers qui sortent fort fots du College, & à qui il faut du temps avant que de parvenir à la société des hommes & des honnêtes gens, ceux-là, au sortir de leurs études, avoient la même politesse que s'ils eussent été nourris dans la Cour & le grand monde. On fit défenses à ceux qui tenoient le College, de recevoir des enfants, & les ordres furent portés par un Exempt des Gardes-du-corps du Roi. En cette rencontre on connut visiblement que les Jésuites avoient agi. On crut aussi que le Cardinal de Retz y avoit

bonne part, parce que l'on croyoit qu'il avoit des amis particuliers dans le Port-Royal ; & cela peut être : il n'est pas extraordinaire qu'un Archevêque ait commerce avec des Docteurs de Sorbonne : assurément ce qui s'appelle Jansénistes ne faisoit rien contre le service du Roi. J'allai donc en cette maison du Port-Royal : lorsque j'y arrivai, j'y demandai M^r. Dandilly : je le connois, parce qu'il a été Secrétaire des commandemens de S. A. R. ; il y avoit plusieurs années que je ne l'avois vu. On me dit qu'il étoit dans sa chambre : je la voulus voir : je jettai d'abord les yeux sur la table. Il me dit : Vous êtes curieuse, vous voulez voir à quoi je m'amuse présentement ; je traduis quelques endroits des Œuvres de Ste. Thérèse : je l'en remerciai, & lui dis : J'aime cette Sainte extrêmement, & je ferois fort aise de voir ce qu'elle a fait, en bons termes ; jusqu'ici on a mal traduit ses Œuvres. J'entrai dans le couvent, où je trouvai une Communauté fort nombreuse, & des Religieuses d'une mine dévote, naïve, simple, sans aucune façon : leur Eglise étoit fort ajustée. Je me promenai par tout le couvent, & je regardois tout. Je croyois ne rien voir dans cette maison de ce que j'ai vu dans les autres ; je la trouvai toute

pareille à toutes les Abbayes réformées de l'ordre de St. Bernard. Ces Religieuses furent assez étonnées de ce que je me récriai : Voilà des Saints & des Saintes, lorsque je vis leurs images dans leurs cellules : elles n'osèrent me questionner là-dessus. Lorsque je fortis, M^r. Dandilly me dit : Vous avez vu qu'il y a ici des images des Saints, qu'on les prie & qu'on les révere ; que nos Sœurs ont des chapelets, & que l'on y voit des reliques. Je lui dis : Il est vrai que j'avois oui-dire que l'on ne faisoit pas cas de cela en ce lieu, & je suis bien-aïse d'en être éclaircie. M^r. Dandilly me dit : Vous vous en allez à la Cour, vous prendrez la peine de rendre ce témoignage à la Reine de ce que vous avez vu. Je l'assurai que je le ferois très-volontiers, & lui m'assura des prières de toute la Communauté & des siennes, & me tint mille beaux discours pour m'obliger à être dévote. Je m'en allai fort satisfaite de ce que j'avois vu & oui.

Celui que j'avois envoyé à M^r. de Béthune arriva comme j'étois à Port-Royal ; ce qui fit que je n'y fis pas long séjour. Je lus mes lettres à mon retour. M^r. le Comte de Béthune me manda que Leurs Majestés & le Cardinal Mazarin avoient reçu le mieux du monde les compliments de
de

de S. A. R. & les miens, & la priere qui leur avoit été faite de la part de S. A. R. pour mon retour, & que si je voulois me rendre à St. Cloud un jour qu'il me marquoit, il s'y rendroit, & qu'il m'apprendroit sur-tout un mauvais office que l'on m'avoit voulu rendre, qui n'avoit eu aucun effet. Je jugeai sur le champ qu'il parloit de la boutique de ces femmes qui ne cessoient point ce trafic envers moi; je rêvai beaucoup là-dessus jusqu'à Limours. Lorsque j'y fus arrivée, je demandai à mon courier s'il n'avoit rien appris. Il me dit qu'il croyoit que le Comte de Béthune m'avoit mandé une circonstance dont il l'avoit informé. Je lui dis qu'il ne m'en parloit pas. Il me dit qu'il avoit trouvé à la Fere un valet-de-chambre de M^r. de Vardes, qu'il connoissoit il y avoit long-temps, lequel l'acosta, & lui dit : Mademoiselle ne reviendra jamais à la Cour. A quoi il lui avoit répondu : Je n'en fais rien. Ce courier, qui est un de mes gens, est un garçon fort discret. L'autre lui dit : Je vous en dirai en ami ce que j'en fais. L'autre jour que j'étois dans la chambre de Madame de Fiesque, où étoient Madame de Frontenac, M^r. de Vardes, & M^r. l'Abbé

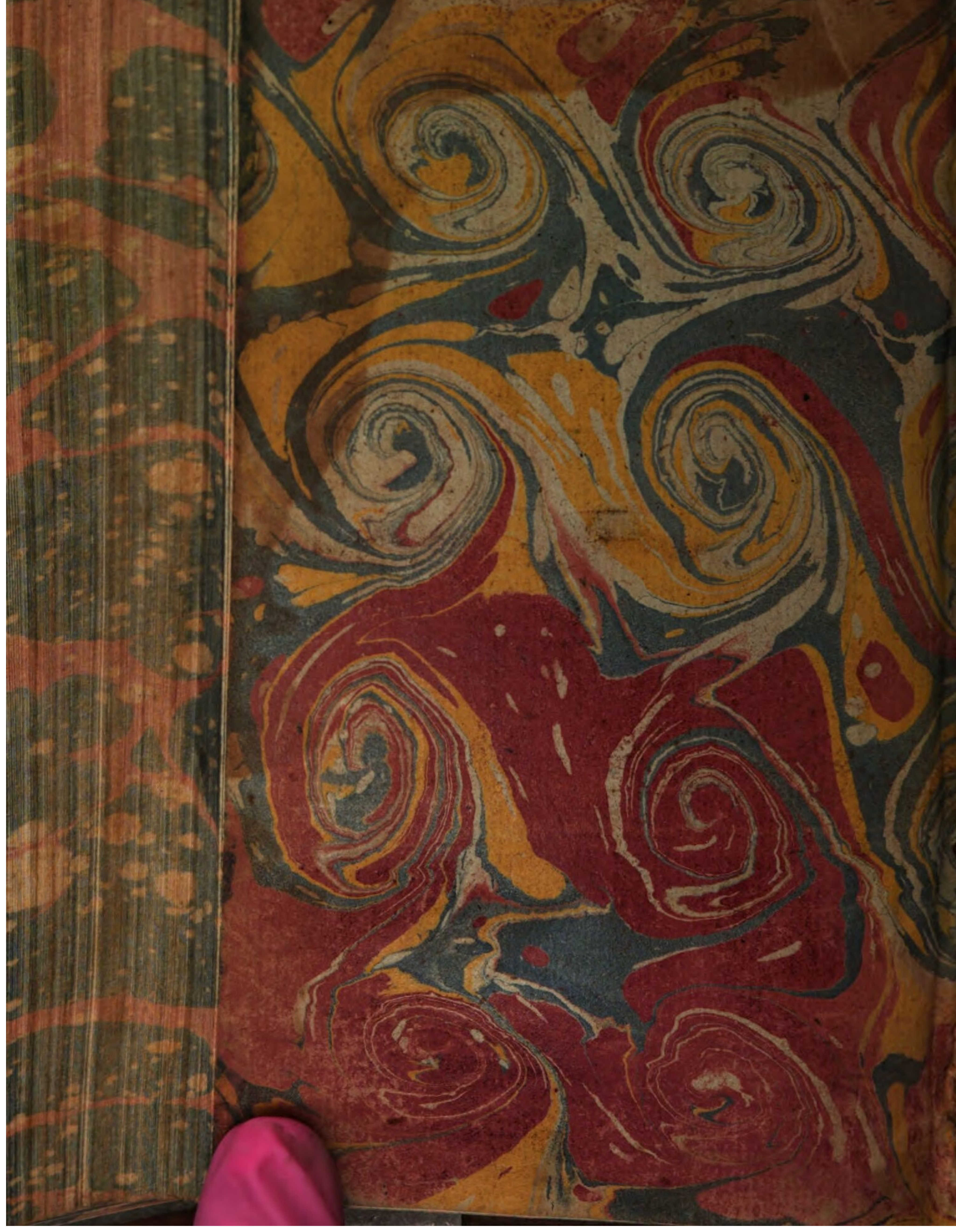
Fouquet, on dit que M^{lle}. avoit fait un Testament, par lequel elle donnoit tout son bien à M^r. le Prince; cela a été su de M^r. le Cardinal, jamais elle ne retournera à la Cour. Il ajouta, qu'il le prioit de ne point parler de ce qu'il lui disoit. Ce garçon alla à l'instant trouver M^r. de Béthune, lequel lui dit : Vous êtes bien averti, qui vous a dit cela? Il lui répondit : C'est un de mes amis qu'il n'est pas nécessaire de nommer. M^r. le Comte de Béthune lui répliqua : On l'a dit à M^r. le Cardinal, il ne l'a pas cru. On peut juger l'effet que cela fit dans mon esprit en faveur de ces Dames, & les bons offices que cette affaire rendit auprès de moi à M^e. de Frontenac, qui avoit tant d'envie de venir à la Cour avec moi. Je résolus de partir pour le lendemain, qui étoit le jour que le Comte de Béthune me marquoit qu'il seroit à St. Cloud. Madame de Frontenac me fit encore parler par M^e. de Bouthilier & par la Comtesse de Béthune. Je leur dis : Toute la France a vu que Madame de Frontenac a logé avec M^e. de Fiesque, qu'elle ne l'a pas quittée d'un pas, quoiqu'elle fût la maniere dont elle étoit avec moi : après cela on ne me croiroit une grande dupe.

d'avoir eu agréable une telle conduite : je veux que mon ressentiment paroisse , & elle sera bien heureuse si elle en est quitte pour ne pas venir à la Cour , la pénitence n'est pas proportionnée à la faute. Personne ne m'avoit parlé d'elle , lorsque j'étois à Blois. Raré & sa femme , qui étoient les grands amis de ces Dames , les renierent comme beau meurtre , dans un éclaircissement qu'ils voulurent avoir avec moi. Après les avoir écoutés , je leur dis : On est fort châtié après avoir agi , de défavouer ses actions comme mauvaises ; c'est pourquoi on ne peut rien demander aux gens que cela ; on en croit ce que l'on veut.

Le soir comme j'étois couchée , Madame de Frontenac me parla , elle prenoit toujours l'occasion que j'étois seule : Elle me dit qu'elle étoit au désespoir de ce que je ne voulois pas la mener avec moi , que c'étoit une marque certaine de sa disgrâce. Je lui répondis : Votre faute a été publique , il faut que la pénitence soit de même. A cela elle me dit : Au moins à votre retour puis-je espérer d'avoir l'honneur de vous voir ? Je lui répondis : Attendez mes ordres ; je vous les enverrai. Elle me vit le

matin monter en carrosse , ce fut-là les grandes douleurs , les larmes furent bien plus abondantes qu'à Juvisy : pour moi ma constance fut fort grande , je les regardois fort tranquillement ; & si j'avois pu altérer mon visage , & me donner du chagrin , ç'auroit été le souvenir du temps qu'elle rioit quand je pleurois.

Fin du Tome troisieme.





Montpensier, Anne Marie Louise Henriette D'Orléans de, 1627-1693

Mémoires

Bd.: 3. - 316 S.

Maestricht 1776

Gall.com. 402 n-3

urn:nbn:de:bvb:12-bsb10415787-3